★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9398 | 32 PAGES | — JEUDI 3 AVRIL 1975

A MONTRÉAL

Polémique financière à propos des Jeux olympiques

Lire page 11 l'article de notre envoyé spécial D. POUCHIN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 ris.; Italie, 250 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

LA DÉROUTE DES FORCES GOUVERNEMENTALES EN INDOCHINE

Quelle paix ? Quel honneur ?

Le grouillement hagard des réfugiés et des déserteurs de la débâcle sud-vietnamienne restera un des spectacles les plus poignants du siècle. Il tournera en dérision devant l'histoire le pharisaïsme de cette longue lignée d'officiels américains qui se targuèrent de ne pas transiger sur la « paix dans l'honneur » et ceux qui se flattèrent de l'avoir obtenue.

Les événements, hélas ! ne suivent que trop scrupuleusement le plan exposé par M. Kissinger dans l'article publié par la revue « Foreign Affairs », au lendemain de la nomination de son auteur comme conseiller de Richard Nixon : il fallait dissocier le problème militaire du règlement politique. Le premier se traiterait entre Hanoï et Washington — les deux « envahisseurs » — tandis que le second ne relevait que de la compétence des Vietnamiens eux-mêmes, libres de choisir les modalités de leur réconciliation.

Cette « négociation sur deux voies » prévalut en fin de compte sur les objections nord-vietnamiennes. Washington était fier de cette victoire diplomatique. On avait osé lui demander les « clés de Saigon » ; il n'avait pas cédé à cette invitation au lâchage d'un allié dont la survie avait coûté au peuple américain cinquante mille morts et 150 milliards de dollars.

Puis, une fois leurs prisonniers de guerre libérés et le corps expéditionnaire rapatrié sans encombre, les Américains remirent peu à peu la main dans l'engrenage fatal de l'intervention larvée. Leur soutien au régime du général Thieu excéda rapidement en volume et en nature les stipulations des accords de Paris. Hanoï n'avait pas besoin de ce prétexte pour pousser ses avantages sur le terrain, mais l'attitude américaine dédouanait ses entreprises. Désormais, le conflit pouvait prendre son vrai visage, celui d'une guerre civile entre les deux Vietnams.

Les Etats-Unis auraient-ils cautionné le jusqu'au-boutisme de Saigon s'ils avaient estimé à leur juste valeur la solidité et la combativité d'un Sud déjà passablement gangrené ? Auraient-ils misé sur Thieu, qu'ils osent aujourd'hui encore encourager du geste et de la voix, s'ils avaient pu prévoir que leur protégé se rendrait en personne à Pleiku, le 15 mars, pour ordonner un repli massif, tellement subit et improvisé qu'il ne pouvait que donner le signal du sauve-qui-peut ?

On attend maintenant une suite aux « Dossiers du Pentagone » nous éclairant sur cette stupéfiante et sanglante aventure.

Laissées à elles-mêmes pour la première fois, sans « couverture » aérienne américaine, les troupes sud-vietnamiennes avaient fait leurs preuves, en mai 1970, lorsqu'on leur avait offert, dans l'euphorie qui suivit leur promenade militaire dans le « bec de canard » cambodgien, de pénétrer au Laos pour couper les pistes Ho-Chi-Minh. Leur performance, face cette fois à une riposte énergique, fut si lamentable qu'on leur fit aussitôt repasser la frontière.

Et pourquoi parler, comme on le fait à Washington, du « leadership catastrophique » du président-stratège régnant encore à Saigon, et dont la réélection dans le vide, ses opposants s'étant retirés, consterna la capitale américaine ? Autant d'expériences dont la leçon n'a sûrement pas été perdue à la Maison Blanche, qui, depuis le début de l'année, n'a pas manqué non plus d'informations sûres concernant la dégradation de la situation.

Alors, pourquoi les dirigeants américains semblent-ils désemparés devant ce qui arrive ? Pourquoi, surtout, réagissent-ils à ces revers par des sophismes ou des éclats de rire incongrus ? La pyramide des responsabilités accumulées depuis vingt ans en Asie du Sud-Est s'écroule sous leurs yeux, à leurs pieds, mais à des milliers de kilomètres de chez eux. Le cauchemar des uns serait-il le soulagement des autres ?

• VIETNAM DU SUD : plusieurs villes côtières tombent aux mains des révolutionnaires
• CAMBODGE : les Khmers rouges s'emparent d'une position importante sur le Mékong

● AU VIETNAM DU SUD, la débâcle des forces gouvernementales s'accélère ; les autorités militaires abandonnent l'une après l'autre leurs positions avant même l'arrivée des forces révolutionnaires. Après la chute de Qui-Nhon, plusieurs autres localités de la côte du Vietnam central sont ainsi tombées aux mains de ces forces ou sont en cours d'évacuation. Les deux capitales provinciales de Nha-Trang et de Tuy-Hoa, notamment, échappent désormais au contrôle de Saigon. L'évacuation de Dalat aurait commencé. Plus de la moitié du territoire du Vietnam du Sud au total serait maintenant sous contrôle des forces révolutionnaires.

Le premier ministre sud-vietnamien, M. Tran Thien Khiem, a lancé un appel aux combattants pour qu'ils « restent sur place » et se battent, affirmant que son gouvernement était « déterminé à défendre le territoire ». La situation politique est cependant confuse à Saigon, où circulent des rumeurs de démissions, et où l'autorité du président Thieu est chaque jour de plus en plus contestée. Mercredi, le chef de l'État sud-vietnamien a cependant présidé une conférence de personnalités civiles et militaires à laquelle participaient également le général Weyand, chef d'état-major de l'armée américaine, et l'ambassadeur des États-Unis à Saigon, M. Graham Martin.

● AU CAMBODGE, Neak-Luong, dernière position républicaine située sur le Mékong, à une cinquantaine de kilomètres de Phnom-Penh, est tombée mardi 1er avril, après un siège de plusieurs semaines. L'état-major général cambodgien est sans nouvelles du commandant des troupes de la région et de son adjoint.

La chûte de Neak-Luong met fin à tout espoir pour le régime de Phnom-Penh de rouvrir le Mékong afin d'assurer une reprise du ravitaillement de la capitale par voie fluviale. L'arrivée prochaine de cinq mille soldats khmers rouges venus du front de Neak-Luong va en outre rendre plus critique encore la situation militaire autour de la capitale. Selon notre envoyé spécial, des trous béants existent dans les défenses de la ville et les révolutionnaires se sont déjà infiltrés ces derniers jours à proximité de quartiers résidentiels. Les principales villes de province sont également soumises à de fortes pressions et le périmètre de défense de la seconde ville du Cambodge, Battambang, se réduit de jour en jour.

Il ne semble pas que le départ du maréchal Lon Nol, arrivé en Indonésie mardi, puisse permettre une amélioration de la situation. A Pékin, le prince Sihanouk a à nouveau indiqué, mardi, que le gouvernement royal d'union nationale du Cambodge n'accepterait en aucune circonstance de se réconcilier avec les hommes restés en place à Phnom-Penh.

● A WASHINGTON, le gouvernement américain a réaffirmé mardi, par la voix du secretaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, M. Philip Habib, qu'il soutenait totalement le gouvernement du président Thieu. Il a écarté la proposition du G.R.P. (Gouvernement revolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud) de negocier avec un gouvernement ne comprenant pas M. Thieu, affirman. que « le Vietnam du Nord s'est engagé dans une voie qui est en violation totale de tout ce qui peut être présenté comme solution diplomatique ».

Le Pentagone a d'autre part annoncé que sept cents « marines » avaient été envoyés vers le Vietnam du Sud pour y protéger les navires de la marine américaine participant à l'évacuation des réfugiés. Ces troupes resteront à bord des navires, dont les commandants ont l'ordre d'éviter tout combat avec les forces révolutionnaires.

RUMEURS DE DÉMISSIONS A SAIGON

La situation se dégrade d'heure en heure pour les forces gouvernementales au Vietnam du Sud. En l'absence de précisions officielles de la part du haut commandement de Saigon — qui n'a confirmé que le mercredi matin 2 avril la perte de Qui-Nhon. — il est difficile de faire le point exact de l'avance des forces révolutionnaires.

L'agence de presse du G.R.P. a pour sa part annoncé que la province de Binhdinh était désormais intégralement sous contrôle des forces révolutionnaires. De Saigon, les agences occidentales, citant des sources militaires, indiquent que la ville de Nha-Trang a été abandonnée pratiquement sans combat. Une situation chaotique régnait dans cette localité depuis plusieurs jours, et le quartier général de la IIe région militaire (qui s'y était replié après l'abandon de Pleiku) avait dû s'en retirer dès le début de la journée de mardi. La chute de Nha-Trang fait peser une menace immédiate sur le port de Cam-Ranh, où une grande partie des réfugiés qui ont pu être évacués du Nord du pays, et notamment de Da-Nang, ont été conduits ces derniers jours.

Dans la province de Phu-Yen, la ville de Tuy-Hoa serait, d'après l'agence Reuter, déjà tombée aux mains des forces révolutionnaires. Le commandement sud-vietnamien se borne cependant à dire qu'il a perdu le contact avec cette localité, et qu'il n'est pas en mesure de savoir ce qui s'y passe.

Plus au sud, deux autres localités portuaires, Phan-Rang et Phan-Thiet, sont le théâtre de désordres et sont apparemment en cours d'évacuation par les autorités gouvernementales qui, indique l'agence Associated Press, semblent préférer céder le terrain avant même qu'un seul coup de feu ait été tiré aux alentours. Selon des sources militaires, citées par l'agence Reuter, le chute des deux villes est maintenant une question de temps.

Enfin, le contact téléphonique a été coupé avec Dalat, dont l'évacuation aurait commencé. Le porte-parole du commandement sud-vietnamien a cependant affirmé mercredi matin qu'aucun combat ne s'y déroulait.

Dans la région de Saigon, le quartier général de la IIIe région militaire, installé à l'aéroport de Bien-Hoa (à 30 kilomètres de la capitale) a été bombardé, vraisemblablement à la roquette, mais sans que l'on signale de victimes. L'aviation gouvernementale, pour sa part, est intervenue dans la région de Tay-Ninh et dans la province de Binh-Tuy contre des concentrations de forces révolutionnaires.

Enfin, le commandement de Saigon indique que des « *combats sporadiques* » ont lieu dans plusieurs provinces du Delta, c'est-à-dire de la IVe région militaire.

La situation politique paraît tout aussi confuse à Saigon, où se succèdent rumeurs de démissions et démentis.

(Lire la suite page 2.)

Une enclave pilonnée depuis des semaines...

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Phnom-Penh. — La dernière position tenue par les républicains sur le Bas-Mékong, Néak-Luong, est tombée mardi 1er avril aux mains des Khmers rouges. On ignore le sort des deux mille cinq cents défenseurs, ainsi que celui des civils — habitants, réfugiés et familles de soldats, soit entre cinquante mille et quatre-vingt mille personnes — entassés dans cette enclave pilonnée depuis des semaines. Se sont-ils rendus, se sont-ils battus jusqu'à la fin, ou se sont-ils enfuis ?

La perte de cette position met un terme aux espoirs encore entretenus ici de rouvrir le Mékong lors de la saison des pluies. D'autre part, les quelque cinq mille assaillants se sont sans doute emparés d'importantes quantités de matériel et de munitions, ainsi que de quelques pièces de 105 mm. Mais le fait le plus important est que ces soldats, aguerris durant ce long siège, ont montré qu'ils étaient capables de prendre d'assaut une ville importante, la première dont ils se soient emparés depuis plusieurs années. Ces cinq mille hommes seront probablement, d'ici quelques jours, aux côtés des Khmers rouges qui encerclent la capitale. Il leur faudrait environ quarante-huit heures pour franchir la distance qui sépare Néak-Luong du front de Phnom-Penh, soit une cinquantaine de kilomètres. Ils pourraient donc se trouver à pied d'œuvre à la fin de la semaine, selon un expert militaire. Les forces révolutionnaires se trouveraient alors à même de lancer une attaque contre l'aéroport de Pochentong, par le nord-ouest et par le sud.

Le front sud, jusqu'à présent assez calme, s'est animé mardi avec le recul des républicains à l'ouest de la rivière Bassac.

(Lire la suite page 3.)

Un an déjà, un an seulement

par P. VIANSSON-PONTÉ

Un an déjà, un an seulement, depuis cette soirée du mardi 2 avril 1974 où la nouvelle de la mort de Georges Pompidou surprit ceux-là même qui savaient la gravité de son état et jusqu'à ceux qui se préparaient, parfois depuis longtemps, à briguer sa succession.

Courage, respect : ces deux mots figurent dans presque toutes les déclarations faites le lendemain de l'événement, le mercredi 3 avril, par les hommes politiques de la droite aussi bien que de la gauche. Recueillement, réflexion : ce sont ces deux termes qu'utilisent M. Mitterrand comme M. Messmer, M. Debré comme M. Lecanuet le jeudi 4 avril, tandis que la dépouille du président défunt est inhumée dans le petit cimetière d'Orvilliers, pour exhorter leurs partisans à la réserve et à la discrétion. Un recueillement, une réserve qui, pourtant, dès ce moment, ont été bien troublés par l'annonce des premières candidatures et qui vont voler en éclats avant même que soit achevée, le samedi 6, la journée de deuil national, avant que se soient tues les grandes orgues de Notre-Dame.

En fait, l'appel aux urnes a retenti dès la nuit du drame, et les grandes manœuvres sont entamées, qui ne s'achèveront que le 19 mai au soir. Les mots, les pauvres mots, qui marchent par deux comme feront les candidats du dernier round, cachent pour quelques heures encore aux regards du public la lutte féroce qui s'est aussitôt engagée. Le roi est mort, vite oublié, et une seule question compte : qui lui succédera ?

Un an déjà. Des mots, encore et toujours. Ceux qu'avait choisis Georges Pompidou en 1969 pour conquérir la place avaient un sens très clair derrière leur inévitable redondance. C'était, souvenez-vous, continuité et ouverture. Cinq années durant, il fut d'une certaine façon l'homme de la continuité, le successeur du personnage historique qui l'avait distingué, employé, formé à son école, fait grandir dans son ombre et un jour, quand même, rejeté. Avec lui, quoique certains en eussent, le gaullisme et les gaullistes continuaient. « On avançait prudemment et d'un pas trop lent à notre gré, mais la direction demeurait », écrivait le 5 avril l'éditorialiste de *la Nation*.

Quant à l'ouverture, elle fut modeste et limitée, mais réelle : retour des exclus de la veille, à commencer par MM. Giscard d'Estaing, Duhamel et leurs amis, entrée de la Grande-Bretagne et de ses associés dans la Communauté européenne, recherche d'une concertation sociale permanente, esquisse d'une nouvelle société, ébauche d'une libéralisation.

Un an seulement. Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing peut bien invoquer soudain, après dix mois d'omission calculée, les mânes du fondateur et prononcer le nom fameux comme il vient de le faire dans son « coin du feu » du 25 mars, le fantôme du héros est exorcisé. Le slogan en forme de binôme du nouveau président, c'est le changement dans l'ordre. Il révèle encore plus d'apparente contradiction entre ses deux termes que la devise de son prédécesseur. Car si Georges Pompidou ne put finalement conjuguer qu'une continuité plutôt relative, parfois déplorée, parfois contestée, avec une ouverture limitée à quelques hommes et à quelques aspects pour la plupart mineurs de sa politique, alors comment M. Giscard d'Estaing réussirait-il à concilier durablement des changements audacieux, profonds, bouleversants, avec un ordre toujours fragile et menacé, et néanmoins prioritaire à ses yeux ?

Il y a un an la France sortait brutalement d'une cure de sommeil qui lui était peut-être nécessaire après les onze années pleines, riches, mouvementées, où elle s'était réveillée chaque matin aux accents de *la Marseillaise*. A la tête de l'Etat, c'était à la fois un vide préoccupant et le trop-plein des candidats. Georges Pompidou devait être d'autant plus vite oublié, après avoir été rapidement enseveli sous les fleurs de rhétorique comme il se doit, qu'il n'avait pas même tenté d'organiser sa succession, n'ayant pas prévu une mort si rapide et si brutale — et d'ailleurs l'eût-il prévue... L'incertitude, soudain, remplaçait la quiétude un peu morose et lasse, la page était tournée en un instant. Chaban-Delmas, Giscard d'Estaing, Mitterrand, quel nom allait s'inscrire en tête du prochain chapitre ? Continuité encore, changement — mais lequel ? — bouleversement peut-être, nul n'était en mesure de prédire à coup sûr l'avenir.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

RIONS

« Mieux vaut en rire qu'en pleurer » : *cet adage bien de chez nous a dû traverser l'Atlantique et inspirer le président des Etats-Unis, dont l'hilarité se déclenche quand un journaliste lui demande de parler du Vietnam.*

On peut penser que les populations de la péninsule indochinoise saisissent plus difficilement le comique de cette situation, d'autant que, pour elles, la plaisanterie dure depuis trente ans.

Mais il est aussi vrai qu'à évoquer la défense du « monde libre » en Corée du Sud, en Indonésie, à Saint-Domingue, dans le Portugal de Salazar, la Grèce des colonels et le Chili de la C.I.A. on est tenté de se rouler par terre.

Presque comme le président Ford.

BERNARD CHAPUIS.

ENCOURAGÉS PAR L'ÉTAT

Les nouveaux courants du cinéma indien

Connu en Europe presque exclusivement à travers l'œuvre du metteur en scène bengali Satyajit Ray, l'auteur de « *Pather Panchali* », par quelques films politiques de Mrnal Sen, lui aussi bengali, le cinéma indien traîne derrière lui un lourd héritage de super-mélodrames et de super-comédies chantés et dansés, où évoluent des super-stars payées à prix d'or. L'argent « noir » des fraudeurs s'investit volontiers dans cette production pas toujours rentable, mais dont la réussite au box-office, quand réussite il y a, atteint des proportions à laisser rêveurs les producteurs occidentaux.

Pour rompre avec l'esprit et les méthodes d'une industrie à la logique inattaquable (« Le public aime ça ; il le prouve en faisant un triomphe à nos grands films. »), le gouvernement indien a entrepris une double action. D'une part, il finance chaque année des œuvres à budget modique, du genre art et essai, aux styles très divers ; d'autre part, il forme, à l'Institut du film et de la télévision de Poona, une génération de nouveaux cinéastes dont certains rejettent tout compromis avec le système en vigueur, même réformé.

Une troisième voie se dessine, celle du cinéma documentaire, renouvelé par les techniques de tournage léger. Il permettra, peut-être, de donner la parole à un peuple qui ne connaît de sa réalité que l'image mystifiante proposée par l'industrie en place.

(Lire, page 15, l'article de LOUIS MARCORELLES.)

AU VIETNAM DU SUD

Sauve-qui-peut dans les villes sur le point de tomber

« Par villes entières, le Vietnam se vide dans un sauve-qui-peut général », écrit le 1er avril le correspondant de l'A.F.P. à Nha-Trang, peu avant la prise de la ville.

Les gens qui poussent devant eux tout ce qui peut rouler ne savent généralement pas où ils vont. Tout ce qu'ils veulent, c'est fuir cette ville. Certains se réfugient dans l'île des Bambous, une terre déserte et inculte dont la silhouette se découpe au large de Nha-Trang. Ils ne pourront pas y vivre, mais ils pensent y être à l'abri des roquettes. D'autres fuient sur la route de Cam-Ranh, à 60 kilomètres au sud. Ceux qui restent courent, éperdus, s'arrêtent, repartent dans l'autre sens, ayant visiblement perdu tout contrôle d'eux-mêmes.

Leur panique s'explique : des militaires qui font retraite depuis les Hauts-Plateaux rôdent en ville, l'arme à la main. Ils rançonnent et pillent sans vergogne. Depuis lundi soir 31 mars, les commerçants ont baissé leurs rideaux et plus aucun service public ne fonctionne. Les banques ont fermé leurs portes il y a plusieurs jours déjà. La poste ne marche plus, même le téléphone automatique est coupé.

L'exemple est donné par les hauts fonctionnaires et les officiers qui, lorsqu'ils ne sont pas déjà partis, ont envoyé leur famille à Saigon.

Mardi matin, le vice-consul français, M. Stralheim, a déclaré au consul général américain, M. Moncrieff Spear : *« Désormais, je ne réponds plus de rien. »* Des centaines de gens se battent devant les grilles du consulat américain dans l'espoir de monter à bord des hélicoptères qui décollent de l'aire d'envol de la cour.

Lundi soir, des « marines » vietnamiens qui voulaient embarquer ont tiré sur les forces de sécurité du port. Il y a eu des morts et des blessés.

Le correspondant de l'A.F.P., qui a fini par prendre place dans un C-46 à destination de Saigon, croit savoir que des étrangers de Nha-Trang il ne restait plus, à son départ, que des religieux français. Trois pères de la mission étrangère de Paris : les Pères Marc Lefebvre et Joseph Viot, qui ont refusé d'abandonner leurs paroissiens, et le Père Beysselance qui, dans un camp de réfugiés situé à une dizaine de kilomètres de la ville, reste avec quelque mille cent montagnards. Une religieuse, la sœur Marguerite, n'a pas non plus voulu quitter les vingt novices et carmélites vietnamiennes dont elle a la charge.

Alors que les forces révolutionnaires contrôlent la totalité de la Ire région militaire du Vietnam du Sud, leur effort principal se porte maintenant sur la partie côtière de la seconde région, où le port de Nha-Trang est tombé et où les villes de Tuy-Hoa, Phan-Rang et Phan-Thiet sont directement menacées. Les dépêches en provenance de Saigon ne permettent pas de savoir avec précision quelles fractions des territoires des provinces de Phu-Yen, Khanh-Hoa, Tuyen-Duc, Ninh-Thuan et Binh-Thuan ont été effectivement abandonnées par les forces gouvernementales.

A Saigon, l'angoisse

A Saigon, selon l'agence Reuter, la relative sérénité habituelle a fait place à l'angoisse. *« Où peut-on se réfugier après Saigon ? »*, se demande une jeune femme de vingt-trois ans dont le mari a été tué, il y a six mois, et qui vit avec sa mère et ses deux enfants. Sa mère a confectionné deux « cong », des porte-bébés en tissu pour emmener les enfants lorsque le moment sera venu.

Le marché central bourdonne de rumeurs. Il est question, comme à chaque crise, de tracts distribués par le F.N.L. qui annoncent l'arrivée des forces révolutionnaires dans trois semaines. Personne n'a vu ces tracts de ses propres yeux. Lire un tract du Vietcong est, en effet, un délit, mais tout le monde affirme connaître quelqu'un qui en a lu un.

Selon l'agence Associated Press, le directeur de la compagnie aérienne américaine World Airways, qui assure, en charters, l'approvisionnement de Phnom-Penh et des évacuations de réfugiés, M. Edward Daly, a déclaré qu'il transporterait mille cinq cents bébés sud-vietnamiens orphelins aux Etats-Unis et en Australie, *« avec ou sans la permission du gouvernement de Saigon »*.

L'agence du G.R.P. décrit Da-Nang libérée

Dans les régions qui ont changé de maîtres, les récits sont évidemment d'une tonalité très différente.

L'agence France-Presse rapporte ce récit d'un correspondant de guerre de l'agence de presse du G.R.P. Giai Phong, entré à Da-Nang le 29 mars à 4 heures de l'après-midi avec les forces communistes :

« Près de cinq mille officiers et hommes de troupes aux ordres du gouvernement de Saigon se sont mutinés et ont rallié la révolution à Da-Nang avant la prise de la ville par les forces révolutionnaires », raconte ce correspondant. La population de la ville aurait ainsi accueilli les combattants du F.N.L. *« comme ses propres fils retour d'un long voyage »*. *« Le cortège des libérateurs, battant pavillon du G.R.P., était forcé de s'arrêter à tout instant sous les acclamations enthousiastes de centaines de milliers d'habitants. »*

« Le drapeau du G.R.P. flottait partout », tandis que *« sonnaient, majestueusement, les cloches de la cathédrale de Da-Nang »*.

Une révision de la politique américaine est en gestation

Washington. — Dans la perspective de la révision annoncée par le président Ford de la politique américaine vis-à-vis du Vietnam, M. Kissinger a réuni, le mardi 1er avril, un certain nombre de personnalités spécialistes des problèmes du Sud-Est asiatique. Aucune indication n'a filtré de ces entretiens préalables à une redéfinition de la position américaine que le président Ford exposera peut-être jeudi 3 avril, au cours d'une conférence de presse à San-Diego.

D'ici là, le général Weyand, chef d'état-major de l'armée, envoyé spécial du président au Vietnam, sera probablement rentré. Son appréciation de la situation militaire et politique à Saigon est considérée comme très importante. Si le général rentre trop tard, il faudra attendre le grand discours que le président doit adresser, la semaine prochaine, aux deux Chambres du Congrès réunies en session extraordinaire.

En tout cas, une révision de la politique américaine est en gestation, sans qu'on puisse encore savoir dans quel sens elle ira. Une mise au point officielle s'impose pour dissiper la confusion et l'incertitude régnant actuellement dans la capitale, à la suite des déclarations contradictoires faites par les représentants de la Maison Blanche et du département d'Etat.

En effet, à peu près au même moment, alors que M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, indiquait que les Etats-Unis avaient pris des initiatives diplomatiques pour tenter d'arriver à un règlement négocié, M. Habib, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Sud-Est asiatique, affirmait que le gouvernement américain n'avait eu aucun contact récent ni avec la Chine ni avec l'Union soviétique. M. Habib confirma, une fois de plus, l'appui des Etats-Unis à la République du Vietnam du Sud et à son chef, le président Thieu. Il dénonça vigoureusement les Nord-Vietnamiens pour avoir violé les accords de Paris *« dans les faits, en esprit et en intention »*.

Tant que la situation militaire ne sera pas stabilisée, a dit encore M. Habib, les Nord-Vietnamiens n'ont aucun intérêt à négocier. Un peu plus tard, M. Nessen corrigeait ses propres déclarations en précisant qu'aucune nouvelle initiative diplomatique américaine n'était en cours, et que les efforts entrepris par la voie normale des chancelleries, pour convaincre Hanoï d'observer ses obligations contractées à Paris n'avaient pas abouti. M. Nessen s'est ainsi aligné sur la position du département d'Etat.

A dire vrai, son souci majeur était de dissiper l'impression fâcheuse créée par le président Ford à la télévision. Des millions de téléspectateurs ont pu voir lundi soir leur président se dérober en courant et en riant aux questions des journalistes sur le Vietnam. (*Le Monde* du 2 avril.)

De notre correspondant

L'image de M. Ford, jouant tranquillement au golf pendant ses vacances en Californie, a dû choquer suffisamment pour que M. Nessen se sente obligé de dire : *« Et s'il n'avait pas joué au golf, est-ce que la situation militaire en aurait été affectée ?... »* Ainsi M. Nessen s'efforce-t-il de convaincre l'opinion que le problème vietnamien occupe toutes les pensées du président.



(Dessin de PLANTU.)

Des possibilités d'action limitées

A dire vrai, en l'absence du président, de M. Kissinger et du Congrès, en vacances jusqu'au 7 avril, personne dans la capitale n'est en mesure de donner une indication quelconque sur les intentions des Etats-Unis. Certes, il est acquis que Washington accomplira le maximum d'efforts dans le domaine humanitaire de l'aide aux réfugiés. Sept cents fusiliers marins vont participer aux opérations d'évacuation, étant bien entendu qu'ils ne quitteront pas les unités navales.

Mais, en dehors de cette entreprise humanitaire, soutenue par une opinion bouleversée par ce qu'elle voit tous les jours à la télévision, les possibilités d'action du gouvernement de Washington, dit-on, sont très limitées.

Sur le plan diplomatique, le gouvernement américain peut difficilement demander la convocation de la conférence de Paris. Ce serait là un geste gratuit dans la mesure où la situation sur le terrain ne s'en trouverait pas améliorée. Par contre, cela déclencherait une vive controverse, étant donné que le président Thieu n'a pas, de son côté, observé les conditions politiques des accords de Paris. Les observateurs pensent, en outre, que M. Kissinger ne voudra pas risquer de remettre en cause la détente, seule rescapée du naufrage de sa diplomatie.

Sur le plan militaire, l'effondrement des forces vietnamiennes donne au débat sur la prolongation de l'aide américaine un caractère académique. M. Habib a dit que le président demanderait des fonds substantiels au Congrès, s'il estime que le gouvernement de Saigon est en mesure de stabiliser la situation militaire. Mais cette stabilisation est de plus en plus mise en doute par la majorité des experts du Pentagone. A moins d'un redressement inattendu du moral des divisions sud-vietnamiennes, ou d'une décision politique d'Hanoï d'éviter un affrontement direct, coûteux, en spéculant sur un effondrement de l'intérieur, la chute de Saigon est maintenant considérée comme inévitable dans un délai relativement bref.

Malgré tout, les arsenaux de la garde nationale ont été vidés de quelques pièces d'artillerie et de matériel de communication pour être envoyés immédiatement au Vietnam, sans attendre la décision du Congrès sur la demande de crédits supplémentaires. A cet égard, les chances d'un vote positif du Congrès, même sur le compromis proposé par le gouvernement, ont diminué dans la mesure où la débâcle justifie le refus de nombreux sénateurs et représentants de soutenir une cause perdue. Les sénateurs démocrates Bayh (Indiana), Clark (Iowa), Bentsen (Texas), ont tous fait état de l'incapacité des leaders de Saigon, du défaitisme de leurs troupes... A cela s'ajoute le mécontentement du Congrès devant les attaques et critiques répétées dont il est l'objet de la part de la Maison Blanche et du département d'Etat.

Malgré les déclarations formelles de soutien au président Thieu et à son gouvernement, on admet, en privé, que tôt ou tard un règlement négocié devra intervenir, impliquant à plus ou moins bref délai le départ du président Thieu, déjà fortement critiqué dans les milieux du Pentagone et au département d'Etat.

HENRI PIERRE.

Rumeurs de démissions à Saigon

(Suite de la première page.)

Mercredi matin, le premier ministre sud-vietnamien, M. Tran Thien Khiem, a lancé un appel radiodiffusé affirmant que le gouvernement était *« déterminé à défendre le territoire »*. Il a invité les combattants à *« un sursaut de patriotisme pour rester sur place et se battre »* et la population à *« participer aux opérations de défense »*. M. Tran Thien Khiem a accusé *« les communistes nord-vietnamiens d'avoir déchiré l'accord de Paris »*, lancé une *« offensive générale »* et *« occupé douze provinces : la totalité de la Ire région militaire et une partie de la IIe »*.

Le premier ministre, qui avait été chargé le 26 mars par le président Thieu de remanier son cabinet pour en faire un *« gouvernement de combat »* a encore déclaré : *« J'ai eu la semaine dernière des consultations et pris contact avec de nombreuses personnes appartenant à toutes les tendances politiques, ainsi qu'avec des représentants de la grande famille militaire. Ces consultations visent à réaliser une grande union nationale pour rétablir l'ordre et arrêter l'agression. »*

Mardi soir, cependant, le projet de « remaniement » du gouvernement était considéré comme dépassé dans les milieux politiques saigonnais, où le bruit courait avec insistance que le premier ministre avait proposé sa démission au président Thieu, à la suite de divergences avec le chef de l'Etat. Certaines rumeurs, qui n'ont pas reçu confirmation par la suite, faisaient même état d'une mise en demeure adressée par ses généraux au président Thieu pour qu'il abandonne le pouvoir. En fait, on indiquait ultérieurement que M. Thieu avait convoqué mercredi une conférence de personnalités civiles et militaires.

Plusieurs groupes et personnalités de l'opposition ont de nouveau invité le président Thieu à démissionner. Ainsi, le sénateur Vu Van Mau, président de la « Force de réconciliation nationale », qui a indiqué, par la même occasion, qu'il continuait à recevoir des nouvelles des comités de son mouvement demeurés sur place dans les territoires occupés par les forces révolutionnaires.

Dans une interview à l'agence France-Presse, le général Duong Van Minh, ancien chef de l'Etat et l'un des auteurs du putsch qui renversa, en 1963, le régime Ngo Dinh Diem, a également estimé que la situation actuelle imposait le départ du président Thieu. Le général Minh estime que la présence de M. Thieu *« arrange »* les communistes et que les Américains sont *« tombés dans le panneau »* en le soutenant. *« L'armée en est arrivée à ce point de confusion*, dit le général Minh, *que beaucoup d'officiers supérieurs soupçonnent le président Thieu et les Américains d'avoir passé quelque accord secret de l'autre côté. »* Le général ajoute qu' *« il est vain de poursuivre des buts exclusivement militaires »*, qu'il faut aboutir *« au plus tôt »* à une négociation, et qu' *« il est temps encore d'appliquer les accords de Paris pour sauver des vies humaines et des biens »*.

Evoquant la responsabilité des grandes puissances, le général Minh a encore dit : *« La France est la mieux placée pour parler à la Russie et à la Chine communiste. Elle est aussi la mieux placée pour parler aux Américains. »*

A BORD DU CARGO AMÉRICAIN « PIONEER CONTENDER »

Des enfants naissaient et mouraient

Le « Pioneer Contender », un cargo américain, a fait deux voyages à Da-Nang alors que la ville tombait aux mains des révolutionnaires. Il a pris à son bord quelque douze mille réfugiés embarqués sur des péniches. Peter O'Loughlin, d'Associated Press, se trouvait à bord au cours du dernier voyage. Voici son récit :

A bord du *Pioneer Contender*, au large de Da-Nang, 1er avril. — Des fusiliers marins sud-vietnamiens ont abattu vingt-cinq personnes environ, qu'ils disaient être des suspects, à bord d'un bateau américain qui évacuait des réfugiés de Da-Nang, rapportent des membres d'équipage. De nombreuses autres personnes sont mortes noyées en essayant de fuir.

Des enfants, qui avaient perdu l'équilibre, sont tombés des péniches surchargées. Des mères ont sauté à la mer pour essayer de les sauver et se sont noyées. Des corps gonflés flottaient sur les eaux du port.

Des militaires sud-vietnamiens en débandade se sont livré bataille pour prendre place à bord des péniches qui devaient les conduire au *Pioneer Contender* et à l'autre bateau américain chargé des opérations d'évacuation, le *Pioneer Commander*, alors qu'au cours du week-end pascal Da-Nang, la deuxième ville du Vietnam du Sud tombait aux mains du vietcong.

Les exécutions auraient eu lieu sur la plage arrière du *Pioneer Commander*. Deux Vietnamiens ont également été abattus à bord du *Pioneer Contender* et une femme a été blessée par des agresseurs inconnus.

Le *Pioneer Contender* a été le dernier bateau à embarquer des réfugiés avant que le bombardement communiste n'interrompe, dimanche, les évacuations.

La pourriture dans l'air

Les marins détournaient la tête alors qu'approchait une péniche avec sa cargaison de misère. Une odeur d'urine, de sueur, de pourriture flottait dans l'air.

Il y avait peut-être quatre mille personnes à bord de l'embarcation, qui mesurait 60 mètres de long sur 25 mètres de large. Mouillées par la pluie, brûlées par le soleil, elles étaient là depuis quatre jours, sans vivres, sans installations sanitaires. La moitié environ étaient des femmes et des enfants de tous âges. Certains des enfants étaient nés à bord.

Deux Américains inconnus gardaient la péniche, où s'étaient aussi embarqués des centaines de militaires sud-vietnamiens armés et, disaient-ils, des éléments vietcong infiltrés. Un des gardes, un homme blond trapu, avec des lunettes à verre sans monture, était assis au sommet de la palissade de 3 mètres qui encerclait la péniche. Il tenait une mitraillette et mâchait nonchalamment un cigare.

Sur le pont du *Pioneer Contender* la radio crépitait. « Contender, *ici le* Pioneer Commander. *Nous avons une information d'après laquelle des hommes-grenouilles sont à l'eau. Il nous faudra nous déplacer. Nous embarquons. Ici c'est la pagaille.* »

Le commandant du *Pioneer Contender*, le capitaine Edward Flink, s'empara du micro. *« Oui, c'était déjà comme ça hier... »*

Le premier maître, Robert Holock, trente ans, en combinaison tachée d'huile, dirigea la manœuvre d'amarrage de la péniche sur le côté du *Pioneer Contender*, ce qui n'était pas un travail facile avec le vent, la pluie et la houle.

Une coupée chancelante, mesurant une quinzaine de mètres, inclinée à 45 degrés, fut mise en place. La ruée commença.

Un matelot se plaça en haut de l'échelle et commença à prendre les enfants, dont les mères se précipitaient. Il les passait à d'autres matelots.

« Va déserter ailleurs », dit un des marins, en repoussant brutalement un militaire sud-vietnamien.

Un filet fut baissé par la grue dans la péniche. Il remontait avec un chargement de femmes et d'enfants, qu'il déchargeait dans la cale, comme des bestiaux. Des cris, des pleurs, des supplications pour obtenir de l'eau, des vivres, un médecin, emplissaient l'air.

Une demi-heure après le début de l'embarquement, une femme accoucha. Elle porta l'enfant dans le chapeau de paille conique des vietnamiens à un matelot, qui l'emmena dans la partie réservée aux malades, le lava et, selon ses termes, *« le mit en route »*.

Quatre autres bébés au moins sont nés durant la nuit et les dix-sept heures du reste de voyage jusqu'à la baie de Cam-Ranh. Il est probable que deux fois plus sont morts...

La péniche fut abandonnée à la dérive. Parmi les téléviseurs, les vélos, les valises abandonnées, gisaient les corps de trois enfants morts.

LA GUERR[E]

SUD

la politique américaine est en gesta[tion]

JACQU[ES] DELORS

Chang[e]

JEA[N] DUVIGN[AUD]

La plan[ète] des jeu[x]



EN INDOCHINE

AU CAMBODGE

Le prince Sihanouk : le départ de Lon Nol est une nouvelle manœuvre de « l'impérialisme américain »



Le chef de l'Etat cambodgien, le maréchal Lon Nol, qui a quitté mardi Phnom-Penh, est arrivé dans la soirée à Denpasar, capitale de Bali, en Indonésie. Un porte-parole indonésien a déclaré qu'il était possible que le président Suharto s'entretienne avec le maréchal. Celui-ci est accueilli, a précisé le porte-parole, *« comme le chef d'un Etat ami qui nous fait une visite informelle, mais il n'a jamais été question d'une invitation »*.

● *A PEKIN*, le prince Sihanouk a déclaré, mardi, qu'il considérait le départ de Phnom-Penh de celui qui l'avait écarté du pouvoir en 1970 comme une nouvelle manœuvre politique de « *l'impérialisme américain* ». « *Je proclame une nouvelle fois ouvertement*, a affirmé le chef du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dans une déclaration demise à la presse, *qu'en aucun cas, en aucune circonstance, ni dans un avenir proche ni dans un avenir plus lointain, la résistance cambodgienne n'acceptera d'être réconciliée avec les traîtres de la clique de Saukham Khoy, Pan Sothi et compagnie* ».

L'Agence Chine nouvelle a annoncé mercredi le départ de Phnom-Penh du président Lon Nol et de son entourage en ces termes : « *Lon Nol, chef de bande des super-traîtres de la clique de Phnom-Penh, a quitté Phnom-Penh dans la panique* » et sous « *un feu intense* » de la part des Khmers rouges qui pilonnaient l'aéroport.

● A PHNOM-PENH, le général Saukham Khoy, qui assure l'intérim de la présidence de la République, a déclaré au représentant du *Los Angeles Times*, que le maréchal Lon Nol était chargé d'une mission aux Etats-Unis pour encourager le Congrès américain à approuver une aide militaire supplémentaire en faveur de son gouvernement. Il a ajouté qu'une telle aide était nécessaire afin de renforcer la position des républicains et d'« *amener les Khmers rouges à la table de négociation* », indique le journal. « *Les Khmers rouges n'accepteront pas de négocier immédiatement, mais dans quelques mois, quand ils verront qu'ils ne peuvent pas prendre Phnom-Penh par la force* » affirme encore le général Khoy.

● A MOSCOU, les quatre diplomates représentant le régime de Phnom-Penh ont été priés, mardi, de quitter l'U.R.S.S. immédiatement.

● A PARIS, où il est arrivé mardi matin, M. Cheng Heng, qui avait succédé au prince Sihanouk à la tête de l'Etat cambodgien après le coup d'Etat de 1970, a déclaré : « *J'espère sincèrement qu'un cessez-le-feu interviendra dans les prochains jours afin de mette fin aux malheurs du pays et d'ouvrir la voie à des négociations.* »

Une enclave pilonnée depuis des semaines...

(Suite de la première page.)

Dans ces circonstances, les forces républicaines, qui ne disposent plus d'aucun renfort important, seraient incapables de faire face à une pression dans plusieurs secteurs de la part d'assaillants désormais supérieurs en nombre. Les Khmers rouges pourraient choisir d'attaquer à la veille de la nouvelle session du Congrès américain, le 7 avril, et montrer ainsi qu'il est désormais inutile d'aider un régime au bord de l'effondrement, et de risquer de faire tomber entre les mains des communistes tout nouvel arrivage d'armes, comme cela se produit actuellement au Vietnam du Sud.

Des trous béants dans les défenses de la capitale

La situation militaire est-elle donc désespérée après la chute de Neak-Luong ? Certains officiers supérieurs khmers semblent eux-mêmes le penser. Mais rien n'a été entrepris pour faire face à une telle menace. Des trous béants demeurent dans les défenses de la ville. La mobilisation générale n'est qu'un mot, et les soldats qui ne se battent pas sont toujours plus nombreux que ceux qui risquent leur vie au front. La tactique de l'état-major se limite à dégarnir un front calme pour venir en aide aux unités en difficultés. Le porte-parole militaire, le général Am Rong, a proposé, sans rire, dans le quotidien *le Républicain*, du 27 mars, de construire une palissade en troncs de palmiers à sucre pour *« empêcher d'autres nouvelles attaques et infiltrations »* sur le périmètre nord et ouest de Phnom-Penh.

Il ne semble donc pas que le retrait du maréchal Lon Nol puisse mettre fin à la lente dégradation de la situation. Les départs d'étrangers s'accentuent. Des Français, qui ironisaient il y a encore deux semaines sur la fermeture de l'ambassade de France, et clamaient qu'ils n'avaient pas peur, eux, de rester, font leurs bagages ou sont même partis. Les dernières ambassades encore ouvertes — Japon, Vietnam du Sud, Corée du Sud — évacuent le personnel non indispensable ou ferment purement et simplement.

PATRICE DE BEER.

[L'ambassade des Etats-Unis à Phnom-Penh procédera, d'ici à la fin de la semaine, à l'évacuation d'une partie de son personnel américain, indique l'A.F.P.]

L'AIDE AUX RÉFUGIÉS

L'assistance humanitaire des Nations unies destinée aux réfugiés sud-vietnamiens se trouvant dans les zones contrôlées par le G.R.P. sera administrée par le gouvernement de Hanoï, a déclaré mardi 1er avril à Genève un porte-parole du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Cet organisme et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ont été désignés lundi par M. Kurt Waldheim pour être les principaux instruments de l'aide apportée par les Nations unies aux victimes en Indochine. L'UNICEF a, pour sa part, déjà mis au point, à la demande du gouvernement de Saigon, un pont aérien pour le transport de vivres et de médicaments.

La Croix-Rouge internationale a accordé, selon l'agence de presse nord-vietnamienne, pour 500 000 francs suisses (830 000 francs français) d'aide d'urgence aux populations des zones récemment conquises par les forces nord-vietnamiennes. Les Eglises protestantes ont réuni près d'un million de dollars (4,2 millions de francs) au cours des cinq derniers jours en réponse à un appel du Conseil œcuménique des églises. Le gouvernement américain a annoncé, pour sa part, l'envoi de 100 000 tonnes de riz, ce qui devrait permettre, selon l'U.S. Aid, de nourrir un million de réfugiés pendant six mois. Enfin, un DC-8 de la compagnie World Airways, a emmené mercredi, à l'initiative d'une organisation américaine, cinq cents orphelins de guerre à destination des Etats-Unis.

Les demandes d'assistance

● *Le G.R.P.* a adressé le 1er avril à la Croix-Rouge internationale une demande d'aide totalisant 8,4 millions de francs.

● *La Croix-Rouge française* lance *« un pressant appel à toute la population française pour qu'elle l'aide dans la mission de survie qu'elle vient d'engager en faveur des réfugiés vietnamiens et des populations assiégées à Phnom-Penh »*. Les dons, exclusivement en espèces, doivent être adressés soit par chèque bancaire, soit par C.C.P. (Paris 600 00), 17, rue Quentin-Bauchart, 75384, Paris CEDEX 08.

● *Rectificatif.* — C'est à bord d'une Caravelle d'Air Cambodge, et non pas d'Air France, comme il a été écrit, à la suite d'une erreur typographique, dans *le Monde* du 2 avril, que le maréchal Lon Nol a quitté Phnom-Penh.

CHINE

VICE-PREMIER MINISTRE

M. Chang Chun-chiao dresse un violent réquisitoire contre les « nouveaux bourgeois » dans le parti et l'État

De notre correspondant

Pékin. — L'article écrit par M. Yao Wen-yuan pour le *Drapeau rouge*, au mois de mars, avait soulevé quelques vagues (*le Monde* du 4 mars 1975). Celui de M. Chang Chun-chiao, que publie le *Quotidien du peuple* du 1er avril provoquera des remous beaucoup plus profonds. Il ne s'agit plus seulement de souligner la présence de « nouveaux bourgeois ». M. Chang Chun-chiao, vice-premier ministre, et commissaire permanent du bureau politique, les prend cette fois-ci directement à partie et les désigne comme cible à la base.

L'article, à vrai dire, ne se résume pas à un réquisitoire. Pour l'essentiel, il comprend l'exposé le plus systématique jamais publiée par la presse du comité central sur les origines de la lutte de classe et des contradictions dans la société socialiste d'après la révolution culturelle. Le texte s'appuie sur des données chiffrées inédites et présente un tableau assez complet des structures économiques nationales. Cette description sert à justifier l'exercice d'une « *dictature généralisée du prolétariat* ». Ce faisant, elle apporte des précisions supplémentaires sur l'objectif de la campagne lancée en février et qui prend aujourd'hui une nouvelle ampleur.

Le vice-premier ministre se propose de montrer l'énormité de la tâche qui reste à accomplir dans la marche au communisme et la nécessité de franchir rapidement quelques premiers pas dans cette direction en étouffant les tendances bourgeoises qui se manifestent. Il dénonce avec sévérité et sans pitié cette nouvelle bourgeoisie, représentée à l'extérieur par Khrouchtchev et Brejnev, dont les rangs se reforment régulièrement. « *Leur origine sociale est bonne*, poursuit-il. *On dirait qu'ils ont grandi à l'ombre du drapeau rouge, ils sont entrés dans le parti et, formés à l'université, sont devenus des prétendus experts rouges. En fait, ils sont de nouvelles herbes vénéneuses poussées sur le vieux terrain du capitalisme.* » « *Ces gens*, assure M. Chang Chun-chiao, *font des choses que Hitler, malgré son désir, n'était pas arrivé à faire.* »

L'auteur n'hésite pas, comme on voit, à recourir au langage le plus violent. Mais il fait aussi parler les chiffres. Pour justifier la lutte contre « *le droit bourgeois* » dans la société socialiste, il cherche à montrer combien on est loin de la socialisation complète des moyens de production. Dans l'industrie même, directement placée, en principe, dans le cadre étatique, la situation n'est pas simple. Le secteur socialiste et le secteur collectif coexistent et représentent respectivement 97 % et 3 % du capital industriel, 63 % et 36 % de la main-d'œuvre industrielle, 86 % et 14 % de la valeur de la production secondaire. Il faut ajouter un secteur artisanal avec une main-d'œuvre représentant 0,8 % de la classe ouvrière.

Dans l'agriculture, le secteur d'Etat est très largement minoritaire : 90 % des terres cultivées et de l'équipement d'irrigation et de drainage appartiennent aux collectivités, ainsi que 80 % des tracteurs et du gros bétail. Il en résulte que plus de 90 % des céréales et autres produits agricoles proviennent de l'économie collective. Le reste est obtenu dans les fermes d'Etat et sur les lopins privés.

Dans le commerce, poursuit le vice-premier ministre, le secteur d'Etat écoule 92,5 % des marchandises et les collectivités 7,3 %. A quoi s'ajoute un secteur limité d'échanges ruraux libres.

« La révolution n'est pas terminée »

M. Chang Chun-chiao comme M. Yao Wen-yuan ou le premier ministre, M. Chou En-lai, appartient au petit groupe de dirigeants autorisés à citer des déclarations inédites du président. Celles qu'il rapporte ici, et publie à l'usage du pays tout entier, risquent d'inquiéter bien des cadres. « *Selon moi*, déclara Mao Tse-toung devant le comité central en avril 1969, *je ne dirais pas partout ni même dans la grande majorité des usines, mais du moins dans un nombre relativement élevé, la direction n'est pas aux mains des vrais marxistes ni des ouvriers.* » Et le président d'affirmer que dans le passé on ne manquait pas de bons dirigeants, mais qu'ils ont suivi la ligne de Liu Shao-chi par la suite, et largement répandu les primes et stimulants matériels. « *Cela montre que la révolution n'est pas terminée.* »

Il faut s'éloigner de la société bourgeoise, rompre avec elle sur tous les plans, souligne M. Chang Chun-chiao, dans le passage central de son article. L'objectif est de supprimer toutes les différences de classe, toutes les relations de production qui engendrent ces différences, toutes les relations sociales et tous les concepts qui résultent de ces relations de production.

Le vice-premier ministre lance ensuite de vives attaques contre ceux qui appartiennent au parti sur le plan de l'Organisation, mais pas sur le plan idéologique, qui, lorsqu'on parle de poursuivre la révolution, s'exclament : « *Quoi, la dictature du prolétariat généralisée ? Qu'est ce ce prétendu premier pas d'une longue marche ? Excusez-moi, je laisse cela aux autres, je suis déjà arrivé à la gare, il faut que je descende.* » Nous avertissons ces camarades, enchaîne M. Chang Chun-chiao, que « *descendre à mi-chemin est dangereux ! La bourgeoisie vous fait signe, mais rejoignez les rangs, continuez d'avancer !* »

De ce long article, on retiendra encore les vives attaques contre les dirigeants soviétiques « *qui ne changent rien aux mots soviet, parti communiste, République socialiste, mais qui exercent en fait une dictature monopoliste bourgeoise et répriment le peuple au nom de la dictature du prolétariat* ».

L'article ajoute qu'il existe des phénomènes semblables en Chine, et que Liu Shao-chi comme Lin Piao procédaient de la même ligne. Le dernier, en particulier, est accusé d'avoir recouru à des mots d'ordre systématiquement gauchistes pour jeter la confusion.

M. Chang Chun-chiao termine par une diatribe contre le style de vie des bourgeois qui se développe aujourd'hui. Il y a des gens, dit-il, et les plus dangereux se retrouvent parmi les cadres supérieurs, qui font commerce de tout et même d'eux-mêmes. S'ils entrent dans le parti, c'est pour accroître leur valeur marchande et se vendre plus cher. Autrefois ils ont pu apporter une contribution à l'humanité, aujourd'hui leur rôle est de sabotage, ils sont de nouvelles ordures de l'histoire.

Apparemment, ce sont les cibles de la campagne. Si les étrangers ne les discernent pas, les militants chinois mettront sans doute quelques noms précis sur les personnages. Pour l'instant, il leur faut supporter le choc que provoque inévitablement un tel article. Une fois de plus, la direction du parti estime dangereuse la quiétude politique, et veut empêcher les conservateurs de consolider leurs positions dans les nouvelles structures étatiques.

ALAIN BOUC.

AMÉRIQUES

Brésil

La « libéralisation » promise par le gouvernement Geisel se heurte à de nombreux obstacles

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Un an après avoir changé de gouvernement, le Brésil retrouve une vie politique qu'il avait perdue depuis longtemps. Les grands thèmes autrefois interdits par la censure : la violence de la répression, la « dénationalisation » de l'économie, la paupérisation des travailleurs, — sont aujourd'hui l'objet de débats parfois tumultueux et reproduits dans la presse. Aiguillonnée par l'opposition, mais fidèle aussi à des engagements pris depuis longtemps, l'équipe du général Geisel s'efforce, non sans déboires, de replacer la lutte contre la « subversion » dans un cadre légal. Elle a pris déjà quelques mesures significatives en vue de reconstituer le pouvoir d'achat des salariés les plus défavorisés. Elle a suffisamment débloqué la situation du pays pour que le président du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition), M. Ulisses Guimaraes, reconnaisse dans la personne du chef de l'Etat « *un dirigeant démocratiquement honnête dans la pensée, les paroles et l'action* ».

La première offensive de l'opposition au Parlement a porté sur le cas des prisonniers politiques « disparus ». Avant le début de la nouvelle législature, certains députés du M.D.B. proposaient déjà la formation d'une commission parlementaire d'enquête sur les « *droits de la personne humaine* ». Ils étaient en mesure, théoriquement, de l'obtenir, puisqu'il suffit de l'approbation d'un tiers des députés, et que l'opposition occupe 44 % des sièges à la Chambre.

Très vite, les risques devaient apparaître. La plupart des prisonniers politiques ayant « disparu » sous le gouvernement Medici, le général Geisel aurait du consentir à une mise en cause de son prédécesseur et surtout du rôle joué par l'armée dans la répression. Le danger était grand de voir les militaires les plus durs réagir aux accusations portées contre l'« institution », et bloquer, au moins momentanément, la politique de « libéralisation ». Si celle-ci est acceptée par la majorité des forces armées, elle peut être à tout instant compromise par ce que des officiers considèrent comme du « revanchisme ».

C'est pourquoi les autorités ont décidé de prendre les devants. Le 6 février, le ministre de la justice, M. Armando Falcao, publiait une note officielle sur les « disparus ». C'était un constat d'impuissance : le document se bornait à indiquer que les personnes recherchées étaient « en fuite » ou « dans la clandestinité ». Plus important : le même ministre s'est efforcé, depuis plusieurs semaines, de signaler aux autorités judiciaires et à la presse les arrestations opérées au sein des mouvements clandestins.

Les officiers et les policiers chargés de la répression ne suivent guère. En février, à Rio-de-Janeiro, trois avocats ont été enlevés et l'un deux, au moins, a déclaré avoir été torturé. A Sao-Paulo, de nombreux militants du parti communiste (pro-soviétique) ont été victimes du même traitement. Mais dans d'autres cas, les autorités ont répondu aux demandes d'éclaircissements qui leur étaient faites. Le « secret » a été levé, par exemple, en faveur du journaliste Fausto Cupertino Guimaraes, secrétaire de l'Association brésilienne de presse, arrêté sous l'accusation de militer au sein du P.C.B., et qui a été autorisé à recevoir la visite de ses avocats. Evénement inimaginable auparavant, la télévision a même montré, dans sa prison de Sao-Paulo, l'un des dirigeants du P.C.B. M. Marco Antonio Coelho. Ces initiatives n'indiquent évidemment pas que les militants arrêtés ne sont plus torturés.

Des limites précises

Après avoir renoncé à former une commission parlementaire d'enquête, l'opposition a imaginé une autre procédure : la convocation du ministre de la justice à la Chambre des députés pour apporter les informations nécessaires sur les « disparus ». La réaction n'a pas tardé. Tandis qu'un sénateur de l'ARENA (parti gouvernemental), M. José Sarney, estimait inacceptable de transformer le Congrès en « *tribunal d'exception contre la révolution et les forces armées* », un représentant du gouvernement ne craignait pas d'affirmer qu'une telle convocation faisait le « *jeu des communistes* ». Il prétendait même que le peuple ne s'intéressait pas à la détente politique, mais « *au football ou au cinéma* ».

Ainsi, un nouveau refus était opposé au M.D.B. Les commentateurs politiques en ont conclu que le cadre du débat était désormais bien tracé : le gouvernement Geisel est prêt à assumer ses responsabilités pour tous les actes pratiqués durant son mandat. Il accepte également que le Congrès dénonce les violences et les irrégularités portées à la connaissance des parlementaires, mais il refuse la mise en accusation globale des méthodes du régime.

Le M.D.B. a demandé, le 13 mars, la formation d'une autre commission parlementaire d'enquête sur la « dénationalisation » de l'économie et l'action des sociétés multinationales. Après avoir rappelé que le président Geisel lui-même s'était demandé si l'action des multinationales était un bien ou un mal, le parti d'opposition indique que « *rares sont les secteurs de l'économie qui échappent au contrôle absolu ou à la prédominance du capital étranger* ». Celui-ci, à son avis, par les méthodes qu'il emploie pour conserver ses privilèges, pose un « *problème affectant la sécurité nationale* ». Le ministre des finances, M. Mario Henrique Simonsen, s'est déclaré disposé à affronter ce débat, tout en précisant qu'il avait peu de chances de modifier la politique gouvernementale.

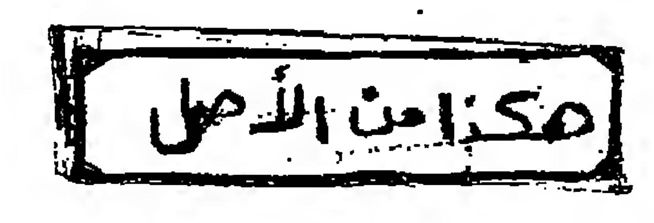
Le même esprit de conciliation a été démontré dans d'autres domaines : lors d'une rencontre avec des acteurs et des réalisateurs au Théâtre Amazonas, à Manaus, le chef de l'Etat a promis de revoir la censure sur les activités culturelles. De même a-t-il été annoncé, à plusieurs reprises, que l'Etat abandonnerait le contrôle qu'il exerce actuellement sur cent trente-deux syndicats de travailleurs : leurs dirigeants pourraient être à nouveau librement élus.

La liberté de la presse n'a pas été rétablie seulement dans la plupart des grands journaux nationaux, mais aussi en province. A Recife, par exemple, les quotidiens ont recommencé à traiter des scandales politiques et des tortures, ce qu'ils ne faisaient plus depuis longtemps. La vie politique a repris sa vitalité après l'élection au poste de sénateur du candidat du M.D.B., M. Marcos Freire. « *La peur a pris fin*, dit un des journalistes de la ville, *les étudiants ont abandonné leur nihilisme...* », tandis que de sérieux efforts étaient faits pour démanteler l'appareil de répression mis en place par le général Medici, le nom de Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife, est réapparu dans la presse, où il était autrefois proscrit.

Les raisons de la « libéralisation » entreprise ont été parfaitement expliquées par le général Geisel dans le message qu'il a récemment adressé au Congrès. Selon le président de la République, le développement ne peut s'obtenir que par un progrès parallèle de la vie économique, politique et sociale. Lorsqu'un des trois domaines stagne, voire régresse, « *il freine inévitablement tout le reste.* » C'est une doctrine exactement contraire à celle qui avait été forgée sous l'administration Medici. L'ancien président aimait affirmer que la démocratie économique devait précéder la démocratie sociale, selon un processus qui avait pour conclusion, lointaine, la « *démocratie politique* ».

Enfin, on notera que les promesses faites en faveur de la redistribution du revenu ne l'ont pas été en vain : lors des négociations salariales, qui intéressaient, au début de l'année, un certain nombre de branches professionnelles, le gouvernement a accordé un pourcentage d'augmentation (43 à 44 %) bien supérieur à celui de l'inflation, l'an dernier, (35 %). En outre, il a décidé que l'augmentation du salaire minimal ne servirait plus de référence pour les hausses d'autres valeurs (comme les loyers ou les remboursements d'habitations populaires achetées à crédit). Il s'est donné ainsi la possibilité de revaloriser considérablement le revenu des personnes pauvres, sans que cela ait des effets inflationnistes en chaîne. Depuis 1963, selon les calculs officiels, le salaire minimal avait perdu la moitié de son pouvoir d'achat.

CHARLES VANHECKE.



PROCHE-ORIENT

Irak

Le délai accordé par Bagdad aux rebelles kurdes a expiré mardi

Le délai fixé par les autorités irakiennes avant la reprise des opérations militaires dans le Kurdistan a expiré mardi 1er avril. Cependant, aucune indication n'a été donnée à Bagdad sur une nouvelle phase de l'offensive, que les autorités avaient interrompue le 13 mars dernier.

Au cours d'une interview donnée à l'agence turque Haber, M. Mahmoud Osman, secrétaire général du parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.), a déclaré mardi que plus de cinq mille femmes, enfants et vieillards avaient péri en fuyant vers l'Iran. Il a ajouté qu'un millier de « pechmergas » avaient été exécutés, après avoir déposé les armes en se fiant à l'amnistie offerte par le gouvernement de Bagdad.

En moins d'un mois, la réconciliation irano-irakienne d'Alger du 6 mars a très gravement éprouvé le mouvement autonomiste kurde, déclenché il y a près de quatorze ans en septembre 1961.

La proie pour l'ombre

La dernière phase du long conflit entre Bagdad et les Kurdes révoltés avait débuté il y a environ un an, en mars 1974, lorsque les partisans du général Barzani rejetèrent un ultimatum du gouvernement de Bagbad leur enjoignant d'accepter le statut d'autonomie interne octroyé unilatéralement par les autorités irakiennes aux provinces kurdes. Dès la fin de mars, les Kurdes — une centaine de milliers environ — quittent en masse les villes pour rejoindre les territoires du *« Kurdistan libéré »* situés dans les régions montagneuses qui jouxtent les frontières nord et est de l'Irak.

Le parti démocratique du Kurdistan (P.D.K.) est alors plus puissant qu'il ne l'a jamais été depuis le début de l'insurrection kurde en 1961. Sur le plan politique, il s'identifie à l'ensemble du peuple kurde d'Irak, qui récuse ouvertement les institutions mises en place par le gouvernement central dans le cadre de son projet d'autonomie. Sur le terrain, l'initiative appartient aux peshmerga qui, après avoir quitté leurs bases de haute montagne commencent à opérer dans les plaines centrales, les troupes irakiennes n'intervenant que rarement pour porter secours à leurs garnisons assiégées dans le nord du pays. Fin juillet, les troupes du général Barzani se trouvent à portée de canon des champs pétrolifères de Kirkouk.

La situation change cependant du tout au tout au cours du mois d'août avec la double offensive que les forces irakiennes lancent en direction de Rawandouz et de Ranya. La reprise de Rawandouz, en particulier, permet aux troupes irakiennes de menacer le chœur même de la rébellion : la fameuse vallée de Choman, qu'emprunte la « route Hamilton » jusqu'à la frontière irakienne. Cette route qui serpente à travers une région montagneuse d'accès difficile est devenue depuis mars une des avenues stratégiques du Proche-Orient, le cordon ombilical reliant les maquisards kurdes au monde extérieur *via* l'Iran en particulier.

L'assistance de Téhéran

Pour protéger cette artère vitale, Téhéran décide d'accroître considérablement son assistance militaire aux Kurdes. En septembre, les Kurdes disposent de missiles antichars ultra-modernes et de pièces d'artillerie de 155 millimètres d'origine iranienne. L'intervention de l'Iran prend peu à peu une forme directe, des unités d'artillerie — dont au moins une batterie de missiles sol-air Rapier — dotées de servants iraniens participent aux combats sur le sol irakien.

Cet engagement militaire accru de la puissance voisine contribue, avec un hiver particulièrement rude qui paralyse les blindés, à stopper l'offensive irakienne en direction des principaux centres de la rébellion situés usr la route Hamilton. Paradoxalement, ce même engagement iranien crée les conditions qui, quelques mois plus tard, devaient conduire à la rupture entre Téhéran et les Kurdes et à la réconciliation irako-iranienne. La présence de troupes iraniennes aux côtés des peshmerga ne peut en effet que provoquer, à plus ou moins brève échéance, un conflit armé que ni Téhéran ni Bagdad ne paraissent disposés à mener. Alors que les incidents de frontière se multiplient entre les deux pays, le danger d'une confrontation limitée est redoutée par les dirigeants iraniens et irakiens, qui, première tentative en vue de régler pacifiquement leur contentieux.

De même, l'accroissement de l'assistance militaire fournie par l'Iran aux Kurdes prend rapidement une signification politique évidente, Téhéran ayant désormais son mot à dire en ce qui concerne l'avenir et le sort même de la révolution kurde. Celle-ci, victorieuse sur le terrain à l'intérieur des *« territoires libérés »*, est devenue, pour la première fois depuis 1961, dramatiquement dépendante de l'aide iranienne dans tous les domaines.

Il est maintenant établi que les Iraniens avaient imposé un contrôle draconien sur l'assistance militaire qu'ils fournissaient à l'armée kurde, dans le but précis d'empêcher la constitution de dépôts d'armements et de munitions qui auraient pu donner aux peshmerga une certaine marge de liberté. Selon les récits des journalistes anglo-saxons qui se trouvaient au Kurdistan irakien au lendemain de la réconciliation d'Alger, le chah d'Iran a mis en application les clauses de l'accord encore plus impitoyablement que n'osaient l'espérer les autorités de Bagdad. Dans les huit heures qui suivirent les embrassades d'Alger, des camions militaires iraniens remorquaient vers la frontière les canons de 155 mm. Depuis, les convois ont repris inexorablement la route Hamilton — cette fois dans la direction inverse — remportant l'équipement fourni aux maquisards : pièces d'artillerie, munitions, équipements militaires et même des vivres. alors que, d'après les organismes humanitaires britanniques représentées sur place, la famine menace plusieurs régions du Kurdistan irakien et que des dizaines de milliers de familles ne mangent plus à leur faim depuis déjà plusieurs mois dans la région du Badinan au nord de l'Irak près de la frontière turque.

Selon Jim Hoagland du *Washington Post* qui a vécu le drame de la débâcle kurde, les Iraniens ne se sont pas contentés de priver les peshmerga de leurs armes et munitions, mais ils ont également menacé d'intervenir militairement aux côtés des Irakiens pour assurer le respect des accords d'Alger. On comprend dans ces conditions la décision du général Barzani de renoncer à poursuivre une guerre désormais devenue inutile et suicidaire. On comprend également le désarroi les pechmerga de leurs armes et devant la *« trahison »* des Iraniens, présentée il y a encore quelques semaines comme les *« meilleurs alliés »* du peuple kurde.

Devant tant de gâchis, la responsabilité de l'actuelle équipe dirigeante du P.D.K., et en particulier celle de son chef le général Parzani, est lourde. Il ne fait pas de doute que la décision d'abandonner les formes traditionnelles de la guérilla et de mener une guerre classique à Rawandouz a constitué une grave erreur basée sur le postulat de la permanence de l'assistance militaire iranienne. On peut également se poser des questions sur le bien-fondé et l'opportunité de la décision du P.D.K. de rejeter en mars 1974 le statut d'autonomie octroyé par le gouvernement irakien. Malgré ses insuffisances notoires et ses limitations restrictives, l'offre de Bagdad constituait un nouveau pas dans la longue série de droits et avantages que les Kurdes ont pu arracher aux autorités irakiennes par la lutte incessante qu'ils ont menée depuis 1961. Dans ce domaine, ils avaient obtenu jusqu'en mars 1974 beaucoup plus que leurs frères d'Iran, de Turquie et de Syrie n'osent rêver. N'aurait-il pas été plus sage d'entrer dans le jeu proposé par Bagdad et de tenter l'expérience d'autonomie limitée ? En optant il y a un an pour la lutte armée et en conséquence pour un alignement sur la politique de Téhéran, les Kurdes irakiens n'ont-ils pas lâché la proie pour l'ombre ?

JEAN GUEYRAS.

DEUX CONCEPTIONS OPPOSÉES DE L'AUTONOMIE

Le contentieux entre le parti démocratique kurde (P.D.K.) et son organisation militaire dirigée par le général Barzani, d'une part, les autorités de Bagdad d'autre part, porte sur le contenu de l'autonomie accordée au Kurdistan dans le cadre de la loi du 11 mars 1974.

Ce texte fait suite à un accord en quinze points qui avait été conclu le 11 mars 1970 entre le général Barzani et le pouvoir central et reconnaissait « les droits nationaux des Kurdes ». Les autorités s'engageaient à leur accorder l'autonomie dans le cadre de la République irakienne. Le 18 mars de la même année, un comité supérieur mixte avait été constitué pour superviser l'application de l'accord qui devait être faite dans les quatre ans.

En promulguant la loi du 11 mars 1974 le président Bakr a donc estimé qu'il respectait le délai fixé. Le texte adopté stipule notamment que le Kurdistan est autonome tout en faisant partie intégrante de la République irakienne. Le pouvoir législatif est assuré par un conseil constitutif élu par les habitants de la région autonome et par un conseil exécutif. Ces organismes doivent siéger à Erbil. Ils ont été mis en place, mais par voie de désignation, les combats ne permettant pas l'organisation d'élection. La loi prévoit que le président du conseil exécutif est nommé par le président de la République, qui peut le révoquer. La région autonome dispose d'un budget spécial alimenté par les ressources locales et par un programme annuel d'investissements de l'Etat.

En attendant qu'un nouveau recensement soit organisé, la région qui bénéficie de l'autonomie est celle « peuplée, selon le recensement de 1957, par une majorité kurde ». Les districts de Sindjar, Khanaqine et Kirkouk, riches en pétrole, n'en font pas partie.

Le P.D.K. conteste cette délimitation. Il accuse le pouvoir central d'avoir organisé des transferts de population pour réduire la superficie de la zone autonome. Il demande aussi que le président du conseil exécutif soit élu par l'Assemblée constitutive, le président de la République irakienne se bornant à le confirmer par décret dans ses fonctions. Il veut aussi que ce président du conseil exécutif soit d'office vice-premier ministre du gouvernement irakien. Les accords de 1970 prévoyait d'ailleurs que ce poste serait attribué à un Kurde.

Dans ces conditions, les partisans du général Barzani dénient toute autorité aux organismes mis en place par le pouvoir central dans le cadre de la loi du 11 mars 1974.

L'Egypte a demandé officiellement la convocation de la conférence de Genève

Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Ismaïl Fahmi, a demandé officiellement mardi 1er avril, aux ambassadeurs de l'Union soviétique et des Etats-Unis au Caire, la convocation de la conférence de Genève. Il n'a pas précisé de délai, mais a exprimé l'espoir que la conférence, outre les Etats belligérants, soit ouverte à d'autres pays que les deux grandes puissances coprésidentes. Dans une déclaration à la radio du Caire, le ministre des affaires étrangères a précisé qu'il souhaitait la présence à Genève de pays comme la France, la Grande-Bretagne, et d'au moins un pays non aligné, afin *« d'éviter une polarisation qui pourrait mener à une impasse »*.

La conférence, a encore dit M. Fahmi, devra examiner le problème du Proche-Orient *« dans son ensemble, y compris le problème palestinien »*. Il a ajouté que l'ordre du jour serait établi *« après examen et concertation entre l'Egypte, la Syrie, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), la Jordanie et le Liban »*.

● A JERUSALEM, le chef du gouvernement israélien, M. Rabin, s'est montré *« sceptique »* mardi quant aux résultats d'une reprise de la conférence de Genève. Commentant, au cours d'une interview télévisée, la déclaration faite lundi par M. James Schlesinger, secrétaire américain à la défense, selon laquelle les demandes d'armes supplémentaires présentées par Israël devraient attendre le *« réexamen »* de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient, le premier ministre s'est déclaré certain qu'*« Israël réussirait aussi dans l'avenir à obtenir des Etats-Unis le matériel nécessaire à sa défense »*. Il a confirmé que le pays avait reçu le 1er avril d'importantes quantités d'armes, et que sa force en était *« considérablement »* renforcée.

Commentant la décision du président Sadate de rouvrir le canal de Suez au mois de juin prochain, le premier ministre a estimé que ce geste était principalement destiné aux pays européens et à l'Union soviétique, et qu'il ne représentait pas une contribution à l'amélioration des relations israélo-égyptiennes. *« C'est une affaire égyptienne, et rien de plus, »* a-t-il affirmé.

● A WASHINGTON, les milieux diplomatiques rappellent que les autorités du Caire avaient accepté, lors de la première phase des négociations de désengagement, de laisser transiter par le canal, dès sa réouverture, les cargaisons destinées à Israël ou en venant, à condition seulement qu'elles soient chargées sur des navires d'autres nations.

● A BEYROUTH, M. Zoheir Mohsen, président du département militaire de l'O.L.P., a déclaré, après un entretien avec l'ambassadeur de Chine au Liban, que son organisation *« se refusait à aller à Genève sur la base de la résolution 242 des Nations unis »*. *« Comme les Etats-Unis n'acceptent aucune modification de cette résolution*, a-t-il ajouté, *parler de paix est pure perte de temps. »* — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

M. GISCARD D'ESTAING « APPRÉCIE LES DÉCISIONS » DU PRÉSIDENT SADATE

Commentant les décisions de M. Sadate concernant notamment la prolongation du mandat des forces des Nations unies et la prochaine réouverture du canal de Sues, M. Giscard d'Estaing a estimé qu'elles *« manifestaient sagesse et responsabilité d'homme d'Etat »* et qu'elles constituaient *« une contribution positive à la recherche d'une solution des problèmes du Proche-Orient »*. C'est ce qu'a indiqué, mardi 1er avril, au cours de son entretien quotidien avec la presse, le porte-parole de l'Elysée.

« Le président de la République, a-t-il ajouté, *apprécie les décisions annoncées par le président Sadate. Elles s'inscrivent dans la ligne des perspectives que celui-ci lui avait tracées lors des entretiens qu'ils avaient eus en janvier, à Paris. »*

La réouverture de Suez : une aubaine pour les Russes et les Marseillais

Les armateurs internationaux n'attendent pas de la réouverture du canal de Suez un bouleversement dans les échanges maritimes intercontinentaux. D'après les dernières estimations les plus sérieuses, le trafic maximum susceptible d'être détourné par cette « voie royale » varierait entre 120 et 170 millions de tonnes, soit 3,7 % à 5,1 % du total du commerce mondial maritime.

En 1966, dernière année d'activité complète, 242 millions de tonnes avaient transité par le canal, dont 176 de pétrole et 66 de marchandises solides, soit 14 % du trafic mondial.

Compte tenu de l'accroissement considérable de la taille des tankers depuis 1967, la réouverture au gabarit de cette époque (navires de 70 000 tonnes en charge et plus de 100 000 tonnes sur lest) n'aura que des effets marginaux sur l'offre de tonnages pétroliers. Mais une variation même minime de cette offre (+ 4 % à peu près) aura un effet déflationniste sur le niveau des frets. Les conséquences seraient dramatiques car les frets sont déjà au plus bas, et les pétroliers aujourd'hui désarmés représentent une capacité totale supérieure à 15 millions de tonnes.

« On s'accordera à dire, *note le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) dans la brochure* Etudes et Statistiques 1974, que la réouverture remettra en vedette des navires de taille intermédiaire, ce qui conviendra à terme aux transports de produits finis lorsque les raffineries en projet près des lieux de production commenceront à exporter. » *La firme britannique Lambert Brothers Shipping a calculé que pour un pétrolier de 45 000 tonnes l'économie la plus forte serait réalisée sur le trajet Odessa-Bombay (196 000 dollars) contre 122 000 dollars sur Mena-El-Ahmadi (Koweït)-Rotterdam et 71 000 dollars seulement pour Balikpapan (Bornéo)-Rotterdam.*

Les travaux d'élargissement du canal de Suez commenceront aussitôt après la réouverture de la voie d'eau, prévue pour le 5 juin prochain, a, en outre, indiqué le comité supérieur de la reconstruction de la région du canal. Les travaux seront échelonnés sur deux étapes de trois ans chacune. La première aura pour objet de permettre le passage de bateaux jaugeant 150 000 tonnes et ayant un tirant d'eau de 53 pieds (3 pieds = 1 mètre environ). La seconde permettrait le transit de pétroliers de 270 000 tonnes et d'un enfoncement de 67 pieds.

Pour ce qui concerne le trafic de marchandises solides, en revanche, — et à l'exception de certains gros navires minéraliers, — la réouverture de la voie d'eau sera à coup sûr plus intéressante. Pour un bateau qui consomme 43 tonnes de fuel par jour, au prix du carburant de janvier 1974, une réduction de sept jours du trajet entre l'Europe et le Japon équivaut à une économie de 130 000 F. « Un calcul estimatif permet d'évaluer le trafic potentiel du canal à une centaine de millions de tonnes de marchandises solides, ce qui aura pour effet de libérer, en année pleine, environ 2 % de la flotte concernée, *indique le C.C.A.F.* C'est peu, mais cela provoquerait cependant des perturbations à court terme. »

Pour la France, en particulier, qui dessert l'Extrême-Orient par des navires porte-conteneurs rapides (comme le Korrigan *des Messageries maritimes), l'économie que représente Suez serait déterminante. D'autres armements qui exploitent des lignes sur la mer Rouge, le golfe Persique, l'Afrique orientale et le continent indien (le groupe Worms, par exemple) verront aussi d'un bon œil la réouverture de la voie d'eau. Quant aux ports, beaucoup s'en félicitent. Marseille, notamment, en attend une nouvelle jeunesse.*

Mais au-delà des considérations purement techniques, l'intérêt du nouveau canal de Suez dépendra évidemment d'autres facteurs : la durée des attentes, qui peut être catastrophique pour les porte-conteneurs, les primes d'assurances de guerre, si elles subsistent, le niveau des péages, les frais de pilotage et surtout, évidemment, la plus ou moins grande sécurité qui régnera sur les rives.

On rejoint alors la pure politique.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LES DIRECTEURS GENERAUX de deux organismes d'Etat algériens viennent d'être suspendus de leurs fonctions par décrets présidentiels. Il s'agit de MM. Tahar Imallayène, directeur général de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, et Abdelhamid Mehnaoui, directeur général du bureau d'études économiques et techniques. *(A.F.P.)*

Chili

● L'ASSOCIATION NATIONALE DES STATIONS DE RADIO A PROTESTE, le 31 mars, contre la fermeture provisoire, par les autorités militaires chiliennes, de l'émetteur démocrate-chrétien « Président Balmacede ». — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● LA COUR CRIMINELLE DE DISTRICT DE SEOUL a condamné à mort, le mardi 1er avril, M. Chin Tu-Hyun, ancien leader de la communauté sud-coréennne à Tokyo (Mindan), et deux hommes d'affaires sud-coréens, accusés tous les trois d'espionnage pour le compte du gouvernement de Pyongyang *(Reuter.)*

Espagne

● DE NOMBREUX ARRETS DE TRAVAIL ont marqué la journée du 1er avril au Pays basque espagnol. Contrairement, pourtant, à l'appel qui avait été lancé par les partis de gauche des provinces de Biscaye et de Guipuzcoa, le mouvement n'a pas revêtu un caractère de grève générale. — *(A.F.P., Reuter.)*

Nations unies

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, se rendra le week-end prochain à Alger pour s'entretenir avec le président Boumediène de la situation internationale et des problèmes de l'ONU, a annoncé mardi 1er avril un porte-parole de l'Organisation.

EUROPE

Turquie

LA DÉMOCRATIE EN PANNE

II. – Télévision et bidonvilles

Dans un premier article, notre envoyé spécial a décrit les difficultés d'une démocratie restée pendant plus de six mois sans gouvernement (« le Monde » du 2 avril). Ces difficultés sont liées aux contradictions du sous-développement.

De notre envoyé spécial OLIVIER POSTEL-VINAY

Ankara. — *« La moitié des Turcs sont analphabètes. Comment voulez-vous qu'une démocratie à l'occidentale fonctionne normalement dans ces conditions ? »* M. Isik, qui était ministre de la défense dans le gouvernement Ecevit, après avoir longtemps représenté son pays à Paris, parle couramment notre langue. *« Pourtant,* dit-il, *nous sommes condamnés à la démocratie. Nous sommes, en effet, adossés à la Russie soviétique et à la Bulgarie, d'une part, aux Etats théocratiques arabes, de l'autre. La seule solution viable pour la Turquie, si elle veut éviter ces deux écueils, c'est de se tourner résolument vers l'Europe occidentale, et d'instaurer peu à peu une démocratie à l'occidentale. C'est ce que Mustapha Kemal (Atatürk) avait parfaitement compris, c'est la voie qu'il avait choisie et c'est le but que nous poursuivons. Vous rendez-vous compte qu'avant la chute de la dictature à Athènes nous étions un îlot de démocratie ? »*

Ce genre de discours n'a rien d'exceptionnel. Il est repris, avec des variantes, par la majorité des cadres politiques, administratifs et des milieux d'affaires. *« Vos élections sont-elles libres ? »* M. Orhan Duru, jeune journaliste d'un grand quotidien, spécialiste de la politique intérieure, se raidit sous la question, et répond sèchement : *« Ni plus ni moins qu'en France. »* En effet, les structures politiques de la Turquie sont celles d'une démocratie occidentale : les élections sont libres (elles se font sous le contrôle du juge), le mode de scrutin est aussi démocratique qu'en France ou en Grande-Bretagne, et les députés font, en temps normal, la pluie et le beau temps. En temps normal, encore, la presse est libre.

L'équilibre des pouvoirs est garanti par l'existence d'un Sénat, d'une Cour constitutionnelle, d'un Conseil d'Etat. L'*habeas corpus*, le droit de grève, le droit syndical, les libertés d'association et de manifestation, le droit à la Sécurité sociale, sont inscrits dans la Constitution, et la Cour constitutionnelle — elle l'a fait plusieurs fois — peut abolir une loi qui y porterait atteinte.

Les libertés : une parenthèse ?

Ce bel édifice est davantage qu'une couverture. C'est un ensemble de principes auxquels la classe politique est attachée, et qui sont appliqués « en temps normal ». Le malheur veut que les temps sont rarement normaux, tant les tensions sociales sont vives. L'économie et la société turques sont en pleine mutation, et la démocratie s'éveille à grand-peine. Certains articles de la Constitution de 1960 servent de garde-fous : c'est ainsi qu'aucun parti ne peut se prévaloir du communisme, ni remettre en cause la laïcité de l'Etat, ni encore militer pour le séparatisme régional (en l'occurrence, le séparatisme kurde). Le Conseil national de sécurité, d'autre part, *« assiste le conseil des ministres par ses recommandations fondamentales pour les questions de sécurité »*. Enfin, des articles du code pénal inspirés du fascisme italien, pourtant en contradiction avec la Constitution, permettent, si le besoin s'en fait sentir, d'annuler pour l'essentiel les garanties individuelles.

Quand les militaires ont pris la direction des affaires publiques, en mars 1971, ils ont adopté une série d'amendements constitutionnels qui réduisent les libertés publiques à bien peu de chose et renforcent le pouvoir du Conseil de sécurité. Celui-ci, désormais *« recommande au conseil des ministres ses vues fondamentales pour les décisions qu'il prend en matière de sécurité »*. En pratique, ces amendements, de même que les articles « fascistes » du code pénal, ont été mis en veilleuse depuis les élections d'octobre 1973. A la fin de l'année dernière, selon le témoignage de personnalités d'extrême gauche, les prisons ne contenaient plus aucun prisonnier politique. Mais la procédure d'annulation de ces amendements par la Cour constitutionnelle n'est pas encore officiellement engagée, et la gauche vit dans la hantise de les voir de nouveau appliqués.

« Ne nous jugez pas avec les yeux d'un Occidental, nous déclare-t-on cependant. *Comme si nous pouvions être pesés sur la même balance que la France ou la Grande-Bretagne !*

Cet avertissement est de bon aloi. Sur les quarante millions de Turcs, vingt-cinq relèvent encore du monde rural, la moitié des habitants ne savent pas lire, la majorité des villages n'ont encore ni l'eau ni l'électricité, et le revenu par tête est estimé, pour 1974, à 500 dollars, soit deux fois moins qu'en Grèce et huit fois moins qu'en France.

Les traditions, plusieurs fois centenaires, ont été brutalement contrecarrées par le kémalisme. La quasi-totalité de la population est musulmane et croyante. Or, Mustapha Kemal, par réaction contre une civilisation qui lui paraissait avoir fait la ruine du pays, a proscrit la polygamie, le port du voile et du turban, ainsi que les ordres religieux. L'Islam n'est plus religion d'Etat. L'état-civil, le droit européen et l'alphabet latin ont été introduits.

« On n'impose pas la démocratie à un pays sous-développé, ni une civilisation étrangère à un peuple sans provoquer de graves tensions », nous dit-on encore. De surcroît, le « décollage » économique et l'accroissement rapide de la population qui atteindra 70 millions d'habitants à la fin du siècle, provoquent une urbanisation rapide et permettent la formation d'une véritable classe ouvrière. Le déracinement et le chômage sont les traits dominants d'une société qui abandonne peu à peu le carcan du sous-développement pour entrer dans l'ère industrielle. (En 1975, la production industrielle devrait égaler pour la première fois la production agricole.) *« A la toute-puissance de l'oligarchie militaro-administrative se substitue progressivement un équilibre conflictuel fondé sur la lutte des classes, au sens le plus traditionnel du terme,* nous déclare un économiste marxiste. *C'est là le nœud de l'évolution. »*

La conjoncture politique est en tout cas étroitement dépendante de ces mutations. La Turquie ne peut, pour l'instant, compter sur un accroissement spectaculaire de sa production de matières premières. Le « décollage » se fait par la voie classique : accumulation lente du capital, progression du pouvoir d'achat des masses. Les distorsions économiques et sociales sont graves et, dans la mesure où ils se trouvent malgré tout engagés dans un système démocratique, les dirigeants, quels qu'ils soient, n'ont pas la tâche facile.

Le « croissant fertile »

Selon les régions, le développement est très inégal. L'est du pays est à la Turquie ce que le Mezzogiorno est à l'Italie. Or, c'est dans l'est que vivent les quatre ou cinq millions de Kurdes, dont plusieurs tentatives de rébellion ont été sévèrement réprimées dans le passé. Encore aujourd'hui, la « question kurde » empêche la mise en train d'une planification régionale, dont on estime qu'elle pourait servir de tremplin à un nouvement régionaliste (1). Le plateau anatolien, râpé et pierreux, glacé en hiver et bouillant en été, abrite une paysannerie misérable, dont les enfants, souvent incapables de trouver du travail à la ville, reviennent parfois cultiver une terre qui n'en peut mais. La réforme agraire, enfin votée en 1972 (après plus de vingt ans de tergiversations), n'est encore appliquée que dans une seule région, où d'ailleurs les paysans avaient créé un fait accompli en occupant les terres des *aghas* (seigneurs).

Les côtes, d'Istanbul à Iskenderum (au nord du Liban), abritent les principales activités (cultures d'exportation et industries) et les plus grandes villes (Ankara exceptée). C'est dans ce « croissant fertile » que la Turquie moderne prend son essor : on y trouve un patronat de choc, mais aussi des syndicats de plus en plus puissants (un million et demi d'adhérents), et la naissance d'une société de consommation, avec la télévision, les voitures, les allocations familiales.

C'est là, bien entendu, que naissent les conflits les plus graves. Le chiffre des chômeurs s'élève officiellement à un million sept cent mille. Les bidonvilles entourent les principaux centres d'une couronne de misère. Les salaires résistent mal à un taux d'inflation voisin de 30 %, les grèves sont fréquentes et dures. A côté d'un syndicat « à l'américaine » (le Turk-Is) se renforce peu à peu une centrale plus engagée, le DISK, fondé en 1967, qui soutient M. Ecevit, mais dont certains dirigeants sont sensiblement plus à gauche (2). Les hommes politiques doivent compter avec ces syndicats, dont les techniques de revendication ont fait leurs preuves. Or, en 1971 et 1972, après l'intervention de l'armée, le pouvoir d'achat des salariés a (d'après les statistiques de l'ONU) baissé de 10 % à 15 %. Le gouvernement de M. Ecevit a dû opérer un rattrapage, mais celui-ci a été annulé par la hausse des prix des produits de consommation courante.

L'inflation est, de l'avis des experts de l'O.C.D.E., la grande maladie de l'économie turque. La hausse des matières premières a joué son rôle, mais aussi une politique monétaire et fiscale inefficace, l'absence d'un contrôle des prix cohérent et de tout effort pour régulariser la concurrence. Le secteur public est pléthorique : avec 50 % des investissements du pays, il ne fournit que le quart de la valeur ajoutée. L'influence des participations étrangères étant, somme toute, relativement faible, les pouvoirs publics paraissent être les principaux responsables de la situation.

M. Ecevit en est-il conscient ? Pour l'instant, ses préoccupations sont trop exclusivement politiques pour que l'on puisse en juger. Il a mené, pendant son bref passage au pouvoir, une politique résolument inflationniste, mais il y était peut-être contraint par la baisse du pouvoir d'achat des masses. Ses projets économiques sont, en tout cas, des plus vagues. Il préconise l'instauration d'un « secteur populaire », intermédiaire entre le secteur privé et le secteur public. Il semble qu'il s'agisse plutôt d'un slogan que d'un programme.

A la charnière entre les deux mondes, au seuil de la Turquie moderne, mais encore plongés dans le passé, des paysans d'un village de la région d'Ankara nous ont reçu. Les enfants sont partis à la ville, la plupart ne reviendront pas. Ici, les femmes n'ont jamais porté le voile. Habillées de couleurs vives, elles servent à l'hôte étranger, à la manière de leurs aïeux et des aïeux de leurs aïeux, d'épaisses feuilles de pain, de petit lait et du fromage blanc. Ankara n'est pourtant pas loin, mais le village n'a pas l'eau courante, ni l'électricité.

Les hommes ont leur transistor, et des idées très arrêtées sur les hommes politiques. *« Autrefois, je votais pour M. Demirel,* explique l'un. *Maintenant, je vote pour M. Ecevit. M. Demirel n'a rien fait pour notre village. Peut-être M. Ecevit fera-t-il quelque chose, cela ne coûte rien d'essayer ? »* Il faut dire que M. Ecevit « passe » bien à la radio. Il « passe » encore mieux à la télévision, que ces paysans attendent avec impatience. Elle touche déjà la moitié de la population.

(1) Est-ce le signe d'une évolution ? Les responsables politiques et administratifs n'utilisent plus guère l'euphémisme « Turcs des montagnes », traditionnellement employé pour désigner les Kurdes.

(2) Affiliée à la CISL, la Turk-Is était accusée par les fondateurs du DISK d'être subventionnée par le gouvernement américain. Une loi empêche, encore aujourd'hui, à un ouvrier de changer de syndicat.

Prochain article :

CHYPRE : LE FAIT ACCOMPLI

A Diyerbakir avec M. Ecevit

A Diyerbakir (1), ils ont attendu deux ou trois heures durant, au petit matin, sous la neige fondue qui tombait sans fin. A l'aéroport — une maison de garde-barrière, — un petit groupe de danseurs multicolores, en pantalons bouffants et turbans, est venu accueillir l'ancien premier ministre. Des Kurdes ou des Turcs ? *« Vous savez, il est très difficile de faire la différence »*, répond M. Ecevit.

Petit, presque « prolo » avec son imperméable brun et sa cravate foncée, le chef du Parti républicain du peuple affecte de ne pas se distinguer du groupe d'hommes qui l'entoure. La même petite moustache, les mêmes cheveux noirs, le même nez busqué facilitent la confusion. Seul un léger tourbillon dans la foule de ses admirateurs indique son passage.

Dans un concert de klaxons, les voitures aux cocardes rouges (la couleur du drapeau turc...) défilent entre deux rangées d'observateurs médusés et transis. Certains enfants sont en chemise, voire pieds nus. Les femmes, drapées dans leurs robes longues, vert, bleu ou rose électrique, tiennent leur bébé sur le seuil de leur masure.

Une fois franchies les imposantes murailles noirâtres de la cité médiévale, le cortège s'arrête sur le grand-place. D'un côté, un immeuble-tour, qui appartient à l'armée, le seul hôtel de luxe de la ville, abrite les hommes d'affaires et les responsables locaux. Pressés aux fenêtres, sirotant, ils n'abandonneront pas leur poste. En face, aux balcons et sur les toits des maisons de deux ou trois étages, des grappes de femmes et d'enfants sont suspendues. Au milieu, une mer de vestes sombres et de casquettes — l'uniforme de l'ouvrier, de l'employé et du paysan.

Tout petit sous l'énorme buste d'Ataturk, l'orateur parle pendant près de deux heures. Il fait rire soulève des vivats, mais le plus souvent est écouté en silence. Il parle de choses sérieuses : l'inflation, les élections nécessaires, le danger que représente M. Erbakan, l'ennemi à abattre. Sa femme, qui lui ressemble étrangement, descend de l'estrade et se fait photographier et filmer avec quelques infirmes. Elle embrasse une paysanne.

De retour à l'aéroport, attente indéterminée : la neige empêche d'atterrir à Ankara. Dans le petit salon se succèdent les visiteurs. Souvent, de simples ouvriers. Tous, ils se courbent et saisissent la main de M. Ecevit, pour la baiser. Chaque fois, le chef du P.R.P. répète le même geste de refus, presque brutal. Devant l'étranger, il s'excuse : *« Il faut qu'ils perdent cette habitude. »* Un petit garçon se montre à la fenêtre. Vivement, le chef du parti se lève de son siège et lui fourre dans la main une orange, un reste de gâteau. Avec une certaine maladresse, M. Ecevit n'a pas la démagogie dans le sang.

(1) Au sud-est de la Turquie, c'est la principale ville du Kurdistan turc.

Portugal

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE S'EST OFFICIELLEMENT OUVERTE

Lisbonne (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — La campagne électorale, à l'issue de laquelle environ six millions de Portugais désigneront, le 25 avril, quelque deux cent cinquante députés à l'Assemblée constituante, s'est ouverte le 1er avril à minuit. Outre les habitants de la métropole, des Açores et de Madère, seront appelés à participer au scrutin les Portugais résidant au Mozambique, en Angola et dans les divers pays de l'émigration : un député sera élu pour chacun de ces trois collèges. Mais seuls vingt deux mille émigrés, sur un million environ, se sont fait inscrire sur les listes. Au Mozambique et en Angola, d'autre part, les mouvements de libération ont fait savoir aux Portugais que ceux qui voteraient ne pourraient pas obtenir, après l'indépendance, la nationalité des nouveaux pays.

L'affichage et les meetings politiques ont, en fait, commencé depuis plusieurs semaines. L'ouverture officielle de la campagne permettra, essentiellement, aux douze formations admises à solliciter les suffrages des Portugais de disposer d'un temps d'antenne à la radio-télévision nationale et sur les deux postes privés Radio-Club et Radio-Renaissance.

Pays-Bas

UN PLAN POUR... ...ENLEVER LA REINE

(De notre correspondant.)

La Haye. — *Une tentative d'enlèvement de la reine Juliana a été déjouée par l'arrestation de dix jeunes gens originaires des Moluques du Sud. Les conjurés devaient mettre leur projet à exécution au début du mois de mars. La police néerlandaise a trouvé en leur possession un livre décrivant le palais de la famille royale à Soestdijk, un plan du bâtiment et des armes.*

Le commando voulait entrer dans le jardin du palais avec une camionnette, après avoir désarmé la garde. Mais il n'aurait pas trouvé la souveraine, car, à l'époque, elle faisait du ski en Autriche. Depuis plusieurs mois, les services de renseignements néerlandais avait obtenu des informations sur la préparation d'attentats visant des diplomates indonésiens et des membres de la famille royale, dont la protection avait été renforcée.

L'existence du complot a été confirmé par plusieurs ressortissants des Moluques, arrêtés pour avoir attaqué des banques. Ils ont admis que l'argent volé devait servir à financer cette opération.

Les membres du commando entendaient attirer l'attention de l'opinion sur le désir de trente-trois mille réfugiés des Moluques du Sud, résidant aux Pays-Bas, de voir leur patrie devenir une république indépendante. Les îles Moluques, dont Amboine, font partie de la République de l'Indonésie.

Le « président en exil de la République des Moluques du Sud » *a sévèrement condamné l'action de ses jeunes compatriotes.* — Ph. F.

EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS PLUSIEURS MANIFESTATIONS D'HOSTILITÉ

M. Chelepine écourte sa visite

De notre correspondant

Londres. — Devant l'ampleur des manifestations provoquées par sa venue en Grande-Bretagne, M. Alexandre Chelepine, président des syndicats soviétiques, a finalement décidé d'écourter sa visite. Arrivé presque secrètement lundi soir 31 mars à Londres, l'ancien chef du K.G.B. repart d'Écosse ce mercredi soir, soit près de quarante-huit heures plus tôt que prévu. Deux associations britanniques, la Campagne féminine pour la liberté des juifs soviétiques et les Exilés d'Ukraine, ce dernier mouvement comptant près de 40 000 membres en Grande-Bretagne, s'étaient jurés de mener la vie dure à celui qu'elles accusent d'être responsable de nombreux meurtres perpétrés par les services secrets soviétiques.

La journée du mardi 1er avril a failli tourner à la farce. M. Chelepine utilisa une porte dérobée pour se rendre au siège de la Confédération des syndicats où il était attendu, tandis qu'un sosie — sans doute un officiel de l'ambassade d'Union soviétique à Londres — était chargé d'affronter la colère de plus d'un millier de manifestants devant l'entrée principale. Des œufs, des cartons de lait vides et même des pierres ont atteint la voiture du faux Chelepine. Le vrai, plus tard dans la soirée, s'en prenait, devant les journalistes, « *aux groupes de professionnels qui, en Angleterre, s'opposent à tout effort de détente* » entre l'U.R.S.S. et le Royaume-Uni. Cependant, M. Chelepine n'a interrompu sa visite en Grande-Bretagne qu'après avoir obtenu du T.U.C. les accords qu'il recherchait. Il s'agit, notamment, de la renaissance du Comité pour les relations syndicales amicales entre l'Angleterre et l'Union soviétique, disparu après la seconde guerre mondiale dans la tourmente de la guerre froide, et d'une convention prévoyant l'échange régulier de délégations syndicales de cent à cent cinquante membres.

De ce voyage écourté, on retire l'impression à Londres que la Grande-Bretagne reste de toutes les puissances de l'Europe de l'Ouest, celle où l'opinion publique est la plus réticente devant un rapprochement avec l'Est. L'expulsion, à la fin de 1971, d'une centaine de membres de l'ambassade d'U.R.S.S. à Londres, accusés d'espionnage avait été saluée avec satisfaction en Grande-Bretagne. Le voyage de M. Wilson à Moscou, en février dernier, a permis de renouer le dialogue. Il n'a pas suffi à désarmer l'opposition instinctive de nombreux Britanniques au régime soviétique. Il est peu probable, dans ce climat, que la visite que doit faire M. Brejnev en Grande-Bretagne, en réponse à celle de M. Wilson à Moscou, puisse avoir lieu avant quelque temps.

(Intérim.)

Allemagne fédérale

« Numerus clausus » pour les travailleurs immigrés

De notre correspondant

Bonn. — La décision des ministres de l'intérieur des Laender de n'accorder aux travailleurs étrangers que des autorisations de séjour géographiquement limitées entre en vigueur ce mercredi 2 avril en Hesse, Bavière, Rhénanie-Westphalie et au Bade-Wurtemberg.

La proportion des immigrés dans les grands centres industriels ne devra pas dépasser à l'avenir 12 %. Cette mesure ne s'applique pas aux ressortissants des pays membres de la C.E.E., aux Autrichiens, aux Suisses et aux Américains, ni aux étrangers mariés à une Allemande. Cependant, tous seront décomptés pour établir le seuil des 12 %.

Le Sénat de Berlin-Ouest avait déjà pris la même mesure il y a quelques mois.

Les autorités justifient leur décision par la nécessité d'assurer aux « Gastarbeiter » (travailleurs-hôtes) des conditions de vie décentes. La limitation du pourcentage des étrangers dans les grands centres devrait également permettre d'éviter des tensions entre les immigrés et les Allemands.

Ces bonnes intentions n'expliquent pas tout. La limitation de la liberté d'installation des étrangers — en fait, essentiellement des Grecs, Turcs, Yougoslaves, Espagnols — intervient au moment où la situation du marché de l'emploi est très dégradée et où les travailleurs immigrés, qui ont largement contribué au « boom » économique de l'Allemagne de l'Ouest, ne sont plus aussi indispensables. Elle s'ajoute d'autre part à une longue liste de tracasseries administratives. En novembre 1973, le gouvernement fédéral a décidé d'arrêter l'embauche des étrangers. Un an plus tard, il a refusé de leur accorder les allocations familiales pour leurs enfants restés au pays.

Si les autorités ouest-allemandes accordent des autorisations de séjour pour les familles dont le chef se trouvait en R.F.A. avant novembre 1973, elles ne délivrent plus de cartes de travail pour les femmes, ni pour les jeunes.

Les travailleurs étrangers sont les premiers touchés par le chômage, parce qu'ils travaillent en général dans les branches en crise (automobile, bâtiment...) et parce qu'ils sont les victimes toutes désignées de la récession. Leur nombre a légèrement diminué sans que toutefois le nombre global des étrangers ne recule sensiblement. Les experts du gouvernement fédéral veulent arriver à réduire de moitié le nombre des « travailleurs-hôtes ». Par un tel « numerus clausus », — les 12 %, — les autorités espèrent décourager les immigrés, sans être contraintes de prendre des mesures brutales d'expulsion pure et simple.

DANIEL VERNET.

Yougoslavie

Des tombes de militaires français ont été profanées à Skopje

M. Mladen Djogovic, vice-consul yougoslave à Lyon, atteint samedi 29 mars, au cours d'un attentat, de huit balles dans le cœur, le foie et le poumon droit, a dû subir deux interventions.

De notre correspondant

Belgrade. — Deux cent dix tombes du cimetière militaire français de Skopje, capitale de la République fédérée de Macédoine, ont été profanées dans la nuit du 30 au 31 mars, apprend-on de source informée. Dans ce cimetière se trouvent neuf cent soixante tombes et deux ossuaires de soldats français de l'armée d'Orient de la première guerre mondiale. Avec l'ancienne armée serbe, elle avait déclenché en 1918, sous le commandement du maréchal Franchet d'Esperey, la grande offensive de Salonique, qui devait aboutir à la désagrégation de l'empire austro-hongrois, à la capitulation de la Bulgarie et à la création du premier État indépendant des Slaves du Sud, la Yougoslavie.

Selon la même source, les croix en métal des tombes ont été renversées, certaines tordues et les plaques d'identification arrachées et emportées. Le consul de France à Belgrade, M. Alfred Moujon, s'est rendu immédiatement à Skopje et a constaté l'ampleur des déprédations commises.

Dans la soirée du 1er avril, le secrétariat à l'intérieur de la République fédérée de Macédoine a publié un communiqué disant que « *des inconnus ont endommagé un certain nombre d'inscriptions* » dans le cimetière militaire français de Skopje et qu'une « *enquête énergique a été ouverte immédiatement afin de trouver et de punir les auteurs de cet acte criminel* ».

M. Pierre Sebilleau, ambassadeur de France à Belgrade, devait faire, ce mercredi 2 avril, une démarche de protestation auprès du secrétariat aux affaires étrangères.

PAUL YANKOVITCH.

● *M. Milovan Tomitch* a été condamné à trois ans et demi de prison par un tribunal de district de Belgrade pour avoir diffusé de la propagande « *kominformiste* » à l'étranger, rapporte, le 1er avril, le quotidien de Belgrade *Vecernje Novosti*.

Union soviétique

● LE P.C. SOVIÉTIQUE comptait, au 31 mars 1975, quelque quinze millions deux cent quatre-vingt-quinze mille membres, soit une augmentation d'un million d'adhérents en trente mois, précise le dernier numéro de *Kommounist*, revue du parti. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. CHNOUPEK EN FRANCE

Paris et Prague tentent de sortir leurs relations de la morosité

M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, est attendu ce mercredi 2 avril en visite officielle à Paris. Après avoir passé la soirée à l'Opéra et avoir déposé jeudi matin une gerbe à l'Arc de triomphe, il aura jusqu'à vendredi des conversations avec son collègue français, M. Sauvagnargues, ainsi qu'avec M. Chirac.

Depuis l'écrasement du « *printemps de Prague* », il y a sept ans, c'est la première fois que des conversations politiques sont engagées entre Paris et Prague — deux capitales sur lesquelles pèse un pénible passé. La Tchécoslovaquie reste la mauvaise conscience de la France. Si bonne contenance que prennent les interlocuteurs d'aujourd'hui, l'abandon de Munich et le démembrement de la Tchécoslovaquie par Hitler en 1939 restent présents à tous les esprits. Et si la France ne pouvait assister qu'en spectateur au « *coup de Prague* » de 1948, devait-elle passer si aisément l'éponge sur l'occupation soviétique de 1968 ? Cet « *accident de parcours* », selon M. Debré, alors chef de la diplomatie française, n'empêcha pas le général de Gaulle de lever son verre « *de grand cœur* » à l'Union soviétique en recevant, quatre mois plus tard, M. Kiriline, vice-président du Conseil de l'U.R.S.S.

Indifférence ou amertume ? Toujours est-il que les relations franco-tchécoslovaques sont au plus bas. La France est le quinzième partenaire commercial de la Tchécoslovaquie et, parmi les Occidentaux, son huitième fournisseur et son sixième client. Les échanges entre les deux pays représentent moins de 1 % du commerce tchécoslovaque et 0,02 % du commerce français. La Tchécoslovaquie commerce six fois moins avec la France qu'avec l'Allemagne fédérale. Choisie par 6 % des élèves, la langue française se situe dans l'enseignement tchécoslovaque, loin derrière le russe (obligatoire), l'allemand et l'anglais et distance à peine l'italien.

Partant du postulat que la diplomatie tchécoslovaque ne s'écartera pas de la ligne soviétique, ce sont surtout les relations bilatérales que la visite de M. Chnoupek peut améliorer. Si réduit qu'il soit, le commerce franco-tchécoslovaque a malgré tout progressé de 40 % en 1974, année où la France a signé avec Prague un montant record de contrats (300 millions).

Le centre culturel français de Prague fonctionne bien, et Paris souhaite en ouvrir un autre, ainsi qu'un consulat, à Bratislava. Enfin, un important programme de visites ministérielles est envisagé, qui conduirait en Tchécoslovaquie M. Segard (commerce extérieur), Mme Veil (santé), MM. Haby (éducation), d'Ornano (industrie), et Guy (affaires culturelles).

MAURICE DELARUE.

AFRIQUE

Tchad

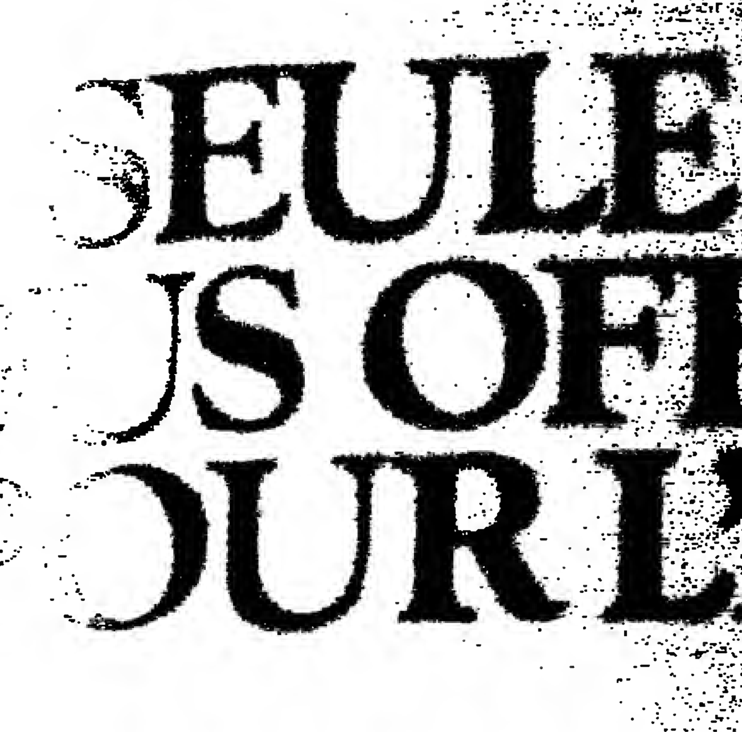
LE PRÉSIDENT TOMBALBAYE : rien n'a été négligé pour obtenir la libération des otages français.

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Le président Tombalbaye a assuré mardi 1er avril que « *rien, rigoureusement rien* » n'a été négligé par les gouvernements français et tchadien pour obtenir la libération des trois ressortissants français enlevés au Tchad par des « rebelles » en 1974.

Le chef de l'État tchadien, qui avait convoqué la presse pour répondre notamment au communiqué publié vendredi à Paris par M. Poperen, secrétaire national du parti socialiste (*le Monde* daté 30-31 mars), a déclaré que les négociations se poursuivaient avec les ravisseurs, mais qu'elles n'avaient toujours pas abouti parce que, a-t-il dit, « *nos interlocuteurs opposent des exigences sans cesse changeantes ou totalement inadmissibles* ».

M. Tombalbaye a cité une demande d'armes et de munitions pour une valeur de plusieurs centaines de millions de francs C.F.A., en faisant valoir que « *ces conditions pourraient être acceptées, mais au prix de quels troubles extérieurs, de quelles ruines... parmi les populations innocentes* ».

M. Tombalbaye a, d'autre part, estimé que rapprocher l'enlèvement de l'ambassadeur de France en Somalie de celui des otages français au Tchad était « *faire preuve d'une stupéfiante ignorance des faits de la part d'un responsable d'un important parti politique français* ».





DIPLOMATIE

Paris et Prague tentent de sor
leurs relations de la morosi

AFRIQU

Tchad

POLITIQUE

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES POMPIDOU

L'action de l'ancien chef de l'État

III. — Les questions monétaires internationales

Résumé du premier article :

Dans les deux premiers articles (« le Monde » des 1er et 2 avril), Jean-René Bernard montre comment Georges Pompidou a essayé d'être beaucoup plus qu'un gestionnaire de l'Europe. Les efforts entrepris, notamment, pour donner une organisation monétaire aux pays de la C.E.E. ont cependant largement déçu.

par JEAN-RENÉ BERNARD

G. Pompidou ne croyait pas que la France était appelée à jouer un rôle considérable dans le domaine monétaire. Force est de constater d'ailleurs que, même lorsque notre pays était au sommet de sa puissance relative, il n'a jamais joué dans ces affaires un rôle à la mesure de son poids diplomatique et même économique.

Si G. Pompidou tenait à affirmer les conceptions françaises dans le domaine monétaire international, ses préoccupations étaient dues essentiellement à des raisons politiques.

Il pensait fermement qu'il n'y a pas de système monétaire international valable sans parités fixes et qu' « il n'y a de parités fixes que par rapport à quelque chose qui échappe aux manipulations de l'un et de tous, c'est-à-dire l'or ».

Il croyait aussi, suivant en cela le général de Gaulle, que l'asymétrie du système monétaire international — qui avait eu pour résultat de faire du dollar la seule vraie monnaie de réserve — avait des conséquences peu admissibles sur l'équilibre mondial.

Sans doute y avait-il également au fond de sa pensée un certain pessimisme, illustré par cette idée que l'or ne peut être éliminé du système monétaire international, car il représente un élément de contrainte extérieure, contrainte nécessaire dans la mesure où l'homme n'est pas assez sage pour bâtir des systèmes rationnels et abstraits.

On essaiera de saisir le passage de la théorie à la pratique en examinant la façon dont le président de la République et son ministre des finances réagirent devant les décisions américaines d'août 1971, ainsi que leur tentative pour privilégier, sur le plan monétaire, le champ d'action européen.

A) Le succès initial d'une riposte isolée aux exigences monétaires américaines.

a) *Les signes annonciateurs de la crise du 15 août 1971 et la riposte française.*

On reprochera toujours aux Cassandre de désirer ce qu'ils dénoncent comme inéluctable. Autant reprocher à un baromètre d'annoncer l'approche des orages : l'idée gaulliste qu'il n'était pas raisonnable de confier à un pays, quel qu'il fût, le privilège de fait de battre monnaie sur le plan international était également celle de G. Pompidou. Il considérait que la tentation était trop grande pour les Etats-Unis de créer de la monnaie pour que ceux-ci n'y succombent pas au-delà d'un point où la convertibilité du dollar, non seulement en or mais aussi en d'autres monnaies à un cours convenu ne pouvait manquer d'être remise en question.

Les choses, en effet, se dégradèrent peu à peu. Le moment vint en 1971 où la tentation de laisser flotter les monnaies se généralisa. Le mark et le florin donnèrent les premiers le signal en mai 1971. Trois mois plus tard, c'étaient les décisions américaines du 15 août : inconvertibilité du dollar en or mais aussi en autres monnaies, refus de la convertibilité des droits de tirage spéciaux, surtaxe de 10 % sur les importations.

G. Pompidou ne critiqua pas le président Nixon. Les choses en étant arrivées à ce point, il considéra au contraire que le gouvernement des Etats-Unis avait « fait de nécessité vertu ». A vrai dire, dès le 19 juillet, il avait donné des indications précises pour la préparation d'un double marché des changes, « mais dans le secret et avec soin ».

C'est dire que les décisions de Camp David ne le prirent pas au dépourvu. Alors qu'un conseil des ministres de la Communauté était prévu pour le 19 août, il tint la veille un conseil restreint à l'Elysée, où fut arrêté et publié un texte qu'il avait presque intégralement rédigé lui-même deux jours auparavant à Brégançon. Le gouvernement indiquait qu'« il restait attaché au principe des parités fixes fondé sur la définition en or de la valeur des monnaies ».

Parallèlement, il confirmait le maintien du franc à sa parité et annonçait que, au cours du conseil des ministres de la Communauté, le lendemain, la délégation française proposerait à ses partenaires de réserver aux transactions portant sur les marchandises l'accès des marchés des changes fonctionnant suivant les règles du Fonds monétaire international.

Notre attitude plaça la France dans une position de force, tout d'abord vis-à-vis de nos partenaires du Marché commun, puisque, dès le 13 septembre, ils adoptèrent une position ferme à l'égard des Etats-Unis, ensuite face au président Nixon, qui, lorsqu'il chercha un interlocuteur pour dénouer l'ensemble de cette affaire monétaire, se tourna naturellement vers G. Pompidou.

b) *La rencontre des Açores et la conférence de Washington.*

Les problèmes devant lesquels nous nous trouvions étaient d'une grande complexité : il s'agissait, en effet, de traiter du réalignement des parités, du prix de l'or, de l'élargissement temporaire, puis permanent, des marges de fluctuation, du statut du dollar dans le nouveau système, c'est-à-dire à la fois de sa convertibilité et de la situation des dollars déjà accumulés à l'extérieur des Etats-Unis. Il fallait également traiter des mouvements de capitaux, du fonctionnement du Fonds monétaire international, de l'avenir des droits de tirage spéciaux et du sort de la surtaxe américaine.

Dans la mesure où les Etats-Unis acceptaient de discuter, le problème essentiel était le suivant : fallait-il que la priorité fût accordée à un règlement mondial ou à un règlement régional ?

Donner la priorité à un accord régional, c'est-à-dire européen — au sens géographique plus qu'au sens communautaire du terme, — aurait *a priori* exonéré les Américains de tout effort, tandis que, parallèlement, le problème de la définition de la valeur relative du mark et du franc français aurait été mis en lumière d'une façon un peu trop crue ; enfin, les Etats dont les monnaies auraient été liées entre elles par des parités fixes auraient eu du mal à définir et à appliquer une politique commune vis-à-vis du dollar.

Il parut donc préférable de traiter avec les Etats-Unis afin d'aboutir à une grille mondiale de parités incluant le dollar et le yen. Il était en particulier nécessaire que nous arrivions à concilier nos thèses vis-à-vis du dollar et nos souhaits vis-à-vis du deutschemark ; nous souhaitions en effet — à tort ou à raison — définir un écart suffisant entre le franc français et les monnaies de ceux de nos partenaires européens dont la monnaie flottait (Allemagne fédérale, Pays-Bas et Belgique).

En outre, si des chiffres étaient prononcés, la France était le pays le plus vulnérable dans ce type d'exercice, puisque nous avions la seule monnaie d'importance mondiale définie selon un taux de change fixe, avec un système de double marché dont le fonctionnement supposait, pour ne pas devenir insupportable, que l'écart entre les taux du franc commercial et du franc financier ne dépassât pas un certain seuil. La négociation supposait donc une préparation discrète et un dénouement rapide.

La conférence des Açores fut, on le sait, une réunion de caractère essentiellement monétaire entre le président Nixon et G. Pimpidou, qui eurent, le 13 et le 14 décembre, plusieurs entretiens en tête à tête auxquels se joignirent MM. Giscard d'Estaing et Connally. Le succès de cette conférence permit aux ministres des Dix de terminer un exercice de redéfinition — hélas ! bien provisoire — d'une nouvelle grille de parités au « *Smithsonian Institute* » à Washington, quelques jours plus tard, incluant, chose étonnante pour bien des esprits, une dévaluation du dollar.

Il est certain que les deux principaux protagonistes de la rencontre des Açores étaient décidés à un accord : M. Nixon parce qu'il estimait souhaitable de sortir d'une situation de tension, G. Pompidou parce qu'il n'a jamais été anti-américain mais aussi parce qu'il pensait que notre système de contrôle, fondé sur un double marché des changes, s'effondrerait si la crise était amenée à durer.

Néanmoins, le résultat de la rencontre des Açores constitua réellement un choc psychologique.

Ainsi se trouva menée à bien la dernière tentative mondiale d'un retour à une relative orthodoxie monétaire. C'est indéniablement G. Pompidou qui fut, avec M. Giscard d'Estaing, l'initiateur et l'artisan de cette victoire diplomatique, victoire parce que la France avait imposé — avec la dévaluation du dollar, l'augmentation du prix de l'or et une nouvelle grille de parités — ses conceptions, ses intérêts et jusqu'à l'immobilité de la parité de sa monnaie lors d'un règlement général ; mais cette victoire de l'ingéniosité et du courage était et ne pouvait être que précaire.

B) Les étapes et les difficultés de l'organisation monétaire européenne.

Dès la conférence de La Haye, en décembre 1969, G. Pompidou avait apporté son appui à l'élaboration d'un plan dont le but était de créer, entre les Etats membres de la Communauté, une union économique et monétaire.

Le communiqué de La Haye fournissait d'ailleurs la méthode permettant d'aboutir à ce but. Cette méthode consistait à définir des étapes successives. Seuls le contenu de la première étape et la description du stade final de l'union monétaire firent l'objet des travaux des experts réunis au sein du comité Werner et dont M. Clappier, alors président du comité monétaire des Six, assuma les travaux pour le compte de la France.

Il semblait au président de la République que l'union monétaire devait prendre le relais de l'union douanière comme objectif de la construction économique de l'Europe.

Il y avait là un dessein essentiellement politique, une relance de la construction européenne marquée par un nouveau progrès dans le sens de l'intégration devant compenser les risques de moindre cohésion inhérents à l'élargissement de la Communauté qui étaient en filigrane dans les conclusions de la conférence de La Haye.

Néanmoins, selon une expression due à M. Giscard d'Estaing, l'union monétaire de l'Europe s'est trouvée être « une terre à la fois promise et interdite », puisque, par une sorte de fatalité, chaque fois qu'une décision communautaire était prise sur le plan des principes, les faits venaient démentir les fermes propos des Etats membres avec une rigueur ironique et dans des délais singulièrement rapprochés. C'est en particulier peu après les difficultés que connurent la livre sterling et la lire italienne que G. Pompidou lança, le premier, à la fin de juillet 1972, dans une réunion à Lucques avec le gouvernement italien, l'idée d'échanger l'or entre les banques centrales des pays de la Communauté à un cours convenu voisin des prix du marché. Cette idée, reprise et illustrée à la conférence de la Martinique, a fait depuis lors son chemin.

Contrastant avec l'éclat un peu solennel du « sommet » de Paris (octobre 1972), l'année 1973 marqua, dans le domaine monétaire européen, la fin des espérances : il était évident que ni la livre sterling ni la lire ne rejoindraient le « serpent » dans un avenir prévisible. Les pressions de sens contraire qui s'exerçaient aussi bien sur le mark et le dollar à l'intérieur du « tunnel » qu'entre le mark et le franc au sein du « serpent » rendaient chaque jour plus fragile l'édifice mis en place au printemps précédent et mollement défendu depuis : le « tunnel » disparut le premier ; du moins le « serpent » subsistait-il. Les circonstances nous conduisirent à choisir d'en sortir en janvier 1974.

Il y a donc eu toujours un écart constant, immédiat et profond entre les espoirs et les réalisations dans le domaine de la construction monétaire européenne. C'est que les ambitions de la voie royale que constituait la recherche de l'union monétaire étaient sans doute excessives.

Donner en quelque sorte une avance à l'allumage aux questions monétaires entre les Etats européens intéressés, n'était-ce pas sous-estimer l'importance de deux sujets d'une immense portée, à savoir la nécessité d'une coordination réelle des politiques économiques entre les Etats membres et l'extrême difficulté d'une telle entreprise dans un monde où la principale monnaie, à savoir le dollar, ne remplissait plus correctement son rôle ?

Le flottement généralisé des monnaies a, au surplus, accentué les tendances naturelles des marchés des changes. Or ceux-ci inclinent à refléter l'idée que les opérateurs se font de la volonté et de la personnalité des gouvernements de chaque pays de défendre la parité de leur monnaie ; et les objectifs prioritaires de la France heureuse qui fut celle de G. Pompidou — industrialisation, expansion rapide du produit national, suremploi, augmentation rapide du niveau de vie — n'ont pas toujours donné une crédibilité illimitée à l'idée de la défense inconditionnelle de la valeur de notre monnaie.

Les situations hétérogènes qui se sont peu à peu affirmées entre les Six, puis entre les Neuf, auraient déjà été très difficiles à coordonner au sein d'une Communauté dans un contexte mondial relativement calme, mais la situation du système monétaire international à la fin de la présidence de G. Pompidou rendait insoluble le problème de la construction européenne par le biais monétaire.

N'est-il pas significatif de constater que G. Pompidou, taxé souvent de pragmatisme systématique, si l'on peut accoler ces termes, a montré dans le domaine de l'organisation monétaire de l'Europe une ténacité témoignant d'une extrême ambition ?

Pour lui, entre les deux points d'orgue de la conférence de La Haye (décembre 1969) et de la conférence de Paris (octobre 1972), tout se passa comme si l'union économique et monétaire des Etats membres du Marché commun était la voie royale qui aurait dû permettre d'aboutir à l'indépendance de notre continent. Mais n'en allait-il pas, finalement, de ce paradis comme de celui que promet l'Eglise ? Si, en effet, chacun désire y aller un jour, peu de croyants aspirent, au fond d'eux-mêmes, à le connaître immédiatement.

FIN

POINT DE VUE

Le testament

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Depuis la mort de Georges Pompidou, les défis auxquels la France doit répondre n'ont pas changé mais aujourd'hui nous avons un autre président de la République. Là est le changement... Car on n'entend plus au conseil des ministres ce que Georges Pompidou, lui, y déclara la dernière fois qu'il le réunit. C'était le mercredi 27 mars 1974. On s'en souvient :

« L'arrivée au pouvoir du gouvernement travailliste va profondément bouleverser l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis du Marché commun. Suivant en cela le cours d'une histoire séculaire, le gouvernement de M. Wilson va essayer de conserver les avantages du Marché commun et ceux, traditionnels, d'une alliance étroite avec les Etats-Unis.

» Nous allons donc retrouver une Grande-Bretagne qui sera à la fois dedans et dehors. Leur habileté va nous mettre fréquemment dans des situations difficiles, car ils vont tenter en chaque circonstance de reporter sur autrui, et au premier chef sur la France, la responsabilité des difficultés qu'ils auront eux-mêmes suscitées.

» L'une des premières difficultés que nous allons rencontrer est leur volonté, partagée d'une certaine manière par les Allemands, de soumettre, sous couvert de consultations, les décisions communautaires à un accord préalable des Etats-Unis. Nous ne pouvons pas soumettre en quoi que ce soit la construction européenne à un veto du département d'Etat. Nous assistons aujourd'hui à un immense chantage au départ des troupes américaines. En fait, nous n'avons aucune raison de ne pas résister à ce chantage, qui n'est absolument pas réaliste. Les intérêts profonds des Etats-Unis correspondent à leur participation majeure à la défense de l'Europe. Ils peuvent menacer de se retirer — en réalité ils ne partiront pas tant que leur intérêt sera de rester. Leur départ de l'Europe signifierait la fin du partage du monde avec l'U.R.S.S., car les Etats-Unis se trouveraient immédiatement ramenés au deuxième plan par rapport à leur adversaire principal. Je crois donc que nous n'avons aucune raison de nous laisser impressionner par ce chantage.

» La France n'a qu'une attitude possible : c'est de tenir. Ne pas tenir bon ce serait pour notre pays disparaître en tant que nation — en tant qu'entité libre de ses décisions. Mais aussi ce serait disparaître en tant qu'acteur de la construction européenne. Si nous tenons — et ce sera long et difficile — nous aurons... beaucoup de difficultés et beaucoup d'ennuis car des choses essentielles sont en cause : nous sommes des gêneurs en les révélant et nous serons susceptibles, ce faisant, de rencontrer un grand courant d'hostilité ; mais il y a des choses que la France ne peut admettre. »

» En ce qui vous concerne, messieurs les ministres, je vous demande dans tous les débats de hausser le ton et de remonter sur les hauteurs de l'intérêt national sans fioritures.

» Le langage que vous devez tenir aux Français doit s'apparenter à celui de Clemenceau et, dans les circonstances actuelles, ne laisser aucune place à la facilité, encore moins à la démagogie. En 1962, à la tribune de l'Assemblée et à l'occasion d'un vote de confiance, j'ai été amené moi-même, pour gagner quelques voix, à dire un certain nombre de choses destinées aux personnalités dont je sollicitais le suffrage de confiance. Je m'en suis amèrement repenti, car elles ont empoché les bonnes paroles et elles n'ont pas voté la confiance. Faites-en votre leçon. On ne gagne jamais rien à adopter une attitude de facilité. »

En ses derniers jours, Georges Pompidou avait parlé comme de Gaulle aurait parlé.

***

Georges Pompidou a voulu qu'André Malraux se soit trompé. Là réside la vraie dialectique de son effort et là est sa place dans notre histoire nationale, une place plus grande que celle qu'il s'assignait lui-même : « *Que mon nom soit mentionné ou ne le soit pas n'est pas très important. Ce qui compte, c'est que mon mandat soit pour la France une période de sécurité et de rénovation, de bonheur et de dignité* », répondait-il à ceux qui l'interrogeaient peu après son élection sur le jugement de la postérité (1).

Cette ambition bonhomme ne semblait guère gaullienne, et les circonstances de la succession la faisaient ressentir — pour le dépit des uns (peu nombreux) et la joie des autres — comme une rupture. Quelques jours avant le référendum d'avril 1969, André Malraux avait publiquement prophétisé, l'intéressé se tenant à ses côtés : « *Il y a un poids de l'histoire plus lourd que celui de l'ingéniosité. Et aucun gaulliste d'avant-hier, d'hier ou de demain ne pourrait maintenir la France appuyée sur les « non » qui auraient écarté de Gaulle* » (3). De fait, pour remporter sa propre élection, Georges Pompidou ne ménagea pas les concessions aux tenants du « non »... Il s'était lancé dans la bataille depuis que, en mai 1968, il avait personnellement ressenti qu'il serait capable de la gagner, même s'il devait la mener à sa manière, d'une manière bien différente de celle du général de Gaulle. Il se croyait d'autant plus l'homme de la situation que l'euphorie économique mondiale, un certain calme intérieur et international — comme si tout le monde retrouvait son souffle après les efforts exigés de tous par le général de Gaulle, — semblait être le milieu politique et diplomatique où, lui, Georges Pompidou, serait le meilleur. Bref, la gestion où il avait excellé — aux dires de beaucoup — à l'hôtel Matignon. Il ne serait donc pas l'homme des tempêtes...

Le pari d'un homme du terroir et de fidélité

Jugé de la sorte par ses contemporains comme sans doute par lui-même, Georges Pompidou — quoi qu'il en eût — vit les premières années de son mandat présidentiel donner raison au pessimisme de Malraux : « *Politiquement, je ne crois pas au gaullisme sans le général de Gaulle. Ce fut ma position publique devant Pompidou, avant le départ du général.* » (3). Georges Pompidou perdait donc, en incarnant trop bien de molles circonstances, le pari qu'en homme de terroir et aussi de fidélité il avait articulé au fond de son cœur. La succession du général de Gaulle n'amènerait pas seulement un changement de ton dans des domaines où le ton est presque tout ; elle payait la médiocrité, la démission de tant de caractères, elle honorait la trahison publique ou honteuse de tant d'éminences gaullistes qui proclamaient dès mai 1968 que « *le vieux était fini* » (4).

Né deux fois contre de Gaulle, en mai 1968, tandis que le général, pour la première fois, semblait ne pas savoir..., en avril 1969 quand le cartel des « non » triompha, Georges Pompidou seul contre tous, seul contre tant de circonstances voulues ou imposées de sa propre carrière, maintiendrait-il le gaullisme, alors qu'autour de lui les hommes — presque tous, même parmi les plus grands serviteurs du général — s'étaient rapetissés depuis que de Gaulle n'était plus là ? Alors que la coalition gouvernementale de plus en plus hétéroclite ne se passionnait que pour les ambitions personnelles ?

Le président de la République, convaincu de la gravité de sa tâche — « quand j'ai parlé, décidé, le destin est scellé... », — énonçait lui-même sa propre contradiction : chacune ou presque de ses interventions publiques rappelait sa relation personnelle ou politique avec de Gaulle, pour ausitôt ensuite récuser toute prétention à l'héritage autant que tout procès en infidélité.

Car Georges Pompidou, interdisant à quiconque de lui donner « une leçon de gaullisme » (5) tandis que coulaient les conjonctures ordinaires, ne pressentait pas qu'il ne perdait son pari de maintenir le gaullisme que parce qu'il s'était trompé sur ses propres talents.

Quand d'un coup s'éleva la bourrasque — c'était en avril 1973 (6), — les Français découvrirent par la télévision, à la coupée de Reykjavik, leur président malade tandis que celui-ci découvrait l'hégémonie américaine dans un cynisme que le front intérieur du Watergate rendait plus brutal encore au-dehors. Cette dernière année de Georges Pompidou, que les professionnels jugèrent comme celle du déclin, fut au contraire l'année de sa gloire.

Le petit homme qui avait sa confiance et son amitié et qu'il avait placé en première ligne du front principal, ce petit homme qui contesta âprement la grande manœuvre américaine était — on le sait maintenant — encore en deçà du langage, de la réaction, de la pensée d'un Georges Pompidou se sachant condamné. Celui-ci ne lui faisait-il pas d'avance, et en plus mordant encore, le discours que le ministre des affaires étrangères devait tenir à nos partenaires le 2 avril 1974..., ne l'autorisait-il pas à indiquer publiquement les circonstances qui l'avait amené à encourager à Reykjavik, précisément, le président Nixon à maintenir les troupes américaines en Europe ?

Georges Pompidou si ordinaire — alors qu'il s'y était voulu et cru grand et excellent — dans les jours ordinaires, si peu gaullien, ne trouva sa mesure que dans la tempête. Une fois de plus, « le gaullisme avait été une conjonction » au sens qu'y attache André Malraux (3), reconnaissant là, sasn le dire ni peut-être le penser, que Georges Pompidou a finalement gagné. Le 27 mars 1974, dernier conseil des ministres de Georges Pompidou, le cap était fixé, le ton donné. Ils ont changé depuis...

---

(1) Georges Pompidou, *Entretiens et discours (1968-1974)*, tome I, p. 21. Présentation par Edouard Balladur (Ed. Plon).

(2) André Malraux, discours du 23 avril 1969, revue *Espoir* n° 2 spécial « Discours politiques d'André Malraux (1947-1972 » (Institut Charles-de-Gaulle, 5, rue de Solferino, Paris-VIIe).

(3) André Malraux, « Les réalités et les comédies du monde », *l'Appel*, n° 13 (89, rue de Lille, Paris-VIIe).

(4) Jacques Vendroux, *Ces grandes années que j'ai vécues*, pages 316 et 319.

(5) Georges Pompidou, notamment conférence de presse du 27 septembre 1973 (*Entretiens et discours*, p. 32), ce qui entraîna deux répliques : « Le droit de juger » (*le Monde* du 29 septembre 1973) et de Christian Fouchet « Leçon de gaullisme » (*le Monde* du 6 octobre 1973).

(6) Le discours de M. Kissinger ne concédant à l'Europe que des intérêts régionaux date du 23 avril 1973.

POLITIQUE

POMPIDOU

Un an déjà, un an seulement

(*Suite de la première page.*)

Le bilan n'avait rien qui pût susciter l'enthousiasme, mais il n'était cependant pas de nature à alarmer outre mesure. Si l'inflation avait un coup de fièvre, ici comme ailleurs, la hausse des prix atteignant pour les trois mois précédents le rythme de 15,6 % l'an, la croissance demeurait convenable, aux environs de 3 % l'an, la situation de l'emploi correcte sinon vraiment bonne avec quatre cent cinquante mille demandes *non* satisfaites, les échanges extérieurs un peu préoccupants mais sans plus. Pas de drame majeur à l'horizon, aucun de ces déchirements nationaux qui divisent le pays et bouchent l'horizon, ni crise en cours ni menaces sérieuses en perspective. Continuerait-on l'aménagement du plateau Beaubourg selon les plans du président disparu ? Cette grave question tenait, dans les tableaux d'ensemble de la situation, une place à la fois démesurée et significative. Pour le reste — Grande-Bretagne, pétrole, dollar, Proche-Orient et Chili, — qu'y pouvions-nous, sinon avancer quelques évidences et formuler quelques vœux pieux ?

Un an plus tard, le paysage n'est plus le même, plus du tout.

Il est classique et facile de prétendre qu'il existe un instant où tout bascule, où un peuple passe d'un seul coup de la fin de l'après-guerre au début de l'avant-guerre : l'histoire de France n'est faite que de conflits armés et de révolutions sèches ou sanglantes entrecoupées d'entractes qui durent en moyenne vingt ou trente ans. Il est ordinaire et fallacieux d'épiloguer sur le passage *d'un* monde à un autre, sur les périodes de transition : qu'il s'agisse des systèmes politiques, de la vie de la collectivité ou des ambitions de la nation, l'histoire des Français fait alterner les phases de stagnation et d'attente, baptisées stabilité ou immobilisme selon les cas, avec les crises d'ardeur réformatrice ou révolutionnaire, avec les affrontements. Bref, c'est toujours l'entre-deux-guerres, toujours la transition entre deux types de société, et la crise de civilisation ne date pas d'hier.

Aussi ces instants privilégiés, ces passages d'une société à l'autre, on ne parvient généralement à les identifier et surtout à les dater qu'après coup, longtemps après qu'ils sont *révolus*. Aujourd'hui, au contraire, il semble bien qu'on puisse très exceptionnellement interpréter l'histoire à chaud et dire : après douze ans de gaullisme, le quinquennat de Georges Pompidou a constitué une transition qui s'est terminée le mardi 2 avril, à 21 h. 58, par une rupture.

D'autres modes d'analyse conduiraient sans doute à retenir d'autres critères. On pourrait par exemple prétendre que la décolonisation et ses suites ont largement dominé toute la première époque de la V[e] République, de 1958 à 1969, puis débouché sur la réadaptation progressive aux conditions nouvelles de l'Europe et de l'économie pour une France quasi réduite à l'Hexagone. Ou encore soutenir que les dix premières années du régime n'ont constitué qu'une lente montée, à travers les péripéties algériennes et l'essor de la consommation, vers le chambardement de mai 68, lui-même suivi, après onze mois de flottements, d'un lustre de retour au calme dans la rue et dans les esprits.

Peu importe : ce qui est sûr, c'est que quelque chose s'est brisé avec la mort de Georges Pompidou, qu'une nouvelle ère a débuté à cet instant précis dans la vie politique nationale. La continuité tant vantée, même si elle n'était pas sans faille, rattache étroitement les années 1969-1974 aux années 1958-1969, et le pompidolisme apparaît rétrospectivement comme un sous-produit autrement conditionné du gaullisme. Au contraire, le changement promis et voulu depuis un an, même s'il demeure en partie illusoire ou factice, procède d'une rupture et rattache déjà les douze mois écoulés à l'avenir bien plus qu'au passé.

Cet avenir, nul n'est en mesure de le deviner et de le décrire, mais chacun sait bien qu'il sera, qu'il est déjà différent.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

MM. GISCARD D'ESTAING ET CHIRAC A ORVILLIERS

A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Georges Pompidou, M. Valéry Giscard d'Estaing devait aller s'incliner, mercredi 2 avril, à 14 h., sur la tombe de son prédécesseur à l'Elysée, dans le cimetière communal d'Orvilliers (Yvelines).

A 15 h., une messe à la mémoire du disparu devait être célébrée dans l'église d'Orvilliers, en présence des membres de la famille de l'ancien chef de l'Etat et de ceux qui furent ses proches collaborateurs au palais de l'Elysée et à l'hôtel Matignon, lorsqu'il était premier ministre, notamment M. Jacques Chirac.

M. Jacques Chirac, qui a rendu visite, mardi matin 1[er] avril, à Mme Georges Pompidou, dans sa propriété de Prajous à Cajarc (Lot), assistera aussi avec les membres du gouvernement à la messe solennelle qui sera célébrée mercredi 2 avril, à 18 h., en l'église de la Madeleine, à Paris, à la demande de M. Giscard d'Estaing.

Le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, conduit par son président, M. Claude Labbé, assistera à ce service religieux. M. Labbé a également adressé à Mme Georges Pompidou, « *en son nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du groupe de l'Union des démocrates pour la V[e] République, l'expression de leur profond attachement à la mémoire du président Georges Pompidou et leurs sentiments d'affectueuse sympathie* ». Les députés U.D.R. ont rendu hommage à la mémoire de l'ancien président de la République en observant une minute de silence au début de la réunion qu'ils ont tenue le mardi 1[er] avril.

Libres opinions

Assurer la démocratie parlementaire

par LUCIEN NEUWIRTH (*)

SEUL député de la V[e] République ayant eu le privilège d'appartenir sans discontinuer au bureau de l'Assemblée nationale depuis sa création en 1958 — c'est-à-dire depuis près de dix-sept ans, — je crois avoir acquis une expérience suffisante pour juger que le moment est venu de modifier les textes et règlements qui règlent le fonctionnement des Assemblées et qui limitent, en fait, les conditions d'un bon exercice du mandat parlementaire.

Après les récentes déclarations du président de la République sur l'intérêt qu'il attachait à un fonctionnement efficace du Parlement, chacun connaissant son désir sincère et démontré de réformes, les circonstances me paraissent favorables pour entreprendre, enfin, ce qu'Alain Guichard (*le Monde* du 21 mars) appelait la réforme des réformes.

Depuis 1958, beaucoup de choses ont changé et la situation extrême devant laquelle nous nous trouvons, en ce qui concerne le fonctionnement des Assemblées, prouve que nos textes ont besoin d'être adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

En effet, depuis dix-sept ans et fort heureusement, rien n'est resté immuable, la prolifération des textes — voir, par exemple, le plan de charge de la présente session, — une technicité accrue, et aussi il faut bien le dire, l'avantage que tirent trop souvent des pratiques actuelles les administrations centrales et plus particulièrement les services financiers, autrement dit « les bureaux », font qu'un grand nombre de députés ou sénateurs ne sont plus en mesure de maîtriser la matière budgétaire.

Le ministre des finances, Jean-Pierre Fourcade, lui-même, a reconnu que les difficultés de la discussion, ses lourdeurs, la rapidité exigée ne permettent qu'un survol bien insuffisant d'un certain nombre de problèmes fondamentaux de l'orientation économique et financière.

Or, à notre époque, au moment où notre pays traverse une crise grave, n'est-ce pas cette sorte de débats qui exigerait en priorité des discussions claires, profondes, sérieuses, ce qui imposerait donc un temps suffisant, et qui nous sortirait de la précipitation de mauvais aloi que nous connaissons actuellement.

De mon point de vue, il n'est pas possible, sous peine d'encourir une déconsidération publique méritée, d'aborder la prochaine session budgétaire sans que les réformes qui s'imposent ne soient mises en place.

Deux voies s'offrent à nous. La première, et, apparemment, la plus simple, consiste à rallonger de quelques jours le délai constitutionnel d'examen des textes budgétaires, en veillant, bien entendu, à ce que le gouvernement, lui, dépose ses propositions en temps utile.

La seconde proposition procède d'une pensée différente. Elle établit la nuance entre les orientations et les choix budgétaires et leurs conséquences, c'est-à-dire leur chiffrage comptable. C'est ainsi qu'une partie de la session de printemps serait consacrée à un débat, plus vivant, d'orientation budgétaire, l'actuelle session d'automne n'ayant à connaître que le vote des conséquences chiffrées de ces choix.

En tout état de cause, il apparaît que le temps pendant lequel le Parlement siège effectivement devra être prolongé.

Bien entendu, cette réforme n'est pas exclusive d'un aménagement des pratiques de l'Assemblée, qui ne sauraient se prolonger en ce qui concerne l'organisation du temps de travail parlementaire. Mais ceci appartient en propre à la conférence des présidents et au bureau de l'Assemblée.

Le président Edgar Faure a d'ailleurs des idées excellentes sur les procédures.

Dans le prolongement de cette réforme, il faudra bien aborder enfin le problème de la condition parlementaire.

Pour avoir vécu son évolution depuis cinq législatures, et malgré les importants progrès réalisés, je puis dire que le parlementaire d'aujourd'hui ne dispose pas des moyens matériels souhaitables pour remplir la mission qui lui a été confiée, aussi bien qu'il le désirerait, et que cela est nécessaire.

Il aura fallu attendre 1974 pour que chaque député puisse disposer d'un bureau personnel et d'une secrétaire. Par contre, à moins que sa situation de fortune personnelle ne le lui permette, il ne dispose d'aucun collaborateur susceptible d'assurer pour lui le travail de recherche de documentation, de préparation, de constitution de dossier qu'une bonne approche des problèmes nécessiterait.

Encore doit-on se réjouir de la qualité exceptionnelle des fonctionnaires qui, au Palais-Bourbon, assistent avec une rare efficacité les législateurs. Mais comment ces fonctionnaires pourraient-ils mener de pair leur travail proprement législatif et venir en aide directement à quatre cent quatre-vingt-dix députés ?

Certains groupes parlementaires ont réussi à mettre en place un système de groupes de travail et de secrétariat législatif collectif qui pallie en partie au besoin du plus grand nombre, mais on est loin de l'organisation américaine ou allemande.

Seul le parti communiste a rodé depuis longtemps son administration spéciale, évidemment à caractère collectif et liée à l'organisation même du parti.

Ainsi le jeu n'est plus égal entre, d'un côté, une administration qui dispose de tout son temps, d'un grand nombre de fonctionnaires bien formés et des sources de renseignements les plus variées et les plus modernes, et, de l'autre côté, le représentant élu de la nation aidé partiellement par les services de son Assemblée, un peu par son groupe et pas du tout s'il est non inscrit.

Certes, s'il dispose de moyens personnels, le parlementaire peut entretenir un secrétariat suffisamment étoffé pour remplir convenablement sa mission. Ou — ce qui est plus gênant — s'il accepte l'aide pas toujours désintéressée d'organisations extérieures à l'Assemblée.

Cette situation est mauvaise pour la démocratie représentative, chacun le comprend.

De plus en plus apparaîtra le besoin d'un Parlement apte à traduire par des bonnes lois qu'il est capable de maîtriser le présent et d'imaginer *l'avenir*.

Pour cela deux conditions préalables sont à remplir : que le plus rapidement possible sa liberté de contrôle ne soit pas restreinte par une limitation de son temps d'exercice exagérément réduite, et qu'ensuite tous les parlementaires connaissent, eux aussi, l'égalité des moyens de remplir la mission pour laquelle ils ont été élus.

Valéry Giscard d'Estaing a affirmé et prouvé sa volonté de réforme ; le moment est venu pour le Parlement de démontrer si un esprit identique l'anime.

Souhaitons pour l'avenir de la démocratie parlementaire qu'il en soit ainsi.

(*) Questeur sortant de l'Assemblée nationale, député de la Loire, secrétaire général adjoint de l'U.D.R.

M. DEBRÉ DÉCIDE DE NE PLUS FAIRE PARTIE D'AUCUNE COMMISSION

M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, ancien premier ministre, ne siégera plus à la commission des finances de l'Assemblée nationale. L'ancien premier ministre a décidé de ne plus faire partie d'aucune commission. Dans une lettre adressée à M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., il explique que sa voix n'est pas suffisamment écoutée. Il ajoute : « *Applaudir, je ne puis ; critiquer, je ne veux pas.* »

● *M. Lucien Neuwirth*, député U.D.R. de la Loire, a décidé d'abandonner son poste de questeur de l'Assemblée nationale, qu'il occupait depuis 1962. Devenu secrétaire adjoint de l'U.D.R. le 19 décembre 1974, M. Neuwirth a jugé « *difficile de mener de front et convenablement deux activités aussi absorbantes* ». Le groupe U.D.R. a désigné, mardi 1[er] avril, M. Roger Corrèze, député du Loir-et-Cher, pour lui succéder.

D'autre part, M. Charles Bignon, député U.D.R. de la Somme, remplacera M. François Le Douarec, député U.D.R. de l'Ille-et-Vilaine, comme vice-président de l'Assemblée.

M. EDGAR FAURE : je suis giscardiste.

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, qui était, le 1[er] avril, l'invité d'I.T. 1, s'est proclamé partisan de la création d'une grande fédération présidentielle qui rassemblerait tous ceux qui soutiennent la politique du président de la République : l'U.D.R., les républicains indépendants, les familles centriste, radicale et d'autres groupes d'études et de pensée.

« *Le chef de l'Etat*, a-t-il ensuite déclaré, *est dans la ligne de l'héritage du général de Gaulle et de Georges Pompidou. On n'a pas saisi à quel point M. Giscard d'Estaing ressemble au général de Gaulle. Il existe entre eux un esprit commun et une sorte d'instinct à voir les choses « en avant ». Le président a beaucoup appris à l'école du général. Je suis giscardiste* », a affirmé le président de l'Assemblée nationale.

A propos de l'initiative de M. Jacques Chirac d'organiser un débat de politique générale au Sénat, suivi d'un vote, M. Edgar Faure a déclaré : « *Ce n'est pas la meilleure idée de M. Chirac, et je ne pense pas que ce soit une bonne procédure. Je n'ai*, a-t-il dit, *aucune objection à cette faculté qui est prévue par la Constitution, mais, dans le cas où le Sénat refuserait d'accorder sa confiance, le gouvernement pourrait n'en pas tenir compte.* »

En effet, si l'article 49 de la Constitution permet au Sénat de se prononcer par un vote sur une déclaration de politique générale, il ne confère pas à ce scrutin la valeur d'une procédure engageant la responsabilité du gouvernement. Seule l'Assemblée nationale peut obliger un premier ministre et son gouvernement, à se démettre de leurs fonctions.

● *M. Claude Labbé*, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, sera reçu le vendredi après-midi 3 avril, à sa demande, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

ÉDUCATION

LES LYCÉENS DANS LE PROJET DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le rôle des délégués de classe et le choix des options

La « concertation » avec les lycéens, annoncée par M. René Haby, doit avoir lieu dès le début de la semaine prochaine : le lundi 7 avril se réuniront les délégués des élèves, qui ont déjà travaillé dans les « commissions académiques », sur les conséquences de la majorité à dix-huit ans. Après avoir rédigé leurs propositions, ceux-ci désigneront (par élection, tirage au sort ou tout autre procédé ad libitum) *deux délégués pour chaque commission. Les cinquante délégués doivent se retrouver le mercredi 9 avril au ministère de l'éducation pour mettre en forme une « synthèse nationale » des propositions des lycéens. Le choix des représentants des lycéens peut être contesté. Plus largement, on peut se demander si les délégués de classe sont en état de répondre aujourd'hui aux espoirs que l'on place en eux. C'est la question que pose, dans une lettre qu'il nous a adressée, M. Pierre Jourdan, professeur à Grenoble, qui a mené dans quatre établissements de cette ville une* expérience. (Le Monde *daté 17-18 février 1974.)*

Créée, semble-t-il, parce qu'on s'était rendu compte que l'on ne pouvait plus faire fonctionner un lycée sans la participation des lycéens, l'institution des délégués de classe se trouve aujourd'hui impliquée dans un processus délicat. Peut-être parce que l'on a pris conscience, aussi, qu'une réforme du système éducatif ne pouvait guère se concevoir sans le concours de ceux des « éduqués » dont la maturité permet d'espérer idées, critiques et propositions. Le ministre de l'éducation, les syndicats, les organisations de parents, de lycéens, s'adressent donc ou tentent de s'adresser à ces intermédiaires, à ces médiateurs, au sens étymologique du terme, que sont, ou que pourraient être, les délégués de classe. (...)

L'importance de l'enjeu, l'intérêt des lycéens pour des problèmes qui les touchent de très près, la bonne volonté et la volonté tout court des délégués de jouer un rôle dans la partie actuellement engagée ne font pas de doute. Cependant, il n'est pas du tout certain que le système représentatif des élèves possède après six ans de fonctionnement, les caractéristiques et les vertus qu'on semble lui attribuer implicitement.

Que l'on songe, par exemple, à la manière dont se déroulent trop souvent les élections des délégués, à leur effectif réduit au sein des organismes où ils siègent, aux pouvoirs qu'ils ont et à ceux qui leur manquent, aux moyens dont ils disposent et à ceux dont ils ne disposent pas pour réunir leurs camarades et pour communiquer avec eux.

D'autre part, ils ont pris conscience, depuis longtemps, que nombre de problèmes qui se posent dans leur lycée ne peuvent être résolus qu'à des niveaux auxquels ils n'ont aucune possibilité d'intervenir. Seules sont prévues, jusqu'ici, les relations avec les détenteurs d'un pouvoir dans l'établissement. Il n'est donc pas étonnant qu'un grand nombre de délégués s'estiment inefficaces et perdent confiance en leur mission. A la limite, on pourrait affirmer que, pour beaucoup, leur fonction apparaît comme « frustrante », tant est profond le fossé entre les conditions dans lesquelles ils la remplissent et l'image qu'ils s'en font.

Beaucoup sont alors portés à imputer cette frustration au statut qui est le leur et à l'autorité qui, après l'avoir établi, en assure l'application. Le délégué est souvent « mal dans sa peau », et, abstraction faite des options politiques qui peuvent être les siennes, il éprouve, plus ou moins, un sentiment de méfiance envers l'autorité qui l'a placé, selon lui, dans une position inconfortable.

Certes, le problème est plus complexe, les attitudes des enseignants, des parents et des élèves eux-mêmes vis-à-vis des délégués de classe ne peuvent être tenues pour négligeables. Il n'en reste pas moins qu'un certain état d'esprit existe lorsqu'il s'agit d'accueillir ce qui vient « d'en haut ». Pour le changer il faudra des réformes et du temps.

C'est que, selon M. Jourdan, le rôle donné aux délégués de classe est fonction de la conception que l'on a de l'établissement scolaire :

Le lycée est-il uniquement l'établissement où l'on se prépare aux examens, où l'on vient suivre des cours ? Est-il aussi un lieu de contacts et d'échanges où se prépare la vie civique et sociale ? L'image du lycée telle qu'elle est perçue par les différents partenaires de la communauté scolaire commande dans une large mesure les attitudes des uns et des autres vis-à-vis de l'institution des délégués. Quelle que soit l'opinion de chacun sur les projets de réforme de M. Haby, sur l'opportunité d'une « consultation » des grands lycées par l'intermédiaire de leurs délégués, sur la manière dont cette opération est menée, on doit reconnaître qu'un aspect de la vie scolaire essentiel et très mal connu du grand public lui a été révélé. Sollicités et interpellés, les délégués de classe, à leur tour, sollicitent et interpellent. Ils ne se contentent pas de transmettre à leurs camarades les messages qui leur arrivent, ni de communiqué les messages de lycéens à ceux qui les attendent.

Une prétendue liberté

De son côté, Mlle Anne Souriau, professeur de philosophie, secrétaire générale de la conférence des associations de spécialistes, met en question la réalité des choix offerts aux élèves en classe terminale :

Actuellement, la classe terminale comporte des disciplines obligatoires pour les élèves; ces disciplines sont donc également obligatoires pour l'Etat, en ce sens que celui-ci s'oblige, du même coup, à fournir aux élèves des professeurs de ces disciplines. M. Haby veut que chaque discipline de cette classe soit maintenant optionnelle : « *Les choix concernant le nombre et la nature de ces options sont entièrement libres, compte tenu, bien entendu, des possibilités offertes par les établissements.* »

Pour que l'élève puisse choisir n'importe quelle option, il faut que deux options n'aient jamais lieu simultanément; on doit donc étaler dans le temps toutes les options. Mais la somme totale de ces horaires hebdomadaires serait de cent cinquante-quatre heures de cours !

On pourrait alors grouper ensemble les élèves choisissant les mêmes combinaisons d'options en donnant à ces groupes des emplois du temps parallèles. Mais, pour que l'élève ait toute latitude de choix, il faut qu'il y ait autant de groupes que de combinaisons d'options. Or un très simple calcul combinatoire montre que pour réaliser, dans les trente-cinq « options approfondies » indiquées des ensembles de trois éléments comme il est demandé au baccalauréat, il existe six mille cinq cent quarante-cinq combinaisons possibles. Et, si chacune s'accompagne de sept possibilités d'« outils de base », cela donne quarante-cinq mille huit cent quinze formules de baccalauréat. Peut-on réellement nous faire croire que cela entrera dans « *les possibilités offertes par les établissements* » ?

On voit donc que la prétendue liberté offerte aux élèves est un leurre. Les élèves pourront choisir ce qu'ils voudront, à condition de ne vouloir que ce qui leur aura été préparé d'avance. Préparé par qui ? Pas par l'enseignement secondaire, qui abdiquerait ici toute responsabilité. Mais préparé séparément, par chaque université et par les professions, chacune de son côté. Les élèves n'auront aucune garantie de pouvoir étudier dans l'enseignement public les matières qu'ils désireraient (...).

Celles qui paraîtraient immédiatement « rentables » pour les professions subsisteraient sans doute ; sans doute aussi celles que certaines universités (ou une seule) réclameraient à leur entrée seraient-elles conservées aussi, localement, dans certaines académies (ou une seule). Mais les autres ? Eh ! mais vous êtes parfaitement libres de les présenter à l'examen ; vous composez votre baccalauréat exactement comme il vous fait envie, mais, bien sûr, en leçons particulières, et à vos frais.

● *Stage pour enseignants.* — Le bureau pédagogique Orientations organise durant le week-end des 26 et 27 avril 1975, à l'intention des enseignants et des formateurs, un séminaire sur l'« Analyse des institutions éducatives ». Renseignements : Bureau pédagogique Orientations, 7», rue de Sèvres, 75341 Paris, Cédex 07. Tél. : 306-85-30.

L'espoir déçu d'une classe de première

Dans sa première « lettre aux lycéens », en novembre 1974, M. René Haby déclarait vouloir « normaliser » les relations entre les lycéens et les adultes, enseignants et parents. Prenant au mot les invitations du ministre au dialogue, les élèves d'une classe de première du lycée d'Arcachon lui ont répondu le mois dernier, en faisant part de leur expérience :

Le contact avec les professeurs est difficile, la communication souvent superficielle. Quelles sont les causes de ce malaise ? Tout d'abord l'origine semble être un manque de concessions et de la part des adultes et de la part des jeunes. Il faudrait, pour améliorer ces rapports, que les jeunes, prenant conscience de leur responsabilité, fassent confiance aux adultes, et réciproquement. Cela serait possible à condition que chacun soit plein de bonne volonté et que règne le respect d'autrui. Il faudrait se débarrasser des idées préconçues qui souvent sont un frein à tout progrès. Il faudrait aussi améliorer les conditions de travail des professeurs. Comment voulez-vous qu'ils nous intéressent si eux-mêmes s'ennuient à répéter toujours les mêmes choses ? Ils s'enfoncent dans leur routine, certains sont même dépressifs ! Donnez leur plus de liberté, d'indépendance, desserrez leurs contraintes, donnez-leur une meilleure formation pédagogique et psychologique.

Nous avons eu un bref espoir l'année dernière. En effet, les « 10 % » auraient pu être l'occasion de changements, de nouvelles activités, de nouveaux contacts. Mais ils nous ont été refusés ! Pourquoi ? Les programmes sont tellement chargés que certains professeurs (de mathématiques, par exemple) ne pouvaient se permettre de retard. D'autres, déjà trop enfoncés dans leur routine et leurs bonnes habitudes, n'essayaient même plus d'en sortir. Cette année, nous sommes déjà au mois de mars et l'on s'est bien gardé de nous parler des « 10 % ».

ARMÉE

Prenant ses fonctions de chef d'état-major

LE GÉNÉRAL LAGARDE : il s'agit d'accorder à l'armée de terre les moyens correspondant à ses missions.

Nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le général Lagarde a pris, le mardi 1er avril, ses fonctions en remplacement du général de Boissieu.

Dans une interview accordée à l'Agence centrale de presse, le général Lagarde a notamment déclaré :

« *La jeunesse française est altruiste. (...). Elle rejette l'autorité formelle mais recherche celle qui repose sur la compétence, le désintéressement et le caractère. Elle a soif de responsabilités et aime travailler en équipe par dessus tout, elle veut comprendre le pourquoi et le comment des choses.*

» *Il est inutile d'espérer son adhésion à quelque action que ce soit sans une information détaillée et objective préalable. Elle ne rejette pas le service militaire dans la mesure où le temps qu'elle lui consacre est occupé à l'instruction et à l'entraînement.* »

A la question de savoir s'il existait une solution miracle pour apaiser le malaise actuel de l'armée de terre, le nouveau chef d'état-major a répondu :

« *Pour le gouvernement, il s'agit de valoriser les conditions de vie et de travail du personnel militaire.*

» *Un pas vient d'être franchi pour le prêt et les conditions de transport du contingent. Il reste à indexer ce prêt, à se pencher sur les besoins supplémentaires des plus défavorisés et à intensifier la rénovation des casernes. Pour les militaires de carrière, leur statut est en discussion après consultation de leurs représentants. Les espoirs sont grands ; les décevoir pourrait être dramatique.*

» *Ce n'est pas tout, il s'agit aussi d'accorder à l'armée de terre les moyens correspondant à ses missions, vous savez que, parmi les puissances nucléaires, la France est le pays qui consacre à sa défense le pourcentage le plus faible de ses ressources. Il faut donc les augmenter progressivement. Si cela s'avérait impossible, alors il faudrait rendre plus modestes les missions de l'armée de terre.* »

● *Un sous-officier et deux caporaux* du deuxième peloton du 1er escadron du R.I.C.M. (régiment d'infanterie chars de marine) de Vannes ont été mis aux arrêts pour « *rupture de contrat de responsabilité* », a indiqué, le mardi 1er avril, le commandant du R.I.C.M. Le deuxième peloton (vingt-cinq hommes) a été remanié. Selon les militaires de ce peloton, ce remaniement correspond à une dissolution dans différentes unités.

Quatorze organisations lancent une « campagne nationale » pour la suppression des tribunaux militaires

« *Parce que les lois de l'armée — largement inconnues des prévenus — sont la marque d'une juridiction d'exception échappant à tout contrôle civil* », « *parce que les tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.) bénéficient du fait que le public ignore quasiment leur existence et que les juges peuvent ainsi condamner à loisir* », « *parce que le déroulement même des procès en fait une bien triste caricature de justice (présence de gardes armés, absence de public, avocats généralement commis d'office)* », quatorze organisations (1) ont décidé de « *lancer une campagne nationale afin d'obtenir la suppression des tribunaux militaires* ».

Une brochure de trente pages (2), intitulée *la Justice militaire, ce qu'il faut savoir*, vient d'être éditée à cet effet. Elle affirme d'entrée : « *La justice militaire est aujourd'hui mise en accusation. Ses premiers adversaires en sont les objecteurs de conscience, les insoumis et les soldats luttant dans les casernes. Tous sont unis par la nature de la répression qu'ils subissent lors des séances des T.P.F.A. Cependant, ces « résistants politiques » ne sont pas les seuls à subir les verdicts des T.P.F.A. Ces derniers condamnent chaque année des milliers d'appelés pour des délits insignifiants ainsi que des insoumis accidentels ou des déserteurs occasionnels. Or, si la justice civile est bien souvent critiquable, la justice militaire, de par son existence même, constitue un organe de répression très actif et un danger pour tous les travailleurs dans le cadre de l'ordonnance du 7 janvier 1959* [qui] *permet de décider de la mobilisation et de la réquisition des travailleurs sur les lieux de leur travail « en cas de menace »* [et qui] *stipule que les citoyens ainsi affectés de défense relèvent d'un tribunal militaire et du code de justice militaire.* »

Illustrée par des dessins de Cabu, cette brochure contient aussi des textes de lois et certaines informations pratiques.

(1) Insoumission collective internationale, comités antimilitaristes, comités de défense des appelés, comités de soutien aux objecteurs de conscience, comités de liaison des objecteurs, comités de soutien aux insoumis et objecteurs (Rennes), comités de soutien aux insoumis (Angers), Groupe d'insoumission totale (Nantes), Groupe de recherche et d'action non violente (Bordeaux), Information pour les droits des soldats, Mouvement pour une alternative non violente, Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, Groupe d'action et de résistance à la militarisation, Mouvement d'action judiciaire.

(2) On peut se procurer cette brochure en écrivant à Campagne contre la justice militaire, B. P. 129, 92120 Montrouge. Prix de l'exemplaire : 3 francs.

La France et l'alliance atlantique

UNE MISE AU POINT DE L'INSTITUT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A la suite du débat organisé par l'Institut de politique étrangère sur le thème « La France face aux blocs » (« le Monde » du 25 mars), le président de cet organisme, M. Louis-Auguste Girault de Coursac, précise dans un communiqué que le but de la réunion n'était nullement de « justifier l'appartenance de la France à l'alliance atlantique », mais de « favoriser en toute indépendance le dialogue entre toutes les forces politiques et sociales attachées à l'indépendance nationale ». Il s'agissait, ajoute M. Girault de Coursac, de mettre d'accord les participants sur « trois points capitaux : dénoncer le système des blocs soviétique et américain ; admettre que l'impérialisme américain menace directement l'indépendance de la France en ce moment ; voir dans une force française de dissuasion indépendante de l'OTAN un moyen pour notre indépendance ». Selon M. Girault de Coursac, cet objectif a été atteint. Il conclut : « Le problème de l'appartenance ou non de la France à l'alliance atlantique pourra être éventuellement l'objet d'un autre débat, auquel la présence d'un communiste sera indispensable. »

RELIGION

BIBLIOGRAPHIES

UN JOURNALISTE S'INTERROGE SUR L'EUCHARISTIE

Ancien informateur religieux du *Figaro*, récemment décédé, Henri Duquaire réservait une surprise à ses amis et à ses lecteurs. Il est exceptionnel qu'un non-spécialiste se penche sur le sens de la « présence réelle » du Christ dans l'Eucharistie. Beaucoup de théologiens catholiques tendent à éluder ce problème délicat. D'autres le résolvent d'une manière plus ou moins conforme à la doctrine homologuée.

Le fait qu'Henri Duquaire soit un journaliste, c'est-à-dire qu'il est rompu au débroussaillage et à la clarification des sujets difficiles, augmente l'intérêt de ce livre accessible à un large public. On y retrouve implicitement ou explicitement, et toujours avec pudeur, l'homme de foi et l'écrivain scrupuleux que fut l'auteur. Il a l'art de pousser ses interlocuteurs dans leurs derniers retranchements. Car c'est d'une enquête qu'il s'agit. Elle n'est pas menée seulement avec minutie, mais avec le souci de vérifier et d'approfondir la foi.

Henri Duquaire n'est pas un dilettante. Il se veut d'Eglise et rien ne lui tient plus à cœur que cette appartenance. Après avoir interrogé notamment des protestants et des orthodoxes, l'auteur termine avec des hommes comme Clergue, Holstein et Martelet.

Aujourd'hui, où après tant de détours les chrétiens accordent une attention renouvelée au thème de la foi proprement dite, il est souhaitable qu'un nombre grandissant de laïcs se lancent dans des recherches de ce type. Avec cette modestie et cette probité. — H. F.

★ *L'Eucharistie, symbole ou présence réelle du Christ ?*, par Henri Duquaire. Edit. Saint-Paul, 136 p., 24 F.

UNE ENCYCLOPÉDIE DE LA MYSTIQUE JUIVE

Une encyclopédie de la mystique juive est en cours de publication : 146 pages, format 23 × 31, trois cents illustrations, seize hors-texte couleurs, papier couché, reliure plein Skivertex, titres or frappé à chaud.

Cet ouvrage se compose de deux parties, l'une générale depuis l'hébraïsme primitif jusqu'au sionisme, l'autre en forme de dictionnaire. M. Robert Aron présente l'ouvrage, conçu par des spécialistes internationaux. On y projette de vivifier le patrimoine juif en renouant avec les racines de sa spiritualité.

En souscrivant dès maintenant, on bénéficie d'un exemplaire hors commerce, numéroté et d'un prix inférieur de 30 % environ (240 F, éditeur Berg international, 28, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris, C. C. P. La Source 31671-82).

● *Le cardinal Lorenz Jaeger*, ancien archevêque de Paderborn (Allemagne fédérale) est décédé le 1er avril, en son domicile. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Par suite de sa mort, le Sacré-Collège compte cent vingt-huit cardinaux, dont cent cinq, âgés de moins de quatre-vingts ans, pourraient, en cas de conclave, participer à l'élection d'un pape.

[Né à Halle, en République démocratique allemande, en 1892, le cardinal Jaeger fut ordonné le 1er avril 1922. Après avoir servi comme aumônier militaire pendant la deuxième guerre mondiale, il fut nommé archevêque de Paderborn en 1941, puis promu cardinal par Paul VI en 1965. Il avait démissionné de ses fonctions, à cause de son âge et de sa mauvaise santé, en 1973.]

● *La troisième conférence des évêques européens* se réunira dans les environs de Rome du 14 au 18 octobre prochain pour étudier « *la mission de l'évêque au service de la foi* ».

Soixante-dix-sept prélats ont reçu l'invitation Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président du conseil des conférence épiscopales d'Europe. A ces membres de droit s'ajouteront divers observateurs du secrétariat du synode, de la congrégation pour les évêques, des conseils presbytéraux et de l'organisme de liaison des laïcs. Une dizaine de théologiens participeront à la préparation de la conférence. — *(Corr.)*

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Polémiques financières à Montréal à propos des installations

LA MODESTIE COUTE CHER

De notre envoyé spécial

Montréal. — Fini le gigantisme ! Au diable la démesure ! Il fallait rendre les Jeux à l'olympisme, le stade à ses vrais dieux. Munich avait plongé dans le mercantilisme ; à Montréal renaîtrait l'idéal des pionniers, baigné d'un enthousiasme austère. Ces jeux que la Bavière avait voulu grandioses, le Québec se jurait de les organiser *« en toute simplicité »*. Prenant le monde à témoin, Montréal prêtait serment de modestie. Son maire, M. Jean Drapeau, déclarait, solennel, avant même que la flamme étouffât dans la vasque du stade de Munich : *« Il faut revenir à des proportions réalistes dans la préparation des Jeux olympiques, sous peine de les voir devenir la chose des seules puissances riches, une industrie vidée de la signification profondément humaniste, culturelle et généreuse de l'olympisme lui-même. »*

Quatre ans plus tard, le 6 mars 1975, le conseil municipal de Montréal votait une rallonge de crédits : 250 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs) pour achever les travaux d'équipement. La « note » globale, qu'on estimait à 310 millions de dollars, dépasse aujourd'hui 650 millions. On ne rêve plus : la modestie coûte cher.

Le plan du maire semblait pourtant presque parfait. On parlait de *« trouvaille de génie »*. Il promettait aux plus sceptiques que *« nul n'aurait à débourser 1 cent. »* Mieux, il proclamait en même temps, sûr de lui, qu'il *« serait aussi difficile aux Jeux de faire du déficit qu'à un homme d'accoucher d'un enfant. »* Certes, Montréal ne partait pas sans armes vers l'aventure : l'exposition universelle de 1967 a légué un bel héritage d'infrastructures de toutes sortes, prêtes à servir sans nouveaux frais. Pour prétendre au titre de ville olympique, la métropole du Québec avait très justement fait remarquer que 80 % des installations nécessaires étaient déjà disponibles et exigeaient seulement quelques aménagements.

Manquait la *« part du lion »*, un stade et un village pour loger les athlètes. Pour eux, la recette était simple : recourir à l'autofinancement. Il s'agissait de trouver 310 millions de dollars pour équilibrer les dépenses estimées alors (en 1972) à 250 millions de dollars d'équipements et 60 millions de dollars de frais de fonctionnement du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO). La mise en place d'une *« super-loterie »* sur l'ensemble du territoire canadien, l'émission de monnaie et de timbres commémoratifs devaient assurer la majeure partie des recettes. En ajoutant la vente des billets, l'octroi des licences d'utilisation commerciale de l'emblème olympique et les droits de retransmission télévisée, le trou était comblé. Le calcul avait de quoi séduire. D'autant qu'on entendait faire profiter tout le monde de cette belle opération : 5 % du prix des billets de loterie revenait aux directions du sport amateur des provinces candiennes. La monnaie olympique était aussi vendue à l'étranger, chaque comité olympique national conservant 3 % des recettes réalisées sur son territoire. Montréal, par son astuce, enrichissait l'amateurisme.

Le train s'est emballé

Tout était bien parti. Les billets de loterie s'envolaient, et l'on décidait vite de doubler le nombre des tirages. La monnaie, il est vrai, trouvait moins d'amateurs. Qu'importe, le COJO était sûr de dépasser allègrement la recette prévue et de pouvoir ainsi rembourser à la Ville de Montréal tous les frais d'équipements. Mais bientôt une brèche apparaît, large, béante, et certains craignent alors que l'édifice vacille avant de s'écrouler. *« On s'est reveillé un beau matin avec une addition qui avait plus que doublé »*, raconte d'une voix presque naturellement lasse M. Roger Rousseau, président du COJO. L'inflation galopante ébranle soudain les plus belles certitudes. Qu'on y ajoute une grève des ferrailleurs qui paralyse le chantier olympique pendant de longues semaines et voici Montréal qui doute, à dix-huit mois de la grande ouverture, de ses capacités à faire les choses en temps.

Changer de cap, réduire ses ambitions, improviser des solutions de rechange ? M. Rousseau y songe alors très sérieusement et commande même quelques études en ce sens. L'affaire est en tout cas jugée assez sérieuse pour qu'une commission parlementaire québécoise s'en empare. Devant elle, M. Jean Drapeau présente son dossier et plaide sa cause, il gagne sans coup férir. Il est trop tard. On est allé trop loin pour reculer. Le train s'est emballé, bien sûr, mais changer d'aiguillage c'est risquer de le faire dérailler.

Mais l'« opération vérité » suscitée par cette commission de députés devant laquelle — selon l'expression du président du COJO — *« il a fallu tout sortir »*, a fortement ravivé une contestation qui s'était déjà maintes fois exprimée pour remettre en cause des grandes options du maire de Montréal. N'avait-il pas déjà heurté la susceptibilité et la fierté des Québécois en allant chercher à Paris l'architecte du stade, M. Roger Taillibert (qui a réalisé le Parc des Princes) ? Encore n'est-ce pas la l'essentiel. D'autres « points noirs » ont été relevés et abondamment commentés par une presse montréalaise peu amène à l'égard du grand patron de l'administration locale.

On s'est d'abord étonné qu'on ne soumette pas à des appels d'offres les principaux contrats d'équipement. Un article de la charte de la ville permet d'y échapper. M. Victor Goldbloom, ministre des affaires municipales du Québec, n'en a pas moins fait remarquer que *« les soumissions publiques sont un principe solidement enraciné dans le système gouvernemental »*. Pour M. Drapeau, passer outre aux appels d'offres représentait d'abord un gain de temps et assurait à la ville *« un contrôle plus rigoureux sur tous les aspects du projet de construction »*. Certains de ses détracteurs ont plutôt vu dans cette procédure « une porte ouverte au favoritisme » et un bon moyen de rester discret sur le montant des principaux contrats.

L'« éléphant blanc »

Mais c'est essentiellement sur la politique suivie pour le stade et le village olympique que la critique s'est concentrée. Nul ne conteste l'audacieuse esthétique du stade de M. Taillibert. La maquette, exposée dans un grand magasin du centre de Montréal, fait pâlir les visiteurs qui affluent sans cesse. Elle aurait même, dit-on, *« halluciné »* les députés de la commission parlementaire. Les athlètes et leurs accompagnateurs, principaux intéressés, se féliciteront d'une réalisation qui leur épargnera la fatigue inutile des longs déplacements et leur assurera, sur les lieux mêmes des compétitions, tous les services indispensables et l'équipement nécessaire à l'entrainement, à la concentration, à la détente. Le complexe olympique — stade, vélodrome, piscine — sera incontestablement une réussite qui fera date et servira de modèle. Bon nombre de Québécois se demandent pourtant si cet « éléphant blanc », avec son mât triangulaire de dix-huit étages en guise de trompe, ne dépasse pas un peu la mesure. *« C'est vrai, ce sera très beau*, s'inquiète un jeune hockeyeur, béat devant la maquette, *mais après les Jeux combien en coûtera-t-il pour avoir droit d'y jouer ? »* Aucune estimation officielle des coûts de fonctionnement n'a été donnée, mais d'aucuns, s'appuyant sur des expériences américaines, les situent déjà autour de 20 millions de dollars... Elucubrations ? Il reste que les équipes professionnelles de base-ball et de football américain seraient plutôt réservées sur l'utilisation d'une arène aussi coûteuse pour leurs compétitions. Qu'en sera-t-il alors pour le sport amateur ?

Même crainte de l'avenir pour ce qui concerne le village olympique. Le maire a insisté pour qu'on construise un village permanent attenant aux aires de compétitions. Un de ses hauts fonctionnaires, M. Guy Legault, directeur du service municipal de l'urbanisme et de l'habitation, avait pourtant soumis un projet prévoyant un village décentralisé en huit secteurs de l'Est montréalais, ce qui aurait permis, ensuite, d'héberger la population mal logée de ces quartiers. M. Goldbloom avait, de son côté, favorisé l'idée d'un village temporaire présentée par des étudiants en architecture. On aurait pu, autre hypothèse encore, accélérer le programme de construction d'un ensemble de deux mille huit cents logements, prévu par la compagnie Canadian Pacific et situé à proximité directe du parc olympique. Aucune de ses propositions ne devait être retenue : les quatre luxueuses demi-pyramides du village seront construites. Mais les entreprises ne se sont pas bousculées pour financer un projet qu'elles jugent trop peu rentable à terme. Le COJO s'est donc lui-même porté garant, aggravant en même temps le passif de son budget.

« Quand on a juste assez pour se payer une Volkswagen, on n'achète pas une Cadillac », plaisantent les adversaires du maire. En fait, au travers du dossier olympique, c'est l'ensemble d'une politique municipale que leurs critiques ont pris pour cible. Apparemment insensible aux attaques, M. Jean Drapeau — que l'on surnomme parfois *« le magicien »* — est encore sûr de son étoile. Installé à la tête de la seconde ville francophone du monde depuis vingt ans, ce *« bourreau de travail »* a, chacun le reconnaît, mis *« Montréal on the map »* (sur la carte). La ville a le plus beau métro du monde, son centre s'est hérissé de gratte-ciel, a vu fleurir les palaces ; elle accueillera les Jeux neuf ans après l'Exposition universelle. Une décennie qui aura sans doute contribué à rendre aux Québécois conscience de leur identité. Mais Montréal, répliquent les détracteurs, *« c'est aussi quelque cent mille logements insalubres, des palissades multicolores pour cacher les taudis »*.

Comment s'étonner, dès lors, qu'une opposition naisse et, proposant d'autres priorités, ouvre une alternative politique ? Pour la première fois, M. Jean Drapeau n'est plus seul dans son hôtel de ville : les dernières élections municipales, qui se sont déroulées en novembre 1974, l'ont bien réélu maire, mais « flanqué » de dix-huit conseillers du parti d'opposition, le Rassemblement des citoyens de Montréal, dirigé par un jésuite prêtre-ouvrier, M. Jacques Couture. Le R.C.M., qui a obtenu 45 % des suffrages, s'en prend vivement à *« une administration municipale de type féodal, dominée par un roi incontesté, qui continue de gouverner les yeux bandés »*, et condamne le type de développement de *« cette ville qui se fait un nom au rythme des tape-à-l'œil mondiaux rêvés par son maire »*. Pour le R.C.M., *« c'est un dossier sale que celui des Jeux olympiques : ce qui devait être modeste, autofinancé dans les délais prévus, est devenu un projet délirant, un puits sans fond, qui peut engloutir des sommes incroyables »*.

Reste une question, simple et sèche : qui paiera le déficit ? M. Jean Drapeau n'aime pas le mot. Il préfère parler d'« écart » et assure encore que l'autofinancement reste sa règle. *« Le robinet coulera aussi longtemps que la baignoire olympique ne sera pas remplie »*, répète-t-il à tous ceux qui s'inquiètent. Heureuse formule, qui signifie que la loterie continuera après la clôture des Jeux. Mais, se voyant interdire l'accès des autres provinces, elle ne pourra plus « prospérer » qu'au Québec. Un calcul simple rend alors incertaine l'efficacité de ce « robinet ouvert ». *« Si cette loterie, d'un rendement annuel d'environ 30 millions de dollars, sert à amortir un déficit de 200 millions de dollars financé à 10 %, il faudrait en dévier les fruits vers Montréal... jusqu'à la fin du siècle »*, expliquait récemment M. Bourassa, premier ministre du Québec. Faut-il chercher ailleurs ? Mais où ?

Voilà précisément ce qui inquiète bien des Québécois, qui n'osent trop imaginer leur réveil, le 3 août 1976, quand, la flamme repartie vers Olympie, Montréal n'aura plus qu'à célébrer les lendemains de fête.

DOMINIQUE POUCHIN.

D'un sport à l'autre...

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (trente-deuxième journée)

RESULTATS

*Saint-Etienne b. Rennes	3-0
*Nîmes et Bastia	3-3
*Lille b. Reims	2-1
*Nantes b. Lyon	3-1
*Bordeaux b. Lens	2-0
*Sochaux et Metz	1-1
Angers b. *Red Star	5-2
*Strasbourg b. Nice	2-1
*Monaco b. Paris-Saint-Germain	3-0
Marseille b. *Troyes	2-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 47 pts ; 2. Marseille, 44 ; 3. Bastia et Nîmes, 38 ; 5. Reims, 37 ; 6. Nantes, Lyon, Monaco, Lens et Strasbourg, 36 ; 11. Bordeaux, 35 ; 12. Lille, 34 ; 13. Paris-Saint-Germain, 32 ; 14. Rennes, Troyes et Metz, 31 ; 17. Nice, 30 ; 18. Sochaux, 28 ; 19. Red Star, 26 ; 20. Angers, 24.

TENNIS. — *M. Herman Basagoita, président de la Fédération chilienne, a déclaré, le 31 mars à Santiago, que son pays accepterait de rencontrer l'Afrique du Sud, en raison de la politique sud-américaine de la Coupe Davis.*

VOLLEY - BALL. — *Pour son premier match du tournoi qualificatif aux championnats d'Europe, l'équipe de France a battu celle d'Israël par 3 sets à 0 (15-8, 15-4, 15-8), le 1er avril à Bordeaux.*

JUSTICE

Par décision du juge des enfants

Marc Aherfi est provisoirement confié à un couple d'éducateurs

Marc Aherfi, cet enfant de dix ans que se disputent sa famille nourricière, M. et Mme Bellin-Robert, et ses parents naturels (*le Monde* du 3 juillet 1974), a été confié provisoirement mardi 1er avril, à un ménage d'éducateurs lyonnais, par M. Rémy Martin, juge des enfants à Lyon. *« Je préfère que, pendant un certain temps, aucune des deux familles ne lui rende visite, afin qu'il retrouve sa sérénité et se remette un peu des épreuves »*, a précisé M. Martin.

Le juge a tenu à justifier la décision qu'il avait prise de remettre l'enfant à ses parents naturels par le fait que ceux-ci ne l'avaient jamais abandonné. Il a ajouté que Marc, selon l'assistante sociale chargée de le suivre, semblait s'intégrer à la famille Aherfi.

Il n'est d'ailleurs pas certain que la troisième « fugue » de l'enfant, le 26 mars dernier, n'ait pas été aidée par M. et Mme Bellin-Robert. C'est ce que pensent M. et Mme Aherfi, qui ont porté plainte pour enlèvement caractérisé. *« La preuve est faite aujourd'hui*, disent-ils, *par l'arrestation à la frontière suisse de M. Bellin-Robert et de deux membres de son prétendu comité de soutien, que l'enfant a bien été enlevé, et cela pour le soustraire à ses parents légitimes et au contrôle de la justice. »*

Le juge des enfants admet cependant qu'un tel problème ne comporte pas de solution. *« Le petit Marc a autant besoin de la famille Aherfi que des époux Bellin-Robert pour s'épanouir. Les époux Bellin-Robert pourraient jouer un rôle comparable à celui des grands-parents dans une cellule familiale traditionnelle et il serait souhaitable en tout cas qu'ils puissent rendre visite et recevoir Marc aussi souvent que possible. »*

Tentative de conciliation et d'apaisement de la part d'un magistrat qui avoue vouloir simplement *« essayer de raccommoder les pots cassés »*.

PAS DE TRAVAUX DANS LA BALLASTIÈRE DE GROSLEY

Le tribunal administratif de Rouen vient d'ordonner, par un jugement du 7 mars, de surseoir à l'application d'un arrêté du préfet de l'Eure autorisant l'extension d'une ballastière sur le territoire de la commune de Grosley-sur-Risle.

Cette ballastière de 15 hectares arrivait au terme de son exploitation. La population et l'Association de défense du site de Grosley s'opposaient à son agrandissement prévu sur 35 nouveaux hectares. Le préfet avait accordé son autorisation, mais l'association en demanda l'annulation au tribunal administratif. Celui-ci n'a pas statué sur le fond, mais son jugement ordonnant le sursis à exécution est considéré comme un premier coup d'arrêt à la prolifération des gravières dans la vallée de l'Eure.

● *Un ressortissant belge* domicilié à Bruxelles, M. Daniel André (quarante-quatre ans), a été arrêté le 28 mars dans un bar de l'avenue des Champs-Elysées, à Paris, par la brigade des stupéfiants. Il transportait 850 g d'héroïne pure achetée en Thaïlande. Pour les enquêteurs, l'origine asiatique de la drogue tend à prouver que, après le démantèlement des réseaux français, les trafiquants doivent désormais se procurer en Extrême-Orient ce qu'ils trouvaient hier encore à Marseille.

CULTURE

La maison de Lorca menacée

On croit à un cauchemar en lisant la nouvelle : la maison de Lorca, à Grenade, va être détruite. C'est ce que nous apprend la revue Cambio 16, *dans un récent numéro. Cette maison, tous les amis, tous les fidèles du poète, l'ont visitée. A l'orée de la vega, blottie parmi les arbres et les ruisseaux, elle abrite les plus précieux souvenirs de Federico : son piano, son lit simple et nu, la malle qu'on n'a pas voulu ouvrir depuis sa mort et qui conserve les costumes, quelques décors et le mono azul du directeur de la Barraca ; son grand bureau de chêne aussi, constellé de taches d'encre nerveuses, sur lequel furent écrits les chefs-d'œuvre* Yerma, Doña Rosita, Noces de sang, le Divan du Tamarit, *et qui abrite dans ses tiroirs un trésor d'archives et de photographies.*

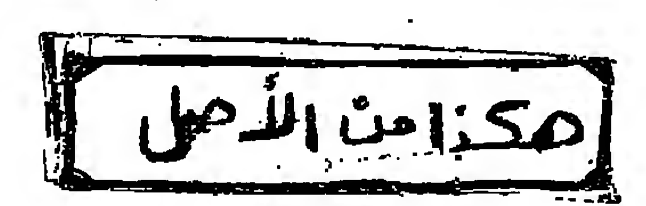
Dans cette retraite rurale, qui porte le nom de sa mère, Doña Vicenta, et qui lui acquise en 1926, le poète venait passer tous les étés, écrivant, jardinant, plantant des arbres.

Or selon des déclarations faites à Cambio 16 *par les responsables, le conseil municipal de Grenade a approuvé le plan d'aménagement du sud-ouest de la ville, qui élimine la maison de Lorca, « sans savoir ou sans penser que la Huerta de San Vicente se trouvait là ». Cette maison, pourtant, les assassins de Lorca la connaissent bien : ils l'ont inspectée, fouillée, quand ils cherchaient Federico en 1936. Certains, nous le savons, se vantent d'être des amis des promoteurs. Alors ?*

L'Espagne, depuis quelques années, a préservé quelques-uns de ses lieux spirituels. Elle a su transformer en incomparables musées la maison de Juan Ramon Jimenez à Moguer, celle de Machado à Ségovie. Nous gardons donc confiance. Il n'est pas trop tard pour agir. Nous osons croire que ses plus hautes autorités auront à cœur de sauvegarder, au nom de la culture universelle, un joyau inappréciable du patrimoine national.

Une maison-musée Garcia Lorca ne serait pas le moindre charme de Grenade. Il semble bien que la famille du poète l'avait jusqu'à présent soigneusement entretenue dans ce but.

CLAUDE COUFFON.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Vincent Féron sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Caroline.
Meudon, le 21 mars 1975.

— Anne et François Froment-Meurice ont la joie de faire part de la naissance du frère de Florence,
Jérôme,
le jour de Pâques 1975.
8, rue Ballu,
Paris (9e).

— M. Laurent Trincano et Mme, née Corinne Barroux, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Louis.
Paris, 30 mars.

— M. et Mme J. Barrios-Delgado ont la joie de faire part de la naissance de
Stéphane.
Paris, le 28 mars 1975.
247, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Décès

CHARLES ROCHAT

On annonce la mort, survenue à Annecy le 31 mars, de
M. Charles ROCHAT,
ambassadeur de France,
ancien secrétaire général
du ministère des affaires étrangères.
Les obsèques se déroulent le mercredi 3 avril, à 15 heures, en l'église de Veyrier-du-Lac.

[Né le 1er juin 1892 à Chambéry, entré dans la diplomatie après de brillantes études, M. Charles Rochat a servi successivement dans plusieurs capitales avant d'être nommé, en 1933, sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay. L'année suivante, Pierre Laval le choisit comme directeur de son cabinet, et il occupe, en 1937, les mêmes fonctions auprès d'Yvon Delbos. Directeur des affaires politiques du ministère en 1940, il se trouve être, après l'armistice, le fonctionnaire le plus élevé en grade aux affaires étrangères. Il fait donc fonction de secrétaire général du département, poste auquel il est officiellement nommé en janvier 1942, en même temps qu'il reçoit le titre d'ambassadeur de France. Ces hautes fonctions, remplies jusqu'à la libération, aux côtés de l'amiral Darlan, puis de Pierre Laval, lui valurent d'être condamné à mort par contumace en 1946 par la Haute Cour de justice. Il se constitue prisonnier en 1955, et la Haute Cour, qui entend de nombreux témoignages en faveur de l'accusé, présentés notamment par MM. Massigli, Chauvel, le général Weygand, Mme Georges Bidault, lui inflige une peine de cinq ans de dégradation nationale, dont il est aussitôt relevé par le même jugement.]

— La Compagnie nationale des ingénieurs experts et ingénieurs ès sciences a la tristesse de faire part du décès, le 31 mars, de son président,
M. Raymond BARRAU,
ingénieur E.N.S.A.,
directeur technique
du Groupe de l'expertise
à la faculté des sciences de Paris,
docteur ès sciences H.C.
de l'Université du Luxembourg,
membre de l'Académie des sciences
de Rome,
professor doctor
London College of Applied Science.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Marcel à Paris (13e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

— Le président et les membres de l'Union des foires internationales ont le regret de faire part du décès de
M. André, Louis BLANCHOT,
ancien secrétaire général de
l'Union des foires internationales,
survenu dans sa quatre-vingt et unième année, le 29 mars 1975, en son domicile.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
22, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Mme Robert Bricq,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Robert BRICQ,
président honoraire
des Etablissements Bricq et Cie,
survenue le 25 mars 1975, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Sornin, canton de Montbron, Charente.

— Mme Emile Brugnon,
M. et Mme Michel Brugnon,
M. Philippe Brugnon et Nicolas,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile BRUGNON,
rappelé à Dieu subitement le 15 mars 1975, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu, selon ses volontés, dans l'intimité en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le 19 mars, et l'inhumation à Saint-Bonnet-les-Tours (Corrèze).
32, rue Chalgrin, Paris (16e).

[Chroniqueur de bridge du « Monde » et du « Monde diplomatique » jusqu'en 1968, M. Emile Brugnon était le père de notre collaborateur Philippe Brugnon, qui tient cette rubrique depuis cette date. « Le Monde » présente à Mme Brugnon et à ses enfants ses bien sincères condoléances.]

— Chambéry.
Mme Jacques Charrière,
Les docteurs René et Elise Charrière et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gilbert Bouchet et leurs enfants,
M. et Mme Marius Neuma et leurs enfants,
Les familles Chavonin,
Aimé, Louis et René Charrière,
Buaz, Becker, Pintre, Diacon,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques CHARRIERE,
survenu le 26 mars 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 28 mars à Chambéry, dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Francis DUBOIS,
née Jeanne Nicoul,
décédée le 28 mars, dans sa soixante-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de
M. Francis Dubois,
M. et Mme Jean Dubois et leurs enfants,
M. et Mme Yves Dubois et leurs enfants,
M. et Mme Alain Dubois et leur fille,
M. et Mme Hervé Dubois et leurs enfants,
M. et Mme Tanguy Dubois et leur fils,
M. et Mme Jacques Marzais et leur fils,
M. et Mme Gildas Dubois et leurs enfants.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Ernée, le 29 mars.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Hervé DUCHATEL,
ingénieur principal honoraire
de la S.N.C.F.,
survenu le 28 mars en son domicile, 34, rue du Docteur-Blanche, Paris (16e).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 1er avril.
De la part de
Frère Jean-François Girette,
Ses enfants et petits-enfants,
Docteur et Mme Pierre Gaume et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Alicot,
Mlle Mady Guillaumé.

— Mme Jean Cabannes,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Georges Fabry,
Mme Albert Cabannes,
M. et Mme Albert Fabry,
Leur sœur, belle-sœur et tante,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mlle Hélène FABRY,
endormie dans la paix du Seigneur, le 26 mars 1975, à La Ciotat, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Pierre à Marseille.
15, allée de Trévise,
92330 Sceaux.
10 Lalande 60110 Méru.
Le Logisson, allée Dr-Seillon,
83270 Saint-Cyr-sur-Mer.
23, avenue des Lecques,
83270 Saint-Cyr-sur-Mer.

— Le Comité directeur du Mouvement Présence socialiste a le regret de faire part du passage à l'Orient Eternel de
Mme Anne-Marie FLAMION,
administrateur du journal
« Présence socialiste »,
décédée dans sa cinquantième année à l'hôpital Cochin, le 29 mars 1975.
L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 3 avril à 10 h. 45.

— Mme Fournier,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard FOURNIER,
maire de Ceton.
Les obsèques ont eu lieu à Ceton (Orne), le 26 mars 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les Bruyères,
61260 Ceton.

— Les Pères de la Compagnie de Jésus ont la douleur de faire part du décès du
Père Paul GEGHRE,
survenu à Alger le 31 mars.
6, rue Maurice-Ravel,
Alger (3e).

— Mme André Jouvet,
— Le docteur et Mme Pierre Jouvet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bourgeot,
M. le professeur et Mme Michel Jouvet,
M. et Mme Bernard Jouvet et leurs enfants,
Mme la générale Marcel Jouvet, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur André JOUVET,
médecin généraliste,
radiologue honoraire du centre
hospitalier de Lons-le-Saunier,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et oncle, survenu le 30 mars 1975, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu le 1er avril en l'église des Cordeliers.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Lons-le-Saunier.
Lyon.
Bourg-la-Reine.
Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme MARTIAL-SIMON,
née Yvonne Le Jeune,
survenu le 23 mars 1975, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées le 27 mars en l'église Saint-Nicolas-Saint-Séverin, et suivies de l'inhumation au cimetière Montparnasse, dans l'intimité familiale.
De la part de
M. Martial-Simon, son époux,
M. et Mme Martial Simon et leurs enfants,
M. et Mme François Simon et leurs enfants,
M. Yves Simon,
M. et Mme Luis Arbues et leurs enfants,
Mlle Anne Simon,
Ses enfants et petits-enfants,
Le docteur, Mme Le Jeune et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, et neveux,
Des familles Simon, Serre, Busnel, Corre, Contesse, Seznec et Herlofsen.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Claude Munier et Mme,
Le colonel Victor Petit et Mme,
M. Jean Gros,
Mme le docteur Simone Gilbert-Moissonnier,
Ses petits-enfants et parents,
vous font part du décès de
Mme veuve Jules MUNIER,
née Juliette Moissonnier,
munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 31 mars à Paris (16e), dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Le service religieux, en l'église N.-D. de Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), où l'on se réunira, sera célébré le jeudi 3 avril, à 16 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Poissy - 78, vers 17 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Selon le désir de la défunte, les personnes qui souhaiteraient offrir des fleurs sont priées d'adresser un don à l'Institut Gustave-Roussy, 16 bis, avenue P.-V. Couturier, 94 - Villejuif. C.C.P. 70 - 926 Paris.
1, avenue Meissonnier, 78-Poissy.
7, rue Emile-Picard, 25-Besançon.
24, rue de Fontenay,
94- Nogent-sur-Marne.

— M. et Mme François Neel et leurs enfants,
Mme Brigitte Neel et ses enfants,
Les familles Neel, Bourgeois, Besson, Gut, Francioni,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André NEEL,
née Madeleine Petitbory,
rappelée à Dieu le 31 mars 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 avril, à 14 heures, en l'église réformée d'Argenteuil, rue Etienne-Chevalier, où l'on se réunira.
« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime. » (Jean 15.)
Cet avis tient lieu de faire-part.
88, boulevard Ney, Paris (18e).

— Mme Julian Pepinster,
M. Julian Pepinster,
M. et Mme L. Pouiard,
Mme veuve Michel Pepinster,
Les familles Pepinster, Green, Michotte et Linge,
font part du décès de
M. Julian-David-Anthony
PEPINSTER,
maître de conférences à
l'Institut d'études politiques de
l'Université de Paris,
survenu le 28 mars 1975.
Les obsèques ont lieu le mercredi 2 avril en l'église de Muzy-par-Dreux, dans l'Eure, à 10 h. 30.
Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e), le mardi 8 avril, à 18 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 28 mars 1975, de
Mme Didier PICARD,
née Lise Rabilloud,

et de sa petite-fille
ANNE.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, en l'église de Ver-lès-Chartres (Eure-et-Loir).
De la part de
M. Didier Picard, son époux,
Jean et Laurence Picard, ses enfants,
M. et Mme Maurice Rabilloud, ses parents,
M. et Mme Jacques Faure, ses beaux-parents,
M. et Mme Bernard Tassin et leurs fils,
M. et Mme Bernard Lejeune et leurs filles,
Le docteur et Mme Jean-François Charry et leurs fils,
M. et Mme Bernard Ducos de La Hallie et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Faure et leurs enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et neveux.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
L'abbaye de l'Eau,
Ver-lès-Chartres,
28000 Chartres.
2, rue Alphonse-Jacquet,
Le Mousseau,
28000 Leves.
Le Boulais,
« Les Iffs »,
35116 La Chapelle-Chausse.

Georgette RYNER-SIMON
s'est éteinte le 24 mars 1975 à l'âge de quatre-vingts ans. Elle était la fille de Han Ryner.
De la part de Louis Simon, de ses enfants et petits-enfants.
3, allée du Château,
93320 Pavillons-sous-Bois.

[Fille de l'écrivain libertaire Han Ryner, Mme Georgette Ryner-Simon avait publié plusieurs livres, notamment « l'Adolescence passionnée », et collaboré à divers périodiques.]

— Le 23 mars 1975,
Christian Rodolphe SAUERWEIN,
1900-1975,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
médaille des engagés volontaires
1914-1918,
a quitté les siens.
La cérémonie d'incinération, le service religieux et l'inhumation dans la sépulture de famille ont eu lieu dans la stricte intimité.
Que tous ceux qui auraient l'intention de témoigner leur affection et leur sympathie veuillent bien les traduire par des dons au comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer, 187, boulevard Murat, 75016 Paris, C.C.P. Paris 14-120-30.
71, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

— Mme Tribot-Laspière,
Mlle Tribot-Laspière,
M. et Mme Gabriel de Saint-Julien, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel TRIBOT-LASPIERE,
survenu le 28 mars 1975.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 29 mars à Tonnay (Charente).

— Mme Louis Velay, son épouse,
Catherine et Jean-Michel Vallantin, ses enfants,
Ses frères, ses sœurs et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis VELAY,
survenu subitement le 29 mars 1975.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Aumont (Lozère).

Remerciements

Le personnel des établissements Jean-Biolay S.A. adresse ses remerciements émus à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associés à son deuil, lors du décès de
M. Robert BIOLAY,
son très estimé président-directeur général.
— Amplepuis, Thizy, Paris, Porticcio, Ajaccio.

— Mme Alain Breton,
M. et Mme René Breton,
dans l'impossibilité de répondre, dans l'immédiat, à tous les témoignages d'amitié qu'ils ont reçus lors du décès de M. Alain BRETON, prient tous les amis et les personnes qui se sont associés à leur deuil de croire en leur profonde reconnaissance.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le rire jaune

Avril maussade. Plaisanteries à l'unisson. TF 1 et A 2 échangent les génériques de leurs journaux ? Claude Brovelli explique longuement à l'édition de 23 heures d'IT-1 que le rire est indispensable pour supporter les tensions de la vie en société, même s'il ne doit pas être démobilisateur. Alors, comment, dans quelle catégorie, classer le rire du président Ford ? Au rayon des rires un peu forcés sans doute.

Et la télévision ? Pas de quoi rire. Un quotidien du matin peut annoncer, mardi, que Marcel Jullian, toujours en quête d'idées neuves, a décidé de reprendre les « Trente-six chandelles », de Jean Nohain (soixante-quinze ans, récemment promu dans l'ordre de la Légion d'honneur), sans que personne ne croie à la blague : un autre quotidien reprendra même l' « information » le lendemain. En fait, il suffit de regarder le petit écran pour constater à quel point tout est devenu plausible.

En panne d'émission littéraire, TF 1 a proposé, mardi soir, un « France-sur-Seine », de Mick Micheyl, qui mérite de figurer dans les anthologies. Argument : réunir sur un plateau des « amis » d'une région. Mick Micheyl pousse la chansonnette en pré-générique, et voici, entassés, bousculés, une minute chacun pour dire son mot — on se croirait à « Miditrente », — Catherine Sauvage, les Seignier, père et fille, Nicoletta, Georges Chelon, Michel Fugain, Maurice Herzog, Jacques Plante, et beaucoup d'autres, moins connus, qui auraient sûrement eu l'occasion de se faire connaître si l'émission avait été conçue différemment. Mais Mick Micheyl traite la Savoie — sa première région — comme on peut traiter Paris dans une revue du Casino de Paris.

A première vue, sans plumes ni strass, on en cherche vainement l'intérêt. Seuls les téléspectateurs très perspicaces auront reconnu dans cette émission invraisemblable l'humour un peu froid de Jean-Louis Guillaud et de Jean Cazeneuve, les responsables de TF 1. Ils se sont bien moqués de nous. — M. E.

● *Les syndicats des producteurs de radio* C.G.T. et C.F.D.T. ont consulté leurs adhérents sur l'éventualité d'une grève le lundi 7 avril, jour d'inauguration des nouveaux programmes de France-Culture, pour protester contre le refus de la direction de Radio-France de reconduire les contrats de série et contre la volonté qu'elle manifesterait de ne plus considérer les cachets qu'elle verse à ses collaborateurs comme des salaires, mais comme des honoraires, assimilant ainsi la fonction de production à une profession libérale.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 AVRIL

— *Les républicains indépendants* expriment leur opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

HOMMAGES
A GEORGES POMPIDOU

— *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, parle de Georges Pompidou sur FR 3, à 20 h. Des reportages tournés à Cajarc, à Montboudif, à Clermont-Ferrand et au plateau Beaubourg, évoqueront la carrière de l'ancien président de la République.

— *M. Georges Suffert* raconte la vie du président Georges Pompidou sur TF 1, à 20 h. 35.

— *MM. Maurice Grimaud, ancien préfet de police, le général de Boissieu, M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., M. Robert Bordaz, président du Centre Georges-Pompidou, le président Léopold Senghor, M. Edward Heath, MM. Jean Ferniot et Charles Margrove*, correspondant du *Times*, rendront hommage à l'ancien président de la République sur A 2, à 21 h. 30 au cours d'une émission qui retrace, à l'aide d'interviews et de reportages filmés, les grands moments de la vie de Georges Pompidou.

— *MM. Alain Poher, Michel Jobert, Jean-Philippe Lecat, Pierre Messmer, René Andrieu et Claude Estier* évoqueront la mémoire du président Georges Pompidou, sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 3 AVRIL

— *Nicolas Skrotzky, Pierre Jonchères et Michèle Bailly* parleront du plan nucléaire en France, sur France-Culture, à 14 h.

— *L'Association chrétienne pour l'abolition de la torture* exprimera son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 2 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Edition spéciale d'I.T. 1 consacrée à Georges Pompidou.
21 h. 32 Dramatique : « la Nuit des hommes », de J. Bernard-Luc, réal. R. Rouleau, avec G. Lartigau, R. Rimbaud.
Août 1944. La libération... Un romancier et un chef résistant, amoureux de la même femme, s'affrontent sur un fond dramatique de fusillade. Une pièce « sartrienne », dans le goût du théâtre de l'après-guerre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Mort debout. »
21 h. 30 Hommage à Georges Pompidou.
22 h. 30 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : les Républicains indépendants.
20 h. L'anniversaire de la mort de Georges Pompidou.
20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma. (Cycle : Les grands écrivains américains vus par Hollywood.) « Les Neiges du Kilimandjaro », de H. King (1952), avec G. Peck, S. Hayward, A. Gardner.
Un écrivain américain, blessé en Afrique, revoit sa vie tumultueuse dans le Paris des années 20-30 et au temps de la guerre d'Espagne.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Le Quatuor Parrenin, avec J. Parrenin, J. Ghestem, G. Causse, P. Penassou : « Quatuor nº 1, opus 76 » (Haydn), « Quatuor, opus 3 » (A. Berg), « Quatuor à cordes » (B. Maderna) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « la Musique retrouvée », de L. Laloy (1), avec V. Jankélévitch et J. Mouton ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; Vers une biologie artificielle, avec le docteur G. Barski ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon ; Marie-Françoise Bucquet ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 55, Deux aspects de Pascal Lainé, par F. Favier.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Attila » (Verdi), avec R. Raimondi, Sh. Milnes, C. Deutekom, C. Bergonzi, R. Cassinelli, J. Bastin, Orchestre philharmonique royal, direction L. Gardelli ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel ; 24 h., Musique et poésie : Lionel Ray ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 3 AVRIL

● CHAINE I : TF 1

16 h. 45 Spécial Pâques jeunesse.
19 h. 47 Feuilleton : le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Série : Maîtres et valets (1) : « Les premiers pas d'une femme de chambre », de F. Weldon, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett, S. Williams.
Chronique de la société britannique sous Edouard VII. Les rapports maîtres-domestiques. Une jeune fille se présente pour être engagée comme femme de chambre chez les Bellamy, famille aristocratique dont le chef est ministre.
21 h. 30 Satellite, prod. J.-F. Chauvel : Edition spéciale. L'Algérie en chantier, enquête et reportage de Jean-Claude Héberlé.
22 h. 20 Sports : Championnat du monde de hockey sur glace. U.R.S.S.-U.S.A.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Voyage avec un âne dans les Cévennes », d'après R. L. Stevenson. Réal. J. Kerchbron. Avec J. Mitchell, P. Harrington, M. Rouzé.
En 1888, attendant de pouvoir se marier, l'écrivain Stevenson entreprend un voyage avec une ânesse, dans les monts d'Auvergne et les Cévennes, de Monestier à Saint-Jean-du-Gard.
21 h. 45 Alain Decaux raconte l'affaire Prince.
C'est après la découverte de l'affaire Stavisky que le conseiller Prince, magistrat du parquet de Paris, fut trouvé mort, le 20 février 1934.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Tribune libre : L'Association chrétienne pour l'abolition de la torture.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film... un auteur : « les Comancheros », de M. Curtiz (1961), avec J. Wayne, St. Whitman, I. Balin, N. Persoff, L. Marvin.
Un joueur professionnel, qui a tué un homme en duel, va combattre les Comancheros — aventuriers blancs poussant les Indiens à la guerre — aux côtés du capitaine de Texas Rangers qui était chargé de l'arrêter. Le bon vieux western.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Berger des abeilles », d'A. Lanoux, avec R. Lefèvre, R. Riéra, A. Coll, C. Balram (réalisation A. Riéra) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : la Lèpre ; 21 h. 50, Livre d'or. Festival international du son. Lucciano Sgrazzi, claveciniste : Deux siècles de musique allemande de Froberger à Bach ; 22 h. 40, Recherches musicales, par J. Vidal : La musique et le temps, par F. Delalande ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Petite Ondine », d'après Andersen.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radio danoise, direction H. Blomstedt : « Estrella de Soria » (Berwald), « Concerto pour violon » (C. Nielsen), soliste A. Tellefsen, « Symphonie nº 3 » (Brahms) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'autre monde de Grandville

EXPOSITION - surprise à la Bibliothèque nationale : Grandville sorti des cartons sans crier gare, comme naguère Hokusai et Piranèse. Trois déments dans leur genre : Hokusai, le vieillard fou de dessin, Piranèse, le chantre inquiétant de l'espace carcéral, et puis Grandville, Jean, Ignace, Isidore, Gérard dit Grandville, né avec le dix-neuvième siècle à Nancy et mort quarante-quatre ans après, en 1847. Ses contemporains voyaient volontiers en lui un illustrateur de livres pour enfants. Aujourd'hui, il se révèle être l'explorateur des sentiers incertains du surréalisme, un siècle avant Breton, Max Ernst et les autres. Grandville était un précurseur. Cent cinquante dessins et lithographies choisis parmi les quatre mille que compte son œuvre en témoignent à la galerie Mansart. (L'exposition circulera par la suite en France et à l'étranger.)

Mais Grandville, qui est-ce au juste ? Rares sont les ouvrages qui furent consacrés à son œuvre insolite, mis à part le livre de Laure Garcin paru chez Losfeld en 1970. Des générations d'écoliers ont vu ses dessins qui font partie des manuels scolaires où ils nous ont donné le climat même de l'imagination du dix-neuvième siècle ; elles ont peu retenu son nom. Il est apparu à un moment où, la société française se transformant, les dessinateurs de mœurs devenaient légion. A l'ère pré-photographique, le dessinateur des premiers journaux à un sou était le témoin par excellence, et Grandville est un témoin des hommes de son siècle. Il les a regardés vivre, les a dépeints et les a raillés. Une caricature publiée dans un livre ouvert, mis sous vitrine, le montre les yeux exorbités qui semblent regarder tout à la fois la zoologie humaine et le dedans de soi.

D'autres, comme Daumier, avec lequel il avait collaboré, observaient les hommes pour discourir, à travers leurs dessins sur la réalité politique et sociale. L'espace naturel de Grandville était celui de la surréalité et de l'imagination en fièvre. Il explorait, selon ses mots, « *un autre monde* », invisible. Pour M. Jean Adhémar, organisateur de l'exposition, on s'est aperçu, une génération après, qu' *Alice au pays des merveilles*, inventé par le révérend anglais Dogson, alias Lewis Carroll, et son illustrateur Tenniel, sort en fait de l'univers de Grandville. Ce pays situé de l' « *autre côté du miroir* », Grandville en avait été le premier piéton et, par voie de conséquence, André Breton a reconnu en lui l'initiateur du surréalisme. De son côté, Baudelaire, qui avait reconnu un frère en l'étrange dessinateur des *Métamorphoses du jour*, retrouvait chez lui, version images délirantes, ces « fleurs du mal » qui agitaient son esprit.

Un guérillero du dessin

Grandville dessine comme un « guérillero », avec une arme rapide et légère d'un effet quasi immédiat, la lithographie, qui vient de la Révolution comme le pamphlet et la chanson. Daumier en a fait l'arme des petits contre les grands. Elle est donc un moyen d'expression politique. Mais aussi un art, bien que mineur. Or, dans ce domaine, Grandville a la précision d'un miniaturiste. Il a d'ailleurs appris son métier chez un miniaturiste : Grandville-Gérard, son père.

Avec lui, la société française en crise, dominée par la rigueur néo-classique, allait connaître les premières distorsions de sa figuration artistique : la tradition d'Ingres se départ de sa roide perfection pour entrer dans un espace éthéré, et c'est avec maîtrise que Grandville distord les choses et les gens et sort de la réalité pour entrer dans le rêve.

Il n'a que vingt ans lorsqu'il quitte sa province nancéienne pour conquérir Paris et commence déjà à montrer ses dents dans *les Démons du bon bourgeois*. Quelques années après, à vingt-six ans, il donne son chef-d'œuvre, *les Métamorphoses du jour*, série de soixante-douze lithographies coloriées qui l'impose d'emblée comme un dessinateur à part. Il crée un genre, un style, cent fois imité depuis : voulant dépeindre ses contemporains, il établit le parallèle entre la physionomie de l'homme et celle de la bête et fait chevaucher la psychologie de l'une avec les caractéristiques de l'autre. C'est un art de grand dessinateur. Certes, le dix-huitième siècle s'était déjà préoccupé de l'analogie des physionomies de l'homme et de l'animal, mais il s'était arrêté au constat statique et à l'intuition première. Grandville les a fait vivre: au terme de l'évolution de cette filiation de l'imaginaire, on trouvera, cent ans après, le dessin animé, mais il s'agit chez Grandville d'observation et de pénétration du monde, où la fantaisie donne le plus exact compte rendu de la réalité.

En littérature, son équivalent c'est Balzac. Grandville aussi analyse le comportement de ses contemporains, mais par un dessin dont les images restituent globalement une somme d'observations d'une étonnante richesse. C'est après 1830 que sa célébrité l'amène à entrer dans la ronde politique. Il se lance avec férocité dans la bataille contre la monarchie de Juillet, comme Daumier. La zoologie de la basse-cour politique trouve chez lui ses portraits les plus caustiques. Cela ne dure que quelques années.

En 1834, la caricature politique est interdite, et d'ailleurs Grandville s'intéresse moins que Daumier à l'étude des mœurs. Il est plus à l'aise dans les détours de l'invention. C'est par les chemins les plus longs et les plus profonds qu'il atteint le plus sûrement l'illustration du réel. Daumier est un polémiste social ; Grandville, un rêveur extravagant.

Il le montrera dans l'illustration littéraire, qui ne sera plus, avec lui, un genre innocent. C'est La Fontaine dessinateur. Il illustrera d'ailleurs les *Fables*, comme il illustrera La Bruyère, Boileau, *les Proverbes*, *Gulliver* et *Robinson Crusoé*.

Du réel au surréel

Dix années plus tard, vers 1844, trois ans avant sa mort, Grandville s'engagera sur le territoire dangereux de la fantasmagorie. Le voici qui passe du réel au surréel. Commence alors le délire, le délire « vécu » par le simulacre du dessin. Il explore l' « *autre monde* », où une apocalypse végétale peuplée de fleurs vénéneuses, de madrépores en folie, et une fantasia animale en costume romantique déploient devant nous des histoires surnaturelles. Il laisse aller sa fantaisie poétique, qui apparaît ici vraiment grande et ailleurs inexplicablement facile et faible. Sa production est, en vérité, inégale.



Mais le temps a décanté les scories et, pour nous, Grandville, l'explorateur fascinant de l' « *autre monde* », a préparé le terrain au Max Ernst de *la Femme cent têtes* et d'*Une semaine de bonté*. Le dessin qui « parle » est une chaîne. Grandville avait lui-même ses pères lointains : les Anglais Rowlandson et Cruikshank, qui dépeignaient la société anglaise pré-industrielle; l'Espagnol Goya; son compatriote Jacques Callot. Il a une descendance lointaine plus large et diverse : le cinéma fantastique, les sucreries animées de Walt Disney, et surtout les surréalistes, qui voulaient atteindre la vérité de l'homme à travers son rêve.

Grandville entendait rendre visible le dedans par le dehors. Il dessinait l'homme en faisant mine de dessiner autre chose, un insecte ou un rat, mettant la psychologie à nu par l'allure générale et par le détail particulier. La singularité de l'égaré du siècle dernier, que fait apparaître l'exposition de la galerie Mansart, est qu'il a défriché un territoire neuf de l'inconscient sans le secours de Freud ni de la psychanalyse.

Mais Grandville y a perdu son chemin. Il est mort à la suite d'une crise de folie dans un asile de Vanves.

JACQUES MICHEL.

★ Cent cinquante œuvres de Grandville, galerie Mansart, à la Bibliothèque nationale.

LES FOLIES BOURGEOISES selon Planchon

La télévision d'antan

LES Folles bourgeoises sont *une œuvre collective en quatre actes, écrite par une quinzaine d'auteurs d'avant la guerre — celle de 1914 — qui ne se doutaient absolument pas du sort que Roger Planchon leur réservait, lorsqu'ils ont fait paraître leurs pièces dans* la Petite Illustration.

La Petite Illustration : *fascicule long et mince où l'on trouvait les textes des succès parisiens avec photos et extraits de presse : mille deux cents titres entre 1904, date de sa naissance, et 1945, date de sa mort. Une mine pour la mode rétro défaillante et pour les explorateurs du théâtre bourgeois. Roger Planchon appartient à la catégorie « explorateur ». Il a fouillé l'édition 1913 de la* Petite Illustration.

Le théâtre bourgeois en 1913 pouvait s'intéresser aux chocs de civilisation, tel l'Occident *de Kistmacker :* « L'auteur a voulu étudier l'opposition que présentent le caractère oriental et le caractère occidental : l'individualisme noble et farouche en face de nos idées de solidarité» *(Régis Gignoux,* le Figaro). *Il traitait aussi de drames sociaux, exemple :* Un grand bourgeois, *d'Emile Fabre, qui affirmait toutefois n'avoir pas voulu* « mettre à la scène « le » grand bourgeois, mais « un » grand bourgeois ».

Cependant, en 1913 comme aujourd'hui, le succès allait aux affaires de cœur : mariages, malentendus conjugaux, adultères à dénouements heureux ou tragiques selon qu'il s'agissait d'une comédie ou d'un drame. « Prenez un fait divers, mettez beaucoup de pensées autour et servez chaud, *déclarait avec un cynisme souriant François de Curel à Adolphe Brisson,* et vous aurez une bonne pièce qui plaira aux humbles et aux délicats, et qui sera complète puisqu'elle contiendra le mouvement — qui est l'essence du drame — et la philosophie — qui est sa noblesse. » *En somme, hier comme aujourd'hui, le théâtre de Boulevard s'attachait à la description des mœurs, sinon à leur critique.* « C'est l'affaire de l'auteur dramatique de plaider les circonstances atténuantes » *(Albert Hermant,* le Journal). « Un écrivain, un artiste, un psychologue, qui a deviné, surpris, compris bien des mystères de l'âme humaine féminine, et nous les découvre avec une certitude pitoyable, une mélancolique cruauté... » *(Edmond Sée,* Gil Blas.) « Cette époque était d'une misogynie épouvantable » *(Roger Planchon.)*

Collage et décalage

Explorant ce théâtre à succès, Roger Planchon en a tiré des fragments de dialogues (« Il n'y a pas un seul mot de moi, *dit-il,* j'ai fait un collage ») *avec lesquels il a construit une intrigue-type, mettant en scène des personnages-types, dans des décors-types. Il a en somme établi une typologie :* « On pourrait, *dit-il,* tenter la même expérience avec les films américains de 1940 à 1944 et, par exemple, faire un montage chronologique sur Bogart ou Mickey Rooney. On les verrait à l'intérieur de la même histoire en policier, en gangster ou en brave homme, mais finalement ce serait un seul type social qui se révélerait, une mentalité, celle de l'époque. »

Ayant étudié les caractéristiques du théâtre de 1913, Roger Planchon aurait pu composer un pastiche-critique-burlesque, comme il l'avait fait pour le théâtre « culturel » avec la Mise en pièces du Cid. *Il aurait pu tout simplement écrire une fausse comédie bourgeoise en utilisant les schémas de la vraie. Mais il se méfie de la puissance des schémes :* « Quand Artaud disait que Vitrac faisait éclater le théâtre du Boulevard, il extrapolait, il parlait de ce qu'il avait envie d'écrire plus que de ce qu'avait écrit Vitrac. » *Pour Planchon, le sens des répliques passe par la manière dont elles sont construites.* « Comment peut-on dire de telles platitudes et les faire accepter ? La forme correspond à quelque chose de réel dans la tête des spectateurs, à des manières de penser qui existent, qui sont reproduites sur le plateau, *juste un petit peu comme* on s'y attend. Tout le monde aime être à la fois un peu dérangé, un peu rassuré. »

La forme du théâtre bourgeois est surtout rassurante et Planchon ne croit pas à la possibilité d'y insérer un « contenu de gauche ». Ses Folles bourgeoises *tendent à décaler la forme. Les groupes de répliques détachées de l'ensemble pour lequel elles sont faites sont accolées à d'autres groupes de répliques et agencées de manière à dénuder les structures, à les dépouiller de leurs oripeaux romanesques de séduction, à les faire apparaître dans leur vérité : des instruments de mystification. Les lois du genre font du théâtre, non pas le reflet d'une société, mais le reflet de ses mythologies. Roger Planchon veut dénoncer les mythologies. Il s'en prend au théâtre de 1913, parce qu'il veut montrer que rien n'a fondamentalement changé depuis le début du siècle. Tandis que le monde se préparait à une guerre mondiale, le théâtre à succès continuait à présenter au public son image frelatée et figée.*

Or, même si aujourd'hui le théâtre de Boulevard connaît une crise, il est redistribué en dose massive, directement ou indirectement par la télévision. Et le spectateur qui vient pour la première fois au théâtre est déjà gorgé d'a-priori, il n'est pas disponible. « La télévision, *dit Planchon,* offre du monde une vision truquée qui peut être fascinante. Quand on est très entraîné, c'est un jeu passionnant de voir où commence le trucage, où il s'arrête, où intervient la fausse note, ce que le système rejette, ce qu'il peut absorber... »

Dans la Langue au chat, *Planchon dénonçait la mise en spectacle de l'histoire, la force obsessionnelle, le pouvoir manipulateur du petit écran. Il cherche encore et toujours les moyens de contrebalancer cette influence.*

COLETTE GODARD.

★ La première aura lieu le 9 avril à Saint-Etienne.

Le renouveau de la porcelaine

SÈVRES AUJOURD'HUI

DE A à Z — A comme Agam, Alechinsky et Arp, Z comme Zao Wou-ki, — vingt artistes contemporains ont été choisis parmi ceux qui ont voulu « penser porcelaine », et plus précisément penser Sèvres 1975, en créant des objets adoptés par la célèbre manufacture nationale. Ils sont représentés à l'exposition « La Manufacture de Sèvres » que l'on découvre finalement à la Défense, un peu enfouie sous beaucoup de béton dans un paysage de tours et d'échangeurs. Ils entrent dans un bilan pour la communication plus que dans une présentation d'ensemble des activités de l'ancienne « Régie royale ». Serge Gauthier, l'actuel directeur, dont les initiatives ont, depuis plus de dix ans, permis le renouveau de la production, n'a voulu montrer ni tout ce qui peut être fait à Sèvres, ni tout ce qui s'y fait mieux qu'ailleurs, ni tout ce qui ne peut se faire nulle part ailleurs dans le monde.

Il y a longtemps que le problème de Sèvres n'est plus d'asseoir une gloire mais de la dépasser. Le danger de la perfection est d'être exemplaire pour elle-même. En effet, la manufacture s'est toujours mieux défendue des innombrables imitations suscitées par l'extraordinaire succès qui a suivi rapidement sa naissance, au dix-huitième siècle, que d'une tendance bien naturelle à s'imiter elle-même. Il faut dire que le goût de son public n'a pas manqué, aux périodes les moins créatrices, de l'installer dans la complaisance et la répétition. La demande est toujours plus forte, et commercialement très importante, pour le fameux « bleu », les incomparables semis de fleurettes et même les vases géants pour souverains orientaux.

Le poids d'un nom

L'édition, au temps d'André Malraux, d'une série de vases aux lignes simples mais très élégantes, le « vase en œuf » ou le « vase bouteille Leriche », par exemple, formes du dix-huitième siècle que l'absence de décor et de dorure rendaient d'une utilisation et d'un prix accessibles, a incontestablement marqué l'orientation nouvelle illustrée par l'exposition.

Le centenaire de l'installation de la manufacture dans ses locaux actuels, en bordure de Seine (1875-1876), n'est en effet qu'un prétexte. Il n'y a aucune raison de célébrer un déménagement sur place. Le transfert important avait été celui de la fin de 1756. De Vincennes à Sèvres, où Mme de Pompadour avait cédé sa propriété de La Guyarde. On sait que quelques éléments de décoration intérieure, boiseries et corniches, subsistent encore de l'aménagement des « Messieurs de Vincennes », là où s'abrite aujourd'hui le Centre pédagogique international. La création de la manufacture fut progressive, puisqu'elle fut solidaire de la mainmise royale sur l'atelier de Vincennes. Il faudrait citer des décrets : celui de 1745, quand le Conseil d'Etat accorde à Charles Adam et à François Gravant le privilège d'imiter à Vincennes la porcelaine de Saxe, ou celui de 1759, qui rend Louis XV seul propriétaire de la manufacture, après l'éviction des actionnaires dont, évidemment, plusieurs fermiers généraux.

Les favoris

Mais aujourd'hui le problème n'est plus d'évincer à tout prix l'importation. Historiquement, Sèvres a du reste beaucoup contribué à la paix victorieuse que l'on annonçait déjà à Louis XVI : « La porcelaine de la Chine n'a plus, dans le royaume, cette supérioirté exclusive qui nous ruinait et nous mortifiait. » Si les risques de mortification n'existent plus, il s'agit, pour la plus belle de toutes les porcelaines, d'exprimer son temps.

Bien entendu, l'exposition présente une courte section de rappel avec des pièces traditionnelles encore éditées. Deux vitrines leur sont consacrées. L'une présente des « biscuits », l'autre des exemplaires de vases d'hier et d'assiettes classiques, comme celles de Mme Du Barry. Fleurs et oiseaux, « au naturel », rubans et contre-fonds, tout est parfait, bien que la main-d'œuvre se raréfie, nous dit-on, en la matière. Il faut signaler aussi la grande qualité « céramique » de quelques gros vases décorés par des artistes appartenant à la Manufacture. Mais l'apport des créateurs « de l'extérieur » constitue évidemment l'essentiel.

Créer un décor pour une pièce de Sèvres exige un effort d'adaptation dont tous les artistes, contemporains ou non, ne sont pas capables. Défiant le génie, exigeant au-delà du talent d'être patiemment comprise, c'est finalement la porcelaine qui choisit. Elle a ses favoris. En tête desquels, le sculpteur Hajdu, l'un de ceux qui, du cendrier au vase de calibre important, entrent le mieux dans son intimité, magnifiant son grain de peau blanche, ses lignes nettes, sa saveur de matériau péremptoire. Certains, comme Lalanne, autre vedette importante de la fête, dont l'exposition présente le fameux bar « les Autruches », ont réussi à l'entraîner vers un humour audacieux. Certains, comme Piza ou Fiorini, on su apprécier ses délicatesses en transparence, en surface, ou comme S. Franc, son mystère d'art du feu aux imprévisibles subtilité. Une idylle avec Arp commençait bien (vase-balustre très, très souple...).

Et puis, il y a ceux qu'elle admet parce qu'ils sont intelligents, comme Mathieu, dont le graphisme fait motif bien centré pour l'assiette ou le couvercle de boîte ; parce que c'est eux, comme Poliakoff, Calder, Gilioli, Vieillard, Prassinos, Seuphor, Penalba, etc. Mais on sent bien qu'elle préfère les trois ou quatre qui sont venus à Sèvres parce que c'est elle.

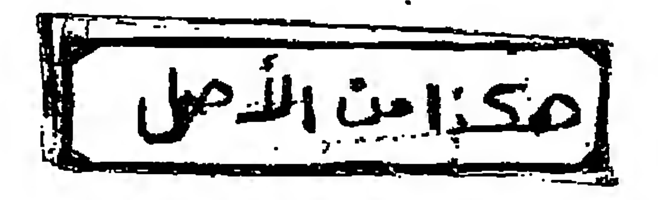
Tous ces efforts font une salle *qui a été* voulue familière et vivante. Chaque artiste a produit quelques dessins ou projets pour accompagner ses œuvres. Agam, Hadju, entre autres, ont prêté un peu de sculptures et ainsi ont été évités la pompe et les œuvres de la convention officielle.

Ce faisant, la Manufacture renoue tout de même avec certains aspects de sa tradition, qui n'a pas été toujours sans fantaisie ni simplicité. Elle a su, dans le passé, ouvrir ses portes à des émailleurs, à des éventaillistes, autant qu'à Boucher. Elle a fabriqué, parallèlement au « vase cadeau » et au « grand service », une foule d'objets plus directement ouverts à la vie quotidienne, des éléments de meubles, de pendules ou de cheminées, des baignoires d'yeux, des jattes à chien, des casseroles pour brûler le café, des entonnoirs ou des « augets » à sereins.

En 1975, d'autres matériaux que la porcelaine peuvent, bien sûr, servir pour le manche de couteau ou le seau à rafraîchir. Mais il fallait bien démontrer qu'elle reste irremplaçable.

PAULE-MARIE GRAND.

★ La Galerie, esplanade de la Défense (jusqu'au 27).



Une sélection

Cinéma

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES
de Claude Chabrol

Le vieux mari, la jeune femme et l'amant, l'argent, le sexe, un crime parfait qui se déglingue après exécution apparemment réussie. Sur un canevas de Série noire, Chabrol tisse avec vigueur une tragédie du couple — son thème préféré —, qui échappe à l'entendement de la loi et de la justice « ordinaires ». Etonnant portrait d'une femme aux imprévisibles retournements psychologiques. Romy Schneider est superbement dirigée, ainsi que Rod Steiger.

SPECIALE DERNIERE
de Billy Wilder

Troisième version cinématographique d'une pièce célèbre de Ben Hecht et Charles Mac Arthur (1928). Des journalistes à l'affût d'un reportage sensationnel dans la salle de presse d'une prison de Chicago où un condamné à mort est caché après s'être évadé la veille de son exécution. Billy Wilder joue la carte du rétro hollywoodien pour actualiser, mine de rien, une satire violente qui vise les manœuvres politiques, l'anticommunisme et la manipulation des foules par le journalisme de faits divers. Il concentre l'attention sur les démêlés du rédacteur en chef Walter Matthau et de son reporter préféré Jack Lemmon, tandem de comédie américaine en pleine performance d'acteurs, pour tirer à gags féroces sur la société américaine d'aujourd'hui.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE
de Stanley Kubrick

*Deux soldats et un caporal sont fusillés pour l'exemple, après un jugement sommaire, au terme d'une offensive catastrophique menée par un général irresponsable qui fait tirer sur ses propres troupes. Inspiré d'événements réels survenus dans l'armée française au cours de la première guerre mondiale, le film (réalisé en 1957 et longtemps tenu à l'écart de nos écrans) témoigne avant tout du génie sarcastique et iconoclaste du futur metteur en scène d'*Orange mécanique*, Stanley Kubrick.*

QUE LA FETE COMMENCE
de Bertrand Tavernier

Entre 1719 et 1723, les années folles de la Régence. Une chronique de l'air du temps, un reportage dont Saint-Simon pourrait être le commentateur. Autour du régent (Philippe Noiret), de l'abbé Dubois (Jean Rochefort), du marquis de Pontcallec (Jean-Pierre Marielle) et d'un essaim de jolies filles, un récit irrespectueux, polémique, mené à bride abattue, qui confirme le talent du réalisateur de l'Horloger de Saint-Paul.

VIOLENCE ET PASSION
de Luchino Visconti

Méditation sur la solitude d'un intellectuel vieillissant, enlisé dans ses égoïsmes et ses renoncements, qui, lorsqu'il veut reprendre contact avec la vie et les problèmes du monde réel, se révèle incapable de le faire. A l'analyse psychologique s'ajoute la peinture d'une société décadente (la bourgeoisie italienne), symbolisée par une famille composée de quatre personnages agités et dépravés. Film-testament, film-requiem, maîtrisé de bout en bout et admirablement interprété (Burt Lancaster dans le rôle du professeur) : « Jamais je ne suis allé aussi loin dans la description détaillée et sans pudeur du monde capitaliste », *affirme Visconti.*

VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO

Les jeunes auteurs du cinéma français qui, de 1951 à 1957, furent, dans le court et le long métrage, les lauréats d'un prix fondé en mémoire de Jean Vigo. De Jean Leherissey à Bernard Queysanne et Georges Pérec en passant par Jean Vidal, Chabrol, Godard, Sassy, Jessua, Marker et beaucoup d'autres. (Jusqu'au 8 avril, cinéma La Seine.)

Théâtre

ROCKY HORROR SHOW
à la Porte-Saint-Martin

Dracula et Frankenstein en un seul personnage, créature de rêve et de cauchemar. Une histoire de monstres séduisants, sophistiqués, populaires et drôles. Le triomphe londonien de la comédie musicale rock adapté pour le délirant Spivakof dans une débauche de paillettes et de chauves-souris. Train fantôme et orchestre rock, danses, chansons et dérision.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN,
au Studio d'Ivry

Un frère aime sa sœur, la tue, et se fait justice. Le dramaturge postélisabéthain John Ford pratique le théâtre de la cruauté. La traduction de Stuart Seide est belle comme du Lautréamont. L'inspiration brûlante des comédiens a gagné le public par contagion.

L'AGE D'OR
à la Cartoucherie

Hier, aujourd'hui et demain racontés dans un éblouissement de lumière et de beauté par des personnages de théâtre à la fois connus et nouveaux, les Comédiens du Soleil, virtuoses de la magie et de la lucidité théâtrales.

LA FOLLE
au Théâtre de Plaisance

Evoluant entre les nuits de Garcia Lorca et les chantiers périphériques, Adelita Requena traverse la rampe du théâtre comme l'orée d'une forêt. Elle va et vient des planches aux spectateurs, la lampe de la poésie à la main, cherchant un repos, une paix. Le public est saisi par un sentiment de vérité inhabituel.

LE PUPILLE VEUT ETRE TUTEUR
au Théâtre Essaion

L'écrivain autrichien Peter Handke, auteur de la Chevauchée sur le lac de Constance, *réalise avec* le Pupille *une séance hypnotique plus retenue, plus efficace. Une figuration imagée du conflit d'autorité, dans un climat de campagne.*

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Fresque très vivante de la vie de toutes les classes à Saint-Pétersbourg. Dostoïevski est bien présent, avec ses idées fixes de la liberté, du Christ. Excellent Raskolnikov de Jacques Weber.

LES FAUVES
au Ranelagh

Les Mirabelles sont venues d'Aix-en-Provence avec leurs robes et leurs chapeaux, leur humour candide, le charme de leur jeunesse désinvolte.

LE REGNE BLANC
à la Cité internationale

Le pouvoir et la liberté. La solitude d'un roi qui voulait peindre la réalité aux couleurs de ses désirs.

Musique

RAVEL A L'OPÉRA

Les concerts de 18 h. 30 à l'Opéra de Paris font recette. Le 6 avril, les solistes de l'orchestre de l'Opéra rendront hommage à Ravel — c'est l'année du centenaire — en interprétant le Trio en la *et le quatuor dédié à Gabriel Fauré. En attendant le spectacle Ravel que créera Balanchine en décembre prochain.*

— CONCERT DU G.R.M., lundi 7, 20 h. 30, Maison de Radio-France : *Le Groupe de recherches musicales programme les « classiques » de la musique contemporaine : Pierre Henry, François Bayle, Luciano Berio.*

— ARS NOVA, mardi 8, 20 h. 30, Espace Cardin : *Cinq compositeurs et trois générations, de Renaud Gagneux à Maurice Martenot en passant par Eloy, Reibel et Bayle.*

— DANSEUSE ET CANTATRICE, spectacle Carolyn Carlson, jusqu'au 5 avril, Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : *On n'a d'yeux que pour Carolyn Carlson. Mais on peut entendre aussi la voix d'Eve Brenner qui sur une partition de Wakhevitch se livre à d'extraordinaires improvisations. Elle est sur scène le double de la danseuse ou son envers.*

Variétés et pop'

DEEP PURPLE
au Palais des Sports

Un groupe capable du meilleur et du pire. Avec l'espoir d'entendre du bon vieux hard rock (le 7 avril à 20 h.).

JOSEPHINE BAKER
à Bobino

A soixante-neuf ans, l'ancienne étoile de la « Revue nègre » rouvre une page de music-hall et redescend l'escalier traditionnel.

JACQUES MARTIN
au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le soliloque, le monologue. Un comique populaire et jamais vulgaire.

ROCK SHOW
à l'Artistic-Voltaire

Anthologie des concerts filmés des groupes pop' : des Rolling Stones à Jimi Hendrix et David Bowie.

TACHAN
à la Pizza du Marais

Des mots qui brûlent, une rage adolescente et un amour fou de la chanson, comme on n'en fait plus depuis Brel (à 22 h.).

Arts

L'APRES-REVOLUTION CULTURELLE
au Musée d'art moderne

Il existe un art de l'après-révolution culturelle en Chine. Ce n'est pas un art de musée. Il est destiné à porter dans la rue, dans les lieux de travail et dans les maisons l'illustration de la vie politique. Une exposition montre les affiches de propagande lancées pour soutenir les mots d'ordre, les estampes du Nouvel An tirées par millions d'exemplaires, tradition millénaire qui a aujourd'hui un contenu idéologique, la récupération du style traditionnel dans la peinture éducative de la société chinoise contemporaine, et, enfin, l'œuvre étonnante de fraîcheur naïve et d'invention des peintres paysans de Houshien, des amateurs qui ont fait de la peinture une arme de combat révolutionnaire.

PEINTURES DES FEMMES DU MITHILA
aux Arts décoratifs

La peinture est une pratique rituelle au Mithila, Etat du Bihar, en Inde, situé entre le Gange et le Népal. En principe, toutes les femmes et les petites filles s'y adonnent, traçant des figures sur les murs, le sol des cours et aussi sur des feuilles de papier de tous formats. C'est un échantillonnage de ces dernières qui est exposé au Musée des arts décoratifs. On y trouvera une sorte de délire graphique et coloré où les dieux au nez pointu et aux yeux largement ouverts se rencontrent à chacune de ces deux cents pages — certaines de plusieurs mètres de long — pleines de ferveur panthéiste transformée en peinture.

LA MANUFACTURE DE SÈVRES
à la Défense

— Lire notre article page 13.

SOIXANTE-CINQ CHEFS-D'ŒUVRE de l'Albertina
au Louvre

Les trente mille œuvres et chefs-d'œuvre sur papier de l'Albertina, l'un des plus précieux cabinets de dessins du monde, sortent peu. Soixante-cinq pièces rares des quinzième et seizième siècles ont été prêtées au Louvre, qui les expose depuis le 7 mars. Elles sont choisies parmi les meilleures de la collection laissée par le duc Albert Casimir de Saxe-Teschen.

Les visiteurs du Louvre y trouveront notamment de très grandes pièces, telle l'Allégorie de la luxure, *de Pisanello, quatre dessins de Michel-Ange et sept de Raphaël, d'une exceptionnelle qualité, ainsi que des chefs-d'œuvre de Baroche, du Tintoret et de Carrache.*

CARPEAUX
au Grand Palais

Une exposition pour célébrer le centenaire de la mort de Carpeaux. Elle tente d'aller sur les traces de l'un des sculpteurs qui résument le mieux la sensibilité française du dix-neuvième siècle. Quatre cents pièces, allant progressivement de l'esquisse sur papier aux sculptures, montrent par des modèles et variantes comment Carpeaux dessine, pétrit la terre glaise, taille le marbre et coule le bronze.

Travailleur inlassable, Carpeaux est l'auteur de nombreux groupes, bustes et statues dont certains parent les plus grands mouvements parisiens. Parmi ces chefs-d'œuvre, la Danse *au palais Garnier et* la fontaine de l'Observatoire, *sa dernière œuvre monumentale.*

LA NATURE DE KRAJCBERG
au CNAC

Le retour de Krajcberg, artiste polonais d'origine, qui partage son temps entre le Brésil et la France. Son œuvre a toujours exprimé la fascination de la beauté du monde minéral et végétal. Le voici cette fois avec dix-sept sculptures monumentales et vingt « empreintes » réalisées l'an dernier. Des « sculptures-arbres » et des « reliefs » qui seraient d'immémoriales concrétions minérales. Une rêverie sur la « nature-artiste » et sur l'artiste qui veut créer comme la nature.

LES FANTASMAGORIES DE GRANDVILLE
à la Bibliothèque nationale

— Lire notre article page 13.

ENTRE LA TRADITION COMMERCIALE ET LE TÉMOIGNAGE

Les nouveaux courants du cinéma indien

AVEC quatre cent quarante-huit films de fiction, parlés en dix-sept langues, le cinéma indien a atteint en 1973 un record toutes catégories qui le place en tête de la production mondiale. *Bobby*, de Raj Kapoor, le *Parrain* de l'Inde, sorti en 1972, a été vu, selon les estimations des studios R.K. (Raj Kapoor), par quarante millions de spectateurs ; la recette brute est évaluée à quelque 60 millions de roupies (36 millions de francs). Cent soixante copies du film ont été tirées pour la seule distribution à travers les vingt et un Etats et les neuf territoires de l'Union indienne. Bref, le cinéma indien est un mastodonte.

Ce qui frappe le visiteur étranger débarquant à Bombay, ce sont ces énormes panneaux bariolés où s'étalent en gros plan les visages des vedettes à l'affiche des cinémas de la ville. Leurs noms sont rarement mentionnés, tant elles appartiennent au folklore, tant elles font partie de la vie quotidienne. Les salles sont vastes, mais les places doivent être louées longtemps à l'avance pour les films à succès (les séances ne sont pas permanentes). Prix des billets : de 2 à 5 roupies (de 1,20 F à 3 F).

La concurrence de la télévision n'existe pas encore : à peine trois cent mille postes à Bombay, pour une population de six millions d'habitants. A Calcutta, huit millions d'habitants, la station de télévision ne sera inaugurée que cette année. Les chaînes de radio, en revanche, diffusent inlassablement les rengaines des films à la mode ou des futurs succès. Ce genre de promotion joue un rôle essentiel. Pour une population analphabète à 70 %, le cinéma est l'unique forme de culture ; il intéresse toutes les classes sociales, et scelle mythiquement l'unité d'une nation comme jamais Hollywood au faîte de sa puissance n'a réussi à le faire.

Jusqu'à la veille de l'indépendance du pays, en 1947, la production indienne est répartie entre trois centres principaux : Bombay, siège des Bombay Talkies ; Poona, à 180 kilomètres à l'est de Bombay, dans l'Etat de Maharastra, où règne la compagnie Prabhat, et Calcutta, au Bengale, où domine le groupe New Theatres. Les vedettes sont alors sous contrat avec les studios. La guerre, le développement du marché noir vont bouleverser cette situation. Les trafiquants ne savent où placer leur argent, ils investissent dans le cinéma, permettent la réalisation de films de plus en plus chers, déclarés au fisc pour une somme nominale bien inférieure à leur coût réel. Les vedettes qui rêvent de gros salaires profitent de la conjoncture, reprennent leur liberté, et reçoivent, elles aussi, des salaires réels bien supérieurs aux cachets déclarés.

« *Les transactions*, explique Chidananda Dasgupta, critique et cinéaste bengali, *se font de la main à la main, à l'aide de liasses de billets de banque charriés dans des valises. Aujourd'hui, une centaine de films coûtent facilement 1 million de dollars chacun ; certains gagnent de l'argent, d'autres en perdent. Mais les investisseurs préfèrent courir le risque pour payer moins d'impôts. Ils ont fait fortune, par exemple, en achetant et en revendant du riz. Officiellement, le film de 1 million de dollars aura été tourné pour 100 000. De même, une vedette qui reçoit de la main à la main 200 000 dollars en déclare 10 000 ou 15 000.* » Ces dernières années, l'« argent noir », comme on l'appelle en Inde, s'investit activement dans l'immobilier et transforme complètement le paysage du quartier résidentiel de Bombay, perché au-dessus de la mer, qui prend des allures de ville américaine. Mais, l'an dernier, le gouvernement de Mme Indira Gandhi est passé à l'action contre les trafiquants du marché noir : un bon nombre d'entre eux ont été arrêtés. Du même coup, la majeure partie des films en cours de tournage ont été interrompus. Vérification indirecte de l'importance de l'investissement « noir » dans le cinéma.

Ces revenus fabuleux des vedettes et, dans une bien moindre mesure, des metteurs en scène sont multipliés du fait qu'un comédien ou un cinéaste coté s'arrange pour travailler sur plusieurs films en même temps, tourne ici le matin, là-bas l'après-midi, déploie ses talents sur trois ou quatre plateaux à la fois. Performance déjà méritoire pour des acteurs, plus risquée pour des cinéastes. Les taux d'intérêt très élevés exigés par les banques ou les financiers privés, entre 35 et 60 %, accentuent encore le caractère farouchement compétitif d'une industrie qui n'a pas le temps de s'attendrir sur les drames de conscience des artistes, des intellectuels, des progressistes, à moins que leurs œuvres ne soient susceptibles de rapporter beaucoup d'argent.

Selon des statistiques datant de 1971 (et les chiffres n'ont pu qu'augmenter aujourd'hui), soixante-huit millions de spectateurs fréquentent chaque semaine les salles obscures. Les investissements atteignent 1,5 milliard de roupies, soit 900 millions de francs. Cent cinquante mille personnes travaillent dans les soixante-huit studios du pays.

Produire un autre genre de cinéma, même si le développement des cinémas régionaux, selon le terme consacré en Inde, semble pour certains observateurs offrir la preuve qu'une évolution se dessine. D'abord il s'agit d'un pays « en voie de développement », l'un des plus pauvres du monde, où la simple production de films lénifiants, édifiants, surchargés de mélodrame, de violence, constitue un défit à la misère aussi bien sur le plan économique que sur le plan culturel. Un paysan pauvre qui gagne au mieux 2 roupies par jour donnera la moitié de son salaire pour voir un film. Et les films qu'on lui propose, parlés le plus souvent en langue hindi pour toute la partie nord et centrale du pays, n'ont aucune racine nationale précise. Certains acteurs, comme les membres de la dynastie des Kapoors, peuvent bien être idolâtrés comme jamais ne le fut vedette hollywoodienne (même si le cinéma indien semble démarquer le cinéma hollywoodien de la grande époque en en faisant mieux ressortir les aberrations, pas toujours perceptibles au premier abord).

Dès qu'ils viennent travailler à Bombay, acteurs, metteurs en scène, techniciens, rejettent leurs origines, se plient aux exigences du laminoir hindi. Ce qui aboutit à caricaturer les intentions du pouvoir qui, en instituant cette langue nationale, croyait pouvoir accélérer l'unité du territoire et développer l'originalité de la nation indienne.

Au sud du pays, Madras, capitale de l'Etat de Tamil-Nadu, donne le ton, cinématographiquement, aux trois Etats voisins, l'Andra-Pradesh, le Karnataka et le Kerala. On y parle des langues dravidiennes assez voisines, par opposition aux langues indo-européennes ou indo-iraniennes parlées au nord et au centre du pays. Les films en hindi ne sont pas compris de la population, ce qui laisse toutes leurs chances aux productions locales.

A l'est, Calcutta constitue le noyau de ce qui reste de l'ancien Bengale, le Bengale de l'Ouest (l'Est formant aujourd'hui l'Etat du Bangladesh, autrefois rattaché au Pakistan au moment de la partition du pays en 1947). Capitale de l'Inde jusqu'en 1911, Calcutta en a gardé une très forte tradition culturelle, qui se reflète dans la qualité du cinéma bengali, où dominent trois personnalités connues en Occident : Satyajit Ray, le metteur en scène de *Pather Panchali*, Mrnal Sen, remarqué pour une série de films à « message social » *Calcutta 71*, *l'Interview*, *Padatik*, et Ritwkh Chatak, considéré par les « jeunes turcs » du nouveau cinéma indien, et par Ray lui-même, comme le premier cinéaste de l'Inde.

A Bombay même, un metteur en scène, Guru Dutt, mort prématurément en 1965 à l'âge de quarante ans, semble contredire l'idée qu'il est impossible d'imposer sa personnalité dans l'industrie du film hindi telle qu'elle fonctionne. Une œuvre comme *Pyassa* (la Soif, 1957), qu'il a écrite, mise en scène et interprétée lui-même, permet de discerner une sorte de « cinéma d'auteur » au sens où les exégètes des *Cahiers du cinéma* usèrent autrefois du terme pour exalter des metteurs en scène travaillant avec personnalité dans l'industrie cinématographique. L'histoire du film résume en un sens tout le cinéma indien : un jeune poète ne peut suivre sa vocation. Il doit travailler, échoue au banc de la société, revient à la dernière séquence apostropher ceux qui ont réduit à néant ses aspirations. Au milieu des pires conventions, une sensibilité s'exprime qui exige évidemment une certaine complicité de la part du spectateur cinéphile. Le public, lui, voit tout au premier degré, comme en témoignait la fascination avec laquelle les spectateurs d'une grande salle de banlieue accueillait récemment la reprise du film, célèbre pour ses chansons et la personnalité de Guru Dutt acteur.

Le jeu de poker de l'argent noir

L'importance de l'industrie du cinéma en Inde remonte à l'avènement du « parlant », en 1931, au succès immédiat du film chanté, qui ne disparaîtra jamais des écrans. En 1937, date historique, sera tourné le premier film indien sans chansons : exemple encore peu suivi ! Au total, de 1931 à 1972, dix mille trois cent quatre-vingt-douze films de fiction ont été réalisés en trente et une langues. Aujourd'hui, la partie la plus importante de la production indienne est concentrée à Bombay, même si Madras, capitale du Sud, a dépassé Bombay pour le nombre de films produits : en 1973, sur cent quarante-cinq films tournés à Bombay, cent dix-sept étaient en couleurs, contre cinquante-six seulement à Madras, sur un total de deux cent cinquante-sept films.

En 1973, les recettes globales du cinéma indien ont atteint elles aussi un record toutes catégories avec 192 crores (1 crore = 10 millions de roupies) d'encaisse brute aux guichets, soit 1,152 milliard de francs lourds. De cette masse, l'Etat retient en taxes environ 30 %. Restent 135 crores que se répartissent les exploitants (50 %), les distributeurs (20 %), la publicité (10 %), les producteurs (15 %) ; les 5 % restant servent à payer des taxes spéciales sur l'importation du film vierge (l'Inde doit importer toute sa pellicule). Mais si l'on divise la part producteur par le nombre de films tournés, on aboutit à une recette producteur par film de 250 000 francs, ce qui est insuffisant pour couvrir le coût moyen de films qui, même tournés en noir et blanc et sans vedettes, reviennent au moins à trois fois ce prix. Les faillites sont nombreuses, rares sont les producteurs qui produisent plus d'un film par an, alors qu'avant l'indépendance la production était concentrée entre les mains de sept ou huit « sociétés ».

Le schéma rappelle celui de la production capitaliste occidentale, les règles du jeu sont très voisines. A ceci près qu'entrent en ligne de compte le jeu de poker permanent qu'encourage l'argent noir et le fait que la population indienne ne va pratiquement voir, dans sa grande majorité, que des films indiens, lesquels occupent à 90 % les écrans. Les importations, suspendues depuis quatre ans, ont repris timidement en 1974 avec un premier choix de huit films. Des transactions sont en cours avec les Américains (dix films seraient introduits chaque mois), avec la France (une douzaine de films dont le premier a été *les Fous du stade* avec les Charlots) et avec divers pays. Mais elles ne semblent guère devoir progresser.

L'industrie cinématographique est-elle capable par elle-même de créer ses garde-fous ? Evidemment non. Il est difficile d'imaginer ce système surcapitaliste de profit à tout prix prenant de lui-même l'initiative de

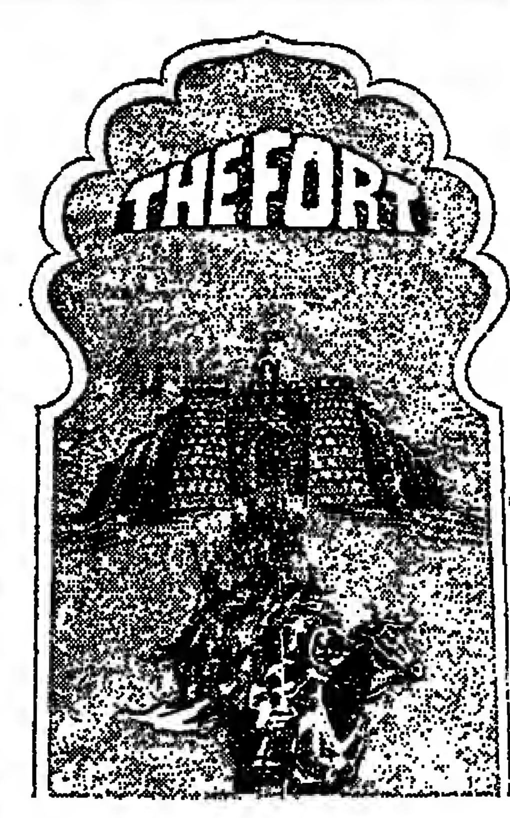
Les cinéastes de l'école de Poona

Créée en 1960, la Finance Film Corporation (F.F.C.) a pour but de faciliter la naissance d'un autre cinéma indien, libéré des grands numéros chantés et dansés, du super-mélodrame, du sous-développement culturel. La F.F.C. ne commença à jouer un rôle qu'à partir de 1968 avec le succès d'un film de Mrnal Sen, *Bowan Shomé* (Monsieur Shomé). En quatorze ans elle a investi 2,25 crores (13,5 millions de francs) pour cent seize films à petit budget. Elle consent des prêts à un taux moins élevé que dans l'industrie — 15 %, — mais elle a priorité absolue dans le recouvrement des recettes. Elle apporte 75 % du budget global, estimé, pour une production moyenne, à 150 000 dollars, selon M. Nitin Sathi, l'un des responsable de cet organisme. Le but est d'aider des nouveaux cinéastes, venus du court métrage, du théâtre, frais émoulus de l'Institut du film et de la télévision de Poona, à faire leurs débuts dans l'industrie. L'accent est mis sur l'« indianité », le caractère indien des sujets traités et leur approche, notion vague et extensible. Six à huit films sont ainsi produits chaque année.

La politique de la F.F.C. a effectivement réussi à amorcer un autre cinéma commercial, moins vulgaire, mais plus hollywoodien que jamais, radicalement petit-bourgeois. Ainsi *Parinay*, de Kantilal Rathod (1974), avec la nouvelle superstar Shabana Azmi, fille d'un poète connu. Un jeune homme de la campagne, instituteur, épouse une étudiante, l'installe chez ses parents. Elle s'ennuie, repart à la ville. Mais tout finit par s'arranger, les amoureux se réconcilient. L'actrice Shabana fut révélée quelques mois plus tôt dans le premier film d'un ancien documentariste, Shyam Benegal, *Ankur*, où elle jouait cette fois le rôle d'une jeune paysanne, mais détonnait par ses allures citadines au milieu des vraies paysannes qui figuraient à ses côtés. La réussite de la jeune Shabana tout comme ces deux films sont très représentatifs des orientations de la F.F.C. : films de prestige, en couleurs, occidentaux de ton, sérieux, l'un dans la veine romantique, l'autre dans un style supposé de critique sociale, joués par des comédiens qui ne sont pas grotesques, qui ont l'âge de leurs rôles.

Cette politique est très violemment attaquée par deux nouveaux cinéastes aux positions radicales, Mani Kaul, trente-deux ans, et Kumar Shahani, trente-quatre ans. Kaul a réalisé trois films, jamais montrés en public, dont *Uski Roti* (1970) et *Duvidha* (1973) ; Shahani, ancien assistant de Robert Bresson, un seul, *Maya Darpan* (1972), en couleurs, également inédit. Par leurs œuvres, les deux cinéastes s'inscrivent dans la tradition d'un cinéma romanesque d'avant-garde, non commercial au premier degré, dans la postérité des modèles occidentaux, même s'ils n'ont aucune intention de copier qui que ce soit. Mani Kaul rejette l'accusation d'hermétisme et d'élitisme : « *L'Etat doit subventionner notre travail. Je ne dis pas pour toujours. Mais jusqu'à ce qu'existe un ensemble de films capables d'intéresser un nouveau public.* »

Kaul et Shahani sortent de l'école de Poona, créée en 1961, dirigée pendant dix ans par M. Jagat Murari, ancien élève de l'université de Los Angeles (UCLA), aujourd'hui administrée par Girish Karnad, trente-sept ans, formé à Oxford, où il étudia la philosophie, la politique, les sciences économiques. Venu tard au cinéma, M. Karnad s'imposa d'abord comme auteur dramatique dans la langue Kannada, du sud de l'Inde. C'est dans cette langue qu'il a tourné son dernier films, *Kaddu* (1974), en noir et blanc. Il y a trois ans, l'Institut du film s'est adjoint un département télévision, l'un des plus modernes du monde. L'école, par un heureux coup du hasard, a pu racheter les anciens studios de la Prabhat et bénéficier de grands plateaux où les étudiants tournent dans des conditions idéales de travail. En 1964, sur le terrain de l'école, s'est installée la National Film Archive of India, qui organise chaque jour des projections,



l'après-midi pour les étudiants, le soir pour les gens de la ville.

Jagat Murari, qui eut cette année la charge du Festival de New-Delhi, comme Girish Karnad veulent avant tout former des cinéastes professionnels capables de travailler dans l'industrie. Les études de cinéma s'étendent sur une durée de trois ans et comprennent six sections : écriture de scénario, mise en scène, photographie, montage, enregistrement du son, interprétation. Chaque année vingt nouveaux étudiants sont accueillis dans le département interprétation, dix garçons, dix filles, ainsi que dix étudiants dans chacun des cinq autres départements. Les droits d'inscription s'élèvent à 800 roupies par an (480 F). Un tiers des étudiants obtiennent des bourses, en fonction de la qualité de leur travail, au bout de six mois. Les étudiants de télévision ne passent qu'un temps plus bref à l'école, six mois, pour se familiariser avec les techniques. Girish Karnad voudrait étroitement mélanger les deux disciplines, cinéma et télévision, obliger les étudiants à pratiquer simultanément montage, mise en scène, interprétation. Quitte à se spécialiser plus tard.

Paradis en marge du monde réel, havre de liberté absolue, Poona accentue encore la coupure entre le cinéma réel et le cinéma rêvé tel que le souhaitent les plus exigeants d'entre les étudiants. Le cinéma à Poona est jugé exactement selon la même échelle de valeurs qu'à Paris, Rome, New-York, Alger, Moscou, Tokyo. Shabana Azmi, la superstar du « nouveau » cinéma indien, vient de Poona, des carrières s'offrent à nombre de jeunes acteurs et actrices une fois leurs études terminées. Mais un conflit a surgi fin 1974 et début 1975 entre les comédiens et les étudiants en cinéma, qui leur reprochent leur carriérisme et ne veulent pas les employer dans leurs films. Les comédiens se sont mis en grève, l'école risque de connaitre des moments difficiles, qui reflètent parfaitement les contradictions de l'industrie elle-même.

Girish Karnad voudrait aussi voir ses étudiants partir davantage à la découverte du monde qui les environne, franchir les portes de l'école-studio, rejoindre l'Inde contemporaine. Déjà l'impulsion a été donnée. Le fameux projet de transmission par satellite de programmes éducatifs (*le Monde* du 18 mars) est en partie une émanation du département télévision, en étroite liaison avec les services de l'UNESCO. Vivement critiqué pour sa manière de transmettre la culture dans une seule direction, du haut vers le bas, de l'enseignant vers l'enseigné, il sera en partie relayé par un autre projet qu'anime Anil Shrivastava, défenseur des techniques du super-8. Celui-ci veut développer en Inde les méthodes de tournage prônées par Richard Leacock aux Etats-Unis, mais espère fabriquer un jour sur place le matériel qui sera utilisé dans le pays. Ce cinéma documentaire, à l'évidence, est aujourd'hui la priorité absolue d'un sous-continent comme l'Inde, s'il n'est pas détourné de ses fins par des technocrates trop zélés.

LOUIS MARCORELLES.





DEUX LIVRES BLANCS SUR LE CINÉMA

De motions de protestation en Livres blancs, les professionnels du cinéma élèvent la voix. La Société des réalisateurs de films publie deux motions, l'une pour défendre la liberté d'expression et s'opposer à la réforme de la censure adoptée récemment par le gouvernement (« le Monde » du 6 mars), l'autre pour soutenir la production des films de court métrage. De leur côté, divers syndicats de producteurs ont rédigé un Livre blanc sur la crise du court métrage.

Dans le même temps paraît une volumineuse étude, sous le titre « Livre blanc du cinéma », signée par M. Jean-Charles Edeline. Le P.-D. G. de la Société française de production (S.F.P.) s'exprime en qualité de président de la Fédération nationale du cinéma français. Son ouvrage tient plus du manifeste pour une future société audiovisuelle que du cahier de revendications. Homme d'affaires et philosophe, M. Edeline veut faire partager son expérience de l'industrie cinématographique. Il propose des solutions originales pour l'exploitation : « salles relais-loisirs » en milieu rural avec discothèque, bar, piste de danse, équipements hôteliers ; « salles bulles » de trois ou quatre mille places regroupant plusieurs activités, sport, cinéma, spectacles, qui seraient « de véritables tam-tams régionaux, des lieux populaires, beaucoup moins chers que les Maisons de la culture ». Il démonte les mécanismes économiques du cinéma, il en montre les défauts, il corrige, sans entrer dans aucune polémique. Il parle en professionnel à des professionnels.

Mais là où ce Livre blanc devient un document public, c'est lorsque M. Edeline livre ses « reflexions sur l'avenir de l'audiovisuel ». Deux longs chapitres introductifs qui révèlent les ambitions et les rêves du président-directeur général de la S.F.P. Il y jette les bases d'une société fraternelle, d'une société de loisirs, où, par l'image, circulerait une information libre et accessible à tous. L'utopie est séduisante. Elle est en tout cas riche de promesses économiques et préfigure un vaste marché sur lequel il est préférable d'être présent dès aujourd'hui. M. Edeline en a déjà tiré les leçons.

LOUIS DANDREL.

La révolution audiovisuelle selon M. Edeline

LA société audiovisuelle, selon M. J.-Ch. Edeline, est préparée par l'« avènement des loisirs ». La crise énergétique, dit-il, en freinant brutalement le developpement de la société de consommation, modifie les notions de besoins et de produits. L'aspect « quantitatif » régresse en faveur de l'aspect « qualitatif ». Aussi le loisir-gaspillage est-il lui-même condamné, au profit du loisir organisé comme « temps de valorisation de l'individu ». L'auteur précise : « *Les loisirs sont destinés à acquérir une utilité croissante.* » Il ajoute : « *Les loisirs comme temps autogéré permettront de dégager une plus-value égale et peut-être un jour supérieure à celle née à l'occasion du travail.* »

M. J.-Ch. Edeline, en tête de son ouvrage, livre ses conclusions : « *Si le temps libéré pour les loisirs n'est plus un temps résiduel mais devient progressivement un temps principal, alors le travail perd son rôle entraînant et surtout les loisirs peuvent être vraiment utilisés par chacun pour conquérir ses propres libertés. Et désormais l'existence humaine pourra réellement alterner entre ces deux réalités : le travail comme temps d'intégration sociale, le loisir comme temps autogéré.* » La vision de M. Edeline est cohérente. On voudrait lui suggérer cependent de faire l'essai — ne serait-ce que par jeu de l'esprit — d'inverser ses propositions : si le travail, devenait un temps autogéré, quel sens auraient les loisirs ? »

Dans un chapitre intitulé « rappel historique » on apprend que « *jadis (...) les fêtes étaient nombreuses, dans cette société pré-industrielle, fermée sur elle-même, marquée par l'importance des phénomènes irrationnels aussi bien que par la brièveté de l'existence et de la vie active de chacun. Travail et loisir y coexistaient sans heurt ; de même une classe à majorité d'oisifs pouvait vivre au milieu d'une population active. Les loisirs n'opposaient pas encore les groupes sociaux qui y accédaient le plus souvent dans une tolérance réciproque* ».

Il n'est pas certain que les historiens partagent l'avis de M. Edeline, qui semble ignorer le contexte social et idéologique dans lequel étaient insérés non pas « les loisirs » — qui relèvent de l'organisation du travail — mais les modes d'expression d'une culture traditionnelle que n'avait pas encore laminée l'exploitation massive et systématique des « besoins » de l'homme. La coexistence « sans heurt » du travail et des loisirs, image idéale d'une société, pourrait être retrouvée par l'usage de l'audiovisuel, estime M. Edeline, qui s'attache à décrire toutes les ressources de ces media du vingtième siècle. « *Leurs potentialités sont révolutionnaires* », écrit-il.

Fer de lance : la télédistribution. « *Le câble est neutre.* » Cette affirmation est assortie de nombreux commentaires : « *L'image peut prendre tous les contenus socio-culturels possibles, sans que sa perception soit liée à aucun* » : « *l'information, grâce au câble, peut s'adapter à de multiples volumes spécifiques d'audience* », etc. Mais l'argumentation passe sous silence le problème de la détention du pouvoir de l'information. L'auteur reconnait à chaque spectateur le droit de choisir lui-même ses images : il y parle de « *programme audiovisuel à la carte* ». Mais qui alimente le « câble neutre » ? On imagine mal qu'un gouvernement puisse délibérément considerer la télédistribution comme un réseau de lignes téléphoniques (déjà soumises aux contrôles que l'on sait). L'information globalisée — « *toutes les images possibles accessibles à tous* » — n'est d'ailleurs pas une utopie. Aux Etats-Unis, plusieurs chaînes de télévision font office de tribunes libres. M. Edeline n'avance pas de propos inconsidérés. Il sait, et il écrit, qu'une telle information « *peut permettre à la fois de désamorcer certains réflexes d'autodéfense du pouvoir et les comportements de révolte du groupe* ».

La révolution est sans doute là. Le P.-D.G. de la S.F.P. ne peut s'empêcher de formuler des réserves à ses visions prospectives. « *Demain, par exemple, les controverses sur les modalités de gestion de l'entreprise risquent de paraître secondaires ; dans la mesure où les différentes finalités de l'entreprise, les politiques suivies, le fonctionnement du marché seront méconnus et pourront, compte tenu du nécessaire secret industriel, être plus largement débattus.* » La révolution audiovisuelle prend des couleurs de participation. « *Il y a bien sûr les risques de détournement politique que l'on imagine. Mais le besoin de communication est tel que le pari vaut d'être tenté et risque d'être gagné.* » Gagné par qui ? Au bénéfice de qui ? Et par quel miracle la maîtrise des media audiovisuels serait-elle demain partagée ?

Plaidoyer pour le court métrage

« *LE court métrage n'est pas un long métrage divisé.* » « *Défendre le court métrage, c'est sauvegarder une expansion artistique spécifique...* » Depuis dix ans et plus, les professionnels du cinéma de court métrage revendiquent la reconnaissance de leur production. L'État et la grande industrie cinématographique les écoutent d'une oreille distraite. La fédération française des syndicats de producteurs de films et de réalisations audio-visuelles et le Syndicat des producteurs de films de court métrage dénoncent, dans un Livre blanc, la situation économique dans laquelle se trouve la production des courts métrages et proposent un plan de réforme.

Les raisons de la crise, disent-ils, sont de trois ordres : Dégradation du système de soutien financier. « *Le Centre national de la cinématographie encourage et labellise une production qui ne s'écoule pas. Dès lors, l'opportunité d'inciter à la production de courts métrages est remise périodiquement en question car l'aide publique apparait mal orientée* » ; programmation conçue en fonction de critères préjudiciables : critères « artistiques » (le court métrage de la première partie d'une séance de cinéma doit « *conduire le spectateur en douceur vers l'achat de confiseries, le passage de la publicité et le grand film* ») ; critères économiques : la production de courts métrages est peu rentable sinon déficitaire. Le prix de revient moyen d'un film a augmenté, (de 62 000 à 102 000 F en dix ans) mais son prix moyen de vente a baissé (de 15 000 à 10 000 F).

Les auteurs du rapport concluent que le soutien du C.N.C., qui n'a cessé de régresser en francs constants, « *n'a pas atteint le seuil minimum à partir duquel les sommes investies commencent à produire leur effet* ».

Le plan de réforme que proposent les syndicats prévoit tout d'abord le retrait de la subvention publique à la presse filmée et la disparition des magazines. Celle-ci, pour pallier la baisse constante de son chiffre d'affaires, a recours à la publicité clandestine. Les syndicats estiment qu'il y a détournement de la subvention au court métrage destinée à favoriser la production de qualité. De plus, l'information donnée par la presse filmée — deux sociétés, Pathé et Gaumont, produisent ces magazines — est avantageusement concurrencée par la télévision. Sa suppression — qui nécessiterait le reclassement des personnels attachés à la production — pourrait libérer des sommes non négligeables au profit du court métrage.

Les auteurs du Livre blanc proposent également diverses mesures pour favoriser l'insertion du court métrage dans le spectacle cinématographique. Ils demandent la création d'une caisse interprofessionnelle de compensation et la réforme de l'aide accordée par le fonds de soutien. Enfin, ils souhaitent que la télévision française participe à la production et à la diffusion des courts métrages.

Faisant écho aux inquiétudes des syndicats, la Société des réalisateurs de films a adopté, dans sa dernière séance du mois de mars, une motion pour la défense du film de court métrage. De son côté, le secrétariat d'Etat à la culture a annoncé qu'il avait mis à l'étude un projet de réforme, mais on en ignore encore les conclusions.

EN BREF



Francis Bacon : Autoportrait (1969).

Cinéma

UN CENTRE CULTUREL A TOULOUSE

Le Centre culturel du cinéma de Toulouse, premier centre de ce genre en France, ouvrira ses portes le 9 avril prochain dans la nouvelle salle d'art et d'essai A.B.C., rue Saint-Bernard. La réfection des installations de l'A.B.C. est terminée après près de huit mois de travaux qui ont nécessité un financement de l'ordre de 5 millions de francs et ont été réalisés grâce à une subvention de l'Etat (46 % accordés par le Fonds d'intervention culturel) ainsi qu'à l'aide du Centre national du cinéma, de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale, de la ville de Toulouse et du département de la Haute-Garonne.

Cette réalisation est l'œuvre de l'Association pour la promotion du cinéma, que préside le recteur de l'académie de Toulouse. Le Centre sera géré par cette association, qui ne bénéficiera pas d'une subvention de fonctionnement. Le Centre est doté de trois salles de projection. La première, de trois cent douze places, pour les films de grande audience ; la seconde, de cent dix places, pour les classiques de l'histoire du cinéma et les films de recherche ; la troisième, de cinquante-quatre places, pour les films d'exploitation difficile ou les œuvres de metteurs en scène encore inconnus.

Tous les films seront projetés en version originale. Un procédé de traduction simultanée en cinq langues sera à la disposition des spectateurs, grâce à un système d'écoute magnétique. Deux séances successives seront données chaque soir, à partir de 20 heures, dans chaque salle. Une cafétéria et une garderie pour les enfants ont été prévues.

Le Centre possède aussi une bibliothèque, une salle de lecture et un atelier vidéo pour l'initiation technique au cinéma, sous la responsabilité de moniteurs.

Le Centre culturel du cinéma de Toulouse ne sera inauguré officiellement qu'en octobre. Mais, dès le 9 avril, les salles ouvriront leurs portes avec trois films : *les Doigts dans la tête*, *les Lois de l'hospitalité* et *les Dernières Fiançailles*.

LOUIS AIGOUY.

Expositions

FRANCIS BACON AU METROPOLITAN MUSEUM DE NEW-YORK

Le Metropolitan Museum de New-York expose trente-six œuvres — dont huit grands triptyques — du peintre anglais Francis Bacon jusqu'à la fin du mois de juin. La moitié de ces tableaux, qui datent de 1968 à 1974, n'ont jamais été montrés, l'artiste n'ayant pas eu d'exposition depuis la rétrospective de son œuvre au Grand Palais en 1971-1972.

Les tableaux de ces sept dernières années reviennent de façon plus concentrée que jamais au thème obsessionnel du peintre : un ou deux personnages saisis comme au dépourvu dans un intérieur sans issue qui ne semble fait que pour cerner leur vulnérabilité.

Nus ou habillés, allongés ou faisant face à un taureau, seuls ou accouplés, les personnages de Bacon paraissent frappés de panique. La déformation radicale, et curieusement sensuelle, que le peintre fait subir à leur corps — les membres tordus, une joue excisée, la chair éclaboussée sur le squelette — nous laisse sur un sentiment d'outrage profond.

Quoique tout y renvoie dans ces tableaux (que ce soient les miroirs, l'espace sans refuge ou la banalité des accessoires), rien ne donne la moindre indication de ce qui aurait pu être la cause de leur état de détresse. Pour Bacon lui-même, il s'agirait d'une simple question de réalité ; et si on lui parle du sentiment de crise qui se dégage de son œuvre, il répond volontiers : « *La vie elle-même, toute la vie, est une crise !* »

Le sujet central — peut-être le sujet unique — de ces peintures est la mort. Pas un tableau ici où l'on ne soit pas vivement conscient de la fin que chaque personnage porte dans sa chair. Toujours présente dans les disques noirs et les tracés verts qui s'emmêlent à une peau autrement bien rose, la mort prend, dans *Triptyque mars-juin 1973*, une forme précise terrifiante, glissant des ailes noires déployées au-dessus d'un corps d'homme effondré. Cette conscience de la mort s'exprime d'autant plus puissamment qu'on la sent au cœur d'une prodigieuse vitalité.

MICHAEL PEPPIAT.

Revues

LE JOURNAL DE BRECHT DANS « LES CAHIERS »

C'est un document d'importance historique dont *les Cahiers du cinéma* ont entrepris la publication dans leurs deux derniers numéros (décembre 1974-janvier 1975, février-mars 1975) : les extraits du *Journal de travail* de Brecht concernant son séjour dans la capitale du cinéma entre 1941 et 1948 (à paraître aux éditions de l'Arche cette année dans une traduction de Philippe Ivernel).

Longtemps fasciné par l'Amérique des années 30, celle décrite par Theodor Dreiser et Upton Sinclair, symbole achevé du capitalisme à l'ère industrielle, Brecht voit en Californie la préfiguration des Etats-Unis à l'époque contemporaine, tels que nous les connaissons. Il découvre un univers aseptisé, exclusivement régi par la morale du dollar, où même les plus grands courbent l'échine. Il nous fait le récit détaillé et amer de sa collaboration avec John Wexley et Fritz Lang, respectivement scénariste et metteur en scène, sur le script des *Bourreaux meurent aussi* (1942).

Lang « *traine le pauvre Wexley dans son bureau et lui hurle au visage qu'il ne veut rien d'autre qu'un Hollywood-picture. il se contrefout des scènes avec le peuple, etc. la transformation qui se produit chez lui aux alentours de 700.000 dollars est remarquable... Je ressens la déception et l'effroi des travailleurs intellectuels auxquels on arrache leur produit pour le mutiler, installé dans mon joli jardin si trompeur, obligé à lire le roman policier* ».

Ecrites au jour le jour, dans un style cursif, avec ponctuation mais sans majuscules, ce journal constitue un étonnant document sur la mécanique idéologique de Brecht comme sur la mentalité d'une industrie cinématographique américaine dont les méthodes de travail n'ont guère changé, autorisent de moins en moins d'écarts, sous l'apparence d'un plus grand libéralisme.

L. M.

Théâtre

L'ORBE A LA TEMPÊTE

La Compagnie de l'Orbe présente à la Cartoucherie de la Tempête son nouveau spectacle *Trakl* à partir du 7 avril. Dirigée par Irène Lambelet et Jean-Philippe Guerlais, cette troupe se consacre depuis 1968 à la recherche d'une expression totale, cherche à mettre en mouvement l'espace, les corps, les voix, les mots, cherche à mettre en images vivantes la poésie. Après *Poèmes à crier et à danser* de Pierre Albert-Birot, *Oratorio concentrationnaire* de Numa Sadoul, *l'Autre-là*, *Khoma* sur des textes d'Henri Michaux, Irène Lambelet et Jean-Philippe Guerlais ont construit leur nouveau spectacle d'après l'œuvre d'un poète autrichien peu connu, Georg Trakl, mort en 1914, trois mois après la déclaration de guerre, d'une surdose de cocaïne, sans que l'on sache s'il s'agissait d'un accident ou d'un suicide : « *Ce début de siècle, rongé de l'intérieur par sa propre irréalité, est aussi une époque où l'homme s'assure une prise sur la nature, une sécurité, un mieux-être nouveau, et puis ce fut la guerre et tout bascula d'un coup dans l'innommable.* »

C. G.

★ Cartoucherie de la Tempête.



Controverses sur la rénovation de Nancy

« LE TRÉSOR LÉGUÉ PAR STANISLAS N'APPARTIENT PAS AUX NANCÉIENS »

Notre article sur la rénovation de Nancy, « Stanislas, hélas ! » (le Monde du 11 mars) a suscité de nombreuses réactions. Des lecteurs nous ont envoyé, de Paris, de Nancy et d'autres villes de province, un abondant courrier, dont nous publions des extraits :

« Je ne saurais vous dire, *écrit le professeur Marcel Galliot (Paris)*, à quel point m'a fait plaisir votre article... « Ahurissant spectacle », « hideur », « massacre », je souscris à tout cela... Vieux Nancéien, je n'étais pas retourné là-bas depuis deux ans. J'ai été scandalisé de voir ce qu'on a osé construire à la place Thiers. Certes, la place Thiers n'était pas un chef-d'œuvre d'art. Mais elle avait un style, une unité, un charme un peu désuet. Cette tour de béton et de verre, et plus encore cette sinistre paroi aveugle de béton donnant sur la place, tout cela m'a paru le comble du mauvais goût et de l'agressivité... Merci de cette campagne — hélas ! vouée à l'échec. »

« Que n'êtes-vous venu plus tôt ?, *écrit M. Pétry-Parisot (Nancy)*. Peut-être votre voix eût-elle été entendue. Mon père, mort il y a huit ans, fut architecte des monuments historiques, et nous savons dans ma famille que seuls les intérêts particuliers président au choix d'aménagement de cette ville. Vous évoquez Saint-Sébastien, Bon-Secours, tous ces quartiers irrémédiablement défigurés. Notre ville l'est tout entière et à jamais par des gens qui pratiquent l'autosatisfaction, la démagogie et vivent impunément dans l'opulence... [Vous avez exprimé] notre révolte, notre tristesse, notre peine, devant ce nouveau visage de la ville où grandissent nos enfants, désert de solitude, d'ennui et de laideur. »

Le sentiment que l'on a si souvent de province (et à Paris !) d'être totalement impuissant, non informé, pris de vitesse devant les plus contestables opérations, publiques et privées, de rénovation immobilière, amène certains Nancéiens à dépasser les instances régionales pour faire entendre leur voix. Ainsi, M. J. Poignon, président de l'Association pour la défense de la qualité de la vie à Nancy, nous communique la lettre qu'il vient d'adresser à M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, lequel doit venir à Nancy le 4 avril, et l'accompagne de commentaires prouvant selon lui que « certains ont fait main basse sur la ville ».

« Notre municipalité, *écrit-il*, s'érigeant en promoteur immobilier, massacre Nancy. Au nom de la sacro-sainte automobile, elle transforme les rues de Nancy en voies autoroutières et les trottoirs en parking. Au nom d'un modernisme qui se voudrait d'avant-garde mais qui n'est malheureusement que l'émanation d'un orgueil inconscient, elle bafoue, par le refus catégorique de toute concertation, la qualité de vie des cent vingt mille habitants de Nancy et saccage le capital artistique de notre ville. »

A qui la faute ? Un peu à tout le monde et en particulier « aux options fondamentalement économiques de notre société, *écrit M. Jean-Jacques Guyot (Nancy). Mais aussi* « aux fantasmes mégalomaniaques de nos prétendus grands architectes (...) sûrs de leur don charismatique et porteurs d'un message social. »

M. Jean Fautrière (Paris), nous cite l'exemple de plusieurs municipalités où, plutôt que de choisir le gigantisme, on s'est efforcé de conserver à la ville son caractère, de réhabiliter ses quartiers anciens, de lui redonner tout son lustre d'urbanité mesurée et à dimension humaine :

« Lille restaure de façon remarquable ses centaines de maisons flamandes si caractéristiques (non loin de là, la petite ville de Bergues est un chef-d'œuvre de conservation et de restauration). Chartres vient de restaurer ses deux belles églises (...) et ses maisons à colombages. », *comme Vernon et d'autres villes de Normandie. Pourtant M. Fautrière lui-même ne peut que déplorer le sort fait aux* « *somptueux platanes* » *de Marseille, au cours de Verdun à Lyon et aux anciens quartiers d'Amiens, sur le bras de la Somme, au pied de la cathédrale, où des maisons généralement peintes, modestes mais charmantes* « *étaient* » *le long de multiples quais pavés comme un ultime rappel des cités du Nord* « et sont aujourd'hui remplacées par des rocades, des immeubles de bureaux et des entrepôts ».

De Toulouse à Montparnasse

Même préoccupation à Toulouse d'où M. Julien Savary, président du comité de défense des berges de la Garonne, nous dit son inquiétude devant l'intention manifestée par la municipalité de construire une voie rapide sur les berges du fleuve entre le pont de la Poudrerie et les allées de Brienne. Cette autre « *voie express* », *qui serait sans doute aussi inutile que celle dont Paris fut il n'y a pas si longtemps menacé, passerait en effet en contrebas des plus beaux quais de Toulouse, priverait la population d'un très précieux espace de détente, porterait une* « atteinte irrémédiable » *à l'un des sites urbains les plus prestigieux (même s'il est un peu laissé à l'abandon) du Sud-Ouest de la France.*

La rénovation est pourtant une nécessité à laquelle la plupart des villes de province ne peuvent pas échapper. C'est ce que nous fait remarquer, dans une lettre très précise et argumentée, M. Gerard Louis. La rénovation de Nancy obéit à un certain nombre d'impératifs touchant aux problèmes de l'emploi (surtout pour les techniciens supérieurs), de la modernisation des équipements sociaux et culturels, à la nécessité de pourvoir une région « au potentiel encore largement désuet et donc menacé » *d'une capitale dynamique. A quoi bon avoir une université de haut niveau si les spécialistes qu'on y forme doivent aller chercher fortune ailleurs et si l'écart des rémunérations entre Paris et la province est tel que* « le capital intellectuel » *est voué à l'émigration ?* « Il s'agit de créer à Nancy un centre-ville suffisamment attractif et dense pour que l'entreprise extérieure, parisienne ou étrangère, consente à y décentraliser ses bureaux », *ceux-ci* « complétés par des salles de cinéma, de nouvelles surfaces commerciales, une salle de congrès créant un centre d'attraction différencié et concentré capable d'attirer et de retenir. Ainsi cesserait le spectacle, en effet fréquent en province, du flux d'émigrés qui descendent chaque vendredi soir du train de Paris pour passer le week-end en famille ! ».

Mêmes réactions chez un lecteur, dont la signature n'est pas déchiffrable et qui se dit « stupéfait » *et* « mécontent » *de l'article de notre collaborateur*, « article par ailleurs bien dans la ligne du gauchisme intellectuel suivi par votre quotidien ». *Notre correspondant plaide lui aussi pour la rénovation de Nancy :* « Elle apporte au centre-ville, qui dépérissait, des commerces, des bureaux et des logements. » *La presse parisienne joue un vilain rôle dans cette affaire, et ferait mieux de s'occuper de Maine-Montparnasse, de la Défense ou des bords de Seine,* « dont on ne parle pas. (...) Elle qui critique les tours de Nancy, qu'elle regarde donc ce qui se fait à Paris, cette ville invivable et crasseuse qui grandit toujours parce qu'on ne veut pas revitaliser certaines régions (la Lorraine, en particulier), parce que, vous, messieurs les journalistes, et malheureusement toute l'intelligentsia qui nous gouverne se refusent à la nécessaire décentralisation ». *Et Nancy* « serait » *la seule des grandes villes françaises à n'avoir bénéficié d'aucune décentralisation ou implantation importante depuis 1945.* « Ras le bol de Metz, ras le bol de Paris », *conclut notre correspondant, qui déclare par ailleurs que l'article d'André Fermigier est* « truffé de contre-vérités », *que sa prose* « est truffée d'affirmations gratuites » *et que le quartier Saint-Sébastien était* « la lèpre de la ville », *comme on peut le voir par une photographie parue dans le numéro du 14 mars de l'Est républicain, photo qu'accompagne cette phrase du maire :* « Saint-Sébastien, c'était la cour des miracles. »

Comprendre une ville

Tel n'est pas l'avis de M. André Gutton, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, qui fut naguère, et pendant plus d'une décennie, l'urbaniste de Nancy. Il écrit :

« J'ai donné ma démission d'urbaniste lorsqu'une nouvelle municipalité, commençant à déraisonner, m'a demandé d'approuver certaines décisions municipales inacceptables et contraires aux plans communaux et régionaux approuvés par elle. (...)

« Avec Haouy et Valentin comme ingénieurs, nous avons amorcé l'aménagement du quartier Saint-Sébastien, les propriétés ont été achetées chaque année. Le but était de créer derrière l'église un nouveau cours planté, entouré de vieilles maisons rénovées.

» Pour l'extension des bureaux et des commerces, nous englobions, par une modeste opération de voirie, et parallèlement à la rue Saint-Jean, l'ensemble des îlots situés entre la rue des Tiercelins et son prolongement. En conservant naturellement tout le clos des maisons des chanoines, où mon vieil ami Jean Prouvé avait ses bureaux. Ainsi le centre commercial était-il conservé au centre de l'agglomération nancéienne.

» C'est une faute grave en urbanisme, et j'ai quarante ans de métier, de ne pas comprendre l'échelle d'une ville. Dès la construction de la première tour, j'ai été un protestataire, mais en vain. L'erreur du plateau du Haut-de-Lièvre est identique, et j'ai dit à mon camarade architecte ce que j'en pensais. (...)

» Nancy, avec son trésor légué par Stanislas, avec sa composition léguée par des siècles, n'appartient pas aux Nancéiens, il faut qu'ils le sachent. Nancy est un témoin de la culture française et, à ce titre, sa valeur est internationale.

» Son centre, à l'intérieur de l'ancienne enceinte, doit être entièrement classé. Ce n'est pas le classement d'une maison qu'il faut rechercher, comme celle de Génin Louis, grainetier rue Saint-Jean, où mon père a, pour la première fois à Nancy, appliqué l'art nouveau naturiste, mais celui de tout le centre. Le site urbain doit rester intact autour de la majestueuse composition de Héré, composition qui s'est elle-même appuyée sur le passé, car l'arc de triomphe était déjà une porte du temps de la ville bourguignonne.

» Défendre Nancy, ce n'est pas être « passéiste », c'est vouloir que notre population garde en elle-même la qualité de ses traditions, c'est en même temps, pour Nancy, faire un acte de bon sens, car le tourisme est une industrie. Choisir des tours pour exécuter un programme de bureaux à des emplacements qui ne conviennent pas est une erreur architecturale. Ce n'est pas la tour qui est condamnable, c'est le choix de l'emplacement.

» Je suis de ceux qui croient à l'architecture moderne, mais, dans les vieilles villes, il faut agir avec tact et être de bonne compagnie. »

Des principes et des exemples

La lettre de M. Gutton définit, mieux que je ne saurais le faire, les principes d'un urbanisme pondéré, respectant les faits et les sites, partant de la réalité et non d'une conception purement imaginaire, sinon mégalomane de l'urbanisme, procédant par greffe et non par bouleversement meurtrier des données de la géographie, de l'économie et de l'histoire. Le cas de Nancy est celui de la plupart des villes de province ; nos correspondants parlent d'Amiens, de Lyon, de Toulouse, mais combien d'autres nous viennent aussitôt à l'esprit : Alençon, Bourges, Angers, Metz, Tours, on n'en finirait pas de les énumérer. Certes, Paris n'a aucune raison d'être fier de sa politique urbaine et dans ce domaine la capitale n'a cessé de donner le mauvais exemple.

Mais nous reprocher, comme le fait un de nos correspondants, « de ne pas parler » de Maine-Montparnasse, de la Défense et du Front de Seine, c'est tout de même un peu fort. Il me semble que nous ne faisons que cela. Ce même correspondant nous accuse de « truffer » nos propos de « contre-vérités » et « d'affirmations gratuites » : lesquelles ? Quant au quartier Saint-Sébastien, je veux bien croire qu'il était « la lèpre de la ville » et une « cour des miracles ». Ce n'est pas l'impression que l'on a en regardant la photographie publiée par notre confrère *l'Est républicain*, et je lis dans l'ouvrage de Pierre Marot, *le Vieux Nancy*, publié sous les auspices de la Société d'archéologie lorraine . « Notre temps est tombé dans le gigantisme au Haut-du-Lièvre et se débat derrière l'église Saint-Sébastien, sur les ruines d'un quartier qu'il ne fallait pas détruire mais assainir. »

Paulo majora canamus : Ce qui est fait est fait, tristement fait, mais fait. Il ne sert à rien de se jeter à la tête les mètres cubes et les ardoises mortes. Ce qu'il nous faut, c'est une politique, des principes, des exemples. Des problèmes comme ceux du parvis d'Amiens ou de Reims, à propos desquels on s'assassine aujourd'hui, auraient dû être résolus depuis vingt ans. Que l'on prenne le cas d'une ville, Bourges, par exemple, qui se débat entre sa volonté, son besoin de développement et les sinuosités d'un passé admirable qu'il faut à tout prix, et dans son ensemble, préserver. Et qu'un conseil de « sages », une de ces belles commissions de réflexion et de création dont notre pays a le secret, nous propose, en accord avec les municipalités, un plan qui puisse tenir lieu de référence et de modèle. — A. Fr.

UNE LETTRE DE M. MARCEL MARTIN

Le maire de Nancy, M. Marcel Martin (divers gauche), nous fait part de son étonnement devant les critiques qui lui sont actuellement adressées par divers journaux, dont le Monde. « La conjonction de ces attaques, *écrit-il*, ne peut être l'effet du hasard, d'autant que la plupart des articles tendent à confondre volontairement les responsabilités de la municipalité actuelle et celles des municipalités antérieures. » *Nous publions les principaux extraits de sa réponse à l'article d'André Fermigier :*

● Un des premiers reproches vise le « massacre » du très beau site du Haut-du-Lièvre. L'auteur de l'article omet de dire : 1) que le quartier du Haut-du-Lièvre a été construit il y a plus de vingt ans sous la responsabilité de l'antépénultième municipalité, celle du sénateur Pinchard ; 2) qu'à cette époque, loger les familles était le problème numéro un du gouvernement et des collectivités, et qu'on voit mal comment les logements — au surplus plafonnés en leur prix de revient — pouvaient être construits sans terrain pour les recevoir ; 3) enfin que, manifestement, il ne connaissait pas en son état antérieur le site qu'il loue, ensemble de terrains vagues où venait jouer la jeune génération d'entre les deux guerres.

● Il est supposé, dans cet article, qu'on pourrait « poursuivre » la transformation du quartier de la gare « au-delà du périmètre actuel ». Mais, alors, c'est faire à la municipalité un procès d'intention qui ne repose sur rien.

● Il est affirmé d'autre part que « l'opération dont la tour Thiers est le pivot... » conduit inévitablement à la dislocation du quartier de la gare, qui contient quantité d'immeubles... d'une qualité exceptionnelle, ainsi la brasserie Excelsior... et la magnifique chambre de commerce ».

Quelle mauvaise foi ! Il n'est pas question de toucher soit à l'Excelsior, soit au Conservatoire, soit à la Banque de France (le journaliste l'a appelée Banque de Paris), soit à l'immeuble de la chambre de commerce.

● Le dégagement de la porte Stanislas, nous dit-on ensuite, conduit à détruire des immeubles « charmants », et l'on nous parle à ce propos de la porte Sainte-Catherine, qui, isolée de ses remparts et de son environnement, aurait perdu son caractère. On oublie simplement de dire que ladite porte Sainte-Catherine a été dégagée il y a plus de trente ans et que, dans ces conditions, il est véritablement peu honnête d'en faire reproche aux administrateurs actuels.

Pour en revenir au dégagement de la porte Stanislas, l'opinion soutenue par notre contradicteur démontre péremptoirement qu'il n'a jeté qu'un regard rapide sur le site pour qualifier de « charmants » les immeubles qui jouxtent la porte. Au reste, le dégagement prévu ne touche qu'un des côtés de la porte. Enfin, contester le dégagement des portes sous le prétexte qu'elles étaient à l'origine liées à des remparts n'est qu'une opinion qui n'est pas partagée par tous, car la mise en valeur des monuments par leur isolement est une méthode qui a été employée avec succès dans tous les pays européens. Quant aux remparts, ils ont depuis longtemps disparu et — je le dis tout net — il n'est pas question de les reconstruire.

● On nous suggère des opérations piétonnières ! La ville de Nancy n'a pas attendu les conseils pour engager cette politique. Tant en ce qui concerne la « vieille ville » que la place Mengin, « place du Marché », les études sont terminées et, pour la première, les travaux sont commencés.

● Toujours suivant l'auteur de l'article précité, « l'ancien quartier Saint-Sébastien a été entièrement détruit et avec lui se sont volatilisés des immeubles du meilleur XVIIIe siècle, qui étaient inscrits à l'inventaire (ou auraient dû l'être) »... Cette parenthèse est savoureuse ! Ces immeubles, je défie l'auteur de nous affirmer qu'il les connaissait ! Ils n'ont jamais été ni classés ni inscrits ! La prétendue maison Jean-Lamour a été détruite après accord du ministère culturel, et l'histoire permet de douter très sérieusement que Jean Lamour y ait jamais habité. Des photographies sont d'ailleurs là pour prouver qu'il n'y avait en ce quartier que des taudis dangereux pour la santé physique et morale de la population.

Quant à l'action avec l'ARIM, si elle est fortement développée à Nancy, c'est par la volonté de la municipalité et pour les quartiers « centre-ville » (en l'espèce aujourd'hui quartier Saint-Nicolas et ville vieille). Le financement de ces opérations est également municipal.

L'église Saint-Sébastien, quant à elle, a été construite il y a deux cent cinquante ans et menace en aucune façon « ruine » comme on voudrait le faire croire. N'ayant jamais été restaurée, ayant subi en 1940 de graves infiltrations des eaux de pluie, cette église est en instance de réparation et de restauration rapides. Elle sera, dès tout danger passé, réouverte au public. Enfin, la rénovation du quartier Saint-Sébastien est engagée depuis vingt ans sur un plan masse qui a été approuvé par toutes les autorités ayant une responsabilité en matière d'urbanisme et de culture.

● L'attaque contre le nouvel immeuble du conseil général, en un article qui met en cause la municipalité actuelle, a encore plus de saveur, car les autorités municipales, qu'elles soient récentes ou anciennes, n'ont rigoureusement rien à voir avec cette reconstruction qui ne regarde que le préfet, le conseil général et le président de celui-ci. Du reste, on notera que la seule façade intéressante de cet immeuble a été intégralement conservée à grands, à très grands frais.

● Quant au secteur sauvegardé, voilà deux ans et demi que la municipalité le réclame à cor et à cri au ministère des affaires culturelles.

● Quant aux « initiatives » de SOLOREM, encore une contre-vérité. SOLOREM n'agit jamais pour son compte mais pour le compte des collectivités, dont elle est en quelque sorte le « bras séculier ».

Des opérations de sauvegarde

Alors ? Pourquoi présenter Nancy, après vingt ans de silence, comme la ville qui ne sait pas respecter le passé ? Sinon pour des raisons purement passionnelles. Depuis cinq ans, Nancy est une des villes qui ont le plus fait pour les arts à quelque domaine qu'ils appartiennent.

— La place Stanislas, non seulement a été ravalée mais elle a été « vidée » des voitures dont les propriétaires prenaient le terre-plein pour un garage. Mais cela n'a été ni facile ni populaire dans les premiers temps et a nécessité la construction corrélative de deux parkings encadrant la place sans en toucher l'esthétique.

— La décision a été prise de sauvegarder la vieille ville, contrairement aux vœux des municipalités antérieures qui avaient racheté, pour les détruire, les immeubles de la vieille ville qui étaient en vente. Cette sauvegarde s'opère de la façon suivante :

Rachat par l'office d'H.L.M. de tous les immeubles à vendre dans la ville vieille ; remise à l'office d'H.L.M. des immeubles déjà possédés par la ville à charge de les restaurer ; restauration de ces immeubles dans le cadre des crédits d'H.L.M. ; contrat avec l'ARIM pour la rénovation des locaux privés de la vieille ville ; restauration et éclairage des extérieurs en liaison avec les associations de sauvegarde.

— Les orgues de trois paroisses ont été restaurés.

— Deux des plus beaux hôtels de la vieille ville, les hôtels Ferrari et de Lillebonne ont été rachetés par la ville. Le restauration est en cours.

— L'hôtel Ferrari ainsi restauré aux frais de la ville sera affecté aux services des affaires culturelles : commission de l'inventaire de Lorraine, service des antiquités historiques et préhistoriques, agence des monuments historiques.

— Quant à l'hôtel de Lillebonne dont la restauration a coûté 178 millions d'anciens francs, il est affecté aux associations d'animation et de sauvegarde de la vieille ville.

— La construction d'un nouveau conservatoire de musique est en cours. Le jury de concours en a désigné les lauréats, le financement en est assuré et le terrain acquis.

— Les travaux d'agrandissement du Musée des beaux-arts sont en cours.

— Au point de vue théâtral, des travaux considérables d'aménagement et de sécurité ont été faits, allant de pair avec une amélioration incontestable de la qualité des spectacles. Le public ne s'y trompe pas dans ce domaine car le palais Honecker déserté avant nos réformes fait maintenant salle comble.

Que dire enfin du Festival mondial du Théâtre universitaire dont la ville supporte de plus en plus le financement.

— La ville de Nancy a donné au conseil général et au ministère de la justice le terrain pour la construction d'un nouveau tribunal de grande instance, en insistant tout particulièrement pour que cette construction neuve ne vienne pas déparer les vieux quartiers.

[M. Marcel Martin n'a pas à prendre comme une attaque personnelle ce qui est la simple constatation d'un état de fait. Nous n'avons jamais écrit qu'il était l'auteur des projets incriminés. Si nous avons prononcé son nom, c'est qu'il nous paraît plus courtois d'appeler les gens par leur nom que de les désigner par une appellation générique (« le journaliste » par exemple). De toute manière, ces projets, M. Marcel Martin ne s'est pas opposé à leur réalisation, il les a repris à son compte et c'est sous son mandat qu'ils ont été, si l'on peut dire, menés à bien. Il n'a donc pas à s'en laver les mains. Pour le détail des remarques et affirmations que contient sa lettre, nous ne pouvons mieux faire que renvoyer nos lecteurs au courrier que nous publions ci-dessus, enregistrant seulement avec satisfaction la remarque de M. Marcel Martin selon laquelle il n'a pas l'intention de reconstruire les remparts de Nancy. — A. Fr.]

Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F. Jusqu'au 5 mai.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée) ; gratuite le 13 avril. Jusqu'au 2 juin.

KRAJCBERG, SCULPTURES RECENTES ET JACCARD, NŒUDS ET EMPREINTES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 27 avril.

ART GRAPHIQUE BRESILIEN. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 avril.

SUZANNE VALADON, DESSINS ET GRAVURES. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 3 F. Jusqu'au 8 avril.

FILMS D'ART. — Musée national d'art moderne (salle audiovisuelle), le mercredi et le vendredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

PIERRE ALECHINSKY : DIX ANS DE PEINTURE A L'ACRYLIQUE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 avril.

HANS REICHEL : PEINTURES, GOUACHES, AQUARELLES (1892-1956). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 avril.

L'HOMME DANS LA VILLE : TITINA MASELLI ET JORGE PIQUERAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

IMAGE DU PEUPLE CHINOIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. ; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 mai. A partir du 9 avril, projection d'un film de G. Luneau et L. Segarra : « Mithila », et d'un film de V. Kumar : « Dhrupad », au cinéma Le Marais, 20, rue du Temple (277-93-62).

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

CENTENAIRE DE L'OPERA, HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Prolongée jusqu'à fin juillet.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 1, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. L'exposition sera exceptionnellement ouverte le dimanche 6 avril, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, galerie Mazarine (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en mai.

UN GRAVEUR DU XIXe SIECLE : GRANDVILLE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

PARIS AU XIXe SIECLE ET ASPECTS DE L'ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITIONS. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

L'UNIVERSITE DE LEYDE, IL Y A QUATRE SIECLES. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

HOMMAGE A HENRI NOUVEAU : 1901-1959. — Exposition de la Fondation de France à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (544-04-36). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

L'OPEN STUDIO DE TORONTO, ESTAMPES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

MAILLEBRAS. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

LES GALERIES

LES PRIX KANDINSKI, 1946-1961. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'au 10 avril.

VARIATION 1975 SUR L'ART FIGURATIF. — Galerie Seine 38, 38, rue de Seine (326-00-65). Jusqu'au 26 avril.

BOULER. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 23 avril.

DOTREMONT : LOGBOOK. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 5 avril.

DOWNING. Peintures récentes. — Galerie Arnaud, 212, bd Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 5 avril.

PIERRE DUMONT. Rétrospective. — Galerie Saint-Honoré, 262, rue Saint-Honoré (260-89-12). Jusqu'au 25 avril.

GARACHE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à la mi-avril.

GASIOROWSKY : DAURIAC. — Galerie G. Pitzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278- - 74 - 33). Jusqu'au 7 avril.

HERBIN 1882-1960. — Galerie M. Lamy, 4, r. Beaubourg (277-15-12). Mars-avril.

PETER KLASEN : Œuvres récentes. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 avril.

ALFRED MANESSIER : Peintures actuelles. — Galerie de France (voir Dotremont). Jusqu'au 5 avril.

SARKIS. — Le Métronome, 12 bis, rue Domat (325-18-67). Sauf dimanche, à partir de 16 h. Jusqu'au 17 avril.

SCHNEIDER. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92) et Galerie Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 12 avril.

HUGH WEISS. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 9 avril.

HELMUT NEWTON. Photographies 1970-1975. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 26 avril.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59, les 2 et 4 (Abt Vg), à 20 h. : Moïse et Aaron ; le 3 et le 8, à 19 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique ; le 5, à 19 h. 30 : Il Trovatore ; le 6, à 18 h. 30 : Concert Ravel.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 14 h. 30 : l'Idiot.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Othon ; le 7, à 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.

PETI-ODEON (L., Ma.), à 18 h. 30 : Cinna.

CHAILLOT, au Théâtre de la Cité Internationale, 21, boulevard Jourdan, 14e (727-81-15) (D., L.), à 21 h. : le Règne blanc.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), le 8, à 20 h. 30 : Androclès et le Lion . — Petit TEP : les 2, 4, 5 et 8, à 20 h. 30 ; le 6, à 15 h. : Carrefour (Bachir Touré).

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 2 et 4, à 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre, deuxième programme ; les 3 et 5, à 18 h. 30 : Carolyn Carlson Danse Theatre, premier programme ; le 8, à 18 h. 30 : Bella Lewitzky Dance Company, premier programme ; les 2, 5 et 8, à 20 h. 30 : Turcaret ; les 3 et 4, à 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.

CARRE SILVIA-MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), les 7 et 8 à 18 h. 45 : Comédies à une voix.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-87-63), V., S., L. et Mar. à 20 h. 30 ; sam. et dim. à 16 h. : l'Age d'or.

THEATRE DE LA TEMPETE (328-36-36) (D., L.), 20 h. 30 (matinée dim. à 16 h.) : Trakl.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e (272-87-50), 20 h. 30 : la Danse de mort (dernière le 6).

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40), à partir du 4 (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jamais deux sans toi.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 22 h. : Intime Conviction ; à partir du 8, à 20 h. 30 : le Lit-Cage.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

DIX-HEURES, 36, boulevard de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Pape kidnappé.

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) D.) 20 h. 30 : Hot L Baltimore. (Dernière le 5.)

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) I : (L.) 20 h. 30 : Le pupille veut être tueur ; II : (L.) 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; (L.) 22 h. 30 : Dis, Balthazar.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (D. soir, J.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GYMNASE, 38, boulevard de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Chat !

HEBERTOT, 78 boulevard des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23 rue de la Huchette 5e (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim à 17 h. : l'Alboum de Zouc.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Préface pour Goglu-Goglu. A partir du 4, à 22 h. : Ce soir on fait les poubelles (D.) 24 h., dim à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D soir, L.) 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D.) 21 h., mat. mer. à 15 h : Grenouille.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (365-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 21 h : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28), (D. soir., L.), 20 h. 45 : Un jeu d'enfants.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui ?

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : la Libellule

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27) (D., L.), 20 h. 45 : Tchékhov - Tolstoï.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.) 20 h. 30, (à partir du 8 : 22 h. 30) : la Folle.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 30, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RANELAGH, 5, rue des Vignes, 16e (288-64-44) (D. soir., L.), 22 h. 15, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Fauves.

RIVE-GAUCHE, 101, boulevard Raspail, 6e (548-87-93) (D., mar.), 21 h. 45, mat. sam., à 17 h. 15 : l'Intervention. A partir du 4 : (D. soir., mar.), 19 h., mat. dim., à 15 h. : Résidence secondaire.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, J.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (723-35-10) (L.), 20 h. 45, mat. sam. à 18 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE, 14, avenue Marc-Sangnier, 14e (222-49-55), 20 h. 45 : Tango (dernière le 5).

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D soir., L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 , la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.

THEATRE D'ART, 19, av. Victoria, 1er (236-12-60) (J., V., S. à 20 h., D. à 15 h.) : la Femme de Socrate (le Dernier Empereur, suspendu momentanément).

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (428-13-68) (D., Mer.), 21 h. : Y. Riou ; 23 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 boul. Jourdan, 14e (589-67-57). A la resserre (D.), 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Au Grand Théâtre D., L.), 21 h. : le Règne blanc. — A la Galerie, à partir du 8, à 21 h. : Oreste. — Au Jardin, à partir du 7 à 21 h. : Max Rongier.

THEATRE DES DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. 30 : la Femme morcelée.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), à partir du 8 à 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande. I : le 2 à 20 h. 30 : Zarathoustra ; les 3 et 4 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 5 et 8 à 20 h. 30, le 6 à 15 h. : Christophe Colomb.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Crime et châtiment.

THEATRON, 2, rue Frochot, 18e (878-61-56) I : (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : le Baron perché. II : (D., L.), 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe. III : (D., L.), 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-89), relâche jusqu'au 9 : reprise le 10 : Labiche Folies.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L., 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Lorenzaccio.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : Xahât (jusqu'au 5).





Musique — Variétés

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE, Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44) (D. soir, L., Ma.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Philippe et Jonas.

CRETEIL, Maison des Arts et de la Culture, place de l'Hôtel-de-Ville (898-94-50), à partir du 8, à 21 h. : Chatterton.

IVRY, Studio, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain (jusqu'au 20).

MARLY-LE-ROI, M.J.C.-Théâtre, allée des Epines (958-74-87), les 2, 3, 4 et 5 à 21 h., le 6 à 16 h. : Catharsis.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde (243-00-59), le 8 à 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 18 h. 30, Sam. à 18 h. 30 et 24 h. : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : Offen flash back.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) 20 h. 15 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 23 h. 30 (D., L.) : P. Val et P. Font.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) 20 h. : Rufus ; 22 h. : Les semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-66) (D., L.), 20 h. 45 : Chorus Debile ; 22 h. 30 : La Moschetа.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), du mercr. au sam., à 21 h. 45 : Comment sourire ?

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-Le-Prince, 6e (325-43-98) (D.) 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Couvre-Jeux ; 22 h. 30 : Hommes et femmes.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.), 21 h. : Mr Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.

LA MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L., Mar.), 21 h. : Okey Doc (dernière le 12).

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48), 22 h. Dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hugues.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Excusez-nous de vous déranger ; 21 h. 45 : J. Biot ; 22 h. 30 : Henri Tachan ; 24 h. : P. et M. Jolivet.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre » ; 22 h. 45 : L'affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14), première salle (Mar.), 20 h. 30 : Lachnaquol-Lerimarien ; 22 h. : La Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys ; deuxième salle 19 h. : La Célestine ; 21 h. : La Jaca-Mère ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions ; 24 h. : 1 + 1 + elle.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, r. du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93), les 4, 5 et 6 à 21 h. 30 : Rorschach ; le 7 à 21 h. : Concert (clavecin et violon).

Les concerts

DIMANCHE 6 AVRIL

OPERA DE PARIS, 18 h. 30 : Solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris (centenaire de Ravel).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Boorman (Bach, Bourgeois, Abell, Mozart, Saint-Saëns).

LUNDI 7 AVRIL

THEATRE DU LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-33), 20 h. 30 : P. Laniau et Cl. Debôves (Dowland, Bach, Villa-Lobos, Obans, da Milano).

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France (location complète)

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales (Henry, Bayle, Berio).

MARDI 8 AVRIL

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er, 21 h. : Chœur et orchestre Bach de Munich. Direction : Jeter Eidenbenz (Messe en si, de Jean-Sébastien Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction : Cl. Dutoit (Stabat Mater, d'A. Dvorak).

ESPACE PIERRE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), 20 h. 30 : Ensemble Ars Nova (Eloy, Reibel, Bayle, Martenot, Gagneux).

Le jazz

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), le 7 à 20 h. : Deep Purple.

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), jusqu'au 5, à 20 h. 30 : Gary Peterson ; à 22 h. : Ragtime blues guitare ; le 7, à 20 h. 30 : Moravagine.

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Joséphine Baker.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 23 h. : Festival.

NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), les 3, 4, 5, 6, 7, 8, à 21 h. : Serge Kerval (folk-song), Anne Vanderlove.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), jusqu'au 6, 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Nicoletta ; les 7 et 8, à 21 h. 30 : Abeti Masikini ; à partir du 9 : Charles Trénet.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. à 15 h., mat. sam. à 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

VARIÉTÉS, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : Jacques Martin.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45), 22 h. 30 : Bons Baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-19-59) 20 h. : Les Folles Années.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h. : mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER - BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25), mer. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), reprise le 12.

Comédies musicales

BOUFFES - PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas ?

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, boulevard de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. : le Bonheur.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 9e (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. et dim. à 15 h. : Rocky Horror Show.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

HENRI-VARNA - MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 15 : Fiesta.

Théâtre sur glace

GALAXY, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (205-28-06), mer., jeu., ven., sam., mar. à 21 h. ; mat. sam. à 17 h. 30 ; mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas ; mer. et sam. à 14 h. 30, lun. à 14 h. 30 et 21 h. : Cendrillon.

Voir music-hall : Palais des sports.

La danse

Voir Opéra, Théâtre de la Ville.

THEATRE PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Graziella Martinez (White Dreams), jusqu'au 19.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), les 4, 5, 7, à 20 h. 30 : Les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra (Soir de fête, Jeu de cartes, la Péri, Boléro).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 2 AVRIL. — 15 h., *Folies de femmes*, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, *Othon*, de J.-M. Straub ; 20 h. 30, *Figures in a landscape*, de J. Losey ; 22 h. 30, *Feux dans la plaine*, d'Ichikawa.

Petite salle (hommage à Louis Lumière) : 21 h., *Moana*, de R. Flaherty ; 23 h., *Enthousiasme*, de Dziga Vertov.

JEUDI 3 AVRIL. — 15 h., *Notre pain quotidien*, de F. Murnau ; 18 h. 30, *les Enfants d'Hiroshima*, de Kaneto Shindo ; 20 h. 30, *Ostia*, de Franco citti Supervise, par P.P. Pasolini ; 22 h. 30, *Duel dans le Pacifique*, de John Boorman.

Petite salle (hommage à Louis Lumière) : 21 h., *Farrebique*, de G. Rouquier ; 23 h., *Louisiana Story*, de R. Flaherty.

VENDREDI 4 AVRIL. — 15 h., *Metropolis*, de F. Lang ; 18 h. 30, *Bande à part*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *Citizen Kane*, d'Orson Welles ; 22 h. 30, *l'Empereur et le Général*, de K. Okamoto.

Petite salle (hommage à Louis Lumière) : 21 h., *la Croisière jaune*, d'A. Sauvage ; 23 h., *Tabou*, de F. Murnau.

SAMEDI 5 AVRIL. — 15 h., *le Chien andalou* et *l'Age d'or*, de L. Buñuel ; 18 h. 30, *Des prisons et des hommes*, d'Harvey Hart ; 20 h. 30, *Prima della revoluzione*, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, *l'Opium et le Bâton*, d'Ahmed Rachedi.

Petite salle (hommage à Louis Lumière) : 21 h., *India*, de R. Rossellini ; 23 h., *Finis terrae*, de Jean Epstein.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 15 h., *le Cuirassé Potemkine*, de S.E. Eisenstein ; 18 h. 30, *la Vallée*, de Barbet Schroeder ; 20 h. 30, *la Poursuite impitoyable*, d'Arthur Penn ; 22 h. 30, *Fenêtre sur cour*, d'A. Hitchcock.

Petite salle : 21 h., *Une poule dans le vent*, d'Y. Ozu ; 23 h., *Tragédie du Japon*, de K. Konoshita.

LUNDI 7 AVRIL : relâche.

MARDI 8 AVRIL. — 15 h., *la Foule*, de King Vidor ; 18 h. 30, *Kiku et Isamu*, de T. Imai ; 20 h. 30, *Alice dans les villes*, de Wim Senders ; 22 h. 30, *Juliette des Esprits*, de Federico Fellini.

Petite salle : 21 h., *l'Histoire du Japon d'après-guerre racontée par une hôtesse de bar*, de S. Imamura ; 23 h., *Mr. Poo*, d'Ichikawa.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e, (225-47-18).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

BETTY BOOP. SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90).

BREEZY (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-131.

L'EVADE (A., v.o.) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)., Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86).

FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Scala, 10e (770-40-00), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Méry, 17e (522-59-54), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

Les films nouveaux

LA GRANDE BOURGEOISIE, film franco-italien de Mauro Bolognini, avec Fernando Rey et Catherine Deneuve. Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96), Bonaparte, 6e (326-12-12), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Trois-Murat, 16e (288-99-75).

MISTER BROWN, film américain de Roger Andrieux, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

TROMPE-L'ŒIL, film français de Claude d'Anna, avec Laure Deschanel, Max Von Sydow et Micheline Presle. Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Mayfair, 16e (525-27-06).

SUNSHINE, film américain de Joseph Sargent, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

ALOISE, film français de Liliane de Kermadec, avec Delphine Seyrig : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 heures.

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). (H. sp.)

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-38), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Helder, 9e (770-11-24), Les Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 18e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).

LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Les Templiers, 3e (272-94-56).

JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA CHOCA (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE MALE DU SIECLE (Fr. (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MARJOE (A.) : la Clé, 5e (337-90-90).

MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à films, 17e (754-51-50), à 18 h.

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) : Danton, 6e (326-08-18) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-43-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-03) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71)

SIDDHARTA (A., v.o.) : Action Christine (325-85-78).

SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 22 h.

SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

THOMAS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).

VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille I et II, 6e (633-79-33), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. ; Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud 14e (331-51-16).

ZORRO (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

PILGRIMAGE (A., v.o) : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51).

LA PECHE AU TRESOR (A., v.f.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

REPULSION (Angl., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE TROISIEME HOMME (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Studio République, 10e (805-51-97).

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LA GRANDE VIE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.)

EASY RIDER (A., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 21 h.

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

MONTAGE SUR M. MONROE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30.

PAS D'ORCHIDEES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h. (sauf V. et S.).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LA VALLEE (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04), Me, J., L., Ma.

Les festivals

UN CERTAIN CINEMA (v.o.). — Bilboquet, 6e (222-87-23), mer. : les Aventures d'Aladin ; jeudi : la Méprise ; ven. : De sang-froid ; sam. : Un nommé Cable Hogue ; dim. : le Reptile ; lundi : Amarcord ; mardi : The Last Picture Show.

VINGT-CINQ ANS DE PRIX JEAN-VIGO. — Le Seine, 5e (325-32-46), mer. : Qui êtes-vous, Polly Maggoo ? ; Zola ; jeudi : O Salto ; Désirée ; ven. : Hoa Binh ; la Passion selon Florimond ; sam. : l'Enfance nue ; le Deuxième Ciel ; dim. : Remparts d'argile ; Septembre chilien ; lundi : Continental Circus ; Derniers hivers ; mardi : Absences répétées ; le Soldat et les Trois Sœurs.

RETOUR A EISENSTEIN (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42), mer. : la Grève ; jeudi : Octobre ; ven. : la Ligne générale ; sam. : Alexandre Nevsky ; dim. : Ivan le Terrible ; lundi : le Cuirassé Potemkine ; mardi : Et viva Mexico !

STUDIO 28, 18e (606-36-07). — Mer. : les Oiseaux, les Orphelins et les Fous ; jeudi : Erica Minor ; ven. : Fender l'Indien ; sam. : les Petites Amoureuses ; dim. et mardi, 20 h. : les Pirates du métro.

CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : les Aventures du capitaine Wyatt ; jeudi : Lifeboat ; ven. : la Dame de Shanghaï ; sam. : Des monstres attaquent la ville ; dim. : Une nuit à Casablanca ; lundi : J'ai le droit de vivre ; mardi : Shanghaï Gesture.

S. FULLER (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), mer. : le Jugement des flèches ; jeudi : Les maraudeurs attaquent ; ven. : les Bas-Fonds de New-York : sam. : la Maison de bambou.

HATHAWAY (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), dim. : le Jardin du diable.

F. CAPRA (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), lundi : Un trou dans la tête ; mardi : Milliardaire pour un jour.

M. DIETRICH (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (874-80-50), mer. et jeudi : l'Impératrice rouge ; ven. et sam. : la Maison des sept péchés ; dim., lundi et mardi : Ange.

JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39), du 3 au 8 : l'Invitation.

M. MONROE-BEATLES (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 20 : Help ; 16 h. : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 45 : les Misfits ; 20 h. : la Rivière sans retour ; 22 h. : Les hommes préfèrent les blondes.

P. PASOLINI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Théorème ; 16 h. et 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 15 : Porcherie.

L. CAVANI (v.o.). — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 16 h. 10 et 20 h. : I Cannibali ; 18 h. : Milarepa.

Les grandes reprises

BEN-HUR (A., v.f.) : Marigny, 8e (225-20-74) à 15 h. et 20 h.

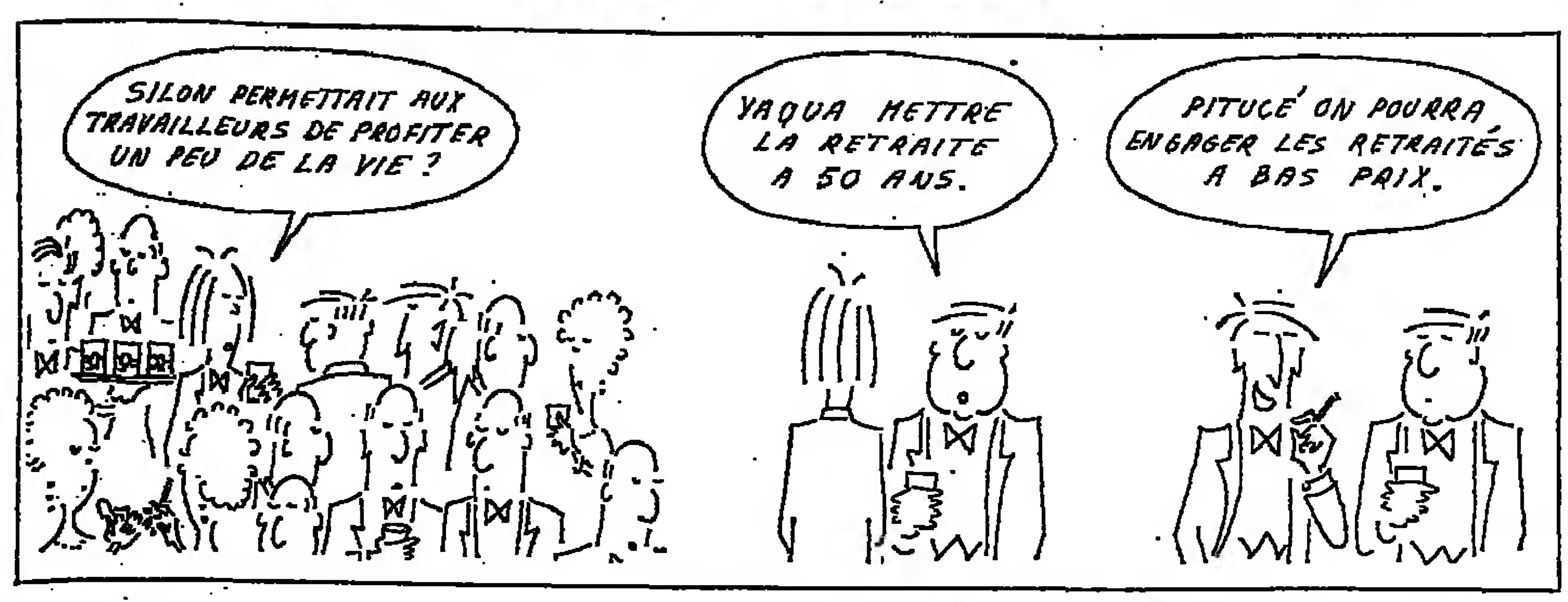
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).

LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Un mois de mars frais mais pas glacial

Avec le mois de mars, le froid — paradoxalement — est arrivé sur la France. Ainsi, à Paris, les moyennes mensuelles calculées par la *météorologie nationale* ont-elles été, de novembre 1974 à février 1975, supérieures à celle établie pour le mois de mars : 6,1 °C (normale : 7,3 °C). Mars 1975 est loin d'atteindre le record de 3,8 °C (en mars 1883); il n'a même pas été aussi frais que mars 1971 (5,1 °C), mais le mois dernier prend place tout de même parmi les six mois de mars les plus frais que la capitale a subis depuis 1950.

Les froids que la France a connus en mars 1971 sont d'ailleurs loin d'avoir été égalés cette année : le 4 mars 1971, il a fait à Lyon — 8 °C (le 4 mars 1975, + 6 °C), à Paris — 8 °C (+ 8 °C), à Lille — 7 °C (+ 2 °C), à Strasbourg — 11 °C (+ 5 °C); le 7 mars 1971, le thermomètre est descendu à Lyon à — 10 °C (+ 6 °C le 7 mars 1975), à Paris à — 8 °C (+ 3 °C)...

Paris a, en revanche, battu deux records, celui de durée de pluies (87 heures; normale, 47 heures; record précédent, 83 heures en 1952) et celui de faible insolation (72,9 heures; normale, 155,1 heures; record précédent, 88 heures en 1964). Notons toutefois que l'insolation n'est mesurée, à Paris, que depuis 1933.

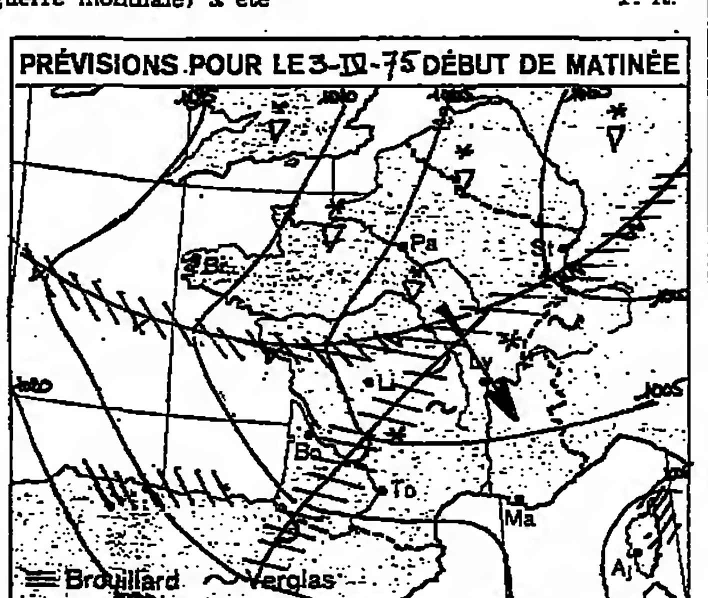
Hors Paris, partout la moyenne mensuelle a été inférieure de 1 à 2 °C à la normale, mais elle a été plus basse de — 3,5 °C à Limoges et de — 0,5 °C à Marignane. L'insolation (dont les séries ne commencent qu'après la deuxième guerre mondiale) a été également très déficitaire presque partout : Dijon, 69 heures (normale, 185 heures), Saint-Dizier, 62 heures (152 heures), Lyon, 84 heures (180 heures), Strasbourg, 77 heures (146 heures), Lille, 65 heures (130 heures). Cependant, la Bretagne a été relativement ensoleillée : Brest, 126 heures (normale, 142 heures), Dinard, 130 heures (160 heures).

Dans de nombreuses régions, des pluies excédentaires ont accompagné le déficit d'insolation ; Biarritz a même battu son record (mais la série n'a commencé qu'en 1956) : 251 mm (normale, 85 mm, record précédent, 232 mm en 1958). Dans le même temps pourtant, Perpignan n'a eu que 25 mm de pluies (normale, 66 mm et Strasbourg, 24 mm (30 mm).

Y. R.

SITUATION LE 2-4-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 3-IV-75 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 avril à 0 heure et le jeudi 3 avril à 24 heures :

Un courant perturbé, de secteur nord, persistera sur l'Europe occidentale entre les hautes pressions qui se maintiennent sur le proche-océan et les basses pressions du nord de l'Europe centrale. La perturbation, qui abordait mercredi matin nos régions septentrionales, traversera *l'ensemble de la France; elle sera* de nouveau suivie par le nord de masses d'air froid et instable.

Jeudi matin, la perturbation précitée donnera une zone de temps couvert avec des pluies, parfois précédées de neige ou de verglas dans sa bordure méridionale, sur les régions s'étendant des Charentes et de l'ouest du Bassin aquitain aux Vosges et au nord des Alpes. Cette zone perturbée traversera au cours de la journée le reste de la France, en donnant des chutes de neige assez marquées en montagne, et elle prendra localement un caractère orageux près de la Méditerranée. Un temps plus froid et plus variable s'établira par le nord après le passage de cette perturbation, qui ne donnera qu'un redoux passager.

Mercredi 2 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 9 et 4 ; Bordeaux, 12 et 0 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 10 et 1 ; Grenoble, 6 et — 3 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 9 et — 1 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 9 et — 2 ; Nantes, 8 et 1 ; Nice, 12 et 8 ; Paris - Le Bourget, 9 et 3 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 10 et — 2 ; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 9 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 4 degrés ; Athènes, 25 et 13 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 7 et 3; Le Caire, 31 (max.); îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et 1 ; Genève, 7 et — 4 ; Lisbonne, 16 et 5 ; Londres, 8 et 6 ; Madrid, 11 et — 1 ; Moscou, 16 et 1 ; New-York, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 11 et 1 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 2 et — 1 ; Téhéran, 18 et 11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 117

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			■
III							■		
IV		■				■			
V				■					
VI							■		
VII	■					■	■		
VIII		■	■						
IX									
X				■	■			■	
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Assurance sur la vie. — II. S'éclaire dans l'obscurité; Arrêtez ! (épelé). — III. Facilite une ascension ; A la fois moelleux et durs. — IV. Préfixe ; Celle du secrétaire ne convient pas au chiffonnier. — V. Pas du tout brouillon ; Ne pas accepter. — VI. Très approchables ; Fin de mode. — VII. Lier ; Court dans les bois. — VIII. Elément d'un jeu sédentaire. — IX. Peu attirante. — X. La chose de Tibère ; Article arabe. — XI. Refroidis ou plus ou moins bien rendus.

VERTICALEMENT

1. Vient du chœur ; Couleur. — 2. Souvent prononcé par les guides d'un château historique ; Produit peu d'effet sur un canard ; Roi de Rome. — 3. Jonchait les rue de Paris : Génie. — 4. Hantise d'estivante ; Abritent des amoureux. — 5. Irriteras. — 6. Objet du premier prélèvement que l'homme eût à subir ; Cavité anatomique. — 7. Possessif ; Abréviation ; Myriapode. — 8. Ont encore beaucoup à apprendre. — 9. Leur gorge n'attire pas spécialement le regard de tous les hommes.

Solution du problème n° 1 116

HORIZONTALEMENT

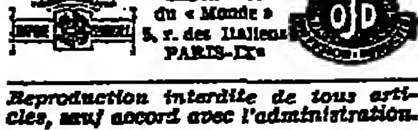
I. Lézarde. — II. Obusier. — III. Nettes ; Fil. — IV. GN ; Intrus. — V. Ees ; Slum. — VI. Oc ; Nées. — VII. Idiotes. — VIII. Tondre ; Cu. — IX. Essai ; Cap. — X. Immole. — XI. Usité ; Ber.

VERTICALEMENT

1. Longévité. — 2. Ebène ; Doses. — 3. Zut ! ; Soins. — 4. Asti ; Codait. — 5. Riens ; Trime. — 6. Destinée. — 7. Er ; Rues ; Cob. — 8. Fume ; Calé. — 9. Pris ; Souper.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Visites, conférences

JEUDI 3 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 28, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Mme Chapuis : « L'architecte Le Boursier à l'hôtel de Massa ». — 15 h., 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, *Mme Legregeois : « Coquilles* et coquillages du monde ». — 15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Lemarchand : « Le château de Vincennes et ses prisonniers célèbres ». — 15 h., parvis de la Défense, coupole de l'EPAD, Mme Oswald : « Vivre et travailler à la Défense ». — 15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Pajot : « Le quartier d'Auteuil et ses salons célèbres ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

14 h. 30, 11 quai de Conti : « A la Monnaie de Paris ; Louis XV : un monument de perfection de l'art français » (l'Art pour tous), entrée gratuite. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais : hôtel Lamoignon » (A travers Paris). — 15 h., métro Halles : « Œuvres d'art de Saint-Eustache » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCE. — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La théosophie et l'éducation des enfants » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 31 mars, 1er et 2 avril 1975 :

DES ARRETES

● Instituant une agrégation Génie civil des lycées ;

● Portant revalorisation des allocations familiales servies dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Transports parisiens

● *Desserte de l'hippodrome de Longchamp.* — A l'occasion de la réouverture de l'hippodrome de Longchamp un service spécial d'autobus sera ouvert les dimanches et fêtes, à partir du 6 avril 1975. Les départs auront lieu de la porte Maillot et de la porte d'Auteuil, à partir de 12 h. 30. Le tarif est fixé à 3 F pour un aller simple.

Religion

● *La Mission de France* organise les 5 et 6 juillet à Solignac, près de Limoges, une rencontre sur le ministère du prêtre et sa cohérence avec une situation professionnelle.

★ S'inscrire à la Mission de France, B.P. 38, 94120 Fontenay-sous-Bois.

CHASSE

L'utilisation des pesticides et la protection du gibier

L'Office national de la chasse publie la deuxième édition de la brochure *Choisissez et dosez, protégez vos cultures mais pensez au gibier (1)*. Destinée à l'attention des agriculteurs, des techniciens de l'agriculture et à tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature, elle a été conçue primitivement et remise à jour par un groupe de travail constitué de chasseurs, de fonctionnaires et de spécialistes des produits phytosanitaires. Son but est de limiter les risques de l'application de pesticides pour réaliser des traitements dits « phytosanitaires » afin d'accroître le rendement des végétaux cultivés.

Le terme pesticide vient de l'anglais « pest » qui signifie déprédateur, ravageur. Il désigne trois types de substances : les insecticides, les fongicides et les herbicides.

Cette édition reprend l'examen des produits de traitement appliqués aux grandes cultures les plus répandues (blé, orge, maïs, betterave, pommes de terre, oléagineux, luzerne et cultures fourragères). Elle traite des nouveaux sujets suivants : légumes de plein champ, arbres fruitiers, vignes, prairies, débroussaillants, traitement des semences, traitement des sols, appâts empoisonnés, révulsifs pour le gibier.

La présentation est rendue plus claire par l'utilisation de diverses couleurs pour différencier le degré de toxicité potentielle des produits à l'égard du gibier.

Le paysan n'est-il pas aussi souvent un chasseur ? Le gibier n'est-il pas une production de la nature ? L'application judicieuse des recommandations de la brochure tend à répondre à ces deux questions et à prouver que chasse et agriculture ne sont pas incompatibles.

(1) La brochure gratuite est diffusée par l'O.N.F. (58 bis, avenue de Wagram, 75017 Paris) et par les fédérations départementales de chasseurs.

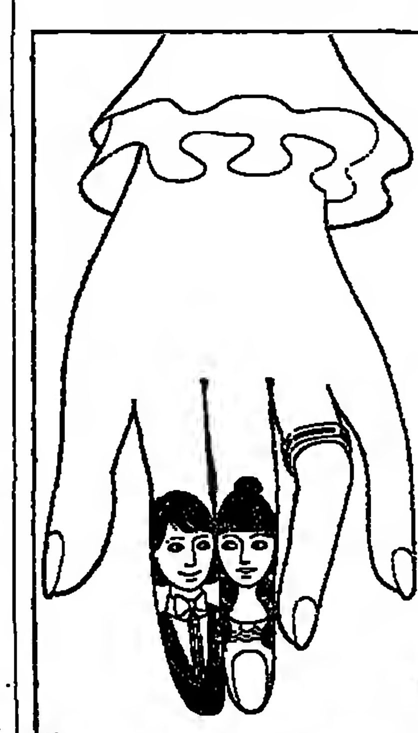
A LA BOTTE OU A L'AFFUT

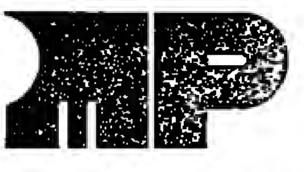
La sauvagine désigne tout gibier, d'eau douce ou salée, migrateur ou sédentaire.

Au marais, la chasse se pratique devant soi (à la botte), avec ou sans chien ; en battue ; à la passée, bien avant le lever du soleil, et le soir jusqu'à la nuit noire ; en bateau à rames ou à moteur ; à la hutte (abri permanent sur les rives d'un plan d'eau situé sur une ligne de migration).

A la mer et en estuaire, c'est-à-dire sur le domaine maritime, le sauvaginier chassera à la hutte dans le Nord, au gabion depuis la Seine jusqu'au Mont-Saint-Michel (les gabions sont presque tous flottants), à la tonne dans le Sud-Ouest (fixe ou flottante), en bateau ou en punt (espèce de périssoire à fond plat de faible tirant d'eau) propulsé à l'aide d'avirons ou d'un moteur, à la passée, en fonction surtout de la marée, au hutteau.

Des appelants vivants (canards domestiques, par exemple) ou factices, disposés savamment auprès de la hutte ou du hutteau, détermineront la sauvagine, à l'instinct grégaire, surtout pour les becs plats, à se poser à portée du chasseur.







Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

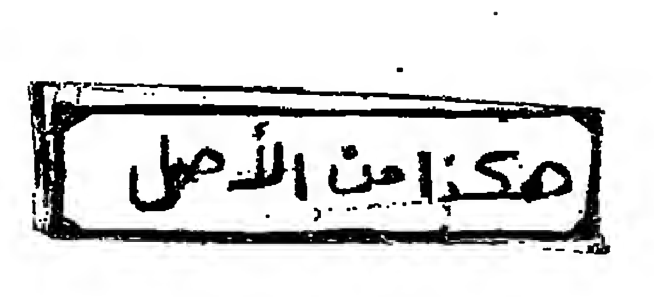
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important Groupe Chimique
recherche
chef du personnel
pour usine 600 personnes
Normandie
Le candidat de 35 ans minimum devra avoir une formation Supérieure et une expérience réussie dans un poste similaire d'une usine de province.
Logement agréable dans petite bourgade à 100 km de Paris. Lycées à 10 km.
Pour informations complémentaires écrire sous référence 5103 E à Henri PHILIPPE
egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
bozlant/dpn

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche pour son
CENTRE DE RECHERCHES
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Pour travaux mécanique appliquée
grande ville de Province
Ecrire avec curriculum vitae à n° 680, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Importante usine aéronautique du SUD-OUEST recherche candidat même débutant, pour poste INGENIEUR-CONSTRUCTEUR ayant le goût du dessin, capable d'effectuer des calculs de résistance.
Qualités demandées : goût de la conception mécanique connaissances en résistance des métaux.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : Ag. Havas Pau D. 689/9, qui tr.

POUR RENFORCER NOTRE EQUIPE D'AIDE AUX MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES, nous recherchons
CONSEILLER D'ENTREPRISES
AYANT EXPERIENCE DES PROBLEMES FISCAUX, SOCIAUX ET DE GESTION
PROFIL :
- Excellents contacts humains.
- Esprit d'analyse et de décision.
- Très convaincant.
- Efficace pour intervention auprès des administrations.

Le poste pourrait convenir à un ancien cadre d'organisation professionnelle ou à un ancien agent de qualité d'organisme de retraite-maladie, ayant l'habitude des contacts avec les petits industriels et commerçants.
Adresser lettre candidature av. curriculum vitae, rémunération souhaitée, à l'attention de Mme le Président de la Promotion des Entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie, 15, boulevard Carnot, à MONTLUÇON.

ADMINISTRATION résidence ORLEANS recherche pour Etudes de voirie et de transports en milieu urbain TECHNICIEN SUPERIEUR
Ecr. avec C.V., salaire actuel ou prétentions à AG. HAVAS ORLEANS n° 8.470.

Programmeurs BURROUGHS 1/0 K7 recherchés. Urgent La Rochelle. Tél. : 16-46 — 34-29-71.

ÉTS MAILLARD
Pièces mécaniques pour cycles
3 usines, 2.000 personnes.
POSITION NATIONALE ET MONDIALE TRES FORTE, recr. près du TREPORT (76)
JEUNE
ADJOINT AU CHEF COMPTABLE
Assistant le C.C. sur TOUS LES PLANS (comptab. générale de la Société + 2 petites filiales. Soc 6 pers.) et RESPONSAB. DES RELATIONS avec le Service informatique (ICL 1911. A)
DEVRAIT SUCCEDER AU CHEF COMPTABLE DANS LES 5 ANS.
- B.P. Compt. ou D.E.C.S. ou niveau équivalent.
- EXPER. : COMPT. GEN. ds INDUSTRIE ou Cabinet. Connais. fiscalité Sociétés.
- Pratique traitement compt. pour informatique INDISP.
- Logement assuré à EU-LE TREPORT (près de la mer).

Lettres manuscr., C.V détail., rém. et photo. ss réf 3.184 à
SC sélection conseil

Importante Sté d'Informatique et d'Automatisme, recherche :
1) UN INGENIEUR COMMERCIAL
EXPERIMENTE et introduit dans la région lyonnaise pour l'ouverture du bureau régional de Lyon.
2) DES INGENIEURS
INFORMATICIENS ou AUTOMATICIENS CONFIRMES pour réalisations sur place de contrats de longue durée au Proche-Orient ou en Afrique du Nord.
3) UN INGENIEUR
Grande Ecole, très confirmé dans la conception et la commercialisation de systèmes de gestion en petits calculateurs notamment.
Ecrire avec C.V. et photo à : SWEERTS, B.P./269, 75424 Paris CEDEX 09, sous référ. n° 1.449.

Organisme de recherche recrute pour son Centre de LYON INGENIEUR GRANDE ECOLE (Centrale, Mines...) Débutant ou 1-2 ans expérience. Bonnes connaissances mécanique fluides et traitement statistiques pour études évaluation environnement. Anglais obligatoire.
Adres. C.V. et prét. à M. Delsey 109, avenue Salvador-Allende 69500 BRON.

Importante Société
Produits Phytopharmaceutiques
du midi de la France
recherche
INGÉNIEURS
(Formation AGRO - HORTI)
pour assurer l'animation de ses Centres Techniques en Touraine, rég. Lyonnaise et Midi Méditerranéen. Connaissance de la langue anglaise souhaitée.
Ecr. à Havas-Languedoc n° 348 - 34000 Montpellier.

Cabinet d'expertise comptable recherche
COLLABORATEURS
pour Basse-Normandie, expérience cabinet ou d'entreprise indispensable. Ecrire : Agence HAVAS 14 CAEN n° 9043.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BREST RECHERCHE UN CONSEILLER EN GESTION AUPRES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INDUSTRIELLES.
Age : 40 ans.
Formation supérieure, 10 ans d'exercice de responsabilités en entreprise industrielle. Disponibilité et initiative. Aptitude au contact. Qualités d'observation et d'analyse. Intérêt pour le développ. industriel et régional. Ecr. n° 8.280 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Imp. Sté caoutchouc industriel région Lyon produisant articles pour mines, T. P., ports, etc. cherche
JEUNE INGÉNIEUR
(formation Mines, T. P., A. M.)
pour poste technico-commercial. Connaiss. de l'allemand nécess. Possibil. logem. Ecr. avec C.V. (référ. PM), à PROMARKET, 174, bd du 11-Novembre-1918, 69626 VILLEURBANNE.

Importante Sté américaine recherche pour son usine de VIERZON (CHER)
CHEF DE SERVICE
INFORMATIQUE
Jeune, dynamique, ambitieux.
Chargé :
- des liaisons entre les Serv. utilisateurs de la Société ;
- de la mise en œuvre des solutions par le serv. informatique (ordinateur type IBM 3/10-disques et bandes) ;
- langue anglaise souhaitée.

Env. C. V., photo et prétentions au Chef du Personnel, B.P. 149 VIERZON.

Minoterie de Sully ST-GABRIEL 14480 CREULLY téléph. 80-10-55 recherche COMPTABLE homme 2e échel. mécanographe, libre avril, salaire annuel 40.000 + logement fonction. Position cadre après période essai.

SUD-OUEST VILLE MOYENNE — **80.000 F**
CARRIÈRES ET INDUSTRIES DU BÉTON
ENTREPRISE MOYENNE PERFORMANTE ET EN DÉVELOPPEMENT
recherche son
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
- Ingénieur B.A. - T.P. 30 ans ;
- Expérience indispensable de la fonction et de l'animation des hommes dans une entreprise similaire - Intéressé par une large délégation de responsabilités de gestion et d'opérations ;
- Esprit d'équipe ;
- Assistance prévue à la prise de fonction.

Qualité de vie - Voiture de fonction
Adresser lettre, curric. vitae détaillé et photo à
G.E.F.A.G.I. référence 760 - 87-89, avenue Kléber - 75784 PARIS CEDEX 16.

EATON
A MULTINATIONAL AMERICAN Co
is looking for a E.D.P.
SYSTEMS COORDINATOR
For its division in SAINT-NAZAIRE
We require :
- Business school degree
- Several years of systems experience in stocks control material requirement planning, products costing and general accounting
- Fluent english and french in speaking and writing is essential.

We offer :
- Good salary
- Possibility of promotion.

Send application with C.V. to :
JEAN C. PENICAUD - Personnel Manager
EATON S.A. – Z.I. de Brais
44600 SAINT-NAZAIRE.
C&C

---

emplois internationaux emplois internationaux

CHERCHEUR ALGÉRIEN

Vous êtes un chercheur confirmé mais vous n'envisagez pas de rentrer immédiatement dans votre pays parce que :

- *Vous ne savez pas à qui vous adresser ;*
- *Vous vous demandez si vous pouvez être utile à votre pays ;*
- *Vous n'êtes pas informé sur les besoins de l'Algérie en matière de recherche et de développement.*

Faites-vous connaître dès maintenant en adressant un curriculum vitae complet à :

L'ORGANISME NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
27, avenue Si Arezki Abri - Hydra - Alger
ALGÉRIE

DES PROPOSITIONS INTÉRESSANTES VOUS SERONT FAITES EN FONCTION DE VOTRE DOMAINE DE SPÉCIALISATION ET DE VOTRE NIVEAU.

EXPANSIAL
Recherche pour Sociétés Nationales en Algérie.
Secteur Engineering transport pétrole et gaz. Pipelines, gazoducs, stations de pompage et de compression.
ingénieurs
- Etudes hydraulique — Réf. 101
- Etudes mécanique — Réf. 102
- Etudes électricité — Réf. 103
- Travaux de montage mécanique — Réf. 109
- Travaux de montage électricité — Réf. 108
- Chef de projet lignes tracé de pipe et plans de pose — Réf. 115

Secteur Engineering industriel. Etudes économiques et de conception pour l'industrie alimentaire (conserveries, minoteries, semouleries) et l'industrie du caoutchouc.
ingénieurs
- Mécanicien bureau d'études — Réf. 4061
- Chimiste, articles techniques en caoutchouc — Réf. 4077
- Economiste études de conception, marketing — Réf. 4070
- Economiste analyste financier — Réf. 4071

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.
Adresser c.v détaillé sous référence correspondante à EXPANSIAL
6 Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique)
HAVAS CONTACT

JEUNE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE
recherche pour sa filiale
ALLEMANDE
MANAGER ADMINISTRATIF EN PUISSANCE
- Agé de 26 ans minimum, possédant parfaitement la langue française, il aura déjà travaillé et prouvé ses compétences dans les domaines comptable et financier.
- Il devra être animé d'un réel esprit d'entreprise.

LIEU DE TRAVAIL : PROXIMITE DE DARMSTADT
Envoyer curriculum vitae + photo et prétentions à n° 907 - CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Sté anglaise recherche ingén./techniciens parlant français et recruteur de personnel local parlant anglais. Les candidats devront être spécialisés dans les télécommunications, et en particulier ds les standards Crossbar/Pentaconta. Emplois à tps partiel considérés. S'adres. à : AMEECO LTD ; Clock House ; Laindon Centre ; Basildon, Essex Angleterre.

Spécialistes des télécommunicat. recherchés pr trav. en Afrique, au Moyen-Orient et en Indonésie. Nous recherchons des techniciens installateurs et essayeurs ayant l'expérience des standards Crossbar/Pentaconta:
Prière d'écrire pr formulaire à : Ameeco Limited Laindon Centre Basildon, Essex (Angleterre).

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE
recherche
pour Usine Région Havraise
UN MÉDECIN DU TRAVAIL
à temps complet, préférence Médecin ayant expérience milieu industriel ou marine nationale ou armée de terre.
Adresser votre curriculum vitae détaillé, à : AGENCE HAVAS - 76600 LE HAVRE, référ. A 001.

DIRECTEUR COMMERCIAL
La Société fabrique et commercialise des meubles de grande diffusion. Au 5ème rang en France dans sa branche, elle fait un C.A. H.T. de 11M6 avec seulement 73 personnes.
Face à la continuité de son expansion depuis plusieurs années, elle crée le poste de Directeur Commercial (France et exportation). Le candidat retenu, âgé de plus de 35 ans, aura une expérience d'organisation de réseaux et d'analyse de marchés. Il est souhaitable qu'il connaisse l'ameublement.
Allemand indispensable.
Rémunération : 85.000 + et intéressement au bout de quelques mois.
Résidence dans le Loir et Cher.
France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 501M

Nous recherchons pour le
GROUPE EUROCONSERVE
Industrie Alimentaire - Région Angers
ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Responsable du Contrôle de Gestion,
il sera chargé :
- de la détermination des prix de revient et des Prévisions budgétaires ;
- du contrôle et de l'analyse des résultats ;
- de l'élaboration et de l'application des mesures destinées à améliorer la productivité et la rentabilité des différents Services.

Il lui sera également demandé d'assumer certaines missions de CONTROLE INTERNE.
Adr. votre dossier de candidature sous réf. 00693 à
O.I.O. RECRUTEMENT - Le Tertre au Jau B.P. 196-49004 ANGERS CEDEX.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ayant pour fonction primordiale la gestion administrative et financière, la mise en place d'un système informatique intégré.
recherché pour STRASBOURG
Ce poste devrait intéresser diplômé grande école ou formation similaire, ayant minimum deux ans d'expérience effective.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo ss N° 720.502, HAVAS STRASBOURG.

offres d'emploi

MEAD CARNEY France

« VALUE ANALYSIS »

RECHERCHE

pour TRES importante filiale d'un Groupe multinational français

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Ce poste, à larges responsabilités, exigeant de grandes connaissances et qualités de contact, ne peut convenir qu'à un homme de tout premier plan, de formation supérieure, Grandes Ecoles (X, Centrale, A.M.), une formation complémentaire M.B.A. acquise dans une grande université américaine serait appréciée. Il serait âgé de 45 ans minimum, possédant une grande expérience professionnelle, technique et de gestion, et ayant déjà rempli des fonctions similaires dans le milieu industriel mécanique pendant une période d'au moins cinq années. Une ouverture d'esprit des problèmes d'intérêt général est souhaitée.

La rémunération annuelle peut atteindre 250.000 F. seuls des candidats pouvant justifier un salaire de cet ordre seront contactés.

Nous garantissons la discrétion la plus absolue concernant les candidats. Réponse assurée à toute candidature. Faire parvenir curriculum vitae et photographie récente à

MEAD CARNEY France
« Value Analysis »
9, rue Chateaubriand - 75008 PARIS - Tél. 359-28-64

Société filiale d'un important groupe
Travaux Publics Bâtiment
(à vocation principale internationale)
en pleine expansion
particulièrement en Afrique
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

(débutants) Grandes Ecoles

pour formation, afin de préparer l'avenir de l'entreprise.

Caractéristiques principales :
• *Dynamisme* • *Esprit d'équipe* • *Bon sens* • *Qualités morales et humaines* • *Connaissance anglais souhaitable* • *Ambition.*

Prétentieux s'abstenir.

Adresser C.V. détaillé et manuscrit avec photo, n° 95.589, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

UN CHEF DE PROJET BANQUE DE DONNEES COMPOSANTS INDUSTRIELS

Nous sommes spécialisés dans l'engineering et la construction de centrales nucléaires. Nos programmes de développement, la diversité de nos fournisseurs, la multiplication résultante des composants, nous amènent à créer un poste de chef de projet au sein de notre service informatique.

En liaison étroite avec notre Division Réalisations pour les aspects techniques et notre Division Financière pour la valorisation, il sera chargé de mettre en place un système intégré de gestion des matériels entrant dans la composition des centrales nucléaires.

Une mission pour un ingénieur ayant une réelle pratique des banques de données.

Réf. M26.

Ecrire à No 1029, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra votre dossier.

Importante Société région parisienne
cherche

CHEF de SERVICE

Commercial expérimenté
pour diriger ventes produits chimiques en métallurgie et traitement des métaux
préférence ingénieur-chimiste.
Anglais indispensable
Env. curriculum vitae et photo, n° 690, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Groupe bancaire - Paris (8e)
recherche pour la création d'un département de
CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT AUX ENTREPRISES

UN RESPONSABLE de haut niveau

Le candidat devra pouvoir justifier qu'il a exercé des fonctions de responsabilités pendant 5 ans au moins, dans le secteur du crédit-équipement sur les plans : commercial, analyse des risques, gestion des crédits.

Il s'agit d'un poste d'avenir, dépendant largement des performances obtenues.

Adresser C.V. et photo sous n° 4.461, à AXIAL Publicité, 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Importante Compagnie d'Engineering et de Construction OFFSHORE

recherche

SPECIAL PROJECTS ENGINEERS

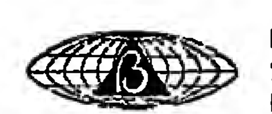
de préférence Mechanical Engineer - 5 ans d'expérience dans l'industrie de Construction ou de l'Engineering Lourd.
Connaissances des fonctions de «Project Management».

FABRICATION ENGINEER

Expérience dans l'Engineering et Fabrication — Habilité à lire des plans techniques.

Anglais courant

Envoyer CV détaillé avec référence de l'annonce E 1 à :



BROWN & ROOT FRANCE
Direction du Personnel - Tour Franklin
Cedex No 11 - 92081 PARIS-LA-DEFENSE

C&C

---

chef comptable

Une importante Société de promotion Immobilière localisée à PARIS 8e recherche

LE CHEF DE SES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

De formation supérieure, il est âgé d'au moins 35 ans et justifie si possible d'une expérience professionnelle dans l'immobilier.

Sous les ordres directs du Secrétaire Général, il est responsable de la tenue de la comptabilité de plusieurs filiales et doit en établir les bilans. Il est accoutumé au traitement de l'information par l'informatique.

Il doit gérer la trésorerie des Sociétés, assurer les relations avec les Banques et les Administrations dans le cadre de la politique générale du Groupe.

Il est de plus chargé de la liquidation des salaires et des régimes de prévoyance.

La rémunération est fonction de son expérience et de sa capacité d'autonomie.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous référence M 461 à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

SANDVIK FRANCE

Groupe international d'origine suédoise qui compte six sociétés en France (1 500 personnes) développe sa gamme de Services Informatique et Méthodes et recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

TACHES :
- Etudes et mise en place de nouveaux projets pour un ordinateur de troisième génération.
- Participation aux plus grands projets, surtout du traitement des commandes et de la gestion des stocks.
- Travail selon des normes standardisées et des objectifs définis dans le cadre des procédures internationales.

PROFIL :
- 2 ans d'expérience de la programmation en Cobol.
- 1 an d'expérience des systèmes commerciaux de préférence dans le domaine de la production.
- Anglais apprécié.

Envoyer C.V détaillé, photo et prétentions (salaire brut annuel), direction du personnel SANDVIK FRANCE
Boîte Postale 194, 92306 LEVALLOIS-PERRET.

Filiale d'une Société ELECTRONIQUE Paris 8è recherche son

contrôleur de gestion

Homme d'action, à la fois théoricien et praticien, il doit mettre en œuvre les solutions qu'il a élaborées conjointement avec le Directeur financier dont il dépend directement. De formation supérieure (expertise comptable, ESSEC, SUP de CO) il a environ 2 années d'expérience dans un Cabinet d'audit et autant dans une Société industrielle.

Actuellement adjoint, il souhaite assumer la totalité des fonctions et responsabilités dévolues à un contrôleur de gestion. De caractère souple il saura, lorsque ce sera nécessaire, affirmer son caractère et sa volonté de réussir.

L'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.

Adresser CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET
2, rue Marengo 75001 PARIS

Discrétion assurée.

INGENIEUR CONSEIL

SPÉCIALISTE INDUSTRIE

chez important constructeur d'ordinateurs

Il exploitera son expérience approfondie de l'industrie (gestion de production, ordonnancement, etc.) pour aider le réseau commercial dans ses actions en vue de la promotion de l'outil informatique en milieu industriel.

Anglais nécessaire. Déplacem. FRANCE. Base Paris.

Une note d'information et un dossier de candidature seront adressés avec toute garantie de discrétion sur simple demande, sous le numéro 771, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS.

PARIS-Société française d'engineering leader dans sa spécialité. 1500 personnes.
Recherche pour la Direction du Personnel

analyste de gestion

Expérimenté dans les domaines de l'analyse fonctionnelle et de l'analyse organique, il orientera les travaux du département informatique pour la création d'un système complet de gestion du personnel.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par

Information Carrière SVP.11.11

Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Réf. : 551
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

PARIS - Société française d'engineering leader dans sa spécialité. 1500 personnes.
Recherche pour sa direction du personnel

collaborateur statistiques de gestion du personnel

Formation IUT de gestion ou équivalent, et ayant une bonne pratique de l'outil statistique pour réaliser une série d'études, de calculs et d'analyses nécessaires aux différents aspects de la gestion prévisionnelle du personnel.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par

Information Carrière SVP.11.11

Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h *qui donnera* un rendez-vous aux candidats intéressés.
Réf. : 552
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

BRAUN
Electric France
recherche

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

Fonction : il sera chargé de la mise en place de procédures, de leur suivi (Audit) de la mécanisation des budgets.
Il assistera la Direction Financière dans la gestion de la trésorerie.
Expérience : 3 ans minimum dans Société multinationale.
Formation : niveau D.E.C.S. ou Grande Ecole - Anglais indispensable
POSITION CADRE
Envoyer C.V. et prétentions à BRAUN, B.P. 95 - 92111 CLICHY

Pierre Lichau s.a.

PUISSANT GROUPE CHIMIQUE ET INDUSTRIEL ALLEMAND
recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN TECHNICO-COMMERCIAL

Qui sera chargé de la mise en place au sein de sa filiale française d'un service spécialisé dans la diffusion de son matériel de traitements de surfaces.

IL ASSURERA :
— Le contact client ;
— L'élaboration des devis en liaison avec le bureau d'études situé en Allemagne ;
— La négociation des contrats ;
— Le contrôle de l'implantation des installations et leur surveillance.

Langue allemande indispensable.
Bureau dans la proche banlieue sud de Paris.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions :
65, rue de Flandre, 75019 Paris, ss réf. M 601, à M. JOUET qui étudiera les candidatures.
Discrétion absolue.

Société multinationale recherche

son très dynamique

DIRECTEUR GÉNÉRAL

avec une grande compétence en matière de gestion, qui dépendra directement du Président de la société mère.

Le marché comprend un programme de ventes s'adressant directement aux consommateurs et concernant des gammes de produits de beauté, d'additifs alimentaires et d'appareils ménagers de nettoyage.

Les responsabilités incluent des services de marketing pour une importante équipe de vente travaillant sur le terrain, le développement des produits, ainsi que des services financiers et administratifs. La fabrication se fait hors de France.

Le candidat doit être de nationalité française et parler couramment l'anglais comme seconde langue.

La rémunération tiendra compte de l'importance du poste à pourvoir et des capacités du candidat.

Les candidatures avec C.V. devront contenir des renseignements sur les émoluments. Les interviews auront lieu à Paris au cours des trois semaines à venir.

Prière d'envoyer votre réponse en anglais au n° 8284, LE MONDE Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

SOPALIN S.A., filiale d'un groupe multinational, marques :

sopalin *Kleenex* *Kotex* **Freedom**

Nous recherchons un

DIRECTEUR COMMERCIAL

(VENTE GRAND PUBLIC)

Il a la responsabilité :
- d'élaborer la politique de vente;
- de mettre en œuvre les stratégies de vente et de promotion;
- d'animer un important réseau.

Cette fonction requiert :
- une formation supérieure;
- un âge minimum de 35 ans;
- mais surtout une expérience d'animation de réseau de vente en grande consommation.

Pour informations complémentaires : téléphonez à Société SOPALIN - François ROBERT - 602.25.00. ou adressez votre candidature à Société SOPALIN, François ROBERT, 4, Bureaux de la Colline, 92213 - SAINT-CLOUD. Discrétion totale et réponse de rigueur.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE

recherche pour :

SERVICE CENTRAL ACHATS

1) INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Position II ou III A
Responsable approvisionnement en matériels électroniques et mécanique de précision pour Services Etudes.

Ayant expérience service de recherche et des négociations avec fabricants.
Pratique courante langue anglaise obligatoire.

2) INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Responsable approvisionnements pour Service de Production matériels électroniques et mécanique de précision. Bonnes connaissances composants.

Ayant expérience gestion informatique et négociation contrats.
Anglais souhaité.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae, prétentions et photo à :
S.F.E.N.A. - Service Central du Personnel.
Aérodrome de Villacoublay, B.P. n° 59.
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.



SOCIÉTÉ DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

recherche
pour les études de gestion :

UN INGÉNIEUR

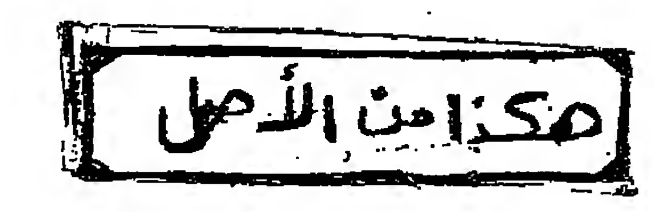
ayant deux à trois ans d'expérience, pour suivre des projets de la conception à la réalisation.

UN TECHNICIEN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant deux à trois ans d'expérience.

Pour les deux postes, les candidats devront avoir pratiqué les deux langages COBOL et FORTRAN.

Adresser curriculum vitae dét. et prétentions à : FRANLAB INFORMATIQUE, Direct. du Personnel, 4, av. de Bois-Préau - 92504 RUEIL-MALMAISON.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Le Service Traitement de l'Information de

CIBA-GEIGY

est actuellement équipé d'un 370/145, IBM/7, lecteur optique, DOS/VS, CICS.., a décidé de s'orienter vers l'utilisation d'un matériel, d'un système beaucoup plus important et vers un environnement DB/DC.

VOUS ETES "HOMME-SYSTEME"

VOUS AVEZ :

- *La maîtrise des systèmes d'exploitation en entreprise, DOS/VS ou OS;*
- *Une bonne pratique de CICS, et si possible des bases de données.*

SA JEUNE EQUIPE VOUS ATTEND POUR REALISER CETTE EVOLUTION

Pour un premier contact, envoyer votre demande de candid. à Jacques FAURE 2-4, rue Lionel Terray 92505 RUEIL MALMAISON

C&C

SOCIÉTÉ ENGINEERING
BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

1°) REFERENCE N° 7.613

INGÉNIEUR

CONCEPTION-STRUCTURES
pour travail en équipe intégrée sur des réalisations architecturales diverses.

2°) REFERENCE N° 7.614

INGÉNIEUR

d'INSTALLATION
— FLUIDES : chauffage, plomberie, sanitaire ;
— INSTALLATIONS MECANIQUES.
Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'Ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.
Adresser C.V. détaillé et prétentions (sous référ. du poste désiré) à SEDIM - Service du Personnel, 4, av. Paul-Langevin, 92350 Le Plessis-Robinson.

Groupe International d'Assurances, recherche la collaboration de

2 adjoints

pour opérer en "fonctionnel" auprès de la DIRECTION de la

COMPTABILITÉ (A)
(100 personnes)
ESC (finances - comptabilité), Sciences Eco ou expérience de la comptabilité et de l'organisation.

PRODUCTION (B)
(190 personnes)
ESC, formation juridique ou IAE.

Leurs fonctions s'exercent dans le cadre de missions ponctuelles d'organisation avec applications informatiques et dans la coordination des travaux à réaliser et du personnel.

Pour recevoir descriptif du poste (A ou B) envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 4249/M, à:

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor-Hugo - 75116 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ATTACHÉE A GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour développer de nouvelles MÉTHODES DE GESTION

JEUNE DIPLOMÉ GDE ÉCOLE

Ingénieurs ou Commerce

- Il sera responsable d'études concernant la gestion des stocks, le suivi des prix de revient, les budgets.
- Il définira avec les responsables des Services les moyens à mettre en œuvre et préparera les décisions de mécanisation.
- Il s'agit d'un travail de groupe.
- Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Envoyer C.V. man., photo et prét. à GASSIER, réf. 40 - B.P 38. — 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

C.G. DORIS
LEADER DANS LES TECHNIQUES ET MATERIELS D'EXPLOITATION DES RICHESSES SOUS-MARINES recherche pour SES BUREAUX PARISIENS

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Formation Grande Ecole (Centrale ou équivalent) pour études générales engineering marin et sous-marin.
Libre rapidement.
Ecrire avec C.V. s/réf. 502 à C. G. DORIS. Service du Personnel, 83-85, boulevard de la Gare. PARIS-13e.

Important Groupe Immobilier PARIS (8e), recherche

NÉGOCIATEUR Haut niveau

pour son département bureaux

Expérience minimum quelques années dans la négociation de surfaces de bureaux.

Rémunération importante.

Adr. C.V. et photo sous numéro 1.248, Contesse Publicité, 20, av. Opéra - 75040 PARIS, cédex 01.

STI

recherche

INGÉNIEURS EN CHEF CHEFS DE PROJETS

30 ans minimum
2 années d'expérience dans la fonction.
Connaissances diversifiées requises en matière de :
— Applications de gestion ;
— Techniques informatiques ;
— Conduite de projets ;
— Missions de conseil-assistance.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au S.T.I. « LE COURCELLOR », 2, rue Curnonsky - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de la région MELUNAISE (77) recherche

UN RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE GÉNÉRALE

Ce poste, qui est à pourvoir rapidement, nécessite une parfaite expérience dans les domaines de sécurité et de gardiennage.

Adresser curric. vitae et prétentions à n° 1.023 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

BANQUE PRIVEE 8e
recherche
pour son siège social

AIDES COMPTABLES
1er ECHELON

Sachant rédiger
Connaiss. bancaires souhait.

Av. socx, restaur. entreprise. Régime de prévoyance.

Adr. C.V., photo et prétent. à ARCHAT, 34, bd Haussmann-9e (s/réf. L.144) qui transmet.

DIRECTION DES RELATIONS du TRAVAIL
recherche

JEUNE DIPLÔMÉ(E)
de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Motivé (e) pour la fonction Personnel et en particulier dans les domaines de la formation et du recrutement.

Env. CV man. + photo + prét. N° 1316 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET T. P.
recherche pour SERVICE PERSONNEL BANLIEUE SUD

RESPONSABLE GESTION
PERSONNEL EXPATRIE

Les candidats devront avoir :
— Formation comptable ou de gestion ;
— Age minimum 30 ans ;
— Expérience 3 ans.

Adr. C.V. manuscrit et photo à n° 1.165, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Clinique médicale de cardiologie banlieue Ouest Paris cherche

INFIRM. D.E.

Très bnes conditions de travail, 40 h., journée continue, 1 week-end sur 2. Sal. de déb. mens. 2.300 F, reprise ancienn. Possib. logem. à titre gratuit. Très beau stud. pr célib. ou ménage ss enf. Ecr. av. réf. n° 117, Contesse P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GROUPE DE CONSTRUCTION recherche · Paris

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE
anglais

Elle doit posséder :
— le sens de l'organisation,
— le goût des relations humain.
Tous avantages sociaux, rémunération intéressante.

Env. C.V. détaillé, photo, prét., sous réf. 5020 à J. MANZIONE, 10, r. l'Evangile, 75018 Paris, q.t.

Organisme international rech. pr travaux documentation et participation études domaine aviation civile

DIPLOME (E)

B.T.S. ou équivalent. - Sachant rédiger et ayant bonne connaiss. technlq. aéronautiq. - Anglais technlq. nécess. - Disponibilité immédiate souhaitable.
Env. C.V. et prétent. à I.R.A., 4, rue de Solférino, PARIS (7e).

Association de professeurs ch. PROFESSEUR D'ALLEMAND, diplômé et expér. dans l'enseignement de sa langue maternelle comme langue étrangère aux adultes, travail à mi-temps, excell. conditions. Ecr. av. C.V. au n° T 067.310, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui trans.

Entr. PME Saint-Ouen rech. : CHEF COMPTABLE confirmé, libre de suite. Compt. génér., finance, questions sociales, fisc., déclar. gestion, prévis. trésor. bilan. — Ecrire avec C.V. à : n° 3.578 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Société Engineering prochain. à Cergy-Pontoise, rech. : TRADUCTEURS (TRICES) Technique Anglais, Franç. Disponib. imméd. - Rest. entr. Avant. socx. Ecr. av. C.V. prét. n° 67.252 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

2 AN.-PROG. ASS./OS
4 AN.-PROG. Cobol ANS/DOS
PUPITREURS/OS
. Tél. pr rdez-vs : 202-48-40

COOP. ARTISANAT INDE rech. : Adjoint (e) au Directeur pour gérer magasin. Sens relations humaines. Anglais, permis cond. exigés. Env. C.V. 95, r. Didot, 75014.

Important Groupe Chimique recherche pour son Département RÉSINES THERMOPLASTIQUES

ingénieur développement

Cet ingénieur de formation, ayant une expérience de mécanique sera chargé de préconiser aux Bureaux d'Études mécaniques et Engineering Européens, de nouvelles utilisations des résines thermoplastiques.

Age minimum 27 ans.
Anglais exigé, autre langue souhaitée.
Nombreux déplacements : FRANCE ET ÉTRANGER.

Pour obtenir informations complémentaires écrire sous référence 5103 F à H. PHILIPPE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sontant/dpa

Organisme privé d'études et de réalisations en aménagement du territoire recherche

2 INGENIEURS

aménagement CONFIRMES Réf. A). Le candidat devra avoir plus de 5 années d'expér. en aménagement et développem. rural (économie rurale, service public, petite ville...) Réf. B). Le candidat devra avoir plus de 7 années d'expér. en planification et en économie régionale et/ou urbaine, ainsi qu'une bonne connaiss. de la programmation et des milieux politiq. et administrat. concernés. Pour les deux postes les candid. devront être intéress. à la fois par les études et par les réalisations en France et à l'étranger. Ecrire s/réf. 2.704 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063-PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Bne STENODACT. AUDIO.

expériment. (5x8), cantine, retraite. Se présenter ce jour, Degueldre, 40, av. de Villiers, Paris-17e. Dem. Mme PIGNOL ou téléph. CAR. 58-20.

EMPLOIS IMMEDIATS

DESSINATEURS

MECANIQ. GEN. ELECTRIC. P.E. - E1. E2 PROJETEURS. Se prés. A.T.I. INTERIM.
— Centre commercial R.E.R. Paris-La Défense. 788-37-97.
— 27, bd Jean-Jaurès, CLICHY - 739-81-91.
— 33, rue Louis-Castel, GENNEVILLIERS 733-52-88.

Impte Société articles de loisirs recherche pour son siège à DRANCY

STENODACTYLO

Trilingue. Anglais ou allemand maternel de préférence. Sténo française et anglaise. Notions espagnol souhait. 5 x 8. Rest. d'entreprise, 13e mois. Ecr. avec C.V., photo et prét. s/réf. 2701 à P LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

CRP 42, bd Magenta Paris (10e), ch.

REDACTEURS (TRICES)

sinistres corporels
Notions juridiques

CADRE TECHNICO-COMMERC.

poste sédentaire PARIS EST conviendrait à CHEF B.E.

Envoy. C.V. man. + prétent. STARTER, 68 bis, r. Réaumur, Paris-3e, n° 874, qui transm.

Sté d'Edition Paris recherche Jeune chef de produit expér. presse vente commercial et marketing. Adresser C.V. à M. Faure, 10, r. des Pyramides Paris-1er.

IMPORT. GROUPE INTERNAT. en pleine expansion recherche pour son siège proche banlieue Sud-Ouest

SECRETAIRE/ COLLABORATRICE

Bilingue français-anglais

pour le Directeur de son Département Etranger.

La candidate retenue, d'au moins 25 ans, aura déjà l'expérience d'un vrai Secrétariat de Direction, impliquant autonomie, goût des initiatives et sens des contacts.
Elle devra pouvoir rédiger parfaitement en anglais et sera donc, soit de langue maternelle anglaise, soit française ayant vécu quelques années à l'Etranger.
Excellente rémunération et très bonnes perspectives.
Tél. pour R.-V. 261-51-07 ou écrire avec C.V. à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS.

IMPTE STE PARISIENNE recherche :

Jeune INGENIEUR
MEME DEBUTANT

Bonnes notions de chimie, électricité, et statistiques pour service contrôle.

Env. C.V., prét. et photo (ret.) à N° 842 CONTESSE Publicité, 20, Av. Opéra, PARIS, qui tr.

IDENEK
Création audio-visuelle a un besoin urgent de 3 personnes solides :
1 Réalisateur audiov. confirm.,
1 Assistant réalisateur audiov., une Secrétaire assistante de production.
Appeler : 603-27-58 pr R.-VS.

GROUPE INTERNATIONAL DE DIFFUSION

LIVRES et DISQUES

développant un important réseau de succursales, offre plusieurs postes PARIS et BANLIEUE à :

RESPONSABLES BOUTIQUE

Expér. complète de la vente, bne connaiss. administration, excellente présentation.
DISPONIBLES DE SUITE
Avant. sociaux. 5 sem. congés.

Adr. C.V. à FRANCE LOISIRS, M. MINIER, 19, rue de l'Université, PARIS-7e.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS recherche

CADRE SUPERIEUR

FORMATION TECHNIQUE (Ecole polytechnique, Ecole centrale, Arts et Métiers ou analogues), en vue de pourvoir un poste

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

d'une de ses filiales à Paris.

Ce poste comporte des fonctions d'organisation et de gestion générale. Il nécessite des qualités commerciales.

Age souhaité : 30 ans min.

Env. C.V. manusc., photo (ret.), prétentions, en précisant REF. n° 1.045, à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

Impte sté recherche pr services Comptables et Financiers

JEUNE E.S.C. D.E.C.S.

Ecrire avec C.V. et prétentions à N° 3.772 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 - Puteaux.

Cies d'assurances étrangères recherche

AIDE-MONITRICE CONFIRMEE
sur C.M.C. 5

Téléphone : 225-11-60.

Vous possédez BTS en ELECTRONIQUE ou MECANIQUE et un minimum de 4 à 5 ans d'expérience

Vous avez le sens du commandement

et vous aimez les contacts humains

VOS CANDIDATURES NOUS INTERESSENT

Adressez votre C.V. complet avec photo (indispensable) à n° 1.304 CONTESSE Publicité, 20. av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

URGENT
Bque, quart. Saint-Lazare, rech. GRADES (EES) spécialistes serv. étranger. Avantages socx. Discrét. assur. Env. C.V., prét., à REGIE-PRESSE n° 565.594, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTERE

Capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leur offrons

— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

téléph. pour fixer rendez-vous I.C.A.V. 260-31-35

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Recherchons Ingénieur en informatique Grandes Ecoles débutant Conn. télécommunications

PROJETS 48, r. de Londres-8e 387-26-40

Cabinet Expertise comptable rech. URGT **COMPTABLE** niv. B.P. ou probatoire. Ecrire M.S. GESTION, 2, rue Lacuée, 75012 Paris. — Tél. : 346-63-43.

CHEFS SERV. INFORMATIQUE ANALYSTES

désirant s'orienter vers la vie de prestations de serv. Adr. C.V. détaillé et prétent., ss n° 16.579 INTER PA, 19, rue Saint-Marc, 75002 Paris, q. tr.

COMPTABLE : Service du personnel d'une Société en expansion, actuell. 240 empl. QUARTIER BOURSE, rech. H. ou F. 30 ans min., pr assur. gest. comptable du Serv. et second. chef du personnel. Ecr. av. C.V. ss n° 22428 B Edit. Bleu P., 17, r. Lebel, Vincennes.

---

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Voir les demandes d'emploi et autres rubriques en page 25

Importante Société Aéronautique (Banlieue SUD) recherche :

AGENTS TECHNICIENS ELECTRONICIENS

POUR ENTRETIEN :
ou - installations de bord
- équipements
- âge minimum : 26 ans
- connaissances en pilotage automatique très appréciées
- expérience aéronautique minimum : 5 ans

Envoyer C.V. et lettres à PARFRANCE 2 N° 4076 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION
recherche
pour ses SERVICES ADMINISTRATIFS

UN CADRE

RESPONSABLE DU CONTENTIEUX, DES ASSURANCES, DES BAUX, DES CONTRATS ET DES ACHATS

Possibilité de carrière très intéressante.
30 ans minim. Formation juridique indispensable.
Lieu de travail : 5 km PORTE D'ITALIE.
Ecrire sous n° 4.969 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle - 75009 PARIS, qui transmettra.

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES & RÉALISATIONS DE TRES IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS DOMAINE NUCLÉAIRE recherche pour son siège de Paris (banlieue Sud)

1 DESSINATEUR projeteur 1 échelon
Ayant parfaite connaissance installation tuyauteries instrumentation.

1 DESSINATEUR d'études 2 échelon
Pour schémas de boucles et installation tuyauteries instrumentation.

1 DESSINATEUR d'études 2 échelon
Spécialiste installations postes T.H.T.-E.D.F.

1 DESSINATEUR petites études
Installations électriques et industrielles.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2699 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement Automobile ;
— Appareils Ménagers ;
— Autoradio BLAUPUNKT ;
recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE

FORMATION IUT ou EQUIVALENT. Minimum 2 ans d'expérience COBOL - ANS ASSEMBLEUR DOS I.B.M. ou SIEMENS. Capable de prendre rapidement en charge la maintenance et l'évolution de chaînes commerciales.

Pour ces deux postes, adresser C.V. très détaillé, prétent. et photo au Département du Personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIE CHIMIQUE ET MATIÈRES PLASTIQUES

recherche pour son département LOGISTIQUE et OPTIMISATION

UN CADRE DÉBUTANT

- Le poste comprend essentiellement la gestion du système des liaisons logistiques du point de vue informatique.
- L'analyse des coûts de l'activité logistique.
- Des réflexions prospectives sur la fonction logistique à moyen terme.

Le candidat doit être issu d'une école supérieure d'enseignement commercial ou équivalent (facultés),
— posséder des qualités d'ouverture d'esprit, d'imagination, de créativité ;
— avoir l'esprit d'analyse et de synthèse.

Adresser curriculum vitae à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Sous référence 36.206, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL
en pleine expansion offre poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Vous êtes :
- Parfaitement **BILINGUE** anglais ; l'origine angl. ou améric. serait appréciée.
- Expérimentée.
- Capable de s'organiser, de prendre des initiatives et d'avoir des contacts.

Vous pouvez être la COLLABORATRICE que recherche notre Directeur Commercial.

Adresser C.V., photo et prétentions, à M. HUON, 33, avenue de Suffren, 75007 PARIS.

ETABLISSEMENT d'un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL à SAINT-OUEN (93) recherche pour son SERVICE COMMERCIAL :

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN et ÉLECTRONICIEN de HAUT NIVEAU

E.S.E., ARTS ET MÉTIERS, TOULOUSE, GRENOBLE, I.D.N. ou équivalent

Le candidat nécessairement BILINGUE devra avoir un sens aigu des contacts commerciaux, tant sur le plan national qu'international et une expérience confirmée des négociations à tous les niveaux.

Une expérience de quelques années comme INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, n° 697, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORT. SOCIETE CONSTRUCTION

aoip mesures

ELECTROMECANIQUE et ELECTRONIQUE PARIS-13e, recherche pour sa Division Mesures Instrumentation et Systèmes

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

30 ans minimum. Logicien ayant expérience acquisition de données analogiques, pour sa section études et développement de centrales de mesures et d'automatismes.

Ecrire avec curriculum vitae à M. HIVERT, A.O.I.P., Boite Postale 301 - 75013 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

INGÉNIEUR
+ I A E - 31 ans
Formation de base pratique :
(C.A.P. - B.E.I.)
Attiré par travail exigeant :
— Idées, contact, goût des réalisations en équipe.
Ayant pratiqué :
— Assistance auprès d'une direction ;
— Organisation, méthodes, applications de gestion.
— Animation, formation.
RECHERCHE
Société offrant responsabilités et carrière évolutive.
Ecrire N° 5.511, HAVAS LYON.

COMMERCIAL
— *Expérience affirmée en Ventes « Informatiques ».* *42 ans - 130.000 F.*
— *Résultats prouvés - Efficacité.*
— *Sens des responsabilités - Souci de rentabilité.*
— *Peut dynamiser une équipe de vente.*
Ecrire no 2.798, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Résidant BRÉSIL
Ingénieur Français Grande Ecole
Porte expérience internationale
— Anglais, Portugais —
cherche situation liée à FRANCE.
Etudierait toutes propositions Sociétés Françaises.
Ecrire N° 8.262, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Cherche responsabilités de
TECHNICO-COMMERCIAL
H., 36 ans, très bons contacts.
Sort le 4-4-1975 de l'Université de Paris-Nord ; section TECHNIQUES de COMMERCIALISATION et marketing.
Formation base technique, 9 ans expérience COORDONNATEUR BATIMENT.
Ecrire no 986, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Formation supérieure - 27 ans.
6 ans d'expérience informatique dont 2 ans 1/2 de ventes.
Sens des responsabilités, souci de rentabilité.
Etudie toutes propositions.
Ecrire N° 2.894, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

E.S.C.P. - 25 ans
• Libéré des obligations militaires ;
• Parfaitement bilingue ANGLAIS ;
• Grande connaissance Italien, notions Espagnol ;
• Première expérience dans le dom. MARKETING.
OFFRE SA COLLABORATION A UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE dans le département MARKETING
Ecr. N° 0451, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

DECORATEUR DESSINATEUR souhaite retrouver travail dyn. en expositions. BEPC, tous permis. Lib. O.M. Ecrire n° 6705 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., Psychologue formation clinique, licence socio., exp. reclass. profess. cherche poste H.P., I.M.P., C.M.P.P. disp. etc. Tél. 203-59-04.

J.H., 26 a., lic. droit privé, exp. propriété industrielle dans groupe multinational US de premier ordre, bil. anglais, ch. sit. Ecr. n° 0401, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE PUBLICITAIRE (Femme), 17 ans expérience publicitaire, recherche poste à responsabilité, service régie ou fabrication, agence de publicité, annonceur ou éditeur. Ecrire n° 9.399, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q.t.

J.H., 26 a., comptable, probatoire au DECS. Exp. 4 ans ds Sté expertise comptable, cherc. situat. Déplacem. acceptés. Libre sous préavis de 3 mois. Fin de mois. Ecrire n° 8278 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maître ès lettres psychol. indust. cherche pr nov. 75 emp. m-tps. Ecr. n° 2886 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Espagnol, 27 a., habitant Londres, cherche place d'employé de maison en France. Toute offre légale considérée. M. Ramon Fernandez, 149, Bravington Road, Londres W.9. England.

HEC, CPA, 45 a, bon gestionn., exc. vendeur. Etud. ttes prop. Ecr. n° 2888 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F., 25 ans, maîtrise biochimie, 2 ans expér. Labo. Fermentat. ch. poste à responsabilités. Ecr. n° 2889 « Le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Juriste, 32 ans, spéc. droit soc. et droit des stés, ch. sit. entreprise privée, Paris ou proche banlieue nord. Lib. rapidem. Ec. Goerchkovitch, 10, r. des Heurtreaux, 77230 Othis-l-Huants.

Hme, 30 a., compt. 3e éch. ass. cadre, 10 a. exp. ch. poste chef de groupe clients/four. Paris-Sud-Ouest-Alpes. Libre ss préav. M. Lassery, 1, allée de la Tramontane, 95 - Fosses.

Sup. de Co, option FC-JF, 24 a., allem., angl., ch. situat. cadre débutant Paris, banl. 328-28-91.

J. H. 30 a., Français, célibat., conducteur offset 1, 2, 3 ou 4 coul., diplômé Ecole Estienne Paris, cherche emploi avec contrat outre-mer ou étranger. Ecr. n° 2.846, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE 35 a., double national, B.S.C., D.P.L.G., 10 a. exp. Lang.: arabe, angl., franç., ch. sit. d'aven., déplacem. poss. Ecr. n° 2.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 a., marié, bac C, D.U.T. électro (opt. automatique), lib. O.M., ch. pl. Fr. ou étr. Lib. ste. Ecr. n° 2.863, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. marié, 33 a., dynam., exp. animation réseau plusieurs années, technico-cial. rech. poste cadre, responsabil. rég. Paris, lyonnaise, Centre. Libre rapid. Ecr. n° T 66.937, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Cadre gest. 29 a., compt. anal., contr. budg., px rev., ch. resp. PME. Ec. 2.877, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME - 27 ans
expérience professionnelle 4 ans, sens des relations humaines, diplômée sciences économiques + institut gestion Dauphine, cherche travail à temps partiel à Nantes. — Ecrire n° 102.479 HAP, Hall petites annonces, 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

Libéré obligations militaires DESSINATEUR DECORATEUR lettres publicit., rech. emploi dynamique, titulaire B. E. P. C. tous permis. Ecr. n° 6.706, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FISCALISTE
35 ans - Haut niveau
Possibilité libre rapidement
Etudierait toutes propositions
Ecr. n° 2.851 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SUP. DE CO. - 26 ans
4 ANNEES D'EXPERIENCE
Actuellement au Mexique. ANGLAIS - ESPAGNOL couramment écrits et parlés.
recherche
POSTE A RESPONSABIL. ADJOINT A LA DIRECTION COMMERCIALE
Affaire importante.
Préférence Ouest, Centre-Ouest Aquitaine. 1re lettre :
A. MOREAU, ST-SAUVEUR, 79300 BRESSUIRE. Tél. 65-06-02.

ANIMAT. CREATIVITE
Rédacteur-Analyste
Brevets d'INVENTION. Expér. cabinet et industr. ds Stés Imp. MECANIQUE et ELECTRICITE Connaiss. juridique internation. Elaboration contrat de licence. Langues : allem., angl., russe. Ecr. à 2892 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Société française, spécialisée dans la fabrication de colorants pour matières plastiques, recherche pour la région Lyon et départements limitrophes REPRESENTANT exclusif ou multicartes visitant régulièrement les transformateurs de matières plastiq. :
— Polyéthylène, polystyrène ;
— P. V. C. ;
— Polypropylène.
Compétence technique nécess. Rémunération intéressante si capable.
Ecr. à 8.277, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE INTERNATIONALE RUBANS ADHESIFS ALUMINIUM recherche pour développer ses ventes EN FRANCE MULTICARTES ou DISTRIBUTEURS Introduits clientèle conditionnement air et calorifugeage. Ecr. à 1.221 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

ACCO FRANCE
Système de classement p. reliures listing. Recherche Paris-Province
ATTACHES COMMERCIAUX
Introd. Papetiers - Grossistes Revendeurs mat. bureaux. Fixe + Inter. + Voit. Candidat. manusc. et C.V. Entrepôt Nord II B 5 Z.A. Pont-Yblon 93150 - LE BLANC-MESNIL.

capitaux ou proposit. com.

PROMOTEUR CENTRES COMMERCIAUX propose participations minimum 100 000 F dans nouveaux programmes forte rentabilité. Courte durée d'immobilisation. SOPPEC, 46, rue de Bassano-8e 720-03-48.

PRETS BANCAIRES 12-21,60 %. Fonct., salariés - Infor. Crédit. 61, rue Meslay (3e) - 277-58-91.

Point de vente spécialisé en création dans métropole régionale ch. IMPORTATEURS de PRODUITS ALIMENTAIRES d'Amérique Latine, d'Afrique Noire et d'Extrême-Orient. Ecrire Agence HAVAS, 59023 LILLE CEDEX, sous références AT 2763/3.

Importante Affaire vente de matériel pour T.P. Sud-Ouest céderait participation importante ou envisagerait cession totale importante implantation. Larges perspectives d'avenir. Ecr. E. 9171 Havas Bordeaux.

SOCIETE DE REALISATIONS IMMOBILIERES recherche pour emploi à PARIS-8e
— UN CADRE DE DIRECTION FINANCIERE ;
— UN DEMARCHEUR FINANC.
Sérieuses réf. exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique pouvant investir 150.000 F minim. dans une augmentation de capital et libres rapidement. Adr. photo, C.V. et prétentions à CEDRAC, 12, bd de Lorraine. 06400 CANNES.

Ville bord de mer, magasin centre, confection enfants, ouverture juin, recherche fabricant pour composition stock - Garanties. Tél. : (40) 82-56-70.

Fabricant chaudières désire créer concess. région. exclus. rech. partenaires, grossistes ou société de distribution spécial. chauffage, propose conditions attrayantes - Téléph. 928-55-59.

propositions diverses

La revue NOUVEAU VISAGE rech. personnes de tous âges pour cinéma, mode, télé publi. 7, rue LEOPOLD-BELLAN, Mo SENTIER. 236-44-85 et 62-27.

L'EXPEDITION BOTANICUS qui partira pendant un an en forêt amazonienne recherche pour constituer son équipe :
— 1 MEDECIN ;
— 1 INFIRMIER ;
— 1 ETHNOLOGUE ;
— 1 BOTANISTE ;
— 1 SECRETAIRE (écrivain).
Contacter J.-P. Mercier, 9, rue de Campulley, 76000 Rouen. Le but de l'expédition est une étude approfondie de la pharmacopée indienne locale.

travail à domicile

Demande

Secrétaire exp. posséd. IBM ch. travx dactylo, courrier, rapports, thèses. 268-51-75.

cours et leçons

Math ratr. enfts mal débutés, décourag. 278-77-71

Anglais par prof d'orig. expér résult. garant. 231-37-81, matin.

occasions

LIVRES : achat domicile même éditions courantes. Librairie Bugnard, 29, rue Durantin PARIS-18e - 076-41-25.

Liquidation pavill., meubles et cuve à fuel. - 670-02-60.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartements vente

Paris

17e RESID. imm. réc. 3 PCES. 85 m², Tél. Px. 390.000 F. KIJOXSON. LAB. 13-89.

17e PL. CLICHY. Imm. P. de T. standing, 3 Pces, 75 m², Tél., ch. bne. Prix. 270.000 F. KIJOXSON. LAB. 13-89.

NOUVEAU, 20e, studio, vérit. appt. 33 m² + balc., c. indép., imm. réc. calme. 125.000 F. - 344-20-27.

GOBELINS, magn. 5 P., tél., 120 m², tt cft., prof. lib., 2e ét., asc. 510 000 F. 742-38-73.

ST-FERDINAND. Sél., 2 chbres, 2 bns., tt confort. PRIX EXCEPT. - RIC. 38-73.

BOURSE - STUDIOS IDEAL PLACEMENT
Rel. sfs, im. rés., cuis. éq. wc. Bns, chft. Moquet. — 225-44-81.

PROXIMITE ALMA (16e) Brillante affaire à saisir urgent, cause fin de mandat Belle salle de séjour (40 m²) (difficulté placer table ronde) Sup. coul. en « L » et pet. commod. Jean BRIAND, 22120 HILLION Tél. : 32-68-46.

Mo Courcelles 5/6p. 174 m² sans travx, imm. catégor. exception. 2 sanit., 2 chbres., serv. étage noble, asc. 760.000 F. ANJ. 90-73.

SQUARE DES INNOCENTS grenier caract. C., w.-c., bains, terras. av. 32.000 — 278-59-94.

PASSY immeub 1913 bourg. 3e ét. asc. desc. av. balc. s/rue 5 p gd cft 150 m² + chambre serv. prof. libér. poss. TRES RARE à 750.000 F — 277-76-61.

MONTPARNASSE imm. p. de t. asc. du 2 au 8 pces à part. de 3.800 F m² — SAB. 85-86 matin.

Région parisienne

NEUILLY-BAGATELLE imm. récent pet. 3 p. 68m², tél. Px. 380.000 F KIJOXSON. LAB. 13-89.

Province

LE CANNET/CANNES, bel appartement d'angle, 4 P. SUD, 4e étage, vue dégagée, piscine, 380.000 F. AG ANDRAU 16, rue des Belges, CANNES. Tél. : 39-28-93.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-99
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

locations non meublées

Offre

93) Bagnolet — Mo Galliéni SANS COMMISSION
3 pièces 66 m², loyer 744 à 776 F, charges : 275 F.
4 pièces, 77 m², loyer 818 à 903 F, charges : 315 F.
5 pièces, 96 m², loyer 956 à 1.063 F, charges : 393 F.
PARKING EN SUS.
S'adresser Bureau de gérance LES PARCS DE LA NOUE, BAGNOLET. — Tél. : 858-02-31.

SAINT-CLOUD Splend. 3-4 p., 100 m² environ Tél. 1.700 F c. c. LAM. 00-37.

PROPRIETAIRES louent DIRECTEMENT OFFICE DES LOCATAIRES Rens. PARIS : 577-70-08. VERSAILLES : 950-36-70.

16e - R. BOILEAU
à louer STUDETTE 1.000 F Charges comprises — 526-42-95.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt., ps bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

immeubles

PARIS Vente directe imm. libre à rénover 3.500m² bureaux ou autre. Plus-value certaine. Ecrire 630 Chalmandrier 76 Champs-Elysées, Paris-8e

hôtels-partic.

NEUILLY-S/-SEINE Propr. vd H.P. sél. dble + 5 chb. cuis., 2 bs, 3 w.-c., état nf. jdin privé, merc., jdi, vend. 11-19 h 10, AV. PH.-LE-BOUCHER.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume. 75008 Paris Tél : 225-27-80/359-29-93 +.

PARIS Vente directe imm. libre à rénover 3.500m² bureaux ou autre. Plus-value certaine. Ecrire 630 Chalmandrier 76 Champs-Elysées, Paris-8e

propriétés

PROVENCE - ALPILLES
Sur 3 ha dans cadre exceptionnel, résidence provençale du XVIIe à restaurer, vaste moulin à huile aux salles voûtées tout en pierres des Baux. AGENCE COSTABEL BP 80 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Tél. (90) 92-08-40

LOT. Belle demeure pierre très conf. 4 ha Causses. Calme soleil Grd séj. vue panoramique. ch + 2 tt. conf. - 460.000 F. DAUBERVILLE à Flottes, 46000 Cahors. Tél. (65) 35-23-57.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58 CERDON-DU-LOIRET, par GIEN.

terrains

Super-Cannes, terrain 2.000 m², Vue imprenable sur mer tél. : 950-60-63, après 20 heures.

villas

LA CORSE
Les Hauts de Porticcio
18 km Sud Ajaccio, Villas neuves, bord de mer, un mieux vivre exception. Mesnil, 6, r. Lauriston (16e) — 704-33-31 (FNAIM).

LA NAPOULE
7 km de CANNES, belle villa pieds dans l'eau, 6 p., plage privée, gar. bateaux. 1.470.000 F. AG. ANDRAU, 16, r. des Belges CANNES — Téléph. : 39-28-93.

fermettes

OUEST DE DREUX forêt Sollgny, fermette excell. état 4 p., grenier am. Terrain 7.000 m², E., El., Prix 69.000 F. crédit 80 %. — Tél. : 700-46-21.

appartements vente

Paris

IMM. TR. RECENTS
stand. tt cft moderne
Asc. VO. ch. cent., Moquette
ITALIE Gd 2 p., 200.000 F.
DAUMESNIL Gd 3 p., 240.000 F
PICPUS Gd 3 p. 260.000 F.
TOLBIAC Gd 3 p. av. parking vue s/tout Paris, 270.000 F.
NATION Gd 4 p., 270.000 F.

APPARTS ANCIENS
REF NEUFS AVEC TT. CFT.
DAUMESNIL 3 p., 135.000 F.
CHEVALERET 3 p. 150.000 F.
GROS CREDIT 345-84-47

B. CHAUMONT VUE s/PARC asc., 3 p. tt cft, 66 m² + balc. 10 m. 260.000. Prop. 607-39-53.

Prop. vd direct. ds immeuble magnif. restauré, face Hôpital TENON, à 100 m. Mo Pelleport. Quart. neuf, pl. soleil, PETITS et GRDS STUDIOS tt cft, lux. décor. à partir de 75.000 F. IDEAL PLACEM. Location et gestion assur. par nos soins. BUREAU DE VENTE : S/place tous les jours (sauf dimanche) 10-12 h et 14-19 h. : 88, RUE PELLEPORT TELEPH. : 636-52-00.

38 m² à aménager. Poutres. R. des Gds-Augustins. 170.000. T. 742-44-96 et 924-41-59.

EXELMANS, 3-4 P. tt cft, chf. centr. R.-d-ch. Idéal pr placem. Px intér. 307-40-95.

18e LAMARK
LUXUEUX et grand 2 P. tout confort - 1er étage.
TRES BEL IMMEUBLE
Tél. : 325-56-78.

16e Vds gd 6 p. tt cft, impec., ch. serv. prof. libérales. Mercredi, jeudi, 13 h 30 à 17 h 30. 36, rue Saint-Didier ou 742-99-09.

ECOLE POLYTECHNIQUE imm. XVIIIe siècle, studio tt cft. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PANTIN (Métro Eglise) Propriétaire vend libres studios et 2 pièces confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. — 742 - 99 - 09.

IENA. Grand 4-5 pièces, tout confort, chambre service. MARTIN, Doct. Droit. 742-99-09.

PASTEUR Immeuble pier. de t., gentil 4 p. MARTIN, Doct. Droit. 742-99-09.

ROMANTIQUE, baigné de soleil. Duplex 6 p. avec jardin privé. RUE D'AUMALE. — 742-82-44.

Directement par propriétaire, grand choix 1, 2 et 3 pièces. Marais, Mouffetard, Ségur, Montparnasse, Montmartre, Auteuil. 272 - 09 - 11 — 278 - 09 - 49

ALESIA Coquet studio tout confort, immeuble très correct. 633 - 97 - 40.

CORVISART. Immeuble neuf Stand., 4-5 p., entièr. sur jardin. Balcon, cuisine équipée, 2 bns, box. — 260 - 39 - 11, poste 242.

SEGONDI - 874-08-45
4e HOTEL-DE-VILLE
Ds imm. entièrem. rénové CHOIX de STUDIOS et 2 PCES EN DUPLEX, tt cft, aménagem. luxueux - Jeudi, 14-18 hres, 13, RUE VIELLE-DU-TEMPLE.

PRES QUAIS 6e ARRONDISS. Entièrement sur jardins Grand appartem. 4-5 p. 165 m², dans bel hôtel particul. classé. Michel & Reyl S.A., 265-90-05.

PLACE RODIN (16e) Appart. 5 p., 2 bns, 160m², 2e ét. Grand standing. Vue dégagée. *Michel & Reyl, 265-90-05.*

18e
AU PIED DU SACRE-CŒUR dans beaux p.tits imm. rénovés 100 % (le calme de PARIS) STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX luxueusement aménagés POUTRES APPARENTES INTERPHONE Livraison immédiate. PROPRIETAIRE 325 - 25 - 25 + 56 - 78.

SEGONDI - 874-08-45
1er PALAIS-ROYAL. Immeuble entier, rénové. CHOIX de STUDIOS, cuis., s. de bs, w.-c., de 38 m2 à 55 m2, aménagem. luxueux. - Vis. jeudi, 14-18 h. : 12, RUE VILLEDO.

RESIDENCE
de qualité, face bois de Vincennes. 4.100 F le m2 Du studio au 6 pièces.
PLACEMENT - PIERRE
Rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE
IGE 11, rue de Téhéran. Paris - Tél. 924-08-02

SAINT-GEORGES
4 PIECES, 3e ét. 140 m2. Très clair + 2 ch. serv., poss. profess. Libér. 450.000. 567-75-80.

SEGONDI - 874-08-45
9e PIGALLE, ds imm. entier. rénové, CHOIX de STUDIOS et 2 P. en duplex de 25 à 80 m2 aménag. luxueux. Jeudi. 14-18 h., 4, RUE DUPERRE.

EXELMANS Bel imm. P. Tail. ravalé VUE s/SEINE et TOUR EIFFEL Beau liv. dble + chbre, entr., cuis., bns, w.-c., ch. cent., imm. Px. 300.000. VERNEL. 526-01-50.

XVe Mo VOLONTAIRES IMM. RECENT Spacieux, 4 P., loggia, tt cft. Impec., moquet., tél. Pos. box. Px. 380.000. VERNEL. 526-01-50.

10e - MAUBEUGE POISSONNIERE
près métro
94, r. du Fg-Poissonnière dans immeuble neuf.
3 BEAUX STUDIOS tt cft intéress. pr investisseurs. Parking non obligatoire. Sur place de 14 à 19 h. Sauf mercredi, 280-44-91. Frank ARTHUR.

AV. MESSINE
Imm. ancien, dernier étage
TERRASSE 45 m2
Charmant APPART. 220 m² FRANK ARTHUR - 924-07-69.

7e DUROC 72 m² à RENOVER TEL. : 567-22-88.

GOBELINS, 120 M2, SPACIEUX 5 PCES Exc. dist., 752-49-09/783-43-99.

15e PRES PLACE FELIX-FAURE (20 mètres) - Dans IMM. STYLE PROVENCAL
20 STUDIOS DEUX PIECES
Très Luxueusement DECORES - PLACEMENT EXTRAORDINAIRE. Rentabilité importante. Livrais. 15-5-75, PROPRIETAIRE 325-25-25 + 56-78.

19e FACE AU FUTUR BASSIN PLAISANCE - Dans deux IMMEUBLES entièrement rénovés reste 5 STUDIOS équipés-décorés-moquettés. PLACEMENT EXCEPTIONNEL. LOCATION et GESTION ASSUREES. LIVRAISON IMMEDIATE. LE PROPRIETAIRE : 325-25-25 + 56-78.

2e (BOURSE ET PALAIS-ROYAL) Dans BEL IMMEUBLE de CARACTERE RENOVE 100 % STUDIOS - 2 et 3 PIECES LOGGIA DUPLEX Aménagement luxueux. (POUTRES ET PIERRES D'ORIGINE.) Décorés-moquettes grand STANDING. LIVRAISON 15-4-1975.
LE PROPRIETAIRE :
325-25-25 + 56-78.

6e CHERCHE-MIDI 2 P., cuis., w.-c., 40 m² 2e ét. s/jard. 567-22-88.

Région parisienne

VERSAILLES GD SIECLE Tr. beau stud., tt cft, imm. réc. Park. 175.00 F. 073-26-80.

Part. à part. cède appt libre. Stand. St-Cloud, 5 p., cuis., Sbs, 4e ét., vue panoram., tt cont. T. COLOMBANI, 292-13-88 (h. bur.) ou 602-26-95 ou PAILLET 602-96-43.

JOINVILLE s/Quai Marne, pr. RER. Appt tt cft, grand séjour + 4 chbres, 130 m², gar. Jardin privat. terrasse. Cabinet DORMION 924-12-04.

VERSAILLES GD SIECLE Gd stand., 5 P., 162 m², terr. 2 park. 635.000 F. 073-26-80.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5 à 7 P. tt cft, 16e, 8e, Monceau. Neuilly, Rive gauche. Michel et Reyl - 265-90-07.

Part. recherche appart standg QUARTIER LATIN. Tél. 12 h. à 14 h. M. Benjamin. 633-97-40.

locations non meublées

Offre

SEVRES, appt résid. 5' gare. Gd liv. 2 ch. S. de bains + s. d'e. 2 caves. Park. couvert. Libre immédiatement. - Tél. Mlle ROQUES 260-37-15.

NEUILLY - Grand standing, tt confort, 3 pièces, tél., parking, 2.600 F + ch. - AMP. 55-71.

Très bel appartement, libre immédi. Quart. Latin. 508-25-00, poste 319, Mme VALENSI.

Demande

Ch. à louer 2 p., cft, tél., chem. si poss., 14e ou Montparn., à part. juin. Ag. s'abst. 273-20-79. avant 9 h. 30.

fonds de commerce

Magnifique Hostellerie PAU, 3 ét. NN, piscine, 8.000 m². Unique S.-O. RAOUL, 27, rue Montpezat, 64-PAU.

Concess. Gde M. Al. 80 V.N. 100 V.O. T. 15 ans. - RAOUL, 27, rue Montpezat, 64-PAU.

Occasion à saisir
A vdre cause retraite et fatigue IMPRIMERIE - PAPETERIE plein centre Marseille. C. A. 650.000 F. Possibilité extension. Prix : 250.000 F + stock. Ecr. à 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cause retraite vends
TABAC BIMBELOTERIE
Gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements. Ecr. n° 6.704 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locaux indust.

Locaux industriels construction récente, 700 m², eau, électricité, téléphone, fosse, outillage air comprimé, lavage + bureau aménagé 45 m² + magasin sur terrain 7.000 m². Conviendrait garage ou activité industrielle région BAYONNE. Ecr. E 9.170, HAVAS BORDEAUX 33075.

immeubles

5e CARDINAL-LEMOINE Pptaire vend entièrement libre : Théâtre 1880 Tr. belle façade p.d.t. rav. Surf. au sol du bâtim. 700 m2 sur 4 niveaux, possib. activ. commerc. ou habit. — 265-44-60.

bureaux

17e COURCELLES - WAGRAM 220 m² Burx stand. Bail ss reprise. 523-36-12.

NEUILLY Propriétaire loue 1 ou plus. bur. Immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Location sans pas-de-porte. - Ag. Maillot, 293-45-55, 522-19-10.

8e PROPRIETAIRE loue 1 ou plus. bureaux. Retait neuf. — Tél. : 720-05-89.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux Immeuble neuf Tél 758-11-10.

BUREAUX TOUTES SURFACES Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT, 293-45-55, 522-19-10.

propriétés

AI ACHETEURS VILLAS IMMEUBLES, TERRAINS, A TUNIS ET BANLIEUE. Transfert partie Fonds possible. Ecr. à 8.286, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

TERRAIN
30-Nîmes. Terrain 20 ha. et + avec accès partie boisée zone constructible. Présence eau, électricité, tél. Prix 13 F le m². Etudions propositions. Ecr. à 8.273, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

LE VESINET ULTRA RESID.
Tr. calme, villa const. parf. 1963, expo. est-sud-ouest, toit lard. Sél. 4 ch., nombr. sanit., ss-sol - FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06

Près de La Baule (44), à 100 m. du port et de la plage, particulier vend villa 7 pièces, sur 600m². T. (38) 86-13-50, ap. 18 h.

MAGNY-EN-VEXIN (près) 55 km. Paris, VILLA moderne, tt cft, sur 1.900 m² terrain. Vue imprenable. Séjour. 5 chbres, 3 bains, atelier artiste, grand sous-sol : 722-12-42.

villégiatures

LA LOUVESC - ARDECHE T. 3 Hôtel Relais du Monarque. **NN - Pension 55/85 net.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99, 35, boulev. Voltaire, PARIS-11e.

maisons de campagne

DEUX MAISONS A VENDRE DANS VILLAGES DIFFERENTS DU PLATEAU DE LARZAC. MAISON 4 PIECES + PETIT TERRAIN MAISON 4 PIECES + GRANDE TERRASSE + CAVE. S'ADRESSER Mlle PERIER, 34520 LE CAYLAR.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

VANDELLOS : première centrale nucléaire sur la Méditerranée

La centrale électrique de Vandellos, en Espagne, est la première, et pour l'instant la seule, usine nucléaire installée sur le rivage de la Méditerranée. Utilisant la filière française graphite-gaz, d'une puissance de 500 MWé, construite avec le concours des ingénieurs français, par une société dont l'E.D.F. détient 25 % des parts, elle est refroidie à l'eau de mer et fonctionne depuis trente-trois mois. C'est donc une sorte de centrale de référence : elle préfigure l'effet que produiront sur le milieu méditerranéen les groupes de réacteurs que l'on projette d'édifier à Port-la-Nouvelle, à Sète et à Martigues.

De notre envoyé spécial

Vandellos : même quand les silhouettes des « cathédrales » nucléaires de Saint-Laurent, de Chinon, ou de Bugey vous sont devenues familières, Vandellos fait un choc. Trente kilomètres après Tarragone, du haut de l'autoroute qui plonge vers la mer, on découvre brusquement sa masse de béton et d'acier haute de 80 mètres. Vision insolite sur cette Costa Dorada synonyme de vacances. Peinturlurée en gris et rouge, la centrale est plantée au bord de la grande bleue sur une côte sauvage, déserte.

Par deux gros tuyaux immergés, l'usine pompe nuit et jour, à 250 mètres au large et par 13 mètres de fond, son eau de refroidissement. Celle-ci retourne à la mer quelques instants plus tard réchauffée de 6 à 7 degrés, à raison de 33 000 litres par seconde. Toutes les quatre heures en hiver, constamment en été, on injecte du chlore pour débarrasser les tuyaux de pompage et de rejet des coquillagesc qui s'y incrustent. Les poissons de la Costa Dorada apprécient-ils cette situation ? Les pêcheurs du Languedoc-Roussillon ont voulu s'en assurer l'été dernier. Ils sont allés questionner leurs collègues de Cambrils et d'Ametlla, deux ports situés respectivement à 20 et à 10 kilomètres de part et d'autre de l'usine. « *Il n'y a plus rien dans un rayon de 8 kilomètres autour de la centrale et la zone stérile s'agrandit progressivement* », leur auraient affirmé avec colère les pêcheurs catalans. Ceux-ci s'étaient heurtés, la veille, au cours d'une manifestation, à la *guardia civil*.

Lorsqu'on lui rapporte ces propos, M. Mariano Mataix, le directeur de la centrale, bondit comme un toro sous les banderilles. « *C'est faux, señor, archifaux.* » Mince, de taille modeste, vêtu sans façon d'un pull jaune et d'un paletot, cet ingénieur de cinquante-trois ans fouille dans ses dossiers, appelle ses adjoints, pour prouver que son usine est une merveilleuse machine victime de la calomnie.

La centrale de Vandellos, selon M. Mataix, est une éclatante réussite de la technologie française. Son facteur de charge a atteint 86,6 % en 1974. Pas la moindre rupture de gaine des barreaux d'uranium. L'usine tourne comme un métronome. Ses déchets les moins actifs sont enterrés sur place, le combustible irradié est expédié par train à La Hague. Que fera-t-on du plutonium extrait des barreaux usagés ? Le gouvernement espagnol le réclame. Bien sûr, la centrale perd chaque jour une tonne et demie de gaz radioactif, l'argon. Mais la surveillance exercée tout autour des installations, aussi bien dans l'air que dans l'eau, ne révèle aucune radioactivité supplémentaire. Bref, il n'y a ici aucun problème.

Une tache sombre sur la mer

Mais l'eau chaude des rejets ? M. Mataix brandit des graphiques et des cartes. Ces documents révèlent qu'en hiver les effluents de la centrale sont aux environs de 21 degrés, lorsqu'ils pénètrent dans la mer. Au cours des trois mois d'été 1974, ils ont tout de même dépassé 30 degrés pendant soixante-dix jours, et même 33 degrés pendant une dizaine de journées. Selon le Pr. P. Drach, directeur du laboratoire de biologie marine de Banyuls (Pyrénées-Orientales) : « *En Méditerranée occidentale, aucun élément de la flore et de la faune, sauf quelques exceptions possibles mais inconnues, n'est capable de supporter des eaux de 30 degrés.* »

Heureusement, le fleuve tiède se perd dans la mer et les eaux se mélangent. Résultat : pendant les mois de novembre et décembre 1974, la « tache thermique » à l'intérieur de laquelle les eaux de surface étaient plus chaudes de 3 degrés par rapport à la température naturelle s'étendaient sur 8 hectares, celle où la mer avait 1 degré de plus que la normale sur 24 hectares. En revanche, ces nappes tièdes étaient beaucoup plus restreintes en juillet et août de la même année : 3 hectares pour 3 degrés, une dizaine d'hectares pour 1 degré.

Ces différences surprenantes, et que les calculs mathématiques n'avaient pas prévu, peuvent s'expliquer par la météo locale. Les vents d'ouest, qui soufflent plus souvent en hiver, poussent sans doute vers le large la pellicule d'eau tiède. Les phénomènes marins sont encore peu étudiés et fort mal connus.

Le 18 août 1972, le satellite américain Erts (Earth Ressources Technology Satellite) photographia la côte catalane à l'aplomb de Vandellos. Le cliché publié par la presse locale souleva une certaine émotion. On y voit sur la mer une mystérieuse tache sombre de plusieurs centaines d'hectares. Elle ne représente pas une tache thermique ; selon les hydrobiologistes, elle correspond à une zone pauvre en plancton. La centrale est-elle responsable ? Ses dirigeants avancent qu'à cette époque l'usine était stoppée depuis trois jours et qu'en face des centrales classiques, situées un peu plus loin sur le rivage, le satellite n'a rien détecté. Pourtant, en février 1975, l'Institut des pêches de Barcelone a découvert devant Vandellos une « tache » dont les contours sont analogues à ceux de l' « anomalie » aperçue par le satellite deux ans et demi auparavant. Elle correspond à une zone pauvre en chlorophylle et... à une nappe d'eau tiède ayant 1 degré de plus que la normale de plus de 1 000 hectares. Observation en contradiction avec les relevés de M. Mataix et que personne ne peut encore expliquer.

Et le chlore ? Selon les indications recueillies sur place, on l'injecte en tête des canalisations de pompage en mer à raison d'une dose variable de 1 à 5 grammes par mètre cube d'eau, selon que le traitement est intermittent ou semi-continu. Cette dose suffit à tuer les organismes marins qui prolifèrent sur les parois des tuyaux. Puis l'eau chlorée de refroidissement repart vers la mer, où elle se dilue rapidement, mais aucune mesure n'a été faite. Les spécialistes considèrent que des concentrations de plus de 0,1 gramme par mètre cube d'eau peuvent altérer la vie marine. Au large de la centrale, la concentration est probablement plus faible.

« *C'est vrai*, reconnaît M. Mataix, *nous avons employé 323 tonnes de chlore en 1973. Mais, après dilution en mer, cela ne doit pas faire grand mal aux poissons. Et je vais vous en donner la preuve.* »

M. Mataix a mobilisé dès l'aube six agents de la centrale, qu'il a installés, canne à pêche en main, devant l'usine. Cinq heures plus tard, ils montrent une trentaine de petits poissons qu'ils affirment avoir pris à l'endroit même du rejet d'eau chaude. Un photographe a été convoqué pour fixer l'image du visiteur incrédule assistant à cette « partie de pêche ». Le document, reproduit à plusieurs exemplaires, sera aussitôt expédié en France à divers services de l'E.D.F.

Y a-t-il encore du poisson à quelques centaines de mètres au large ? M. Mataix vous entraine vers la station de pompage. Il ordonne qu'on lâche du chlore là-bas au bout des tuyaux qui envoient l'eau vers la centrale. Un quart d'heure plus tard on peut ramasser dans les bassins de rejet de la centrale des poulpes, des calamars, des loups de 60 centimètres de long. « Assommés » par le chlore, ces animaux embusqués à l'entrée de la prise d'eau se sont laissés entraîner par l'aspiration. Enfin, le directeur pointe un doigt frémissant vers le large. A quelques milles, c'est vrai, deux ou trois bateaux traînent leurs filets. « *S'il n'y avait plus rien,* exulte M. Mataix, *croyez-vous qu'ils perdraient leur temps à venir ici ?* »

A Cambrils, José Pardo, le président du syndicat des pêcheurs, qui groupe trois cents professionnels, s'installe solennellement derrière son bureau, et confirme : « *Oui, on continue à prendre du poisson sur les fonds de 50 mètres à 3 milles en face de la centrale. Mais cela ne veut pas dire que cette usine soit bonne pour la pêche. Il paraît qu'on va en construire d'autres à Ametlla et à Asco, plus au sud. Nous ne sommes ni pour ni contre. Personne ne peut nous dire quel sera leur effet sur le poisson. S'il faut discuter, nous le ferons, en tout cas par l'intermédiaire des syndicats officiels et des organismes gouvernementaux.* »

« Nous aussi nous recevons des touristes »

On est prudent à Cambrils : surtout, pas d'histoires ! A Ametlla, le ton et l'atmosphère sont différents. Henrique Rebull, soixante et un ans, le patron des sept cents pêcheurs de la commune, reçoit dans sa maison minuscule. Il est aussi président de la Communidad des vecinos de Ametlla de Mar, une association de défense, qui a réuni mille cinq cents signatures contre la centrale. « *Il y a quarante-neuf ans que je prends la mer tous les jours*, dit-il, la casquette vissée sur la tête. *Le secteur situé devant la centrale était l'un des plus poissonneux. On y voit encore des prises, mais chaque année nos techniques de pêche se perfectionnent, nos filets s'agrandissent, nos moteurs sont plus puissants. Alors, y a-t-il plus ou moins de poisson ? On n'en sait rien ; il n'y a ni contrôle, ni analyses, ni statistiques. On veut nous construire ici deux centrales supplémentaires et deux autres un peu plus bas. Nous n'en voulons pas. Le jour où il y aura une fuite radio-active, nous serons tous en chômage.* »

A côté de lui, un grand garçon brun à col roulé approuve. C'est Juan Rebull, son fils, curé à Barcelone, où il s'occupe de jeunes délinquants. La bête noire de M. Mataix. « *Sur le reste du littoral*, explique le jeune prêtre, *personne ne veut de ces centrales. Alors on les met ici, la région la moins peuplée de Catalogne. C'est concentrer tous les risques sur les mêmes. Nous aussi, nous recevons des touristes. Ils s'en iront ailleurs. Puisqu'il n'y a aucune enquête officielle sur les retombées de ces usines, la municipalité d'Ametlla a demandé une étude complète à un groupe d'économistes, d'ingénieurs et de biologistes. Il en coûtera 1 million de pesetas. L'enjeu en vaut la peine.* »

En effet. Devant la montée de la contestation, on s'aperçoit aujourd'hui à Vandellos qu'on n'a même pas songé à faire une étude des fonds avant le démarrage de la centrale. A Barcelone, on avait pourtant sous la main un institut officiel des pêches, et le professeur Margaleff, un écologiste de renommée mondiale. Les investigations vont commencer, avec trente-trois mois de retard. Mais sans « état zéro » que vaudront-elles ? Vandellos est une magnifique occasion perdue. C'est aussi une belle démonstration de l'indifférence des électriciens nucléaires à l'égard de l'écologie.

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Energie et démocratie

par ROBERT LATTÈS (*)

LE poids du long terme, et son rôle, dans les décisions et les actions politiques quotidiennes d'un pays moderne ne sont plus à démontrer. Mais la prise en compte du long terme se traduit en général par des sacrifices ou moins de satisfactions aujourd'hui, afin de ménager et de préparer l'avenir. Ce qui menace les régimes véritablement démocratiques : après une phase montante de technocratie méprisante et sûre d'elle qui s'arrogerait le droit de décider ce qui est bon pour maintenant comme pour demain, la voie serait ouverte aux régimes forts, à la fois tentation *et* solution de facilité, au regard de la si difficile dialectique entre le court et le long terme. Car, qu'on le veuille ou non, nous sommes confrontés à un nombre croissant de problèmes s'étendant sur de très longues périodes et en apparence de plus en plus techniques : le risque est considérable pour le pouvoir, s'abritant derrière ses experts, d'accroître le nombre des décisions — prises pour certaines à la sauvette — dont il prétendra que la complexité des problèmes en cause empêche qu'elles soient pleinement expliquées, comprises et partagées. Au mieux, des parodies de débats publics feront cautionner par des majorités frileuses les choix du pouvoir, lui-même souvent déjà coupable de démission technocratique.

De ces risques et des conséquences de dysfonctionnements — aujourd'hui graves, mais demain tragiques — de la démocratie, nous venons d'avoir coup sur coup deux exemples, tous deux liés en fait au même problème. Au problème de l'énergie, dont on a compris maintenant qu'il était à la fois le cœur et le fondement de tout système économique. Qu'à ce titre il engageait donc toute la vie sociale et politique.

Le rapport Schvartz

Dans le premier cas, il s'agit du rapport Schvartz sur les compagnies pétrolières. Dans le deuxième cas, de certaines réactions après la publication du deuxième rapport au Club de Rome. Mais, dans les deux cas, un seul problème : de quelle information le public dispose-t-il pour apprécier l'exactitude ou non de ce qu'on lui assure ? De quel filet dispose-t-il pour savoir ce qu'il lui faut prendre ou laisser de ce qu'on lui affirme ? Je m'arrêterai peu au rapport Schvartz, qui me paraît pour le moins léger, incomplet et hâtif ; et pas du tout aux citations fragmentaires et aux présentations tendancieuses auxquelles il a immédiatement donné lieu. La légèreté de certains canaux d'information et l'inévitable démagogie politique qui s'est alors développée mettent, *à mon avis,* directement en cause la méthode d'investigation et de travail suivie ; sur de tels problèmes, aux aspects *multiples — dont certains* fort techniques — des méthodes appropriées tout à fait différentes s'imposeraient : pour que toutes les parties puissent intervenir et se faire entendre valablement, mais surtout pour que le débat public s'instaure progressivement et que sa durée permette l'assimilation et la compréhension nécessaires. C'est la seule façon de tracer la ligne de partage entre le légal et le répréhensible, puis éventuellement de modifier la loi et les réglementations si l'on estime qu'il ne faut désormais plus tolérer — ou implicitement autoriser — certains comportements et pratiques qui, pour certains, n'étaient néanmoins aucu*nement délictueux.*

Le Club de Rome

Je me concentrerai en revanche sur le rapport au Club de Rome, parce qu'au-delà du débat nucléaire qu'il a soulevé se pose en réalité tout le problème de la politique énergétique de la France. Le lecteur aura intérêt à d'abord essayer de répondre au petit test suivant, qu'il pourra ensuite s'amuser à faire autour de lui : ce test ne comporte que quelques questions fort simples, dont la liste pourrait d'ailleurs ne pas être limitative :

1) Quelle est la puissance moyenne des centrales nucléaires lancées en France actuellement ?

2) Quelles ont été, en tonnes d'équivalent pétrole (TEP), les consommations énergétiques de la France en 1973 et 1974 ?

3) Que représente en TEP la production annuelle d'énergie d'une des centrales précédentes ?

4) Quels sont les tonnages de pétrole importés par la France en 1974 et prévus pour 1975 ?

5) A cadence d'exploitation, même forte, que représenterait en TEP la production charbonnière potentielle *supplémentaire* en France, indépen*damment de toute considération de* rentabilité ?

6) Quelle fraction en serait compétitive avec le coût actuel du pétrole ? Quel serait, pour l'autre fraction, le coût moyen ramené au prix du baril de pétrole équivalent ?

7) Quel serait le volume de la main-d'œuvre nécessaire pour extraire ce charbon ? Où la trouverait-on ? Que reperdrait-on en devises s'il s'agissait essentiellement de travailleurs immigrés ?

Que de faux débats l'on éviterait pourtant par la seule connaissance des réponses chiffrées aux questions précédentes ! Que de solutions oiseuse voleraient en éclats ! Que d'illusions ne pourraient plus, ici ou là, être entretenues !

Or ce test, combien de fois ne l'ai-je fait depuis fin 1973, avec de hauts personnages de l'Etat, des députés de tous bords, des hauts fonctionnaires, des syndicalistes, des universitaires, des enseignants, des journalistes, des avocats, des médecins, des ingénieurs — certains travaillant dans un domaine énergétique, — des financiers, des étudiants de grandes écoles scientifiques ou commerciales : en dépassant rarement la question à 10 F !

Cela ne me paraît pas *normal.*

Affaire de spécialistes, m'objectera-t-on, *tout* cela est trop compliqué. Je ne le crois pas : on apprend bien la superficie de la France, le nombre de ses habitants ou ses villes de plus de cent mille habitants ; et bien entendu le numéro minéralogique de sa voiture ou son immatriculation de sécurité sociale.

Car la force — la seule force — de la démocratie est dans son pouvoir et sa liberté d'information. Mais sa faiblesse dans le danger de ne pas informer sur les débats fondamentaux, d'en fausser la véracité et le déroulement et de permettre tous les assauts qui se nourrissent de l'ignorance : contre ces menaces auxquelles la démocratie est particulièrement vulnérable, sa seule défence est de pouvoir opposer des citoyens adultes, c'est-à-dire pleinement et dûment informés. Dotés des outils — et des verrous — pour corriger d'eux-mêmes les absurdités ou, rejeter des arguments qui ne résistent pas à quelques données élémentaires.

Pour ne reprendre, à la fin du rapport au Club de Rome, qu'un exemple, est invoqué un scénario conduisant près de vingt-quatre mille surgénérateurs nucléaires de 5 000 MW sur la planète au début du vingt et unième siècle. Or, c'est une douzaine de fois la consommation énergétique, toutes sources réunies, prévue à cette époque pour la terre entière. Il suffit donc de quelques chiffres pour déceler une confusion ou un malentendu sur l'objectif de la démonstration recherchée, ou pour comprendre sa signification réelle (en l'occurrence a été repris un scénario dû à un haut responsabe américain mais qui n'est pas des plus heureux : si la planète comportait 15 milliards d'habitants, que chacun d'eux ait des besoins énergétiques doubles de ceux de l'américain moyen actuel (déjà les plus forts du monde) et que ces consommations énergétiques soient exclusivement d'origine nucléaire (avec un rendement raisonnable des centrales), quel serait le nombre d'installations nécessaires ?

L'information et le pouvoir

A ce stade s'impose une mise en *garde, essentielle. Même s'il est bon* et nécessaire qu'ils publient un maximum d'informations, il n'appartient en principe ni aux experts, ni aux techniciens, ni aux responsables des organismes d'études ou de production, ni aux fonctionnaires — hauts ou moins hauts — de se substituer au pouvoir politique *ou à l'opposition* pour prendre l'initiative d'une information très particulière lorsqu'elle doit être globale et complète, synthétique.

Tout au plus peuvent-ils en suggérer l'élaboration, en particulier parce qu'ils peuvent mesurer les risques et les dangers d'un manque ou d'une insuffisance d'information ; puis naturellement contribuer, pour ce qui est de leur ressort, à cette élaboration et participer éventuellement — mais dans un cadre bien précis — à la campagne d'explication et d'information correspondante.

En revanche, les parlementaires — dûment informés et *formés,* — et plus généralement tous ceux qui ont un rôle et des responsabilités politiques, devraient être des canaux de transmission privilégiés, de par leur langage, leur autorité spécifique et leur crédibilité propre. Si, de plus, on n'œuvre pas dans ce sens, ce sera un mauvais coup supplémentaire porté à la démocratie, un risque supplémentaire de faire croire que le spécialiste vaut toujours mieux que l'homme politique, autre forme de démission technocratique.

Nous venons d'ailleurs de vivre ces dernières semaines des épisodes montrant à la fois le caractère subjectif de réactions populaires et leurs conséquences possibles. Il s'agit tout d'abord des réactions passionnelles — d'autres diront bientôt viscérales — suscitées par les projets de centrales nucléaires. Et qu'on me comprenne bien : je m'interdis ici tout *a priori* sur les bienfaits ou les méfaits possibles du nucléaire. Je constate simplement que les divers aspects du problème — et notamment les risques de ce refus — n'ont pour le moment qu'été mal ou pas exposés. Or, les habitants qui se dressent contre le nucléaire sont pourtant probablement en même temps en faveur de la continuation de la croissance de leur niveau de vie.

Mais de quels éléments disposent-ils pour mesurer que les risques à refuser le nucléaire sont peut-être infiniment plus élevés que ceux — à dûment apprécier — à l'accepter ? Pour mesurer aussi que leur refus ne peut pas reposer sur le secret espoir que les centrales nécessaires finiront par être implantées ailleurs, suffisamment loin de chez eux. Pour se rendre compte surtout que rien ne justifie a *priori,* face au nucléaire, une attitude différente de celles qu'ont suscitées l'aviation, l'automobile, plus généralement toute l'aventure industrielle et plus spécialement ses aspects énergétiques.

Le tragique accident minier de Liévin, a semblé être accepté sinon comme une inéluctable fatalité, du moins comme le prix et le tribut d'évidentes nécessités. Seule l'ignorance peut expliquer des réactions et des comportements aussi incohérents *et contradictoires, aussi diamétrale*ment opposés.

Osera-t-on d'ailleurs rappeler que l'exploitation charbonnière a commencé à se développer à grande échelle au moment où Arago, je crois, promettait une mort certaine à toute personne qui se risquerait à prendre un train qui aurait à franchir un tunnel !

Si l'on ne part pas du principe qu'il y a toujours une manière pour exposer et faire comprendre tout problème à l'ensemble de la population, y compris jusqu'aux enfants de douze à treize ans, on peut sérieusement douter des chances réelles d'avenir de la démocratie. En sachant de plus que quelques chiffres simples et quelques faits précis sont souvent à cette fin une base suffisante et infiniment meilleure que bien de longs discours.

Le poids de l'opinion publique

Dans nos régimes démocratiques, l'opinion publique démontre chaque jour son poids, son importance et son rôle croissants : ne pas l'informer aussi complètement que possible sur les problèmes essentiels, c'est, de ce fait, se rendre coupable, par non-assistance à l'opinion publique, de crime contre la démocratie ; ne pas prendre les devants pour cette information, c'est en outre donner à croire qu'on a quelque chose à cacher. C'est déjà paraître plaider coupable lorsqu'on la donnera. Car on finira par la donner, mais toujours dans les pires conditions : incomplètement, trop vite, sous les pressions du moment, quand le trouble est déjà dans les esprits.

L'image — fausse ou faussée — que l'opinion publique a d'un problème constitue un fait. Aux conséquences parfois d'autant plus lourdes que sera important l'écart entre la réalité et cette image. De ce fait, le pouvoir politique doit être conscient, comme des devoirs qu'il lui impose : c'est une donnée de sa politique, c'est-à-dire de ses choix, de ses décisions, de ses actions. Aujourd'hui, dans notre monde de plus en plus dominé par l'économie et la technique, le manque d'informations de base correspondantes est un dysfonctionnement grave de la démocratie, qui menace très directement ses chances de survie. Plus que jamais, dans notre monde moderne, la démocratie, pour ne pas succomber, exige que tous les citoyens soient traités en adultes.

En utilisant tous les rouages possibles, mais plus spécialement les parlementaires et tous ceux qui ont une responsabilité politique d'origine élective. En jouant, au-delà de méthodes d'information, d'investigation et de confrontation qui réclament rénovation et innovation, sur les canaux et moyens de communication que nous offre la technologie moderne.

Telles sont aujourd'hui les servitudes et les exigences de la démocratie, telle sera sa grandeur.

(*) Membre du Club de Rome.

A PROPOS DE...

LA VENTE DE LA TOUR MANHATTAN

Brade-t-on la Défense ?

La tour Manhattan, dans le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine), vient d'être vendue par la société Cogedim à l'Etat du Koweït pour une somme d'environ 400 millions de francs. L'immeuble (100 mètres de haut, 66 000 mètres carrés), recouvert de panneaux de glace, sera entièrement achevé d'ici à la fin de l'année.

Brade-t-on la Défense ! Sous ce titre, la revue Extension industrielle et commerciale *s'interroge dans son numéro d'avril (1) sur l'avenir du quartier d'affaires. Les professionnels de l'immobilier sont, en effet, inquiets : le marché est de plus en plus déprimé. En 1974, les prix de location au mètre carré atteignaient 600 F en moyenne; en 1975, ils ne dépassent pas, dans la plupart des nouveaux programmes, 350 F à 400 F. Les locataires d'une tour au courant des prix offerts dans un bâtiment voisin menacent de s'en aller.*

Les responsables directs de la situation seraient les investisseurs institutionnels : les compagnies d'assurances, notamment, et les banques qui, disposant de revenus propres, n'ont pas à rembourser des emprunts à 13 % de taux d'intérêt ou plus. Cela leur permet de proposer des baux à des conditions moins onéreuses que par le passé. Les promoteurs ayant emprunté pour lancer leur opération sont tentés de vendre comme la Cogedim. La profession immobilière laisse le champ libre aux banques. La baisse excessive des prix risque de défavoriser les programmes de bureaux dans l'Est parisien ou dans les villes nouvelles, dans des zones que le gouvernement souhaite justement aider. La comparaison des loyers ne sera plus à l'avantage de ces dernières.

Mais, malgré les craintes des promoteurs, la crise de la Défense n'aura-t-elle pas aussi des effets salutaires ? La pléthore de bureaux dans la région parisienne, et dans l'ouest en particulier, devrait se résorber. Les marges bénéficiaires, parfois excessives, diminueraient. On serait contraint de construire à temps (vers la Défense ou vers les villes nouvelles) les équipements de transports pour éviter que des locaux ne restent inoccupés faute de desserte convenable.

(1) 4, rue Jean-Houdon, 78000 Versailles.

FAITS ET PROJETS

Environnement

● LE SITE NUCLEAIRE DE KAISERAUGST OCCUPE. — Plusieurs centaines d'« antinucléaires » campent depuis le 30 mars sur le chantier de la centrale de Kaiseraugst près de Bâle (Suisse). Ils réclament des études préalables sérieuses.

Paris

● L'ELYSEE ET L'A-86. — Le président de la République a rassuré, dans une lettre qu'il lui a adressée le 28 mars, M. Michel Boscher, président du conseil d'administration du district de la région parisienne, sur une éventuelle décision que le gouvernement serait amené à prendre à propos du passage de l'autoroute A-86, dans l'Ouest parisien *(le Monde du* 25 mars).

Transports

● LE METRO DE TEHERAN EN QUESTION ? Les responsables de la Société française d'études et de réalisations de transports urbains (SOFRETU), filiale de la R.A.T.P., démentent catégoriquement que la municipalité de Téhéran ait décidé d'interrompre les discussions en cours pour la construction d'un métro dans la capitale iranienne. Selon *le Journal de Téhéran,* les autorités iraniennes jugeraient en effet trop élevés les prix proposés par l'entreprise française, choisie comme maître d'œuvre. « *Il s'agit là d'assertions sans fondement,* précisent les dirigeants de la SOFRETU. *Nous discutons les modalités du contrat avec la municipalité de Téhéran. Celle-ci ne nous a fait aucune observation qui confirmerait une remise en cause du projet.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

L'AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LA CHIMIE EST DE MOITIÉ MOINDRE QUE CELLE DE 1974.

Wiesbaden (*A.F.P., Agefi*). — Les salaires des sept cent mille travailleurs de l'industrie chimique allemande seront relevés de 6,8 % aux termes d'un accord signé le 1er avril entre le patronat et les syndicats. L'augmentation est du même montant que celle qui a été négociée en février dans la métallurgie (*le Monde* du 16-17 février). L'an dernier, les salaires dans la chimie avaient été majorés de 12 % à 15 %.

L'accord prévoit aussi la mise en place d'un fonds d'amélioration de l'aide au chômage, alimenté à raison de 18 millions de DM — somme qui pourra être portée à 90 millions de DM en cas de nécessité — par le patronat. Cette mesure permettra aux travailleurs ayant huit ans d'ancienneté de toucher un supplément de 15 % de l'allocation publique de chômage.

De plus, tout salarié qui aura été licencié « *pour des raisons économiques* » aura priorité de réembauchage. Enfin, tout ouvrier ou employé âgé de plus de cinquante ans, et ayant plus de dix ans d'ancienneté, recevra entre 90 % et 100 % de son salaire pendant six mois, lorsque, « *pour des raisons internes à l'entreprise* », il sera employé en dessous de sa qualification ou qu'il devra se soumettre à un recyclage.

Aux Etats-Unis

LES COMMANDES NOUVELLES A L'INDUSTRIE AUGMENTENT POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SIX MOIS.

Washington (*A.F.P., Agefi*). — Pour la première fois depuis six mois, les commandes de produits manufacturés ont progressé en février de 1,3 %, pour atteindre 75,9 milliards de dollars contre 74,9 millions en janvier (— 2 % en janvier). Parallèlement, l'accroissement des stocks n'a pas dépassé 0,1 % en février, soit le taux le plus faible enregistré depuis août 1971 (+ 0,8 % en janvier et + 2,2 % en décembre). Selon le département du commerce, il s'agit là d'un « *signe encourageant* » permettant de croire à un début de redressement industriel, bien que les dépenses de construction aient baissé de 0,5 % en février (— 1,1 % en dollar constant). De son côté, le secrétaire américal nau Trésor, M. William Simon, a indiqué que le creux de la récession sera sans doute atteint en milieu d'année et que la reprise s'effectuera avant la fin de 1975.

Dans le même temps, l'inflation paraît s'atténuer aux Etats-Unis. Les prix de gros des produits agricoles ont baissé pour le cinquième mois consécutif, ayant diminué de 2 % entre le 15 février et le 15 mars.

(*Publicité*)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries lance un Appel d'Offres International pour l'étude et la réalisation « Clé en main » d'un Complexe de Colorants et Pigments organiques.

La capacité de production est de :
— 2.500 tonnes/an.

Les Sociétés soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Société Nationale des Industries Chimiques. — Département Engineering et Développement — 29, rue Didouche-Mourad, Alger, téléph. : 63-04-21/25, à partir de la publication du présent Appel d'Offres.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté à l'adresse suivante :

S.N.I.C. - Commission des Marchés
15, rue Victor-Hugo
Hussein-Dey - ALGER

L'enveloppe extérieure portera la mention « **Soumission Appel d'Offres Complexe Colorants et Pigments Organiques** ».
La date limite de la remise des offres est fixée à trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de publication du présent avis.

(*PUBLICITE*)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONATRACH
DIVISION HYDROCARBURES

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Un avis de présélection est lancé pour la construction à Hassi-Messaoud, dans le Sahara algérien, à 900 km d'Alger, d'équipements sociaux de la nouvelle ville.

Le projet consiste en la construction par des méthodes traditionnelles en béton armé et charpente métallique d'un Centre Commercial, Ecoles, Hôtel, Hôpital, Entrepôts frigorifiques, etc., d'une superficie bâtie de 80.000 m2 environ.

Le projet est divisé en quatre lots :

Le premier lot, d'une surface globale bâtie de 18.000 m2, comprend : 2 crèches, 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, station de traitement de gaz, 2 boulangeries, immeuble studios pour célibataires, police.

Le deuxième lot, d'une surface globale bâtie de 22.000 m2, comprend : hammam, hôtel de 60 chambres, supermarché, entrepôts frigorifiques, hôpital de 60 lits, mairie, mosquée, cinéma 1.000 places.

Le troisième lot, d'une surface globale bâtie de 18.000 m2, comprend : C.E.P. (Centre d'Etudes Polytechnisées), maison des jeunes, bâtiment de gestion du complexe, locaux d'entrepôts et d'entretien, cinéma, restaurant-bar, piscine et annexe, P.T.T., protection civile.

Le quatrième lot, d'une surface globale bâtie de 22.000 m2, comprend: technicum industriel, galerie marchande, cinéma 600 places, crèche, 2 écoles maternelles, 2 écoles primaires, piscine-restaurant, boutiques, 2 boulangeries.

Les entreprises intéressées à la réalisation d'un ou de plusieurs lots ou de l'ensemble du projet sont invitées à soumettre un questionnaire de préconsultation dûment rempli, au plus tard le 30 avril 1975, aux deux adresses suivantes :
— SONATRACH, Direction Production, B.P. 244, Alger, Algérie.
— DAR-AL-HANDASAH (Shair & Partners), B.P. 7.159, Beyrouth, Liban.

Les questionnaires de préconsultation peuvent être retirés aux adresses suivantes :
— SONATRACH, Direction Production, chemin du Réservoir, Hydra, Alger ;
— SONATRACH, 105, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e) ;
— SONATRACH, Mariatheressastrasse 6, Munich 80, R.F.A. ;
— SONATRACH, 19, via Vittor Pizani, Milan, Italie ;
— SONATRACH, 2, place de l'Albertine, Bruxelles 1000, Belgique ;
— SONATRACH, 67, rue du Rhône, Genève, Suisse ;
— SONATRACH, Weena 112, Rotterdam 3002, Hollande ;
— Auprès des Ambassades algériennes dans les pays accrédités.

DANS LE MONDE DES AFFAIRES

Thomson et le groupe canadien Northern Electric auraient signé un accord de coopération dans le domaine du téléphone

Le groupe Thomson et la Compagnie canadienne Northern Electric auraient abouti à un accord de principe en vue d'établir une coopération pour la fabrication de matériel téléphonique. Toutes les modalités pratiques ne sont pas encore définies. Si aucun rebondissement de dernière heure — toujours possible — n'intervient, la signature officielle de cet accord pourrait avoir lieu dans le courant du mois de mai.

« *Je ne voulais pas léguer à mon successeur une maison qui aurait abandonné un domaine comme le téléphone* », déclarait il y a près d'un an M. Paul Richard, président de Thomson-Brandt. Source principale du conflit avec la Compagnie générale d'électricité et de la dénonciation des accords de non-concurrence signés en 1969 entre les deux compagnies, la volonté des dirigeants de la firme du boulevard Hausemann de se lancer dans la commutation téléphonique se heurtait cependant à un obstacle.

Si Thomson « *a les hommes* », et « *certaines techniques* », comme aime à le répéter M. Richard, il lui manquait un associé permettant de disposer rapidement d'une technologie en matière de commutation.

Selon toute vraisemblance, elle l'a trouvé : ce sera le groupe canadien Northern Electric. Les négociations — menées en coulisse pendant plusieurs mois, et officiellement depuis quelques semaines — auraient débouché peu avant Pâques sur un accord de principe. Il resterait à régler de nombreux points de détail. Si rien ne vient perturber la phase ultime des discussions, la signature définitive de l'accord entre les deux présidents pourrait intervenir dans les premiers jours du mois de mai.

Un tel accord resterait cantonné aux domaines technique et commercial, et dans un premier temps à la commutation privée. Thomson obtiendrait des licences pour la fabrication d'un autocommutateur électronique — le P.B.A.X. — créé par Northern Electric. Ce ne serait qu'un début. Thomson — encouragé à diverses reprises par plusieurs ministres des P.T.T. — espère obtenir une part du marché public du téléphone, part que M. Richard avait récemment évaluée à un minimum de 10 %. Or Northern Electric vend un central de commutation électronique — le SP 1 — d'une capacité de vingt-cinq mille lignes...

Un accord entre les deux groupes permettrait donc à l'un d'acquérir la technologie et à l'autre de trouver un débouché sur le Vieux Continent. Tous deux pourraient, en outre, utiliser, pour leurs autres produits, les réseaux commerciaux respectifs. Enfin Thomson, un des grands producteurs de composants électroniques, espère qu'un accord avec Northern Electric lui ouvrira des débouchés au Canada dans ce domaine.

Un nouveau venu sur le marché international

Inconnue du grand public en France, Northern Electric ne l'est pas de l'administration des P.T.T. Elle lui a vendu cinq mille postes d'abonnés qui ont été installés dans trois villes françaises à titre d'expérience.

Avec un chiffre d'affaires de près d'un milliard de dollars en 1974 et un bénéfice net supérieur à 50 millions de dollars, Northern Electric est l'un des tout premiers fabricants mondiaux de matériel de télécommunications, et aspire à devenir la première société industrielle canadienne. Jusqu'à la fin des années 60, ses activités furent exclusivement tournées vers le marché canadien du téléphone. Elle vend ses matériels à Bell Canada (1) — dont elle est filiale à 90 % — qui exploite 70 % du réseau.

En 1967, c'est le premier pas hors du Canada avec la création d'une filiale industrielle commune avec les P.T.T. turcs. En 1971, le groupe se tourne vers les Etats-Unis. Il y contrôle aujourd'hui cinq usines Deux ans plus tard une unité de production est implantée en Irlande et un accord de licence conclu avec le groupe britannique Plessey. Enfin, en octobre dernier Northern Electric Europe voit le jour à Amsterdam. Aujourd'hui le groupe possède trente-deux usines dans le monde et cinquante-sept bureaux commerciaux. Son chiffre d'affaires à l'exportation a fait un bond impressionnant, puisqu'il est passé en quelques années de quelques millions de dollars à plusieurs centaines.

Un accord entre Thomson et Northern Electric risque de susciter quelques mouvements d'humeur chez ceux qui sont installés de longue date dans le secteur du téléphone en France. D'autant que la société canadienne ne se contente pas de fabriquer du matériel de commutation. Elle est aussi un important producteur de fils et câbles... un secteur où l'on n'apprécie guère les intrus.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Bell Canada et Northern Electric n'ont plus aucun lien avec l'American Telephone and Telegraph (AT.T.).

● UN NOUVEAU PRESIDENT AU SITT. — M. André Jacoupy, vice-président et administrateur de la Compagnie industrielle des télécommunications (CIT - Alcatel), président-directeur général de la société Telic, a été élu président du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques (SITT).

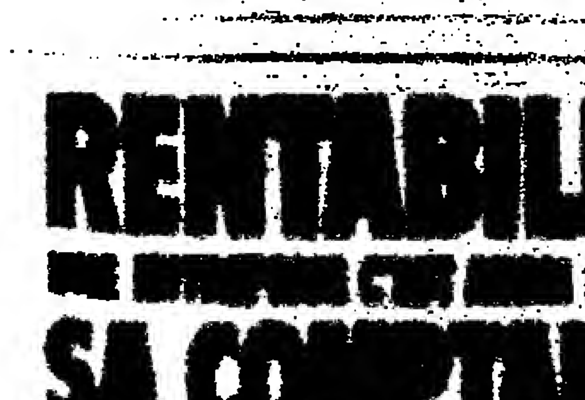
M. ANDRÉ BLANC A ÉTÉ ÉLU P.-D.G. DE MANUFRANCE

(*De notre correspondant.*)

Saint-Etienne. — La Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne, qui occupe quelque trois mille quatre cents salariés, dont plus de deux mille trois cents dans la Loire, a, depuis ce mardi 1er avril, un nouveau P.-D.G. Comme prévu (*le Monde* du 30 janvier 1975), c'est M. André Blanc, quarante-quatre ans, inspecteur des finances, ancien directeur financier de la C.I.I. (Compagnie internationale d'informatique), qui a été désigné par le conseil d'administration de la société, après que celui-ci eut entériné la démission de M. Georges Drevet.

Mardi matin, l'assemblée générale des actionnaires, sans même avoir recours à un vote à bulletin secret, avait ratifié à main levée et à l'unanimité la cooptation au conseil de MM. André Blanc, Jacques Marrel, P.-D.G. des Aciéries Marrel Frères, de Rive-de-Gier, et Maurice Pangaud, P.-D.G. de Cofradel. La candidature de ces deux derniers avait été présentée par le comité de défense des petits actionnaires, qui obtient ainsi deux représentants, le clan opposé, celui de la ville de Saint-Etienne, disposant, avec l'entrée de M. Blanc, de cinq administrateurs sur onze. Les petits porteurs, par le truchement de Me Marc Jacquier, ont cherché, en vain, à s'informer sur l'éventualité d'une augmentation du capital. Avant même que d'être officiellement nommé P.-D.G., M. Blanc avait déclaré qu'il était trop tôt pour répondre à cette question, bien qu'elle soit d'actualité. Le crédit national qui a consenti un prêt à long et moyen terme de quarante millions de francs, destiné à financer la construction d'une usine d'expédition de vente par correspondance sur la zone industrielle de Molina-la-Chazotta, dans la banlieu stéphanoise, a demandé un effort des actionnaires. Une augmentation du capital de 20 millions de francs, avant 1977, est donc probable.

VIE SOCIALE





LA VIE SOCIALE

AIDE SOCIALE

Augmentation de 7 à 7,3 % des prestations familiales et des allocations minimales pour les personnes âgées

Trois décrets publiés au « Journal officiel » du 2 avril fixent le nouveau montant des prestations familiales et des allocations minimales. L'augmentation de 7 à 7,3 %, selon les cas, avait été annoncée par le président de la République lors de son intervention à la télévision le 25 février.

Le total des allocations minimales aux personnes âgées est porté, à compter du 1er avril, de 6 800 F à 7 300 F par an, c'est-à-dire 20 F par jour, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à janvier 1975, date de la dernière révision (+ 40 % en un an alors que les prix ont augmenté d'environ 14 %). Le chiffre de 20 F par jour avait été promis — comme devant être atteint pendant la première année de son mandat — par M. Giscard d'Estaing au cours de la campagne pour les élections présidentielles.

Les revalorisations des allocations minimales se décomposent ainsi :

● L'ALLOCATION AUX VIEUX TRAVAILLEURS SALARIES ainsi que la pension minimale d'invalidité sont portées de 3 250 F par an à 3 500 F ;

● L'ALLOCATION SUPPLEMENTAIRE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE passe de 3 550 F par an à 3 800 F ;

● LES PLAFONDS DES RESSOURCES en deçà desquels ces allocations sont servies *en totalité ou en partie* (toutes ressources et allocations comprises) sont portés de 7 700 F par an à 8 200 F pour une personne seule et de 13 600 F à 14 600 F pour un ménage.

En outre, les allocations familiales sont majorées de 7 % à compter également du 1er avril : la base mensuelle de calcul des prestations familiales *est fixée à 592 F au lieu* de 553 F. Cette majoration constitue un acompte sur l'augmentation annuelle dont le taux reste encore à fixer ; les associations familiales et le gouvernement doivent établir pour 1975 un contrat de progrès assurant une progression du pouvoir d'achat des allocataires.

SYNDICATS

LA C.G.C. PROTESTE VIVEMENT CONTRE LE RAPPORT DU VIIe PLAN SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES.

Les propositions du rapport Méraud du VIIe Plan sur les inégalités sociales (*le Monde* du 28 mars) relèvent de « *la plus pure démagogie* » et constituent un *casus belli*, vient de déclarer la C.G.C. « *Nous ne serons d'ailleurs pas les seuls à les combattre : qui appréciera les conséquences du découragement des meilleurs des salariés lassés par la démagogie ambiante ?* » La C.G.C. dénonce avec vigueur l'« injustice » de ces propositions qui frappent les cadres dont, constate-t-elle, « *l'écart des salaires avec les ouvriers est de l'ordre de 1 à 2,5, souvent inférieur à 2* ». Elle rejette plus particulièrement la suppression du quotient familial et son remplacement par des abattements forfaitaires, ce qui est en opposition avec le vote de la loi de finances par le Parlement ; l'inclusion dans le revenu imposable des allocations familiales, la progressivité accrue des impôts locaux ; le déplafonnement des cotisations d'assurance-maladie et la perspective de la suppression du plafond vieillesse ; enfin l'extension de la procédure fiscale de taxation des salaires élevés.

Congrès national du 27 au 29 juin

Ces questions seront débattues lors du congrès de la C.G.C., qui se réunira, sauf imprévu, du 27 au 29 juin, à Versailles. Il sera précédé par un congrès extraordinaire, qui siégera le 24 mai, qui réglera les questions relatives à la répartition des mandats. Ces dispositions viennent d'être prises par les dirigeants de la centrale, d'après l'avis émis par le conseil juridictionnel confédéral.

L'action engagée en justice par M. Malterre contre le syndicat de la banque, qui ne payait pas ses cotisations, a fait apparaître que les contributions financières variables des diverses organisa*tions pouvaient remettre en cause* la régularité de la répartition des mandats, lors des congrès. Ce pourrait être le cas pour celui qui, cette année, désignera un successeur à M. André Malterre à la présidence de la C.G.C.

CHOMAGE PARTIEL

SACILOR ARRÊTERA PLUSIEURS USINES PENDANT TROIS SEMAINES CET ÉTÉ

(De notre correspondant.)

Metz. — De nouvelles mesures de chômage conjoncturel ont été annoncées au sein du groupe sidérurgique lorrain Sacilor-Sollac en raison de la baisse des commandes (*le Monde* du 27 mars). Elles toucheront l'ensemble des effectifs du secteur produits longs (vingt-huit mille personnes) et se traduiront, en juillet et août, par des arrêts d'installations d'une durée de trois semaines.

Ces décisions ont été annoncées par la direction aux comités d'établissement de Gandrange-Rombas, Orne-Amont et Fensch produits longs. Seront arrêtés la plupart des trains finisseurs ; le seront partiellement des laminoirs ainsi que des hauts fourneaux. En outre, dès le deuxième trimestre, des réductions de production de certains laminoirs sont prévues.

Le personnel concerné devra prendre ces jours d'arrêt sur ses congés payés ; dans le cas où cela ne serait pas possible, les salariés bénéficieraient des garanties d'indemnisation en cas de chômage conjoncturel, c'est-à-dire du paiement à 60 % de l'heure chômée pour les dix premiers postes et à 80 % au-delà.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

INCIDENTS ENTRE GRÉVISTES ET NON-GRÉVISTES A L'USINE AVYAC

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le conflit s'enlise à l'usine Avyac (outils de précision), au Chambon-Feugerolles (Loire), qui emploie deux cent quarante salariés, dont cent soixante ouvriers horaires.

Ces derniers, en grève depuis le 11 mars, ont réoccupé en totalité l'usine qui avait été en partie « reprise » par les mensuels. Ces mensuels, hostiles au mouvement, avaient, en effet, pénétré dans l'usine, le 24 mars au matin, et pris possession, sans coup férir, des quatre cinquièmes des ateliers. Dans la soirée du lundi de Pâques, les grévistes investirent l'établissement, et, mardi 1er avril, ils l'occupaient totalement en laissant toutefois l'accès libre des bureaux. Les non-grévistes ont manifesté mardi, devant la préfecture, et bloqué un moment la circulation.

Dans le Nord

LE P.C. LANCE UNE « OPÉRATION VÉRITÉ » SUR LA CRISE DU TEXTILE

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, où les entreprises textiles sont durement touchées par la crise, le parti communiste vient de lancer une « opération vérité ». Quelque vingt mille tracts distribués aux portes des usines affirment que la crise n'est pas fatale et dénoncent la responsabilité du patronat et du gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du P.C. ont souligné que cette opération-textile dans une région où cette industrie est fortement implantée fait suite à la campagne menée contre les sociétés pétrolières. A Roubaix-Tourcoing aussi le P.C. veut mener une vive campagne contre les groupes capitalistes. « *Ceux-ci*, a affirmé M. Hector Viron, sénateur, *réalisent des profits scandaleux mais préfèrent exporter des capitaux à l'étranger. Ils y trouvent une main-d'œuvre bon marché tout en continuant à amasser des profits.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Les résultats de la société s'établissent ainsi, comparés à ceux de 1973 *(en millions de francs)* :

	1974	1973
Résultat net de l'exercice	46	32,4
Amortissements	131,5	101,5
Provision pour hausses des prix	99,1	»
Provision pour risques sur créances à moyen terme exportation	36,2	»
Résultat brut	312,8	133,9

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 18 juin, le paiement d'un dividende de 7,80 F par action, supérieur de 20 % à celui de l'année précédente, assorti d'un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 3,90 F, assurant un revenu global de 11,70 F. Ce dividende serait payable le 30 juin 1975.

Le solde du résultat net serait affecté à la réserve spéciale des plus-values à long terme (20 millions de francs) et au report à nouveau (2 millions de francs).

Le bilan consolidé du groupe Creusot-Loire n'est pas encore établi. Toutefois, une estimation provisoire des résultats consolidés du groupe pour 1974 fait apparaître une progression très sensible par rapport à ceux de l'exercice précédent. Le résultat net consolidé de 1974 serait de l'ordre de 80 millions de francs (contre 46 millions en 1973) et le résultat brut consolidé dépasserait 500 millions de francs (contre 215 millions en 1973).

ASSURANCES PLACEMENTS

Réunie le 20 mars 1975, sous la présidence de M. Jean-D. Turpin, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le compte de « Pertes et Profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de 1 568 601,74 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit 3 441,23 F. Il a été décidé de répartir, sur le total de 1 571 042,97 F, la somme de 1 570 589,44 F, le solde, soit 453,53 F, étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende sera de 4,13 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 0,87 F, soit un revenu global de 5 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 24 mars 1975 est matérialisé par les coupons numéros 7 et 8, ainsi qu'il suit :

	Net	Crédit d'impôt	Total
Coupon n° 7 représentant les revenus d'obligations franç. non indexés : F	2,06	0,27	2,33
Coupon n° 8 représentant les autres rev. : F	2,07	0,60	2,67
Total général :	4,13	0,87	5,00

Rappelons qu'au 31 décembre 1974 l'actif net s'élevait à 36 319 714,81 F. A cette même date, la valeur liquidative était de 95,50 F.

Le paiement des coupons s'effectue, sans frais, aux guichets des établissements suivants :

— Banque pour l'industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris (téléphone : 233-50-00 poste 33-34) ;

— Société générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris (téléphone : 266-54-00).

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en *franchise de droit d'entrée* pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

UNION POUR L'HABITATION

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars 1975, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice de 20 458 000 francs, en augmentation de 16 % sur celui de l'année précédente.

Il a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 18 juin prochain, de mettre en distribution un dividende de 10 F par action, en augmentation de 25 %.

L'exploitation des immeubles a été très satisfaisante en 1974, leur coefficient de remplissage restant en permanence voisin de 100 %. De ce fait, les loyers et primes encaissés, y compris l'indemnité compensatrice reçue de l'Etat, se sont élevés à 23 846 000 F contre 20 168 000 F.

SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

SOCIÉTÉ POUR L'INVESTISSEMENT DE L'ÉPARGNE VALOREM

L'assemblée générale ordinaire du 28 mars 1975 n'ayant pu valablement délibérer, faute de quorum, les actionnaires de la société sont convoqués une deuxième fois pour le 17 avril 1975, à 10 heures, à Paris-2e, 18, rue du Croissant, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

SOCIÉTÉ POUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE FRUCTIDOR

L'assemblée générale ordinaire du 28 mars 1975 n'ayant pu valablement délibérer, faute de quorum, les actionnaires de la société sont convoqués une deuxième fois pour le 17 avril 1975, à 11 h. 30, à Paris-2e, 18, rue du Croissant, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

FACOM

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 1974, le conseil d'administration a arrêté la décision de procéder à la division et à l'échange des 230 000 actions au nominal de 100 F contre 500 000 actions au nominal de 50 F. Les modalités pratiques de cette opération seront publiées très prochainement.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui font apparaître un bénéfice d'exploitation, avant amortissements et provisions, de 55 473 029 F contre 47 452 808 F en 1973 (+ 16,9 %).

Après une dotation aux amortissements de 8 495 673 F contre 6 078 230 F en 1973 et la constitution de provisions pour 6 652 857 F (dont 6 millions de francs de provision pour hausse de prix) contre 508 498 F en 1973, le bénéfice d'exploitation ressort à 40 324 499 F contre 40 865 081 F en 1973.

Après déduction de l'intéressement du personnel de 7 344 716 F (ord. 1959) et de 2 763 514 F (ord. 1967), de la provision pour investissements de 1 793 036 F, après avoir ajouté les profits divers et les plus-values, soit 1 114 799 F, et réduit l'impôt sur les sociétés de 15 136 533 F, le bénéfice net s'élèverait à 14 401 499 F contre 11 532 865 F en 1973, ce qui représenterait une progression de 24,9 %, sensiblement égale à la croissance du chiffre d'affaires. Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce résultat la somme de 2 815 489 F correspondant au prélèvement fiscal exceptionnel versé en 1974, ce qui ramène le bénéfice net comptable de l'exercice à 11 586 010 F.

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxe, de 1974 est de 283 916 709 F, en progression de 33,7 % sur celui de 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 1975 une augmentation du revenu de l'actionnaire *de près de 31 % avec un dividende* de 11 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,50 F, soit un revenu global de 16,50 F par action au nominal de 50 F contre, l'année dernière, 25,20 F (16,80 F + 8,40 F) par action au nominal de 100 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Direction générale :
17, rue Caumartin - Paris (9e)

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France, d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie, d'autre part, sont avisés que le vingt-quatrième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le lundi 5 mai 1975, à partir de 10 h. 30.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1975.

SLIVAM

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Mobilières

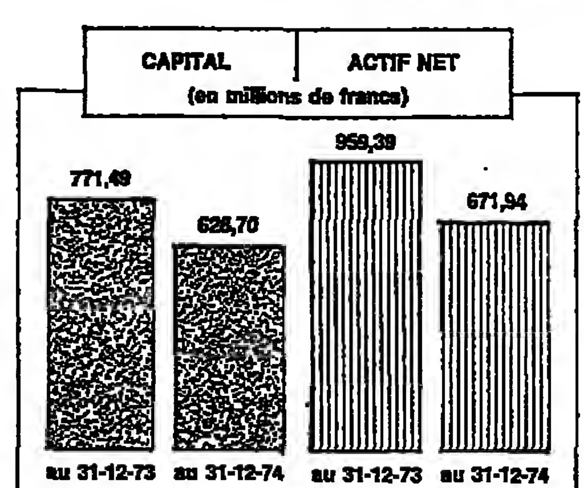
Société d'Investissement à Capital Variable — Ordonnance du 2 novembre 1945
Décrets des 28 décembre 1957 et 28 septembre 1963

49, Avenue de l'Opéra — 75002 PARIS

R C Paris 60 B 384 — N° INSEE 885 75 102 9 157



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 mars 1975



REPARTITION DES ACTIFS au 31-12-74 (en %)

32,10	Obligations françaises
24,30	Actions françaises
0,80	Obligations étrangères
34,80	Actions étrangères
8,	Liquidités

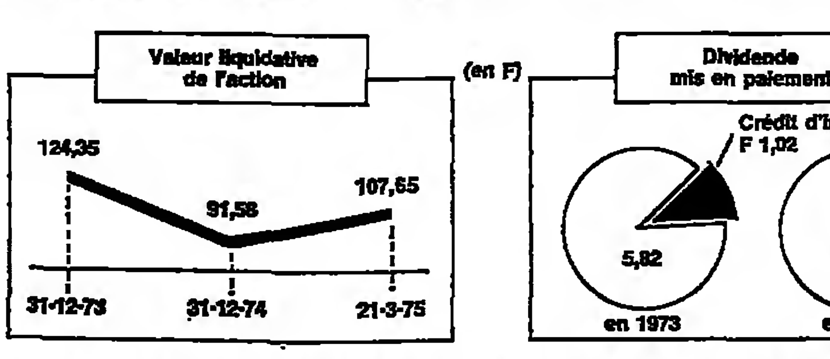
Réunie le 21 mars 1975 sous la présidence de Monsieur de FEUILHADE de CHAUVIN, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice distribuable de F. 43 209 860,83 et a fixé le dividende à F. 5,89 (contre F. 5,82 en 1973). Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le revenu global par action ressort à F. 6,89 contre F. 6,84.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement le 24 mars 1975,

- du coupon n° 23 de F. 2,58 représentant le produit des obligations françaises non indexées
- du coupon n° 24 de F. 3,31 correspondant aux autres revenus encaissés par la société.

Ces coupons donnent droit à des crédits d'impôt respectivement de F. 0,29 et de F. 0,71.

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la société en franchise totale de droit d'entrée.



Dans son allocution, le Président a souligné que la Société, dont les liquidités ne représentaient au début de l'exercice que 8 % de ses actifs, a mis à profit les reprises constatées pour les porter aux alentours de 11 %. Les dégagements correspondants ont été réalisés principalement en France et aux Etats-Unis.

La meilleure tenue d'ensemble des marchés financiers a permis à l'action SLIVAM de se redresser de F. 91,58 à F. 107,65, soit une progression de 17,55 %, effaçant ainsi une large part du recul de 1974.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

La mise en œuvre du nouveau plan charbonnier a entraîné une reprise sensible de l'embauche dans le bassin lorrain

La commission dite « de l'article 11 », où siègent des représentants de la direction des Charbonnages de France et des syndicats de mineurs, s'est réunie ce mercredi 2 avril dans l'après-midi. La commission poursuivra l'étude de certains problèmes laissés en suspens lors de l'adoption du nouveau programme charbonnier et mettra au point un protocole qui devrait être remis prochainement à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Le ministre devrait également prendre connaissance dans les prochains jours d'une étude commandée il y a sept mois par les Charbonnages de France aux Houillères du bassin de Lorraine, portant sur les possibilités offertes par le bassin de l'Est pour relancer la production charbonnière. D'ores et déjà, la mise en application du nouveau plan charbonnier a entraîné une reprise sensible de l'embauche dans le bassin lorrain.

De notre correspondant

Metz. — Le 25 septembre 1974, le gouvernement, dans le cadre de son nouveau plan charbonnier, a fixé à 10 millions de tonnes par an la production du bassin lorrain. L'étude des Houillères démontre que les cinq sièges actuellement en exploitation (Simon, Wendel, Merlebach, La Houve et enfin Folschviller, qui doit fermer en 1978) pourraient produire 11 millions de tonnes, à condition d'avoir 11 000 personnes au fond en 1976 et 9 900 en 1984. D'ores et déjà, cette relance de l'exploitation semble bien amorcée. Ainsi l'extraction nette pour les deux premiers mois de 1975 s'est élevée à 1,8 million de tonnes pour quarante-cinq jours de travail effectif, soit 37 500 tonnes de plus que ne le prévoyait le plan.

Mais il est évident que la relance passera aussi par la réouverture d'au moins un siège. « *Au stade actuel des études, le dossier de Sainte-Fontaine se place nettement mieux que celui de Faulquemont* », déclare la direction des H.B.L.

Le siège de Sainte-Fontaine, qui a été fermé en 1972, produisait alors 7 000 tonnes par jour. Son atout ? On y extrayait du charbon gras, c'est-à-dire du charbon à coke pour la sidérurgie. Les réserves seraient de l'ordre de 10 millions de tonnes; le puits pourrait commencer à produire en 1980, la production journalière se situant à 3 500 tonnes en 1985. Une exploitation plus rapide, selon les H.B.L., impliquerait des investissements supplémentaires.

Faut-il en conclure que Faulquemont est condamné ? La direction des Houillères ne semble pas avoir changé d'avis. Elle continue de penser que le charbon, du flambant sec, serait difficile à écouler sur le marché après 1980 et qu'en tout état de cause l'arrêt du siège devrait intervenir en 1985 ou 1986.

Plutôt qu'à une nouvelle bataille autour de Faulquemont, il faut s'attendre à une offensive en direction de l'État, pour qu'il consente les efforts financiers nécessaires aux investissements, mais aussi, et surtout, à la revalorisation de la profession de mineur. La relance charbonnière est conditionnée, chacun en est convaincu, par la mise en place d'une politique d'embauche très active. Aux Houillères, on s'y emploie, aidés, il est vrai, en cela par la crise, tant en Lorraine qu'en Sarre, qui rabat sur les métiers du charbon bon nombre de jeunes à la recherche de travail. Ainsi, en 1974, 1 462 personnes, dont 160 Marocains, ont été embauchés, pour la plupart à partir de septembre, c'est-à-dire au moment de la relance. En 1973, le total n'avait pas dépassé 539 personnes. Pour les trois premiers mois de 1975, l'embauche a été de 742 personnes, dont 160 Marocains. L'objectif des H.B.L. est de recruter au moins 600 jeunes par an pour des emplois à l'abattage du charbon. Age maximum : trente ans. « *C'est pour retrouver une pyramide d'âges convenable* », explique-t-on au service du personnel. Tout est mis en œuvre pour attirer les jeunes. Ainsi, les Houillères s'engagent-elles à les reprendre après leur service militaire. Un effort a été également réalisé dans le domaine des salaires. Selon la direction des Houillères, au 1er mars 1975, le salaire mensuel moyen brut (y compris les compléments annuels de rémunération) s'élevait à 1 842 F par mois ; le salaire, au second mois, pouvait atteindre 2 163 F, et 2 703 F le troisième mois, lorsque le mineur va au charbon.

L'attrait allemand

Apparemment, cette politique porte ses fruits. Ainsi, à la fin du mois de février, on comptait dix mille neuf cent quarante-cinq mineurs au fond contre dix mille quatre cent soixante-quatorze à la fin de 1974. De là à conclure que la partie est définitivement gagnée... « *Sur cent personnes embauchées, au bout d'une année il n'en reste plus que trente-cinq* », avoue-t-on à la direction générale.

Que se passera-t-il le jour où les entreprises recommenceront à embaucher, en particulier en Allemagne ? La concurrence existe déjà de toute façon. Ainsi, les mines sarroises recherchent activement des mineurs déjà formés, c'est-à-dire immédiatement rentables. Les offres sont alléchantes : 3 600 francs de salaire mensuel, allocations familiales, transports gratuits, contrat de dix ans, etc.

Pour éviter ce genre de fuite, certains ont envisagé de demander une dérogation auprès de la CECA pour avoir la possibilité de réembaucher des mineurs reconvertis. Ils sont en effe trois mille deux cent six à avoir bénéficier de la prime de reconversion. Cette main-d'œuvre bien souvent est qualifiée et son apport faciliterait la relance charbonnière. Cependant, cette solution, de l'aveu même des dirigeants des H.B.L., est jugée dangereuse. D'un seul coup, bon nombre d'entreprises nouvellement installées dans la région risqueraient de se retrouver vidées d'une part importante de leurs salariés.

Au moment de faire certains choix, le gouvernement, parallèlement à des études de rentabilité, devra peut-être se préoccuper de savoir s'il peut compter ou non sur une « *nouvelle génération de mineurs* ».

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *La compagnie pétrolière nationale saoudienne Petromin* a approuvé un programme de 800 millions de dollars pour développer les raffineries en Arabie Saoudite, rapporte le *New York Times*. Une firme américaine, Universal Oil Products, paraît bien placée pour obtenir la gestion de ces investissements.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	3 1/2	4 1/2	3 1/2	4 1/2
1 mois	5 5/8	6 1/8	4 3/8	4 7/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 5/8	7 1/8	4 7/8	5 3/8	4 3/4	5 1/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4

LA CRISE VITICOLE

La tension croît dans le Midi et en Italie

Le Midi viticole reste en effervescence : le comité régional d'action viticole, qui est à l'origine des diverses manifestations qui se sont déroulées depuis deux semaines, se réunit ce mercredi 2 avril à Montpellier pour décider de la suite du mouvement. Or, en dépit des assurances du ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, et du retour des bateaux-citernes dans les ports italiens, les esprits ne se sont pas calmés. Après la « trêve pascale », le « *blocus* » des vins étrangers a repris. A l'occasion de « contrôles routiers » effectués par des commandos de vingt à cent viticulteurs, une dizaine de camions-citernes transportant des vins de fort titrage en provenance de Sète ont été interceptés mardi : 650 hectolitres à Mireval et à La Peyrade, 1 100 hectolitres à Cers et à Portiragnes ont été déversés sur la route.

Leurs activités étant paralysées par les vignerons, les négociants en vins de Sète ont envoyé à chacun des membres le leur personnel une lettre dans laquelle ils expriment l'intention de procéder à des licenciements si cette situation devait se prolonger. Selon l'union locale de la C.G.T., un millier de salariés, notamment les employés de chais, seraient touchés par cette mesure, qui interviendrait à la fin du mois. Des mesures analogues pourraient toucher dans un proche avenir des entreprises de transports routiers ou maritimes, car les négociants de l'Hérault semblent résolus à suspendre leurs livraisons tant qu'ils n'auront pas reçu l'assurance que les viticulteurs cesseront leurs « actions ».

Ce que d'aucuns appellent désormais « *la guerre du vin* » a des répercussions chez plusieurs partenaires européens de la France. La République fédérale d'Allemagne s'opposera, indique-t-on à Bonn, à la vente des surplus de vins français à l'Union soviétique, — cette solution alternative à la distillation coûterait pourtant 25 % moins cher aux finances communautaires — en raison des vives protestations provoquées par des ventes analogues de beurre et de viande.

A Rome, le ministre italien de l'agriculture, M. Giovanni Marcora, a convoqué pour mercredi 2 avril les différentes organisations viticoles afin de faire le point de la situation. Dans les milieux paysans italiens on souligne, d'ailleurs, que le vin est le seul secteur positif de la balance commerciale alimentaire avec la France. En 1974, les importations de vins français ont atteint 276 000 hectolitres (180 millions de francs) tandis que les exportations de vins italiens vers la France se sont montées à 4 millions d'hectolitres (473 millions de francs). Pour protester contre les mesures de retorsion françaises, une manifestation de vignerons siciliens devait se dérouler à Marsala. Une délégation italienne envisage d'ailleurs d'aller à Montpellier.

Enfin, le vice-président des sénateurs démocrates - chrétiens, M. Luciano Dal Faco, a décidé d'interpeller le gouvernement romain sur « *la violation ouverte de l'un des points majeurs de l'Europe verte — la libre circulation des produits — de la part des Français* ».

La suspension des importations de vins italiens par la France est anticommunautaire

estime M. Lardinois

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'interruption jusqu'au 28 avril des importations de vins italiens décidée par le négoce français, avec la bénédiction du gouvernement de Paris, doit être considérée comme une infraction au traité de Rome. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu M. Lardinois, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, après s'être entretenu par téléphone, mardi, avec M. Bonnet. M. Lardinois va suggérer à la Commission d'étudier au plus vite les moyens juridiques à mettre en œuvre pour que soit mis rapidement un terme à la situation actuelle. On peut imaginer que la Commission engage une procédure d'urgence devant la cour de justice de Luxembourg.

De leur côté, les ministres de l'agriculture, sur demande de l'Italie, vont bientôt tenir une session extraordinaire consacrée à cette affaire. Rome avait souhaité que la date du 7 avril soit retenue. Des tractations téléphoniques, qui se sont déroulées mardi, il ressort que ce jour ne convient pas ; on parle plutôt maintenant du 14 avril. La Commission, pour sa part, préférerait disposer d'un délai de quelques jours. Elle a l'intention de soumettre aux ministres, sans attendre la session « normale » du conseil du 28 avril, des propositions visant à juguler la crise que traverse le marché du vin. Elle suggérerait au conseil d'autoriser une nouvelle tranche de distillation qui pourrait porter sur environ 4 millions d'hectolitres à un prix d'achat inférieur à celui retenu pour les premières tranches de quelque 4 millions d'hectolitres, récemment ouvertes (8,78 F le degré hecto). Mais, pour éviter la répétition des difficultés présentes, elle lierait cette distillation supplémentaire à l'adoption de mesures d'assainissement du marché, au premier rang desquelles la mise en place d'un strict contrôle de la production et des plantations.

La méthode, peu habituelle, à laquelle ont fait appel les Français pour stopper les entrées de vin italien et calmer le mécontentement des vignerons a quelque peu déconcerté les autorités bruxelloises. L'infraction aux règles du Marché commun n'était pas clairement établie, alors que la fermeture des frontières françaises semblait résulter uniquement d'un arrangement privé entre le négoce et les viticulteurs. M. Lardinois estime qu'il n'y a plus de doute, maintenant que M. Bonnet lui a confirmé que le gouvernement donnait son aval à cet arrangement.

Sur un point précis, mais de portée évidemment bien modeste, le commissaire européen a reçu des apaisements de M. Bonnet : le ministre aurait indiqué que le gouvernement français était disposé à prendre à sa charge le préjudice ainsi subi par les négociants ou armateurs italiens, dont les navires ont été contraints de faire demi-tour sans pouvoir décharger.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le blocus des ports britanniques* par les pêcheurs, qui protestent contre les importations de poisson, s'est étendu mardi matin 1er avril à certains ports de la Manche. Une quarantaine de bateaux de pêche ont pris position à l'entrée du port de Newhaven, empêchant tout trafic. Le ferry Newhaven-Dieppe n'a pu quitter le port.

(Avis financier des sociétés)

CIALE

croît dans le Midi et en Ita[lie]

La suspension des importations de vins ... par la France est anticommunautaire



UN TROISIEME EMPRUNT PUBLIC GARANTI PAR L'ETAT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er AVRIL

Calme et irrégulier

La trêve pascale se poursuit. Après quatre jours de fermeture, les portes de la Bourse se sont rouvertes sur un marché à demi-désert et très calme, par la force des choses.

Malgré l'absence d'affaires, les valeurs françaises ne se sont pas trop mal comportées, consolidant à plus des deux tiers les positions acquises peu avant les fêtes. Ailleurs, la tendance a été assez irrégulière, mais les écarts de cours n'ont revêtu qu'une faible ampleur dans la plupart des cas.

Une trentaine de titres ont monté et un nombre à peu près égal a fléchi. Six se sont détachés en hausse de 2 % et dix en baisse de 2 % également. L'on a remarqué la fermeté du secteur bancaire (Cie Bancaire, U.C.B., Générale Occidentale), des automobiles (Peugeot, Citroën) et des grandes surfaces (Radar, Carrefour, Casino). Les magasins (Redoute, Printemps, Prénatal, C.F.A.O.), à l'inverse, se sont alourdis, ainsi que les pneumatiques (Michelin, Hutchinson).

Comme toutes les places financières, Paris se cantonne dans une prudente expectative, tout en suivant attentivement le développement de la situation en Extrême-Orient.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des mines d'or, des allemandes et des néerlandaises. Résistance des pétroles internationaux et des cuivres. Recul des américaines.

Sur le marché de l'or, lui aussi assez calme, les cours ont un peu fléchi. Le lingot a reperdu 70 F. à 24 660 F., le kilo en barre 130 F. à 24 620 F. et le napoléon 2,40 F. à 261,90 F. Le volume des transactions a diminué, revenant de 16,29 à 15,47 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Assurances marit., aér. et terrestres, c. 17 ..	2 p. 5	2 58
Schaeffer Cie, dr.	1 p. 4	0 95
Goldfields, dr.	11 p. 100	8 15
Goldfields, c. 115	.. ..	.. ..

LONDRES

Effritement

Toujours très calme, le marché continue de s'effriter doucement. Mercredi matin, à l'ouverture, les industrielles perdent encore un peu de terrain. Repli des banques et des pétroles. Fermeté des mines d'or et des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 177 55 contre 177 25

VALEURS	CLOTURE 1/4	COURS 2/4
War Loan 3 1/2 %....	26 7/8	26 15/16
Beecham	198 ...	199 ...
British Petroleum....	337 ...	338 1/2
Shell..............	223 ...	220 ...
Vickers.............	118 ...	118 ...
Imperial Chemical....	218 ...	219
Courtaulds	94 ...	93 1/4
De Beers............	245 ...	245 1/2
* Western Holdings...	39 ...	38 7/8
Rio Tinto Zinc Corp..	131 ...	131 ...
* West Driefontein....	49 ...	48 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	27 mars	1er avr.
Valeurs françaises ..	126,5	126,9
Valeurs étrangères ..	123,1	123

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73	73,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	...
Effets privés ..	....	8 3/4 %
Moyen terme ..	. . .	8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Bénéfice net pour 1974 : 120,74 millions de francs contre 115 millions. Bénéfice net consolidé : 310 millions de francs (+ 15,20). Revenu global de 16,50 F, dont 0,55 F provenant des bénéfices non distribués l'an passé, contre 14,18 F.

CREUSOT-LOIRE. — Bénéfice net pour 1974 : 46 millions de francs contre 32,4 millions. Le résultat net consolidé atteindrait environ 80 millions de francs contre 46 millions. Dividende global de 11,70 F contre 9,75 F.

RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 9,41 millions de francs contre 8,64 millions. L'exercice se solde par un déficit net de 21,6 millions. Dividende global de 3,75 F prélevé sur les réserves contre 11,43 F.

NEW YORK

Repli

Le repli des cours s'est poursuivi mardi à Wall Street et même légèrement amplifié, mais avec un volume d'affaires réduit. L'indice Dow Jones, qui en cours de séance s'était un peu redressé après un recul initial prononcé, a baissé derechef à l'approche de la clôture pour s'établir finalement à 761,58, soit à 6,57 points au-dessous de son niveau précédent.

L'activité s'est ralentie : 14,48 millions de titres ont changé de mains contre 16,27 millions précédemment.

Cet accès de lourdeur est imputable en grande partie aux mauvais résultats des sociétés attendus pour le premier trimestre et à l'inquiétude que la situation en Extrême-Orient continue de causer. Les spécialistes, toutefois, ne sont pas foncièrement pessimistes et s'attendent à une reprise dans le courant du mois, ou en mai au plus tard, en liaison avec les perspectives de relance économique attachées aux récentes réductions d'impôt adoptées par le Congrès.

A l'exception des mines d'or, tous les compartiments ont subi des pertes.

Sur 1 804 valeurs traitées, 983 ont baissé, 372 ont monté et 449 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,39 (— 2,09) ; services publics, 76,24 (— 0,96).

VALEURS	COURS 31/3	COURS 1/4
Alcoa	37 1/4	37 1/8
A.T.T.	49 3/8	49 .
Boeing....................	20 5/8	20 5/8
Chase Manhattan Bank..	31 3/4	31 3/8
Du Pont de Nemours.....	98 1/8	99 1/2
Eastman Kodak...........	92 1/4	91 3/8
Exxon	74 ...	74 ...
Ford.....................	37 1/8	37 ...
General Electric........	46 ...	45 7/8
General Foods...........	24 3/8	23 5/8
General Motors..........	41 1/8	40 3/8
Goodyear................	17 3/8	17 3/8
I.B.M.	208 5/8	206 1/8
I.T.T.	19 3/4	18 7/8
Kennecott	36 1/4	35 1/2
Mobil Oil................	39 3/4	39 5/8
Pfizer	32 1/4	31 3/8
Schlumberger	112 ...	108 5/8
Texaco...................	24 1/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	20 7/8	19 7/8
Union Carbide	58 3/4	56 ...
U.S. Steel	58 3/4	57 3/4
Westinghouse	14 3/4	14 3/8
Xerox....	71 ...	70 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/4	2/4
1 dollar (en yens)	291 10	290 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ÉCHANG.

SICAV

BOURSE DE PARIS — 1er AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 220	4 219	4 21
Canada ($ can. 1)......	4 206	4 210	4 28
Allemagne (100 DM)....	180 800	179 950	178 75
Belgique (100 fr.)......	12 185	12 150	11 85
Danemark (100 krd.)....	77 850	77 270	76 50
Espagne (100 pes.)......	7 547	7 542	7 44
Grande-Bretagne (£ 1)...	10 177	10 149	10 12
Italie (100 lires)........	0 670	0 668	0 87
Norvège (100 krs.)......	85 700	85 670	85 .
Pays-Bas (100 fl.)......	178 225	178 100	175 ..
Portugal (100 esc.)....	17 420	17 410	18
Suède (100 krs.).........	107 320	107 220	106 10
Suisse (100 fr.)........	167 275	167 075	165 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)..	24750	24590
Or fin (kilo en lingot)	24730	24660
Pièce française (20 fr.).	264 30	261 90
Pièce française (10 fr.).	178	179 90
Pièce suisse (20 fr.)....	252 80	250
Union latine (20 fr.)....	238 80	234 60
Souverain	241 50	240 20
Pièce de 20 dollars....	1114	1106 40
Pièce de 10 dollars....	567 60	566
Pièce de 5 dollars......	412 20	413 50
Pièce de 50 pesos......	1013	983 50
Pièce de 10 florins......	228 50	228 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LA GUERRE EN INDOCHINE

3. AMÉRIQUES
— BRESIL : la « libéralisation » promise par le gouvernement Geisel se heurte encore à de nombreux obstacles.

4. PROCHE-ORIENT
— IRAK : le délai accordé par Bagdad aux rebelles kurdes a expiré.
— EGYPTE : Le Caire a demandé officiellement la convocation de la conférence de Genève.

5-6. EUROPE
— TURQUIE : « La démocratie en panne » (II), par Olivier Postel-Vinay.
— PORTUGAL : la campagne électorale s'est officiellement ouverte.

6. DIPLOMATIE
— La visite de M. Chnoupek en France.

8-9. POLITIQUE
— L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES POMPIDOU : « L'action de l'ancien chef de l'Etat » (III), par Jean-René Bernard ; un point de vue de Bertrand Fessard de Foucault.
— LA RENTREE PARLEMENTAIRE : « Assurer la démocratie parlementaire », libre opinion par Lucien Neuwirth.

10. EDUCATION
— Les élèves dans la réforme Haby.

10. ARMÉE
— Le général Lagarde a pris ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre.

10. RELIGION
— Un journaliste s'interroge sur l'eucharistie.

11. JUSTICE
— Marc Aherfi est provisoirement confié à un couple d'éducateurs.

11. SPORTS
— Polémiques financières à Montréal à propos des installations olympiques.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Pages 13 à 20
EXPOSITIONS : Grandville à la Bibliothèque nationale ; Porcelaine de Sèvres à la Défense.
CINEMA : Deux Livres blancs.
THEATRE : Les « folies bourgeoises » selon Roger Planchon.

26-27. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— ENVIRONNEMENT : en Espagne, la première centrale nucléaire sur la Méditerranée.
— POINT DE VUE : « Energie et démocratie », par Robert Lattès.
— PARIS : brade-t-on la Défense ?

28 à 30. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— LA CRISE VITICOLE : la tension croît dans le midi de la France et en Italie.
— AIDE SOCIALE : augmentation des prestations familiales et des allocations minimales pour les personnes âgées.
— AFFAIRES : Thomson et le groupe canadien Northern Electric auraient signé un accord de coopération dans le domaine du téléphone.
— ENERGIE : la mise en œuvre du plan charbonnier a entraîné une reprise sensible de l'embauche dans le bassin lorrain.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (12)
Annonces classées (22 à 25) ; Aujourd'hui (21) ; Carnet (12) ; « Journal officiel » (21) ; Météorologie (21) ; Mots croisés (31) ; Finances (31).

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1975 a été tiré à 536 844 exemplaires.

Pour favoriser une reprise de l'activité normale

La direction de la régie Renault cherche à obtenir des garanties

La direction de la régie Renault n'avait toujours pas fait connaître, au milieu de la journée du 2 avril, sa réponse à la nouvelle initiative des ouvriers de l'usine du Mans. Toutefois, M. Dreyfus, P.-D. G. de la firme, devait rompre le silence dans la soirée par une déclaration radiotélévisée.

L'intransigeance totalement inhabituelle de la Régie étonne les « métallos » du Mans et les inquiète. En d'autres temps, elle risquerait fort de provoquer un durcissement égal du côté des travailleurs. Mais dans le climat social actuel, la Régie se considère à l'abri des effets de « boomerang » et entend pousser son avantage au maximum, en négligeant les séquelles ultérieures.

En misant sur le pourrissement, la Régie ne se montre guère impatiente de faire redémarrer la production, dont le ralentissement a maintenant entraîné la perte de cinquante mille voitures. Elle laisse entendre que de nouvelles mesures de chômage technique pourraient être prises d'ici à la fin de la semaine. Pour sa part, l'usine Chausson de Maubeuge, à court de pièces en provenance de l'usine Renault du Mans, ne reprendra son activité que le 7 avril, alors que ses deux mille salariés viennent déjà de chômer trois jours.

Les dirigeants de la Régie ne veulent pas se contenter de la manifestation de bonne volonté des grévistes du Mans, qui ont suspendu le « coulage » ce mercredi 2 avril. Ils veulent obtenir l'assurance que les mouvements de grève ne reprendront pas si tôt que les négociations auront été entamées. Or pour les syndicats, prendre un tel engagement, c'est abandonner, au moins provisoirement, le rapport de forces qu'ils avaient d'abord établi à leur profit.

Les O.S., nous dit notre correspondant au Mans, espèrent que leur geste sera compris par la direction et qu'une ouverture des négociations pourra se décider dès jeudi en même temps que deviendra effective la levée du lock-out. Même si le lock-out était levé et la discussion amorcée, la grève de l'enthousiasme se poursuivrait jusqu'à ce qu'un acquis considéré comme satisfaisant par les O.S. soit obtenu. Ceux-ci maintiennent leurs revendications posées à l'origine du conflit, à commencer par l'octroi d'une augmentation uniforme de 250 francs par mois propre au Mans.

● *Les sociétés de programmes TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France* ont signé des accords salariaux pour 1975 avec les syndicats F.O., SURT-C.F.D.T. et SCORT pour les personnels non journalistes et les syndicats S.N.J., C.F.D.T. et F.O. pour les journalistes (à l'exception de FR 3, où des négociations sont en cours). Ces accords prévoient une augmentation trimestrielle des salaires en fonction de l'évolution de l'indice des prix, une augmentation de la masse salariale si la production intérieure brute s'accroissait de plus de 4,2 % en 1975.

La C.G.T. a refusé de signer ces acords, considérant que « *cette augmentation des salaires correspondra à la fin de l'année à une diminution réelle du pouvoir d'achat* ».

● *Le comité intersyndical du Livre parisien* et le bureau de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. se sont réunis le 1er avril pour faire le point sur le conflit du *Parisien libéré* et examiner les perspectives d'action, compte tenu du refus intransigeant de M. Amaury d'engager tout dialogue.

Le bureau de la F.F.T.L.-C.G.T. stigmatise la conduite de la direction du *Parisien libéré* qui, par le non-respect des lois sociales, attente à la liberté de l'emploi et aux ressources de plus de trois cents travailleurs.

Le bureau de la F.F.T.L.-C.G.T. affirme son soutien aux travailleurs du *Parisien libéré* et appelle ses adhérents à soutenir le combat mené par ceux-ci et celui de tous ceux actuellement en conflit pour la défense de l'emploi, de l'outil de travail et de leurs conditions de vie.

RENFORÇANT LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Berne décide de nouvelles mesures pour préparer l'entrée du franc suisse dans le « serpent »

Zurich (*A.F.P.*). — Alors que le conseil fédéral (gouvernement) vient de donner un « mandat technique » à la Banque nationale pour étudier avec les pays intéressés l'entrée du franc suisse dans le « serpent » (deutschemark, franc belgo-luxembourgeois, florin, couronne danoise, suédoise et norvégienne), les autorités helvétiques renforcent leur arsenal technique pour pouvoir juguler, dans la mesure du possible, toute tentative de spéculation à la hausse. Depuis mardi 1er avril au matin, les banques, qui n'avaient déjà plus le droit de se trouver en position de change, doivent équilibrer chaque jour leurs engagements dans chaque devise par des avoirs équivalents dans la même devise.

De même, une convention conclue entre la Banque nationale suisse et les banques étrangères installées dans le pays permettra à la B.S.N. d'être informée de toute transaction portant sur 5 millions de dollars ou plus, d'émettre des réserves, le cas échéant, sur une transaction donnée et, éventuellement, d'en prendre tout ou partie à son compte sans passer par le marché.

Les pays dont les monnaies sont liées au sein du « serpent » auraient proposé à la Suisse de présenter une demande formelle avant le 19 avril, date de la réunion à Bruxelles des ministres des finances des Neuf.

Il faudra, en principe, que, dans ce délai relativement court, la question du taux du franc suisse par rapport aux monnaies du « serpent » soit résolue.

MORT DU MINIATURISTE ALGÉRIEN MOHAMED RACIM

(*De notre correspondant.*)

Alger. — Le grand miniaturiste algérien Mohamed Racim a été inhumé avec sa femme le mardi 1er avril. Ils avaient été assassinés le 30 mars par des malfaiteurs, qui avaient pour mobile le vol.

[Agé de soixante-dix-neuf ans, Racim était né le 24 juin 1896 dans une famille d'artistes de la Casbah, à Alger. Son père lui avait transmis sa technique, qu'il a lui-même perfectionnée et affinée après avoir travaillé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris ainsi qu'à la section des études iraniennes à Londres.

Racim qui a exposé dans les grandes capitales d'Europe, a notamment illustré *les Mille et Une Nuits* de Mardrus, *le Jardin des Roses* de Saadi, *la Sultane rose* de Marval-Berthoin et *les Chants de la caravane* de Dudiane. Surnommé « le chantre d'Alger » par l'orientaliste Georges Marçais, avec qui il a publié en 1960 *Vie musulmane d'hier*, Mohamed Racim, qui a été professeur à l'Ecole des beaux-arts, a assuré dans son pays la renaissance de la miniature et de l'enluminure. Il a formé deux générations d'artistes, qui ont acquis depuis une certaine renommée. Un très bel ouvrage, *Mohamed Racim, miniaturiste algérien*, reproduisant ses plus belles productions, lui a été consacré en 1971. — P. B.]

En Ethiopie

LE CORRESPONDANT DE L'AGENCE REUTER EST EXPULSÉ

Addis-Abeba (*Reuter*). — M. Bernd Debusmann, correspondant de l'agence Reuter à Addis-Abeba, a été prié de quitter l'Ethiopie mercredi 2 avril. Le journaliste a été interpellé mardi par la police devant les bureaux de l'agence. Conduit au commissariat, il a été interrogé pendant plus d'une heure au sujet d'une dépêche envoyée la veille, où il rapportait que cinq officiers de l'armée éthiopienne ont été fusillés en mars, en Erythrée (*le Monde* du 2 avril). M. Debusmann se serait refusé à communiquer la source de son information.

Le correspondant de l'Agence France Presse avait fait l'objet d'une mesure similaire le 8 mars. Reuter et l'A.F.P. étaient les deux seules agences occidentales à disposer encore d'un correspondant permanent en Ethiopie.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a été invité à Madrid, par M. Felipe Gonzales, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol, à prendre la parole au cours d'une réunion privée. M. Mitterrand a donné son accord de principe, et envisage de se rendre en Espagne dans le courant du mois de mai, si du moins le gouvernement espagnol n'interdit pas d'ici là cette réunion.

Au Honduras

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOIT ABANDONNER SON POSTE DE CHEF DES ARMÉES

Le conseil des forces armées de la République du Honduras a retiré le mardi 1er avril au président Oswalda Lopez Arellano son poste de chef des armées. Un porte-parole militaire a précisé que le général Lopez Arellano demeurait chef de l'Etat, poste auquel il avait à nouveau accédé par un coup d'Etat militaire le 4 décembre 1972, après l'avoir déjà occupé à l'issue d'un putsch sanglant de 1963 à 1971.

Le général Lopez Arellano avait renversé en 1972 le président qu'il avait lui-même contribué à faire élire en mars 1971.

La position du général Lopez Arellano, naguère considéré comme l'« homme fort » du Honduras, a été minée par l'impuissance du gouvernement à organiser le relèvement du pays après le passage du cyclone Fifi, qui, en octobre dernier, avait ravagé le nord du pays provoquant la mort de huit mille personnes.

Le général Lopez Arellano a été remplacé à son poste de chef des forces armées par le colonel Juan Alberto Melgar Castro, chef de la brigade du Nord-Ouest. Traditionnellement, au Honduras, le chef de l'armée est indépendant de tout contrôle gouvernemental et peut ignorer ou contester les ordres du chef de l'Etat.

Polémique autour d'une bouteille de Vittel

Dans son numéro d'avril, la revue « 50 millions de consommateurs » rapporte dans un article intitulé « Des larves dans Vittel », l'étrange aventure survenue à deux familles qui avaient commandé dans un restaurant une bouteille d'eau de Vittel.

« Vittel est une des eaux » qui pénètrent le plus facile- » ment à l'intérieur des cel- » lules », *affirmait la publicité.*

» *C'est apparemment ce qui s'est passé pour les familles Novion et Gerson, de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne). Mais, au lieu de chasser les toxines, de mauvais éléments renfermés dans cette eau minérale ont contaminé ces consommateurs.*

» *En effet, après avoir bu, le 8 février, de cette boisson, cinq personnes, dont un enfant, sont malades : des larves blanchâtres flottaient allègrement dans la bouteille de verre.*

» *C'est en y regardant de plus près que les convives découvrirent les parasites, et le restant de la bouteille fut amené de suite à deux laboratoires : ceux-ci, l'un étant celui du service départemental des fraudes, l'autre établissement privé, constatant la présence de différents bacilles pathogènes (escherichia coli, protéus, klebsiella, notamment), concluaient de façon identique :* « Eau profondé- » ment souillée, non potable, » non conforme, impropre à » la boisson. »

Les consommateurs ont porté plainte, indique l'auteur de l'article, qui conclut en dénonçant les lacunes de la réglementation concernant les eaux minérales.

Selon *le Canard enchaîné*, la direction des Eaux de Vittel avait tenté d'empêcher la parution de l'article dans *50 millions de consommateurs* ».

M. Guy de La Motte Bouloumié, président-directeur général de la Société générale des eaux minérales de Vittel, que nous avons interrogé, nous a déclaré : « *Toute cette affaire est scandaleuse. Elle tourne autour d'une bouteille de Vittel commandée dans un restaurant et qui, selon les déclarations formelles de M. et Mme Novion, fut apportée ouverte sur la table. Après l'avoir consommée au deux tiers, les cinq personnes s'aperçurent qu'elle contenait des impuretés. Ces mêmes personnes la portèrent au service des fraudes, qui la renvoya à un laboratoire. Les analyses effectuées mirent effectivement en évidence des impuretés.*

» *Ceci dit, l'analyse d'une bouteille ouverte ne signifie rien sur le plan scientifique. Le directeur départemental des fraudes se rendit chez le restaurateur et constata que le lot de bouteilles était d'une pureté parfaite. Nous avons fait constater par huissier, le lundi 17 mars, que le même restaurateur continuait à apporter ouvertes les bouteilles qui lui étaient commandées.*

» *Nous n'avons pas tenté de ne pas faire paraître l'article en question. Nous avons simplement averti le ministère des finances afin que les faits soient établis avec exactitude. Nous n'entendons pas laisser cette affaire en l'état.* »

Rappelons qu'au printemps 1974 la société Vittel, ayant constaté une « *anomalie d'ordre organo-leptique* » (l'eau avait un goût bizarre) dans ses fabrications des 4 et 5 mars, avait retiré des circuits commerciaux 8 millions de bouteilles de maxi-Vittel aux fins d'analyse et de contrôle.

A B C D F G H